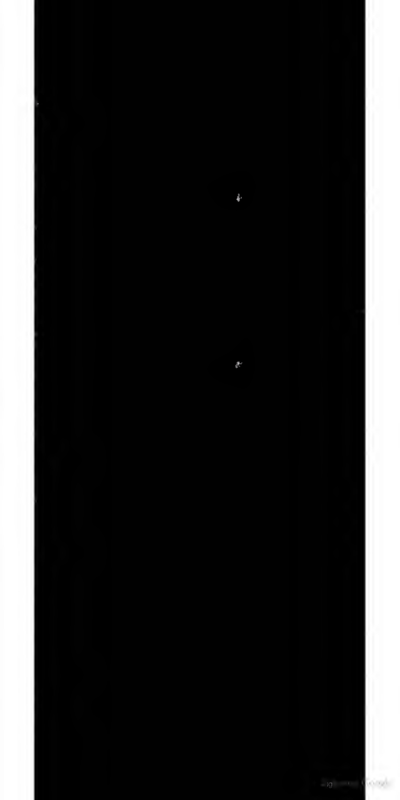
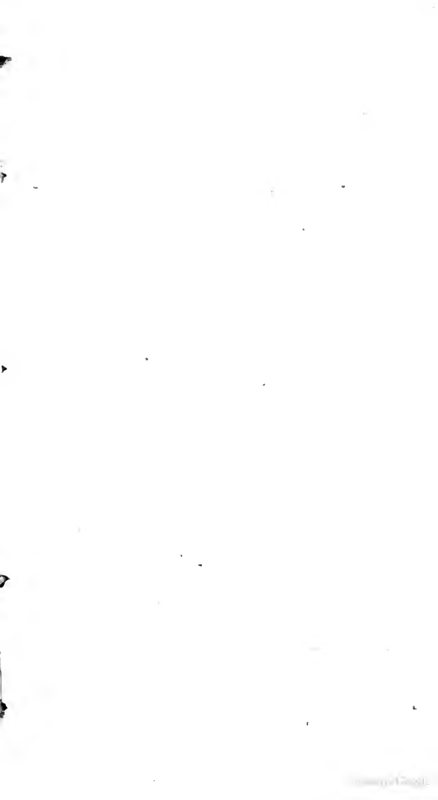



11
6
149
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE • FIRENZE •





LES SIÈCLES
CHRÉTIENS,
OU
HISTOIRE
DU CHRISTIANISME.

TOME QUATRIÈME.

LES SIÉCLES CHRÉTIENS,

OU

HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS.

DEPUIS J. C. JUSQU'A NOS JOURS.

*Par M. l'Abbé ***.*

Nouvelle Edition, corrigée & augmentée.

TOME QUATRIÈMÉ.



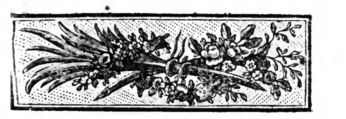
A PARIS,

Chez { GUEFFIER, Imprimeur-Libraire, au bas de la rue de la Harpe.
MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Mad. la Comteſſe D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.





LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME, DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

DIXIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

Tableau de l'Empire Grec au dixième siècle.

X. SIÈCLE.

LÉON le Philosophe, que nous avons déjà fait connoître, étoit encore sur le Trône de Constantinople au commen-

X. SIÈCLE.

cement du dixième ſiècle. Les dernières années de ce Prince furent agitées par de grands troubles, à l'occaſion de ſon mariage avec la célèbre Zoë-Carbonopſine, ſa quatrième femme, qu'il voulut épouſer publiquement & déclarer Impératrice. Les Loix canoniques des Grecs, qui proſcrivoient les quatrièmes noces, s'oppoſoient à ce deſſein. Mais Léon, qui n'avoit point eu d'enfans de ſes trois premières femmes, étant devenu père par la naiſſance de Conſtantin Porphyrogénète que Zoë mit au monde en 905, réſolut de faire accorder les honneurs & le rang d'épouſe légitime, à celle qui venoit de lui donner un ſucceſſeur. Le Patriarche Nicolas, que ſa grande piété a fait ſurnommer le Myſtique, ſoutenu d'un grand nombre d'Évêques & de tout ſon Clergé, s'oppoſa fortement à une entrepriſe qu'il regardoit comme un ſcandale énorme & un renverſement des Loix les plus ſacrées. Léon irrité par cet obſtacle, employa la ruſe & la violence pour venir à bout de ſon projet; & ſon amour pour une femme qu'il n'avoit priſe d'abord que ſur le pied de concubine, le rendit perſécuteur. Il trouva un Prêtre

nommé Thomas, assez lâche pour lui donner la bénédiction nuptiale. Le Patriarche déposa ce Ministre prévaricateur, qui avoit osé consacrer un mariage contraire aux Loix ecclésiastiques, dont il falloit au moins obtenir dispense avant d'aller plus loin. Nicolas ne se borna pas là, il défendit l'entrée de l'Eglise à l'Empereur, jusqu'à ce que les Légats du Pape & des grands Sièges d'Orient, convoqués pour examiner cette affaire, fussent arrivés, & ce Prince, en attendant l'Assemblée qui devoit le juger, se tenoit dans la Sacristie pendant les Offices.

A l'arrivée des Légats, Léon fit jouer les ressorts ordinaires de la séduction, les caresses & les présens. Quand il fut sûr de leur effet, il invita le Patriarche à un grand festin, que les Empereurs avoient coutume de donner le premier jour de Février. Là tout fut mis en usage pour fléchir le Pasteur & obtenir son consentement; mais il demeura ferme, & rien ne put l'ébranler: car on essaya les menaces, & on lui fit craindre le sort le plus funeste, s'il continuoit de s'opposer aux volontés du Souverain. Enlevé sur le champ, il fut

X. SIÈCLE.

conduit en exil & chargé de fers, de même que tous les Prélats qui pensoient comme lui. Après ce coup d'éclat, les Légats s'étant assemblés en Concile, autorisèrent le mariage de Léon & de Zoë, mais seulement par dispense, & sans doute pour le bien de la paix; car l'Empereur montroit tant de chaleur, qu'on craignoit avec raison que cette affaire, sur laquelle on commençoit déjà à se partager, ne devînt une nouvelle source de malheurs pour l'Eglise & pour l'Etat. Au milieu de ces troubles, Léon attaqué depuis quelque tems d'une dyssenterie qui l'affoiblissoit de jour en jour, mourut le 11 Mai 911, laissant l'Empire à son frere Alexandre & à son fils Constantin qu'il s'étoit associé l'année précédente.

C'étoit l'extrême jeunesse de Constantin qui avoit engagé Léon à lui donner dans le Prince Alexandre un Collégue, qui fût le protecteur de son enfance, & l'appui de l'État; mais ses intentions ne furent pas remplies. Alexandre, Prince efféminé, qui n'estimoit le souverain pouvoir qu'à cause de la facilité qu'il lui procuroit de se livrer impunément aux plus infâmes débauches,

délibéra de faire mutiler son neveu pour l'écarter du Trône impérial. Mais la mort, fruit de ses déréglemens, l'en précipita lui-même, lorsqu'il entroit dans la seconde année de son régne. Quoique son gouvernement eût été court, il fut un des plus funestes pour les peuples, parce qu'il n'avoit confié les places qui exigent le plus de talens & de probité, qu'à des gens avides, incapables & vicieux, qui mirent le désordre dans toutes les parties de l'administration.

X. SIÈCLE.

Constantin IX devenu seul maître de l'Empire, rappella sa mère Zoë qu'Alexandre avoit éloignée de la Cour. Cette femme habile & plus capable de gouverner que son fils, renvoya les indignes Ministres qui avoient rendu le peuple malheureux & l'autorité odieuse, sous le gouvernement d'Alexandre. Bientôt elle rétablit la confiance au dedans & au-dehors, par son application aux affaires & par les sacrifices qu'elle crut devoir faire aux circonstances, en achetant la paix des Bulgares & des Sarrasins, voisins redoutables qui étoient sans cesse en action pour attaquer l'Empire. Mais le gouvernement sage & modéré de cette Princesse ne dura que six ans. Des in-

X. SIÈCLE.

trigues de Cour, & des insinuations malignes auxquelles son fils se prêta trop facilement, le rendirent ingrat envers elle. Romain Lécapène, homme de fortune, qui devoit son élévation à l'Empereur Basile, auquel il avoit sauvé la vie dans une bataille, prit sa place dans la faveur du jeune Prince & dans le manîment des affaires. Constantin épousa Hélène, fille de ce Ministre qui parvint en peu de tems à se faire déclarer Collégue de son gendre. Malgré quelques orages inévitables dans un Gouvernement arbitraire, & sans cesse exposé à de nouvelles révolutions, tel qu'étoit celui de Constantinople, cette association fut heureuse. Romain veilloit sur l'Etat, & s'appliquoit à la conduite des affaires avec autant de soin que de capacité, tandis que Constantin, homme de Lettres, s'enfermoit dans son cabinet, & se livroit, loin des embarras, à des études qui flattoient davantage son goût. La bonne intelligence qui règna long-tems entre ces deux Princes, fit leur sûreté réciproque & la prospérité de l'Empire. Mais enfin cette harmonie fut troublée.

Romain étant le seul des deux Empe-

teurs qui agît & qui gouvernât, le seul qui fût reconnu des Ministres, des Généraux, des gens en place, il lui fut aisé d'attirer à lui toute l'autorité, dont son Collégue se montroit peu jaloux. Pour marque de sa supériorité, il mit son nom avant celui de Constantin dans les actes publics, au mépris du serment qu'il avoit fait dans le tems de son association à l'Empire. Mais il s'efforçoit en même tems de justifier aux yeux des peuples cette espèce d'usurpation, par son travail assidu, sa vigilance sur tous les objets de l'administration, & son activité à faire face aux ennemis de l'Etat. Il eût encore été plus digne d'éloges, s'il n'eût pas confié la plupart des emplois à des hommes qui n'avoient d'autre recommandation pour les obtenir, qu'un attachement intéressé à sa fortune. Il avoit déclaré Augustes trois de ses fils, sans qu'on sache si Constantin avoit consenti à leur élévation; il paroît sûr au moins qu'il ne s'y opposa point. Ainsi l'on vit à la fois dans les murs de Constantinople, cinq Princes décorés de la pourpre, & jouissant des honneurs attachés à la souveraine puissance. Mais la trop grande ardeur

X. SIÈCLE.

que Romain Lécapène témoigna pour l'élévation de sa famille, fut la cause de sa chûte. Ses fils mécontens de la sévérité dont il usoit à leur égard, & impatiens de règner, le firent arrêter & conduire à l'Isle de Proté, où il fut contraint à prendre l'habit de Moine. Constantin réveillé de son indifférence par une entreprise si hardie, & craignant pour lui-même le traitement que ces Princes dénaturés avoient osé faire à leur père, les fit arrêter à leur tour peu de tems après, relégua l'un dans l'Isle de Panorme, l'autre dans celle de Ténédos, & les força tous deux à recevoir la tonsure cléricale, & ensuite à s'engager dans les Ordres sacrés.

Après ce coup de vigueur, on espéroit que Constantin sortiroit de la vie indolente & retirée qu'il avoit menée jusques-là. Mais il retomba dans l'inaction dont il avoit contracté l'habitude, abandonnant le soin du gouvernement à l'Impératrice Hélène & à l'eunuque Basile, qui vendoient les places les plus importantes à des sujets sans expérience & sans talens, dont le but, en les achetant, étoit de se rembourser avec usure par les vexations & les injustices, comme c'est l'or-

dinaire de ces sortes de gens. Sous cette espèce de tutèle, Constantin passa dans l'obscurité d'un Savant qui n'est comptable qu'à lui-même de l'emploi de son loisir, les quatorze dernières années de son règne. Il finit en 959, d'une manière funeste & atroce. Son fils, Romain le Jeune, qu'il avoit fait couronner plusieurs années auparavant, poussé par la détestable ambition de règner seul, lui fit présenter du poison dans un breuvage que son Médecin lui avoit ordonné. Quoiquè le vase eût penché dans ses mains par un mouvement qu'il fit en le recevant, & qu'une partie de la liqueur se fût répandue, ce qui en resta eut encore assez d'activité pour lui donner la mort après quelques mois de langueur. Ce Prince, qui eut des talens & des vertus propres à le rendre estimable dans la condition d'homme privé, manqua des qualités qu'il devoit avoir comme Prince, pour gouverner avec gloire. Malgré les maux causés par l'avidité de l'Impératrice Hélène & des Ministres auxquels il confia son pouvoir, son règne qui comprend celui de Romain Lécapène, fut marqué par des victoires mémorables sur les Bulgares,

X. SIÈCLE

les Russiens, les Sarrasins & les Turcs. On les dut au courage & à l'habileté de trois célèbres Généraux qui furent les boulevards de l'Empire, Nicephore Phocas, Léon Phocas son frere, & Théophane, Chef des armées navales.

Romain le Jeune ne jouit pas longtems du crime horrible qui l'avoit placé sur le Trône. Il sembla qu'il ne s'étoit hâté d'y monter, que pour montrer combien il en étoit indigne. Les plaisirs & la dissolution avoient été son unique occupation, avant que le parricide l'eût revêtu de la puissance suprême. Il ne changea pas de vie & de mœurs lorsqu'il fut Empereur; au contraire, l'impunité le rendit moins réservé dans ses débauches, & moins esclave des bienséances. Ses déréglemens le conduisirent au tombeau en 963. Les deux freres Phocas continuèrent pendant ce règne de rendre à l'Etat des services signalés, & remportèrent plusieurs victoires éclatantes sur ses ennemis. Nicéphore eut aussi la gloire d'enlever aux Sarrasins un grand nombre de places dans l'Orient, & des richesses immenses, qu'il étala aux yeux du peuple, peut-être avec trop d'ostentation, dans une

pompe triomphale au milieu de Constantinople.

Ce faste imprudent donna de l'ombrage à Théophanon, veuve de Romain, Régente de l'Empire comme tutrice de ses deux fils, Basile & Constantin, qui n'étoient encore que dans leur première enfance. Elle soupçonna Nicéphore, que ses victoires avoient couvert de gloire & rendu cher aux peuples, d'aspirer à l'Empire. Joseph, premier Ministre, qui n'aimoit pas ce Général, sans doute parce qu'il étoit jaloux de sa réputation, fortifia les soupçons de l'Impératrice. On résolut d'éloigner Nicéphore, en le renvoyant en Orient à la tête des armées. Mais de nouveaux succès le rendant tous les jours plus célèbre & plus redoutable, on résolut de s'en défaire. Les ordres furent confiés à deux Capitaines, qui, formés à vaincre sous lui, & mettant leur gloire à partager la sienne, rougirent d'avoir été choisis pour servir d'instrumens à la haine de la Régente & du Ministre. Ces deux fidèles amis de Nicéphore, étoient les Généraux Jean Zimiscès & Romain Curénas. Ils montrèrent à Nicéphore les Lettres de la Cour, & lui conseillèrent de pré-

gner la Magistrature & le Clergé. Ses extorsions & son avarice le rendirent odieux. On oublia ses victoires, & l'on ne vit plus en lui qu'un Prince avide qui dépouilloit les Monastères & les Eglises, & qui profitoit des tems de disette pour vendre chérement le bled qu'il avoit fait amasser dans ses greniers. Il ôta le commandement des armées à Jean Zimiscès, & le disgracia. Cette injustice envers un Général expérimenté & fidèle, à qui tout le monde savoit qu'il étoit redevable de l'Empire & de la vie, augmenta les mécontentemens. On conspira contre lui; & Théophanon qui n'avoit accepté sa main que pour donner un protecteur à ses enfans, entra dans le complot. Elle craignoit que Nicéphore dégoûté d'elle, ne fît passer la couronne impériale sur la tête de Jean Phocas son frere, au préjudice des Princes Basile & Constantin, fils de Romain le Jeune. Tous ces intérêts se réunirent pour hâter la perte de Nicéphore. Il avoit une Garde nombreuse & affidée sur laquelle il se reposoit. Théophanon trompa sa vigilance, en faisant monter pendant la nuit les conjurés dans le palais, au moyen d'une corbeille, elle

X. SIÈCLE

les conduisit ensuite à l'appartement de l'Empereur qui dormoit, & qui fut assassiné avant que sa Garde eût été avertie de ce qui se passoit. Malgré l'éclat de ses victoires & l'importance de ses conquêtes, il laissa un nom détesté, parce qu'il fut méconnoissant des services qu'on lui avoit rendus, injuste, cruel & sans respect pour le droit le plus sacré des Citoyens, le droit inviolable de la propriété. Ce n'est pas le premier ni le seul exemple que fournit l'Histoire, d'un Prince doué des plus belles qualités, & destiné à faire le bonheur du monde, que l'injustice a renversé du Trône, & rendu odieux à la postérité.

Jean, surnommé Zimiscès, mot Arménien qui signifie un homme de petite taille, coupable d'un lâche assassinat, & couvert du sang d'un ennemi qu'il auroit dû respecter, parce qu'il étoit son Souverain, monta sans obstacle sur le Trône d'où il venoit de le précipiter. Si quelque chose étoit capable d'excuser un crime aussi atroce, Zimiscès seroit peut-être à distinguer dans la foule des parricides par quelqu'indulgence. Elle lui seroit méritée par son zèle à corriger les abus, & à subvenir à tous les besoins de

l'Etat, par son infatigable activité à la tête des armées, & ses brillans succès à la guerre, par sa clémence envers ses ennemis personnels, & par son extrême sensibilité aux malheurs des peuples. Cette dernière vertu lui devint funeste. Il traversoit la Cilicie avec son armée; il vit des châteaux & des maisons d'une extrême magnificence; il demanda quel en étoit le propriétaire; on lui dit que c'étoit l'eunuque Basile, homme d'un grand crédit à la Cour, & d'une richesse immense. *Hélas!* s'écria l'Empereur, *voilà donc le fruit de nos travaux; ils ne servent qu'à enrichir un Eunuque.* Après ce mot, Basile crut sa perte assurée, & pour la prévenir, il engagea l'Echanson à mettre du poison dans la coupe de l'Empereur. Cette action détestable fut exécutée, & Zimiscès en mourut au mois de Janvier 976. Dieu permit que les jours de ce Prince fussent terminés par un crime semblable à celui qui avoit été le principe de son élévation.

Basile III & Constantin rentrèrent par cette mort dans les droits que la naissance leur donnoit au Trône impérial; d'où il est assez probable que Zimiscès

X. SIÈCLE.

n'auroit pas manqué de les écarter pour toujours, s'il eût vécu plus long-tems. Le premier de ces Princes n'avoit encore que dix-neuf ans, & le second environ dix-sept. L'ennuque Basile fut conservé dans l'emploi de premier Ministre, & rappella à la Cour l'Impératrice Théophanon, mère des deux Princes, pour s'aider de ses conseils & s'étayer de son autorité. Le dernier Empereur l'avoit reléguée dans un Monastère, sans doute parce qu'il la croyoit capable de le trahir lui-même, après avoir trahi si cruellement Nicéphore son époux. Le jeune Empereur Basile se livroit au travail & aux affaires du Gouvernement avec une application & une maturité d'esprit au-dessus de son âge; mais Constantin n'avoit de goût que pour les amusemens & les plaisirs. Leur règne fut de plus de cinquante ans, à compter jusqu'à la mort de celui qui survécut. Les commencemens en furent troublés par des factions & des révoltes. Sclérus & Bardas-Phocas, deux Généraux mécontens de la Cour, en furent les auteurs. Ils prirent l'un après l'autre le titre d'Empereur, & parurent s'unir d'intérêt contre les Princes légitimes, leurs ennemis

communs. Mais ils se divisèrent ensuite, & Bardas voyant dans Sclérus un compétiteur dangereux, trouva moyen de s'en défaire ; il périt lui-même au moment que Basile alloit lui livrer bataille. La guerre civile étant finie par cette mort, l'Empereur tourna ses armes contre les ennemis de l'Etat, & son activité, sa bonne conduite & son courage le rendirent presque toujours vainqueur des Bulgares, des Sarrasins & des autres peuples voisins, qui ne cessoient point d'attaquer les frontières, dès qu'ils en trouvoient l'occasion. Nous tracerons le portrait de ce Prince & de son Collégue dans l'histoire de l'onzième siècle, dont leur règne occupera les vingt-huit premières années.

On peut recueillir de tout ce que nous venons de dire, sur l'état de l'Empire Grec pendant le dixième siècle, que la Cour de Constantinople continuoit d'être aussi corrompue & aussi orageuse qu'elle l'eût jamais été ; que la trahison, la perfidie, le meurtre & les empoisonnemens étoient les jeux ordinaires de ceux qui habitoient ce dangereux séjour ; que les orages y grondoient sans cesse autour du Trône ; qu'on n'y montoit & qu'on

X. SIÈCLE.

n'en descendoit que par le crime; que si les talens militaires & la valeur de quelques généraux habiles rendirent les armées victorieuses, ces avantages furent plutôt le fruit du hasard, que le resultat d'un système de politique sagement combiné; que les révolutions fréquentes, les vices honteux & publics des Souverains, l'avidité des Ministres, leurs concussions, leurs inimitiés, & leur conduite tyrannique, sappoient tous les fondemens de la prospérité publique; & qu'enfin, si l'État conservoit encore quelqu'éclat, & quelque considération au-dehors, le peuple, d'ailleurs aussi corrompu que les autres ordres, étoit souverainement malheureux au-dedans.

ARTICLE II.

État de l'Empire des Califes & de la Religion Musulmane.

Les Musulmans ne nous offrent plus le grand spectacle d'une Nation belliqueuse & enthousiaste, qui entreprend la conquête de l'univers par motif de re-

ligion, & qui croit s'ouvrir le Ciel, en mourant les armes à la main pour la gloire de l'Alcoran. Sans être moins zélés pour leurs Loix, sans être moins remplis de respect pour Mahomet, leur fanatisme avoit eu le sort de toutes les passions humaines ; il avoit perdu de son activité, à mesure qu'il s'étoit éloigné de sa source, & sa première chaleur s'étoit rallentie peu à peu, en se communiquant au loin. Vers la fin du neuvième siècle, il s'étoit formé dans le sein de l'Islamisme, des sectes de Réformateurs, qui, en présentant la Religion sous de nouvelles idées, en substituant la dispute à une foi muette & aveugle, avoient partagé le zèle des Croyans. Ce zèle qui s'étoit montré si vif & si impétueux, tant qu'il n'avoit eu qu'un seul objet, devoit nécessairement perdre quelque chose de sa première ardeur, en cessant de se porter vers un but unique, comme dans les tems où la foi simple & soumise, étoit la source de l'héroïsme & de toutes les autres vertus du fidèle Musulman.

IX. SIÈCLE.

D'autres causes d'une influence non moins directe & moins sûre, avoient déja concouru à faire déchoir la Reli-

gion & l'Empire des Musulmans de cet état florissant où nous l'avons vu. Ces causes, de nature à devenir plus actives avec le tems, se développèrent de plus en plus dans ce siècle, & produisirent des effets plus sensibles. Les premiers Musulmans avoient été des hommes sobres, durs & persévérans dans les travaux, ne connoissant aucune des commodités de la vie, patiens du chaud, du froid, de la faim & des autres fatigues attachées au métier de la guerre, toujours armés, toujours à cheval, couchant sur la terre, sans autre attirail que leurs armes, sans autres provisions que de la farine dans un sac, & sans autres ustensiles de cuisine qu'une marmitte de fer & un plat de bois. Leurs Chefs, les premiers Califes, leur donnoient l'exemple de cette vie simple, frugale & éloignée de tout faste. Aboubécre, Omar, Moavias, Ali & les autres successeurs de Mahomet dans les premiers tems, ignoroient le luxe, la magnificence, vivoient comme leurs soldats, & ne s'attribuoient d'autre distinction que celle de se montrer plus fidèles aux pratiques de la Religion, plus désintéressés dans l'usage des fonds

publics, & plus intrépides au milieu des combats. Des mœurs farouches & une ignorance grossière servoient de rempart à cette austérité, qui se perpétua & se soutint presqu'au même degré, pendant tout le tems que la Maison des Ommiades occupa le Trône.

Lorsque les Abassides se furent emparés de l'autorité souveraine, ils commencèrent à s'éloigner de l'ancienne simplicité. Ils crurent, à l'exemple des autres Monarques, que la Souveraineté ne peut se passer d'un certain éclat extérieur, & qu'il faut à la majesté des Rois une magnificence qui en impose, & qui augmente le respect des peuples, par une impression de grandeur & de crainte. Ainsi le faste & la splendeur s'introduisirent à la Cour de ces princes, & depuis Almanzor qui le premier des Califes aima les Arts, la somptuosité, l'élégance & les fêtes, le luxe ne fit qu'augmenter, jusqu'à effacer celui des monarques les plus voluptueux de l'Asie. La mollesse & le goût des plaisirs vinrent à la suite des richesses appliquées à la décoration du Trône; la licence, la débauche & le mépris de toute bienséance ne tardèrent point à

X. SIÈCLE.

marcher ſur leurs pas. Les Palais, les meubles, les équipages, les tables, les officiers, les valets, tout fut multiplié à l'excès, & porté au plus haut point de magnificence & de ſomptuoſité. Bientôt on raffina ſur la volupté même, on imagina de nouveaux moyens d'irriter, de ſatisfaire les ſens; & la Cour des Souverains Muſulmans devint un ſéjour où tout ce qu'il y a de plus recherché en tout genre, de plus ſenſuel & de plus propre à corrompre les cœurs, ſe trouva raſſemblé avec une dépenſe qui effraye l'imagination.

Des Souverains plongés dans la molleſſe & l'indolence, qui n'avoient d'autre ſoin que celui de varier leurs plaiſirs, & de s'enivrer à loiſir de l'idée de leur grandeur, n'étoient propres ni aux expéditions guerrières, ni aux entrepriſes hazardeuſes, qui avoient rendu leurs prédéceſſeurs redoutables aux autres Puiſſances. Les peuples qui, par des impôts exceſſifs, fourniſſoient à leur luxe, ſans éprouver l'influence bienfaiſante de leur pouvoir, devenoient indifférens à leur deſtinée. Les armées qui ne les voyoient plus à leur tête, partageant les fatigues & les dangers, ſe ſou

cioient peu de vaincre, pour aſſurer leur repos, & les faire jouir ſans inquiétude d'une oiſiveté voluptueuſe, qui coûtoit la vie & la tranquillité à des milliers d'hommes. Il arriva de-là que les Gouverneurs de Provinces n'étant ni ſurveillés, ni contenus par une autorité impoſante, travaillèrent pour leur propre fortune, & affectèrent l'indépendance. Les Généraux & les gens de guerre qui ſervoient ſous leurs ordres, avec les corps de troupes qu'ils commandoient, passèrent au ſervice de ces Gouverneurs devenus Souverains, qui achetoient le ſecours de leurs bras pour ſe maintenir dans l'uſurpation, s'aſſurer l'impunité, & s'agrandir aux dépens de leurs voiſins, qui en faiſoient autant.

On vit donc dans ce ſiècle la Puiſſance Muſulmane ſe démembrer & ſe diviſer en une quantité de petits Etats, dont les intérêts politiques étoient oppoſés, & qui n'avoient plus entre eux d'autre lien que celui d'une crédulité commune aux rêveries de l'Alcoran. Encore les différentes interprétations de ce Livre prétendu divin, donnèrent-elles naiſſance à des ſectes rivales, à des querelles théologiques dont la fureur arma

X. SIÈCLE.

plus d'une fois les Princes & les peuples, acharnés à s'entre-détruire. Ces divisions politiques & religieuses enfantèrent des guerres opiniâtres parmi les Musulmans, & furent la principale cause des victoires que les Empereurs Grecs remportèrent sur eux. Tandis que les disciples de Mahomet s'entre-déchiroient & que le Chef de l'Etat, content d'être adoré dans son Palais, y vivoit dans une indifférence stupide à tout ce qui se passoit loin de lui, les Souverains de Constantinople envoyoient contre eux des armées formidables & des Généraux expérimentés. Ils perdoient des batailles, des Villes, des Provinces entières, & les Romains faisoient un immense butin, & un si grand nombre de sujets étoient réduits en esclavage, qu'on ne savoit quelquefois où les loger.

Les petits Souverains qui s'étoient formé des Etats par les divers démembremens de la Monarchie, concentrés dans leur intérêt personnel, & peu occupés de la cause commune, voyoient les avantages des Grecs sans s'y opposer, lorsqu'ils n'étoient pas directement attaqués ou menacés de près. S'ils se joignoient quelquefois pour leur défense mutuelle,

mutuelle, leur union cessoit avec le danger qui les avoit rapprochés. La jalousie du commandement, l'ambition & la vengeance les divisoient de nouveau, & faisoient servir à leur destruction ces mêmes armes qui venoient de s'associer pour repousser un ennemi dont leurs rivalités faisoient en partie la force. L'histoire de l'Islamisme ne nous met pas d'autres objets sous les yeux pendant tout le cours de ce siècle, & les mêmes scènes se renouvellèrent souvent dans toutes les contrées de l'Empire Musulman. Un Gouvernement dont toutes les parties n'avoient plus de liaison, de correspondance & d'harmonie, ne pouvoit conserver son ancienne splendeur, ni se balancer contre les forces qui l'assailloient au-dehors, & qui le minoient au-dedans. La stabilité des Etats dépend de l'influence continuelle du Chef sur tous les membres qui composent le corps politique, & des rapports étroits qui tiennent ceux-ci liés à ce Chef, principe de vie, centre d'activité, mobile unique qui fait tout agir. Si le Chef tombe dans l'engourdissement & dans l'inaction ; si les membres cessent d'être unis avec lui, & se font un intérêt à

X. SIÈCLE.

part, ce corps n'a plus de consistance; tout se détraque & se dissout. Tel fut le sort de la Puissance Musulmane; & cette réflexion est l'image de la situation où nous la voyons tombée au dixième siècle.

Les Califes éblouis de leur propre grandeur, énervés par la mollesse, livrés à leurs plaisirs, laissoient le soin des affaires & les embarras du Gouvernement à des Ministres lâches, avares, perfides, & souvent aussi mal habiles, aussi peu capables d'application & de travail, que leurs Maîtres. Ces Monarques foibles & voluptueux virent sans inquiétude naître au sein de leur Cour, & s'élever sous leurs yeux une Magistrature, ou, pour mieux dire, une autorité rivale de la leur, qui les éclipsa dans le centre même de leur puissance, & les fit trembler sur un Trône environné de précipices. L'Officier revêtu de cette charge, s'appelloit Emir-Al-Omara, c'est-à-dire Commandant des Commandans. Il étoit à la fois Chef des Conseils, Ministre de la Guerre & des Finances, premier Magistrat & premier Général; son rang, ses fonctions & son pouvoir le rendoient semblable à ce

X. SIÈCLE.

qu'ont été les Maires du Palais sous la première race de nos Rois. Par l'ascendant que ces Emirs prirent en peu de tems sur leurs Maîtres, & par la multitude des petits tyrans qui s'attribuèrent l'indépendance, les Califes furent bientôt réduits à une représentation vaine & oisive. On les révéroit comme Chefs de la Religion; à ce titre, leurs noms étoient prononcés avec respect à la tête des prières dans toutes les Mosquées. C'étoit-là tout ce qui leur restoit de leur ancienne puissance. Mais si leur dignité étoit sacrée, il s'en falloit beaucoup que leur personne fût inviolable. On les élevoit sur le Trône, & on les en précipitoit comme de vains simulacres, dont l'ambition & la vengeance se jouoient à leur gré. Tous ceux qui régnèrent dans ce siècle, périrent tour-à-tour par le fer ou par le poison. Il y en eut même qu'on dédaigna de faire mourir, & qui traînèrent une honteuse existence, demandant l'aumône à la porte des Temples. Tel fut entr'autres Caher, dix-neuvième Calife de la Maison des Abassides, à qui on avoit arraché les yeux, & qui se tenant les Vendredis auprès de la grande Mosquée,

X. SIÈCLE.

avec les autres aveugles, disoit aux passans : *Souvenez-vous que celui qui vous demande aujourd'hui l'aumône, a été votre Calife.*

Une autre cause se joignit encore à celles dont nous venons d'exposer les effets, pour réduire la puissance autrefois si formidable des Califes, à cet état d'avilissement & d'inertie; ce fut l'esprit de secte, principe de destruction plus funeste & plus rapide qu'aucun autre, dans toute espèce de Gouvernement. Un imposteur né à Carmath dans l'Irac Arabique, ou ancienne Chaldée, s'étoit élevé sous le règne de Mothaded, seizième Calife de la Race des Abassides, qui cessa de vivre en 902. Il se donna pour un Prophête envoyé de Dieu, & forma en peu de tems une secte nombreuse. Il changea les formules de prières qu'on regardoit comme sacrées, il retrancha plusieurs pratiques incommodes, & permit aux Musulmans l'usage du vin. Ses sectateurs prirent le nom de Carmathes, de celui du lieu où il avoit reçu le jour. Ils joignirent la fureur guerrière à celle du fanatisme, & leurs armées, sous des Généraux qu'ils s'étoient choisis, portèrent de tout côté le ravage

& la désolation. Sous le Calife Moktader, qui fut tué en 932, ils prirent la Mecque, pillèrent le temple de la Caaba, sous la conduite du Général Abou-Taher, & enlevèrent la pierre noire, objet de la vénération de tous les bons Musulmans. Ils tomboient souvent sur les Caravanes de pélerins qui alloient, selon le précepte de la Loi, faire leurs dévotions à la Mecque ou à Médine; & non contens de les dépouiller, ils les massacroient impitoyablement, de sorte que les routes du désert étant infestées par ces brigands, il fut long-tems impossible d'entreprendre le pélerinage de la Mecque, qui par cette raison fut interrompu pendant plusieurs années. On arma pour exterminer ces dangereux sectaires. On eut quelquefois l'avantage sur eux. Ils perdirent plusieurs batailles sanglantes; mais après leurs défaites, ils reparoissoient plus furieux & en plus grand nombre qu'auparavant, pour venger la mort de leurs frères. Jamais les guerres de Religion tant reprochées aux Chrétiens, n'ont été soutenues avec plus d'animosité, & n'ont fait couler plus de sang.

X. SIÈCLE.

Par les démembremens & les révoltes

X. SIÈCLE.

dont nous avons parlé, la plupart des Provinces & des grandes contrées qui avoient composé le vaste Empire des Califes dans le neuvième siècle, eurent des Souverains particuliers dans celui-ci. Ainsi l'on vit des Princes indépendans, sous des noms différens, dans l'Irac Arabique, dans la Perse proprement dite, dans l'Irac Persique qui fut le pays des anciens Parthes, dans la Mésopotamie, dans l'Egypte & la Syrie, dans le Korassan & la Transoxane, tandis que l'Afrique voyoit les Fatimites, descendans de Mahomet par sa fille Fatime, épouse d'Ali, fonder une nouvelle Monarchie & prendre le titre de Calife.

Malgré ce partage de la puissance souveraine en tant de branches, c'étoit toujours dans les Califes de Bagdad ou d'Orient que résidoit le double pouvoir qui caractérisa, dès les premiers tems, la dignité suprême du Califat, & par eux que se perpétuoit la succession des légitimes Souverains. Ainsi nous ne placerons pas d'autres noms que les leurs dans la Table synchronique des Princes de ce siècle. Ce que l'Histoire nous apprend sur chacun d'eux, se réduit presque à une liste séche & peu intéres-

ſante, où elle ſe borne à marquer le tems de leur avénement au Trône, & celui de leur chûte. Nous croyons donc inutile de répéter ici ce que la Table ſynchronique mettra ſous les yeux du Lecteur.

X. SIÈCLE.

ARTICLE III.

Tableau politique de l'Occident.

TOus les crimes & tous les malheurs que produiſent l'anarchie & la férocité, couvrirent l'Occident, & n'en firent qu'un vaſte théâtre d'erreurs pendant le Xᵉ. ſiècle. C'eſt l'époque la plus déplorable & la plus affligeante pour l'humanité. L'Europe preſque entière fut ſans Loix, ſans mœurs, ſans lumières, ſans règle & ſans frein. L'ambition aveugle & mal dirigée dans ſes moyens; la vengeance atroce, preſque toujours ſans objet & ſans utilité; l'indépendance, n'ayant d'autre but que de n'obéir à perſonne, & de faire le mal inpunément; la violation publique de toutes les Loix divines & humaines; les peuples opprimés par une multitude de tyrans imbécilles & cruels;

X. SIÈCLE.

la liberté, la justice, aussi peu connues que la raison ; la force dominant partout & détruisant tout ; les scandales les plus révoltans devenus si communs, qu'ils cessoient de se faire remarquer ; enfin tous les états également avilis & corrompus ; Rois, Empereurs, Pontifes, Evêques, Abbés, Ducs, Comtes, Barons, Clercs & laïcs, tous livrés à des passions grossières, à des vices déshonorans dont ils ne se doutoient pas qu'on eût jamais rougi, vivant dans le désordre, sans honte & sans remords ; voilà en peu de mots l'affreux spectacle que nous présente l'histoire de ce siècle, si justement appellé le siècle de la confusion & des atrocités. Les détails dans lesquels nous allons entrer, ne justifieront que trop l'idée générale que nous venons d'en tracer.

Nous avons dit dans l'article IIIe. du neuvième siècle, qu'à la mort de Louis, fils de l'Empereur Arnoul, la Couronne de Germanie & le Sceptre impérial sortirent de la Maison de Charlemagne pour passer à une nouvelle Dynastie. Nous avons exposé en peu de mots cet événement qui s'opéra sans choc & sans révolution, par l'effet nécessaire des cau-

ſes politiques & morales, qui avoient fait tomber les Princes de la Race Carlovingienne dans l'aviliſſement & la nullité. A cette époque, l'Empire d'Occident devint électif, & au contraire les grandes dignités devinrent héréditaires, parce que l'Empire avoit ceſſé de l'être, comme le remarque un judicieux Écrivain de nos jours; & ces Grands qui les poſſédoient, s'attribuèrent le droit de ſe choiſir un maître. Leurs ſuffrages élevèrent au Trône Conrad I en 912, au refus & par les conſeils d'Othon, Duc de Saxe, qui le propoſa comme le plus digne du rang ſuprême, quoiqu'il fût ſon ennemi; générosité rare dans ces tems de crime, & peut-être le ſeul trait de grandeur d'ame que nous aurons à remarquer dans le cours de pluſieurs ſiècles. Pluſieurs Ecrivains n'ont point compté ce Prince au nombre des Empereurs d'Occident, non plus que Henri I, dit l'Oiſeleur, de la Maiſon de Saxe, qui lui ſuccéda en 918, parce que ni l'un ni l'autre n'étoient allés ſe faire ſacrer & couronner à Rome, cérémonie à laquelle ces Ecrivains ont prétendu que le caractère de la Majeſté impériale étoit attaché.

X. SIÈCLE.

L'Italie étoit alors en proie à divers Princes, qui s'en firent appeller les Rois, & qui n'en furent que les tyrans. On voit parmi eux un Bérenger, Duc de Frioul; un Gui, Duc de Spolette; un Lambert fils de ce Gui; un Rodolphe, Roi de Bourgogne; un Hugues, Roi de Provence, qui s'arrogèrent tour-à-tour le titre imposant d'Empereur, & qui ne furent rien moins que des Princes dignes de retracer l'idée de pouvoir & de grandeur attachée à cette éminente dignité, par le grand homme qui en avoit été le créateur cent ans auparavant. Le nombre successif, & quelquefois la simultanéité de ces prétendus Empereurs, jette une grande confusion dans les Annales de ce siècle. Il n'est point de notre objet d'entrer dans la discussion de cette Chronologie obscure & compliquée. Nous peignons l'état général de l'Occident, & nous avons dit tout ce qu'il nous convient de dire, quand nous avons observé que tous ces Princes, ennemis les uns des autres, armés pour se supplanter & se détruire, ne causèrent que des maux à l'Italie, & ne furent pour cette belle portion de l'Occident, que des instrumens de carnage

& de désolation, de cruels destructeurs, & des fléaux remplacés par d'autres fléaux.

X. SIÈCLE.

Ces malheurs publics furent suspendus pour un tems par l'élévation d'Othon I, dit le Grand, au Trône impérial. Couronné en 862 par le Pape Jean XII, qui lui prêta serment de fidélité sur le tombeau de S. Pierre, serment presque aussi-tôt violé que prononcé, ce Prince unit pour toujours la Couronne impériale au Sceptre de Germanie, par le Concordat qu'il fit avec Léon VIII, après avoir puni le Pontife rébelle & parjure qui l'avoit trahi.

Ceux qui ont fait de nos jours des réflexions si remplies d'aigreur & de malignité sur la grandeur temporelle des Prélats & des Abbés d'Allemagne, dont plusieurs sont membres du Corps politique, & même Souverains, n'ont pas su, ou, pour mieux dire, n'ont pas voulu convenir que ces Prélats & ces Abbés doivent leurs droits, leur puissance & leur souveraineté à la politique de l'Empereur Othon I. Ce Prince sage & prévoyant, voulut donner un contrepoids à l'autorité que les Ducs, les Comtes & les autres Grands de l'Empire s'étoient arro-

gée, dans la décadence de la Maison de Charlemagne. Pour cela, il conféra des Duchés, des Comtés & d'autres dignités temporelles aux Evêques & aux Abbés, pour en jouir avec les mêmes prérogatives que les Seigneurs laïcs; mais sa prudence lui fit ordonner que les Ecclésiastiques revêtus de ces dignités dans l'ordre civil, n'en exerçoient les droits que par l'organe ou avec le concours des Avoués, qu'il leur donna pour les diriger & les contenir. Si dans la suite ils s'affranchirent de cette dépendance, qui leur parut incommode ou humiliante, s'ils devinrent comme les autres, des Princes proprement dits, absolus, & jouissant de tous les droits de la souveraineté, dans l'étendue des terres qui formèrent originairement leurs domaines, ce fut, ainsi que personne ne l'ignore, l'ouvrage du tems & des circonstances. Cette remarque devoit trouver place ici, pour servir de préservatif au Lecteur, contre des déclamations trop souvent répétées, où il entre ordinairement plus d'humeur chagrine, que de vraie philosophie.

Othon II & Othon III qui remplacèrent successivement Othon le Grand dans

la dignité impériale, eurent l'un & l'autre des qualités estimables, & régnèrent avec gloire, autant qu'il étoit possible, au milieu des révoltes qu'il leur fallut appaiser, & des crimes qu'ils eurent à punir. Toute la vie de ces Empereurs se passa à réprimer les Princes d'Allemagne, qui, factieux par inquiétude & par goût, ne cessoient de former des partis contre eux; à combattre les Esclavons & les Hongrois qui venoient profiter de ces divisions, comme les Sarrasins & les Bulgares cherchoient à tirer avantage des troubles de Constantinople; à punir les Romains, encore plus factieux que les Grands d'Allemagne, mais qui, suivant le génie qu'on voyoit se développer en eux depuis quelque tems, mettoient la ruse & la perfidie à la place du courage; à faire & à défaire des Papes, suivant que ces Pontifes, non moins remuans & non moins artificieux que les autres, étoient fidèles ou contraires à leurs intérêts. Au milieu de ces agitations, la Constitution Germanique prenoit insensiblement une forme régulière, & s'approchoit par degrés du plan sur lequel nous la voyons établie depuis plusieurs siècles.

Si Othon II eût vécu plus long-tems ; si Othon III, son fils, n'eût pas été partagé, comme il le fut pendant tout son règne, entre l'Allemagne & l'Italie, où des troubles sans cesse renaissans le demandoient tour-à-tour ; si même les Italiens, au lieu de trahir ces deux Princes, les eussent secondés, ils auroient enfin réussi à chasser les Grecs de la Calabre & de la Pouille, où ils se maintenoient encore ; les Sarrasins, affoiblis par de grands avantages remportés sur eux, auroient été contraints d'abandonner les établissemens qu'ils s'étoient faits dans le Garillan & dans la Sicile ; Rome auroit pu recouvrer un Gouvernement tranquille & un Etat florissant, & les jours glorieux de Charlemagne auroient peut-être reparu. Car ils eurent l'un & l'autre de l'activité, de la valeur & de la suite dans leurs vues, autant qu'il en falloit pour réparer les maux dont la cause ne leur échappoit pas ; & dans des tems plus favorables au développement de leurs talens pour la politique & pour la guerre, ils auroient été de grands hommes. Mais que pouvoient-ils faire dans les conjonctures malheureuses où ils se trouvèrent, sans alliés fidèles &

puissans, environnés de séditieux & de traîtres, réduits à eux-mêmes pour délibérer & pour agir, & ayant à se défier de leurs propres sujets, autant & même plus que de leurs ennemis? Ce qu'ils firent continuellement, passer & repasser tour-à-tour des bords du Tibre à ceux du Rhin & du Danube; châtier des révoltés qui reprenoient les armes, dès que le Souverain qui venoit de les ramener au devoir, étoit occupé ailleurs; tenir des Diètes où l'on faisoit des Réglemens aussi-tôt enfreints qu'on pouvoit les violer avec impunité. Mais tout cela ne pouvoit réparer ni soutenir un édifice immense, qui s'ébranloit encore par les efforts qu'on faisoit pour l'empêcher de s'écrouler, & dont les parties étoient trop disparates entr'elles, ou séparées par de trop grands espaces, pour qu'il fût possible de les lier l'une à l'autre, & de les mettre en état de se donner un mutuel appui.

La France n'étoit pas un théâtre moins agité que l'Allemagne & l'Italie. Charles III, fils de Louis le Bégue, avoit été reconnu pour légitime Souverain par les Seigneurs François après la mort du Roi Eudes. Mais ce Prince trop bien carac-

X. SIÈCLE.

térisé par le surnom de Simple, qu'on lui donna, n'avoit aucune des qualités nécessaires pour en imposer aux Grands, arrêter les progrès de l'indépendance, contenir ou réprimer les factions, inspirer du respect & de la confiance à ses sujets, & les faire concourir au rétablissement de l'ordre. Il eut au contraire tout ce qu'il falloit pour augmenter les malheurs de l'Etat, avilir de plus en plus le Trône, & se faire arracher le peu d'autorité qui restoit au Monarque. Timide, crédule, sans fermeté, sans génie, livré à toutes les impressions qu'on lui donnoit, il ne sut, ni se passer du Ministre qu'il avoit chargé des soins du Gouvernement, ni le défendre contre la jalousie de ceux qui ne vouloient lui enlever cet unique appui, que pour le subjuguer lui-même plus absolument. Trahi, méprisé, chargé de fers, il finit ses jours dans une prison, sans que personne songeât à le tirer d'esclavage, ou à venger sa honte.

De son tems, comme nous l'avons déjà remarqué dans l'Article IIIe. du siècle précédent, les Normands, sous la conduite de Rollon, continuèrent leurs ravages, enhardis par la foiblesse du

Prince, le peu de résistance qu'on leur oppofoit, & le défordre où les guerres inteftines avoient précipité le Royaume. Charles ne pouvant ni les repouffer, ni les affouvir, réfolut de les fixer en leur cédant une Province pour s'y établir. Si ce Prince fe propofa de fe faire un rempart contre les nouveaux effains de brigands que le Nord pouvoit encore vomir, & de fe ménager un défenfeur dans ce Rollon qui devenoit fon beau-frère & prefque fon égal en puiffance, cette politique n'étoit point blâmable, dans la fituation où le Royaume fe trouvoit. Mais il faut croire que la crainte & la foibleffe eurent plus de part à la conduite de Charles, qu'une fageffe éclairée & prévoyante. Quoi qu'il en foit, Rollon de Chef de brigands, devenu Prince, fe montra digne de fa fortune par fa prudence & fon équité. Après avoir embraffé le Chriftianifme, il s'appliqua à réparer les maux que fa Nation avoit faits; il releva les Eglifes détruites, répara les Villes & les fortifia, encouragea l'Agriculture, fit des Loix févères, telles qu'il les falloit à un peuple nourri dans l'indifcipline, & réprima fur-tout le vol & les pillages aux-

X. SIÈCLE.

quels ses sujets s'étoient habitués pendant leur vie errante. Il mourut en 917 avec la réputation d'un heureux Conquérant, d'un sage Législateur & d'un grand Prince.

Il s'en falloit beaucoup que Charles le Simple laisfât une mémoire si honorable après lui; & au lieu que Guillaume, bâtard de Rollon, succéda paisiblement aux droits & à la puissance de son père, le fils légitime de Charles, sans défenseurs & sans protection, fut obligé de chercher avec sa mère un asyle chez l'Etranger. Hugues le Grand, Duc de France, Comte de Paris & d'Orléans, appellé aussi Hugues le Blanc, à cause de son teint, & Hugues l'Abbé, à cause des Abbayes de S. Denis, de S. Germain-des-Prés, de S. Martin de Tours, & de plusieurs autres qu'il possédoit, porta par son crédit & sa puissance Raoul, Duc de Bourgogne, son beau-frère, sur le Trône des François, où il auroit pu s'asseoir lui-même. Ce Raoul, dont l'élection interrompoit pour la seconde fois l'ordre de la succession, fut par son courage, sa prudence, son infatigable activité, son adresse & ses ressources, non pas rétablir l'autorité royale, elle étoit

trop affoiblie; mais se maintenir dans l'équilibre, contre le choc éternel des Vassaux puissans & inquiets dont il étoit environné. Ses guerres contre les Normands qui avoient bien de la peine à perdre l'habitude du brigandage; contre un Duc d'Aquitaine qui refusoit de le reconnoître, & contre le Comte de Vermandois, Prince de la Maison de Charlemagne, qui mettoit sa soumission à prix, ne sont point de notre sujet.

Raoul étant mort sans enfans en 936, Hugues le Grand auroit pu se mettre sur la tête la Couronne qu'il avoit déjà placée sur celle d'un autre. Il ne manquoit ni d'ambition pour le vouloir, ni de puissance pour y réussir; mais il jugea, malgré le crédit & les richesses de sa famille, que le tems de mettre la dernière main à son élévation n'étoit pas encore venu. Il craignit sur-tout ce Comte de Vermandois à qui le sang de Charlemagne donnoit des droits, que les Grands auroient peut-être feint de respecter, pour traverser les projets d'un égal qu'ils n'auroient pas vu sans jalousie devenir leur maître. Louis IV fut donc rappellé d'Angleterre où sa mère s'étoit réfugiée avec lui à la captivité de son

X. SIÈCLE.

père, d'où il prit le nom de Louis d'Outremer. Ce jeune Prince âgé de seize ans, confia d'abord toute l'administration à son bienfaiteur Hugues le Grand : mais ensuite il voulut se soustraire à l'empire que ce Ministre, trop ambitieux & trop puissant pour n'être pas redoutable, affectoit de prendre sur lui. Ce dessein annonçoit dans Louis d'Outremer une ame courageuse qui se sentoit digne de son rang. Il eut cependant pour lui des suites bien contraires à ses vues. Après divers événemens, les uns heureux, les autres funestes, Louis fut obligé d'avoir recours pour sortir des fers où la perte d'une bataille l'avoit conduit, à ce Ministre disgracié dont il s'étoit fait un ennemi. Mais il n'obtint la liberté que pour la perdre encore, Hugues s'étant emparé de sa personne, sans doute pour travailler plus sûrement à l'exécution du dessein qu'il avoit formé d'envahir le Trône, dont il se regardoit comme l'unique appui. Le Pape & l'Empereur vinrent au secours de Louis. La crainte d'avoir tout à la fois les foudres de Rome, & les armes des Allemands à repousser, obligea encore Hugues à rentrer dans le devoir. Louis ne

ſurvécut que quelques années à cet accommodement. Il ne laiſſa que les Villes de Rheims & de Laon pour tout domaine à ſon ſucceſſeur. Etoit-il poſſible de reconnoître le vaſte empire de Charlemagne, dans ces foibles débris qui étoient ſur le point d'échapper aux derniers Princes de ſa Maiſon?

Louis d'Outremer avoit eu la ſage précaution d'aſſocier Lothaire, l'aîné de ſes fils, à la Couronne trois ans avant ſa mort, & de le faire ſacrer à Rheims. Le caractère que l'onction royale lui avoit imprimé, le protégea contre les vues ambitieuſes de Hugues le Grand, qui lui procura l'hommage de tous les autres Seigneurs & grands Vaſſaux, auquel il joignit le ſien, dans le tems qu'il auroit pu l'opprimer. Hugues eut pour récompenſe de ce ſervice les Duchés de Bourgogne & d'Aquitaine, que le jeune Roi, pour ſe l'attacher davantage, ajouta aux immenſes domaines qu'il poſſédoit déjà. A ſa mort arrivée en 956, Hugues ſurnommé Capet, hérita de ſa grandeur & de ſon crédit. Plus adroit dans ſa politique & moins faſtueux dans l'uſage de ſa puiſſance, il ſut gagner par ſa douceur & ſon

X. SIÈCLE.

affabilité, les Seigneurs du Royaume dont son père avoit excité la jalousie par sa hauteur & son ostentation. Il fut le défenseur de son Roi, moins riche & moins puissant que lui; & quand ce Prince, qui ne fut pas sans mérite, se vit prêt de sa fin, il lui recommanda Louis son fils âgé de dix-neuf ans, dont l'incapacité encore plus que la jeunesse avoit besoin d'un tel appui.

Ce nouveau Roi qu'on a surnommé le Fainéant, pour caractèriser sa mollesse & son inaptitude aux affaires, ne règna qu'un an. Charles son frere, Duc de la basse Lorraine, étoit appellé au Trône par cet événement; mais on le méprisoit trop pour songer à sa naissance & à ses droits. Les Grands accoutumés à voir les ancêtres de Hugues Capet, & lui-même à la tête du Gouvernement, le placèrent sur le Trône d'une voix unanime, dans une Assemblée tenue à Noyon. Ainsi finit la seconde Race des Rois de France, qui avoit rempli le Trône pendant l'espace de deux cent trente-six ans. Ce Prince justifia par ses grandes qualités le choix que les François avoient fait de lui. Avant son élévation, il étoit le premier des Seigneurs par l'etendue de ses

domaines; lorſqu'il fut parvenu à la Couronne, il ſe montra digne du rang ſuprême par ſa prudence & par le plan de politique qu'il laiſſa à ſes ſucceſſeurs. L'autorité royale étoït réduite à rien, lorſqu'il en fut revêtu. Les Grands qui s'étoient emparés des Duchés, des Comtés & des autres terres dont l'ancien domaine des Rois avoit été compoſé, & qui les avoient rendu héréditaires dans leurs familles, n'avoient laiſſé aux Souverains qu'un vain titre & une ombre de grandeur. Hugues Capet par ſon avénement à la couronne, rendoit à la royauté une partie de ſes anciennes poſſeſſions, dont il jouiſſoit dans l'état de ſimple particulier. Mais ce n'étoit pas aſſez pour donner au Trône ſa premiére ſplendeur. Il conçut donc le grand projet d'abaiſſer les Seigneurs, de les ramener à la condition de ſujets, & de les dépouiller peu à peu du pouvoir qu'ils avoient uſurpé, en leur enlevant ces Fiefs, ces Villes & ces Châteaux, dont ils avoient dépouillé eux-mêmes leurs Maîtres, dans un tems de foibleſſe & d'anarchie. Ce projet ſeul le rendoit digne du haut rang où il étoit monté. Ses ſucceſſeurs guidés par les mêmes vues,

X. SIÈCLE.

suivirent son plan à travers mille difficultés & mille événemens contraires, avec une constance qu'on ne peut trop admirer. C'est à leur courage, à leur prudence, à leurs efforts soutenus, que nous devons le bonheur de voir nos Rois aussi grands par l'étendue de leur puissance, & par le nerf de leur autorité, qu'ils sont respectables par la sainteté de leur caractère. Hugues Capet mourut en 996, laissant un grand nom & une puissance redoutée. Robert, son fils, qu'il avoit fait sacrer quelques années auparavant pour lui assurer la Couronne, monta paisiblement sur le Trône des François où nous le trouverons encore, règnant avec sagesse & fermeté, au commencement du siècle suivant.

En Espagne le Royaume des Asturies ou d'Oviédo se soutenoit avec gloire, quoiqu'il fût sans cesse en butte aux attaques des Musulmans. Il prit dans ce siècle le nom de Royaume de Léon, parce que cette Ville en devint la Capitale, & que les Souverains la choisirent pour y faire leur séjour, étant au centre de leur domination. Le systême féodal s'étoit établi comme en France, dans cette partie de l'Europe, &

& les Grands s'étoient maintenus dans le droit de s'assembler à la mort de chaque Roi, pour lui nommer un successeur ; ce qu'ils faisoient, sans trop s'attacher à l'ordre de la naissance. Ce droit, dont la Noblesse & le Clergé étoient également jaloux, occasionnoit de grands troubles, & même des guerres civiles, parce qu'il arrivoit des conjonctures où le bien de l'Etat exigeoit qu'on préférât les oncles aux neveux, & même une branche éloignée à celle qui se trouvoit plus voisine du Trône par le sang. De-là, des mécontentemens, des cabales, des partis opposés, des révoltes & des usurpations. Chez une Nation brave & guerrière, tout cela ne pouvoit se faire sans prendre les armes & sans répandre du sang, & l'ennemi commun profitoit toujours de ces discordes civiles.

Cet ennemi dont la haine & l'ambition ne se reposoient jamais, c'étoit le Musulman établi par le fer au centre de l'Espagne, comme nous l'avons déjà dit. Le Chef de cette puissance redoutable faisoit sa résidence à Cordoue, Ville immense, superbe, riche, pleine de peuple, & fortifiée par tout ce que l'art

de la guerre savoit ajouter aux moyens naturels de défense. Les Califes, car les Princes Musulmans qui règnoient dans ces belles contrées, avoient pris enfin ce titre fastueux & sacré, ne négligeoient aucune occasion d'étendre leur domination, & de resserrer celle des Princes Chrétiens. Le fanatisme secondoit la politique; & l'esprit de conquête, qui fut dès l'origine celui des disciples de Mahomet, se servoit utilement du zèle de la Religion pour parvenir à ses fins. Les Musulmans & les Chrétiens ne cessèrent presque pas d'être armés les uns contre les autres, pendant tout le cours de ce siècle; car il faut compter pour rien de courtes trèves qu'on employoit de part & d'autre à se mettre en état de recommencer la guerre avec un nouvel acharnement.

Le Trône des Asturies fut occupé par des Princes pleins de valeur, de prudence & d'habileté pour le métier des armes, qui firent souvent trembler le Calife de Cordoue au milieu de sa Capitale. Tels furent D. Ordogno II, D. Ramaire II, D. Ordogno III, D. Sanche I, & D. Bermude II. Sous ces Princes, les Chrétiens gagnèrent des batail-

les, prirent des Villes, enlevèrent un riche butin, & firent une quantité presque innombrable de prisonniers sur les Maures. Mais ceux-ci réparoient leurs pertes, & recrutoient leurs armées avec les secours qu'ils recevoient d'Afrique. Une tréve succédoit à une défaite, & une armée florissante se remettoit en campagne à l'expiration de la tréve. On se cherchoit avec le même empressement, on combattoit avec la même ardeur; & la haine réciproque des Musulmans & des Chrétiens, se nourrissoit également des bons & des mauvais succès. Nous verrons cette lutte des deux peuples & des deux Religions durer encore plusieurs siècles.

Il parut dans celui-ci deux hommes distingués à la tête des Maures. Ce fut, dans le premier rang, Abdérame III, Souverain de Cordoue; & dans le second, Mahomet-Abena-mir, surnommé Almanzor, ou le Vainqueur, Régent & premier Ministre sous Issem, petit-fils d'Abdérame. Ce Calife n'eut rien du barbare & du despote. Juste, humain, bienfaisant, généreux, même envers ses ennemis, il mérita l'amour de ses sujets & l'estime des étrangers.

X. SIÈCLE.

Il trouva tout dans la confusion lorsqu'il prit les rênes du Gouvernement. Mais en peu de tems sa prudence & sa capacité rétablirent le bon ordre, & rendirent à l'Etat sa première splendeur. Il fut moins distingué par ses succès à la guerre, que par sa sagesse dans l'administration; & l'Histoire ne parle que d'une seule victoire remportée sur les Chrétiens pendant son régne qui fut long, tandis qu'elle cite un grand nombre de défaites aussi honteuses que sanglantes. Mais s'il n'eut pas le bonheur de vaincre, il eut l'habileté de réparer ses pertes. Ses revers ne lui firent jamais rien diminuer de sa magnificence; & sa Cour, où régnoient l'abondance & la délicatesse, fut souvent l'asyle des autres Princes, qui venoient y chercher, ou des ressources dans leurs infortunes, ou des agrémens qu'on ne connoissoit point ailleurs.

Almanzor eut tout ce qui manquoit au Calife Abdérame du côté de la gloire des armes. Rien ne lui résistoit, armées nombreuses, places fortifiées, châteaux défendus par l'art & la nature, rien n'arrêtoit le cours rapide de ses triomphes. Toutes ses campagnes étoient marquées

par des victoires. Aussi fanatique dans son zèle pour la Religion de Mahomet, que les premiers compagnons de ce faux Prophête, il ne se proposoit que l'entière destruction des Chrétiens, & il y travailloit sans relâche. Après avoir conquis le Royaume de Léon, dont il ne lui restoit plus que la Capitale à soumettre, il mit le siége devant cette Ville, la prit d'assaut, & livra au soldat tout ce qu'elle renfermoit de troupes, d'habitans, & de richesses. Son projet étoit rempli, & sa fureur implacable contre le Christianisme étoit assouvie, si les Princes Chrétiens, oubliant les rivalités qui les divisoient, n'eussent réuni leurs forces contre l'ennemi commun, qui n'avoit plus qu'un coup à frapper pour achever leur ruine totale. Une victoire complette sur les Maures, fut le fruit de leur union. Jamais le soldat Chrétien n'avoit montré plus d'ardeur, & jamais les infidéles n'avoient essuyé une défaite plus meurtriére. Almanzor déséspéré ne voulut pas survivre à sa gloire, & ayant refusé toute nourriture après cet événement, il mourut d'inanition. Les Maures perdirent avec lui tous les avantages qui leur avoient

X. SIÈCLE.

coûté tant de ſang; & les Princes Chrétiens récompenſés d'avoir ſacrifié leurs inimitiés au ſalut de la patrie, rentrerent en poſſeſſion des pays & des Villes que ce redoutable Conquérant leur avoit enlevés.

En Angleterre, Edouard I, digne fils d'Alfred le Grand, occupoit le Trône au commencement de ce ſiécle. Sans avoir toutes les belles qualités de ſon pere, il ſut conſerver par ſa valeur & ſon activité, la ſupériorité de puiſſance dont il avoit hérité ſur tous les autres Princes. Il eut ſouvent à combattre, & toujours à contenir les Danois, peuple inquiet & féroce, qui ne pouvoit ſe plier au joug des Loix & de l'autorité, ſous lequel Alfred les avoit forcés de vivre. Les révoltes fréquentes de cette Nation, ſes entrepriſes pour ſortir de l'état dépendant, où elle étoit retenue après avoir été conquérante, & ſes ligues tantôt avec les ſouverains d'Ecoſſe, tantôt avec ceux d'Irlande, & même avec des Princes du Continent, furent la cauſe des guerres preſque continuelles qui déſolerent l'Angleterre pendant la plus grande partie du dixième ſiécle. Cet état violent n'eut de terme, que ſous le

régne d'Erard surnommé le Pacifique. Quoique ce Prince n'eût que seize ans lorsqu'il fut appellé à la Couronne après la mort d'Edwy, son frere, il répara par la supériorité de son génie & la maturité de son jugement, ce qui lui manquoit du côté de l'expérience. Son plan pour conserver la paix tant au-dedans qu'au-dehors, fut d'avoir toujours une armée bien entretenue, bien disciplinée, & une Marine en bon état. Ainsi, toujours prêt à faire la guerre, s'il y étoit contraint, il sut en imposer à ses ennemis, & se faire respecter de ses sujets. Sous un gouvernement si sage & si ferme, l'Angleterre devint florissante, & les peuples furent heureux. Cette tranquillité dura jusqu'à la mort d'Edouard II, dit le Martyr, jeune Prince de la plus haute espérance, que la haine d'une marâtre fit périr sous le fer d'un assassin; crime qui fut pour l'Angleterre une nouvelle source de malheurs.

X. Siècle.

Dans le Nord de l'Europe, les puissances qui s'y étoient formées, commençoient à se lier par les intérêts politiques avec les autres Etats. Le Dannemark, pépinière inépuisable de guerriers qui avoient ravagé la France & conquis

X. SIÈCLE.

l'Angleterre, devenoit tour-à-tour l'ennemi & l'allié des Empereurs d'Allemagne; les Russes portoient leurs armes jusques dans le sein de l'Empire Grec; les Suédois qui prétendent l'ancienneté sur tous les peuples de l'Europe, n'étoient encore occupés qu'à s'entredisputer des forêts, des lacs & des plaines glacées; les Polonois n'étoient pas moins barbares que leurs voisins; & ne connoissant d'autre métier que celui de la guerre, ils tournoient leurs armes tantôt contre les Nations qui les environnoient, tantôt contre eux-mêmes. Tous ces peuples avoient leurs Souverains; mais la chronologie de ces Princes est aussi obscure que leur histoire est stérile. Nous en donnerons la suite dans la Table synchronique, d'après les monumens les plus certains, à commencer de ce siécle, parce que ce fut alors que la Société chrétienne se forma dans ces climats, ou qu'elle y prit une consistance qu'elle n'avoit pas encore eue, par les travaux des Missionnaires & la protection des Souverains.

ARTICLE III.

État de l'esprit humain par rapport aux Sciences, aux Lettres & aux Arts.

LES ténèbres de l'ignorance n'avoient pas encore été si profondes, ni si généralement répandues sur toute la terre, qu'elles le furent dans le dixième siécle, la lie des siécles à l'égard des Lettres, comme à l'égard des mœurs. Nous n'exceptons pas même l'Orient, où les Sciences & les Arts avoient encore quelque lustre, parce que le mauvais goût, l'amour du merveilleux, & le mépris des bons modéles qu'on n'étudia plus, ou qu'on dédaigna d'imiter, y firent autant de tort à la raison & aux bonnes études, que la barbarie leur en fit dans le reste du monde. Léon le Philosophe & Constantin IX étoient Savans, aimoient les Lettres, faisoient des Ouvrages, & répandoient leurs bienfaits sur les talens: cependant la plume des Grecs n'a rien produit sous leur protection qui ait mérité les éloges de la postérité. On ne voit dans leurs productions, ni choix des

X. SIÈCLE.

pensées, ni naturel, ni graces; tout y est forcé, recherché, hors du vrai. Le style même que les Littérateurs Grecs se piquoient d'avoir embelli & perfectionné, est plein d'affectation, hérissé de saillies, de traits d'esprit, & surchargé d'ornemens déplacés. Tout cela n'annonce autre chose que des imaginations vives, mais peu réglées, de l'esprit sans discernement, le défaut de ne savoir jamais prendre le ton & le caractère du sujet que l'on traite, en un mot l'entière décadence du goût. L'Histoire universelle d'Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, & plus encore, les Vies des Saints de Siméon Métaphraste, sont la preuve de ce que nous avançons.

Les Arts qui tiennent au méchanisme & à l'industrie, étoient cultivés à Constantinople avec plus de succès, que ceux dont la perfection dépend sur-tout du génie & de l'esprit d'invention, conduits par un goût sûr & délicat. Quelle profonde connoissance du jeu des ressorts & des mouvemens ne devoit pas avoir ce Méchanicien qui, sous le règne de Romain Lécapène, fit une main de cuivre pour un imposteur qui devint fameux, par le nom de Constantin-Ducas qu'il se donnoit, &

par le grand nombre de partisans qui le suivoient ? Cette main artificielle substituée à celle que l'Empereur lui avoit fait couper, en réparoit la perte par sa liberté, sa souplesse & sa flexibilité. Quelle habileté, quelle finesse de travail, quelle étude des forces mouvantes, & quel talent de plier les métaux, un tel chef-d'œuvre ne suppose-t-il pas dans l'Artiste qui l'invente & qui l'exécute ? Les autres Arts d'agrément & de luxe, tels que la Peinture, la Sculpture, l'Orfévrerie, la Broderie, la fabrique des riches étoffes, la taille & la gravure des pierres précieuses, produisoient des ouvrages que le faste & la vanité se procuroient à grand prix. Dans une Ville immense & voluptueuse, telle que Constantinople, où toutes les grandes fortunes sont réunies, il n'est point rare de voir ces sortes d'Arts, fécondés par l'opulence, enfanter des prodiges, tandis que tout le reste est stérile & languit.

X. SIÈCLE.

Les Sarrasins au milieu de leurs divisions intestines, continuerent de se livrer à l'étude de Sciences qui s'étoient naturalisées chez eux, depuis qu'ils étoient sortis de l'ignorance & de la bar-

X. SIÈCLE.

barie. Ils avoient des Mathématiciens, des Astronomes, des Médecins, des Poëtes & des Philosophes. Parmi ces derniers, Avicenne, qui joignoit l'étude des Belles-Lettres à la Philosophie & à la Médecine, commença vers la fin de ce siécle à se faire une réputation qui devint encore plus brillante dans le suivant. Il vécut à la Cour, & parvint à la première place de l'Etat, étant devenu Visir, c'est-à-dire, premier Ministre & Chef des Conseils. Ce seul exemple prouve combien le savoir & les talens étoient honorés par les Califes d'Orient.

Ceux d'Occident (on peut appeller ainsi les Souverains Musulmans d'Espagne) n'étoient pas moins favorables aux Sciences & aux Arts. Leur Cour rassembloit tout ce que le luxe & la délicatesse ont de plus recherché en tout genre. La magnificence & le goût y brilloient dans tout leur éclat. Ils encourageoient les études, sur-tout celles des Mathématiques & de la Médecine, qu'on ne séparoit point alors de la Chymie & de la Botanique. Les Médecins Maures étoient les plus renommés de l'Europe. D. Sanche I, Roi de Léon, attaqué d'une hydropisie dont on désespéroit qu'il pût guérir,

alla à Cordoue chercher du secours, malgré les raisons de politique & de Religion qui devoient lui inspirer de la défiance. Abdérame III qui règnoit alors, lui donna ses Médecins, & les remédes qu'ils lui firent prendre, le rétablirent en peu de tems. Ils avoient aussi des Poëtes dont les pièces tantôt galantes & badines, tantôt graves & morales, ne manquoient pas d'invention & d'élégance. On leur attribue aussi des Histoires allégoriques, remplies d'aventures extraordinaires, que les Auteurs de ces sortes d'Ouvrages imaginoient pour donner des leçons de galanterie & d'héroïsme; c'est peut-être de-là que nos premiers Romanciers ont tiré l'idée de leurs fictions, comme il est assez probable que nos Troubadours emprunterent des Chansons & des Poésies Arabes, le modéle de celles qu'ils alloient chanter & réciter dans les Châteaux où les Seigneurs François tenoient leur Cour.

Plusieurs causes réunies concoururent à la décadence des Lettres, & au progrès de le barbarie en France, en Angleterre & dans le reste de l'Europe, à la fin du siècle précédent & dans tout le cours de celui-ci. Comptons pour la



X. SIÈCLE.

première les ravages des Normands, que l'espérance du butin portoit à se jetter sur les Monastères & les Eglises. C'étoient les Ecoles publiques de la Nation, & les asyles de la Littérature, où les Sciences divines & humaines s'étoient concentrées. Ces asyles étant pillés, ceux qui les habitoient, massacrés ou dispersés, les Livres qui en faisoient la principale richesse, livrés aux flammes ou détruits de toute autre manière par ces barbares, il ne resta plus aux Lettres de sanctuaire où elles pussent se réfugier, ni aux hommes studieux de moyens pour cultiver leurs connoissances, & en acquérir de nouvelles.

La seconde cause de l'état déplorable où tombèrent les Sciences, se tire de la foiblesse du Gouvernement, & de la tyrannie des Seigneurs qui élevèrent leur puissance sur les débris de l'autorité royale. Il faut aux Sciences & à ceux qui les cultivent, de la protection & de la tranquillité. Si on les opprime, ou si on les trouble dans le laborieux loisir qui fait leurs délices, bientôt on les voit disparoître, abandonner leurs retraites, & céder la place à l'ignorance. On ne pouvoit pas attendre autre chose

de ces guerres civiles que la révolte & l'indépendance allumoient de tout côté ; de ce partage du pouvoir souverain qui en se divisant à l'infini, n'étoit plus dans les mains qui s'en étoient saisies, que le pouvoir de nuire & de faire le mal avec impunité ; de ces pelotons d'hommes armés qui couroient les campagnes pour piller, brûler, égorger tout ce qui avoit le malheur de se rencontrer sur leur passage. Comment se livrer aux travaux paisibles du cabinet, quand on vit au milieu d'un peuple incapable de les apprécier, & sous des Princes qui ne savent pas se défendre eux-mêmes ? Alors voyant que la guerre est le seul moyen d'acquérir de la gloire, & que l'attaque est le seul parti où il y ait de la sûreté, tout le monde prend les armes & se fait aggresseur, ou se met à la solde de ceux qui le sont.

La troisième cause de l'ignorance générale, furent les désordres de toute espèce, qui régnèrent dans ces tems malheureux, & sur-tout ceux qui déshonorerent l'Eglise. Nous en parlerons plus au long dans l'article des mœurs. Il suffit de dire ici que tous les vices des laïcs, & d'autres encore qu'ils ne connoissoient

X. SIÈCLE.

pas, s'étoient introduits dans le sanctuaire & dans les retraites consacrées autrefois à la prière, au silence & à la pratique des plus éminentes vertus. Des Clercs & des Moines livrés au monde, à la dissipation, aux désordres les plus scandaleux, n'étoient pas des hommes propres à l'étude; d'un autre côté, des Évêques & des Abbés, simoniaques, corrompus, fastueux, inappliqués, aimant la guerre & la chasse, nourrissant un grand nombre de chevaux & de chiens, &c, ne s'occupoient guère à ranimer le goût des Sciences dans leurs inférieurs, & encore moins à leur fournir les moyens de s'y appliquer avec fruit.

Enfin une dernière cause qui produisit l'engourdissement des esprits, & l'abandon presque total des études, fut l'opinion de la fin du monde, fixée à l'expiration du dixième siècle; opinion qui se répandit alors en Europe, on ne sait trop sur quel fondement, & qui, accréditée par l'intérêt, adoptée par la crédulité, détruisit toute émulation, tout desir d'acquérir de la célébrité, & de faire arriver son nom à une postérité qui ne devoit pas exister. Remarquons à cette occasion une contradiction, du

nombre de celles dont les hommes fournissent tant d'exemples dans leur conduite, relativement à ce qu'il y a de plus grave en soi-même, & de plus intéressant pour eux. L'état de guerre où l'on vivoit, la licence & la férocité qui en étoient la suite, entraînoient l'oubli de tous les devoirs, étouffoient les remords, & faisoient perdre de vue les vérités de l'autre vie, tandis qu'on étoit convaincu que le Monde alloit finir, & que Dieu étoit prêt à venir exercer ses vengeances. On négligeoit les études, dans l'idée où l'on étoit que tous les monumens des Sciences & des Arts seroient bientôt détruits, & qu'il n'y auroit personne pour récompenser par leur estime les travaux des gens de Lettres, ni pour en profiter; & cependant on mettoit l'Europe en feu, on violoit toutes les Loix, on se permettoit tous les crimes, pour se faire des possessions, amasser des richesses, & jouir impunément de ses usurpations.

De la réunion de toutes ces causes d'ignorance, de leur influence sur tous les ordres, il résulta un dégoût, un mépris presque universel de tout ce qui ne tend qu'à éclairer l'esprit, à perfection-

X. SIÈCLE.

ner les facultés de l'ame par la pensée ; la méditation & le travail, à exercer la raison & à étendre ses lumières. Les Grands ne savoient ni lire, ni écrire. C'étoit même une prérogative de la Noblesse, de n'être pas en état de signer les actes passés en son nom, & on reconnoissoit un Gentilhomme à cette ignorance absolue dont on se faisoit gloire. Les affaires & les Loix, (car il y faut toujours revenir dans les tems mêmes où elles ont moins de force ;) les affaires & les Loix étoient abandonnées aux Clercs & aux Moines, parmi lesquels il s'en trouvoit encore quelques-uns qui passoient pour instruits, en comparaison des autres. Ils rédigeoient le petit nombre d'actes qu'on se donnoit la peine d'écrire ; car les choses en vinrent au point, qu'on fut souvent dans la nécessité de s'en tenir à des conventions verbales, dont les Evêques ou d'autres Ecclésiastiques en dignité, étoient dépositaires ; & la paresse adopta cet usage. Les Clercs jugeoient aussi les procès, & décidoient entre les Citoyens qui avoient des intérêts à régler, lorsque ceux-ci, chose peu commune alors, préféroient un jugement ou un arbi-

trage, à la voie plus courte & plus analogue aux mœurs dominantes, de terminer eux-mêmes leurs démêlés par le combat, ou par l'épreuve. C'étoient encore les Clercs qui exerçoient la Médecine, réduite à des pratiques aveugles & à un empirisme grossier.

On ne doit pas conclure de-là que le Clergé fût composé de gens éclairés, & que la lumière, bannie de toutes les autres professions, se fût concentrée parmi les hommes consacrés aux Autels, comme on l'a vu dans quelques-uns des siècles précédens. Non, la plupart n'étoient pas moins ignorans que vicieux. Il s'en trouvoit, & le nombre en étoit grand, qui ne savoient pas les paroles du Symbole & de l'Oraison Dominicale, puisque c'étoit presque à cela que les Conciles réduisoient les connoissances, dont il falloit s'assurer par l'examen qui devoit précéder la réception des saints Ordres. Quelles instructions de pareils Ministres étoient-ils en état de donner aux peuples? Quelle ignorance des vérités les plus essentielles de la Religion ne devoit pas règner dans les portions du troupeau de J. C. confiées à des Pasteurs, qui connoissoient si peu les prin-

cipes & les maximes de cette Religion qu'ils auroient dû enseigner?

La Théologie avoit encore plus souffert que les autres Sciences, du dépérissement des études, & de l'engourdissement des esprits. Le plus grand nombre n'étudioit point, les autres étudioient mal. On mêloit des idées fausses & souvent même absurdes, aux notions imparfaites des dogmes & des vérités morales. On se représentoit Dieu sous des formes sensibles & corporelles. On lui donnoit les attributs & les passions de l'homme. On le peignoit dans les instructions & dans les écrits d'après les images qu'on s'en étoit formées, & cet Antropomorphisme grossier que des Prêtres avoient adopté, eut besoin d'être combattu par les Docteurs de ce siècle, comme nous le voyons dans les Ouvrages de Rothaire, Evêque de Vérone. Les Orateurs Chrétiens, (si on peut appeller de ce nom ceux qui prêchoient l'Evangile dans un Latin barbare, ou dans la langue du peuple plus barbare encore) les Orateurs Chrétiens ne savoient pas d'autres moyens de rendre leurs auditeurs attentifs & d'ébranler leurs consciences, que de présenter à leur imagi-

nation des peintures terribles de l'enfer. Ils empruntoient leurs images de tout ce que la nature a de plus hideux & de plus capable d'effrayer. Ce n'étoient que des monſtres affamés, des ſerpens d'une groſſeur énorme, des Diables ſous les formes les plus biſarres & les plus affreuſes. Ils mêloient à tout cela des hiſtoires de réprouvés qui étoient venus apprendre aux hommes ce qu'ils ſouffroient dans ce ſéjour des tourmens, d'apparitions d'eſprits malins qui cauſoient d'horribles ravages; de révélations faites à des Solitaires ſur la damnation de ceux qui avoient perſévéré dans le mal juſqu'à la mort, au mépris des avertiſſemens & des menaces qu'on avoit employés pour les convertir. Tel étoit le fonds des exhortations qu'on faiſoit au peuple, & il n'eſt pas étonnant que remplis de ces objets, des hommes groſſiers dont l'imagination étoit fortement remuée, ſe ſoient figurés que la fin du Monde & le Jugement univerſel approchoient.

La Langue Latine portée dans les Gaules par les Romains, mais ſucceſſivement altérée par l'alliage de tant d'idiômes barbares, que les peuples du nord y avoient introduits, étoit devenue

X. SIÈCLE.

méconnoiſſable dans la bouche & ſous la plume de ceux qui s'en ſervoient encore. Le peuple ne l'entendoit preſque plus. Des Princes, comme Louis d'Outremer; des Evêques même, comme Aimon de Verdun, ne ſavoient point la parler, quoique ce fût toujours la Langue de la Lithurgie, de la Théologie & des Canons. Cet Aimon étant au Concile de Mouſon aſſemblé en 994, ne put s'expliquer qu'en Langue vulgaire. C'étoit un mêlange de Latin, de Tudeſque, & d'autres jargons confondus enſemble ſans règle & ſans Grammaire. Les Troubadours & les Contadours s'en ſervirent pour compoſer leurs chanſons, leurs fabliaux & leurs hiſtoriettes. On l'appella Langue Romance, d'où eſt venu le nom de Roman, qu'on a continué de donner aux narrations érotiques, dont la galanterie fournit le ſujet, & dont les fictions rempliſſent les détails.

Quoique les ténèbres de l'ignorance fuſſent plus épaiſſes qu'on ne peut l'imaginer, & que les eſprits euſſent abſolument perdu tout reſſort, toute énergie, il reſtoit encore quelques-uns des établiſſemens faits en faveur des Lettres dans les ſiècles précédens. Il s'en-

forma même de nouveaux par les ſoins des ſaints perſonnages qui entreprirent la réforme des Monaſtères & du Clergé. Il y eut donc encore des Ecoles à Paris, à Auxerre, à Lyon, à Cluni, à Dijon, à Fleury-ſur-Loire, à S. Denis, à Luxeuil, à Rheims & ailleurs. On y liſoit les Anciens; & ceux qui avoient le courage de ſe livrer à l'étude, malgré tant d'obſtacles & de difficultés capables de les dégoûter, s'appliquoient à entendre, à extraire les bons Ouvrages de l'antiquité ſacrée & profane. Mais dans la compoſition on ſe bornoit à compiler, preſque toujours ſans ordre & ſans goût, ce qui avoit été écrit dans les tems antérieurs, & on n'avoit ni aſſez de génie, ni aſſez de méthode pour travailler d'après ſes propres idées. Le ſtyle étoit incorrect, dur, vicieux dans la conſtruction, barbare dans un grand nombre de termes, & ſi diffus, ſi mal approprié aux ſujets, que la lecture de tout ce que les Littérateurs de ce ſiècle ont produit de moins mauvais, eſt difficile à ſoutenir pendant quelques heures.

Les Sciences exactes & naturelles, telles que la Géométrie, l'Aſtronomie & la Phyſique, étoient encore plus né-

X. SIÈCLE.

gligées que toutes les autres. L'exemple des Arabes d'Efpagne, qui les cultivoient avec tant de fuccès, ne tira pas le refte de l'Occident de fon indifférence à cet égard. Les négociations & les ambaffades donnoient des rapports néceffaires & fréquens avec eux. Mais on fe bornoit à la difcuffion des intérêts politiques, on imitoit leur luxe, leurs chanfons, leurs hiftoriettes, & on négligeoit d'emprunter d'eux ce qu'ils avoient de meilleur. La fuperftition fut peut-être auffi un obftacle à ce genre d'étude. On fait que Gerbert, Archevêque de Rheims, enfuite de Ravenne, & enfin Pape fous le nom de Sylveftre II, fut foupçonné de magie par le peuple, parce qu'il s'étoit rendu habile dans les Mathématiques & les Sciences abftraites. L'ignorance qui accueilloit avidement tous les faux prodiges dont on repaiffoit la crédulité, attribuoit à l'intervention des puiffances infernales tout ce qui l'étonnoit.

Nous reprendrons la fuite de ces réflexions dans l'hiftoire du onzième fiècle.

ARTICLE

ARTICLE V.

État du Christianisme dans toutes les Contrées du Monde au dixième siècle.

L'ÉGLISE d'Orient, comme on sait, avoit été troublée dans les dernières années du neuvième siècle, & dans les premières de celui-ci, à l'occasion du quatrième mariage de l'Empereur Léon le Philosophe, avec Zoë, femme célèbre par son esprit & sa beauté. Ces troubles n'avoient pu être calmés par le rappel du Patriarche Nicolas, & l'exil d'Eutychius que le ressentiment de Léon avoit fait mettre à sa place sur le Siège de Constantinople. Mais enfin le calme fut rétabli, & les Loix canoniques remises en vigueur par le Concile qu'on tint à Constantinople en 920, sous l'autorité de l'Empereur Romain Lécapène, Collègue de Constantin Porphyrogénète. On y travailla avec succès à la réunion des Prélats & des Clercs qui s'étoient partagés entre les deux Patriarches, Nicolas & Eutychius. De plus, on y fit un décret qui proscrivoit entièrement les

quatrièmes nôces, conformément à la discipline que l'Eglise d'Orient avoit toujours suivie; on permettoit les troisièmes dans certains cas & à certaines conditions, mais en imposant une pénitence de plusieurs années à ceux qui les contractoient; enfin les secondes, & mêmes les premières, étoient assujetties à quelques peines canoniques, lorsque le rapt ou la débauche les avoient précédées.

Un autre scandale plus affligeant encore pour l'Eglise, succéda presqu'immédiatement à celui-ci. Après la mort du Patriarche Etienne, successeur de Nicolas, Romain Lécapène qui disposoit de tout, pendant que Constantin son Collègue passoit sa vie loin des affaires, au milieu des Livres & des Savans, destina cette première dignité de l'Eglise d'Orient à Théophylacte, l'un de ses fils. Mais ce Prince étoit trop jeune encore pour en être revêtu, & en faire les fonctions. Pour arranger les choses suivant les vues de l'Empereur, un Moine nommé Tryphon, consentit à se faire ordonner, & à tenir la Chaire Patriarchale, par une espèce d'*interim*, jusqu'à ce que le jeune Prince eût atteint l'âge

marqué par les Canons. Cet arrangement, branche de simonie appellée confidence, & l'une des plus criminelles, est le premier exemple d'un pareil abus que l'on trouve dans l'Histoire. Au bout de trois ans, Tryphon se retira dans son Monastère, & Théophylacte monta par une Ordination solemnelle, sur le Siège de Constantinople. Il s'y conduisit d'une manière qui répondit à une entrée si peu canonique. Il vécut dans le faste & le déréglement. Les revenus de l'Eglise, & les sommes qu'il tiroit de la vente des Evêchés & des autres dignités ecclésiastiques, ne suffisoient qu'avec peine à ses folles dépenses. A une passion deméśurée pour la chasse, il joignoit le goût de tous les autres plaisirs, n'épargnant rien pour les satisfaire, & portant la licence jusqu'à traiter indécemment les fonctions les plus augustes du saint Ministère, & jusqu'à violer toutes les bienséances de son rang. L'Eglise de Constantinople eut la douleur de voir cet indigne Pasteur pendant vingt-trois ans, sur un Siège que tant de grands hommes avoient honoré par leurs vertus & leurs talens.

X. SIÈCLE.

Nous nous sommes un peu étendu

X. SIÈCLE. sur ce qui concerne la promotion & la conduite de ce Patriarche, pour donner dans ce seul exemple, une idée des maux qui désoloient la plupart des Eglises d'Orient. Mais il en étoit d'autres encore, non moins sensibles à ceux qui conservoient un attachement tendre & un zèle éclairé pour les intérêts de la foi. Ils la voyoient toujours combattue par cette foule de sectes ennemies, qui avoient formé des sociétés schismatiques dans les diverses contrées de la domination Musulmane. Leur animosité contre l'Eglise Catholique qui les avoit retranchés de sa Communion, ne se reposoit jamais. Le mal qu'elles ne pouvoient lui faire par elles-mêmes, elles le faisoient par les Sarrasins, dont le fanatisme toujours prêt à s'enflammer, rallumoit souvent de petites persécutions; & ce feu, quoique de courte durée, n'en étoit pas moins dévorant. Ces attaques devenoient fréquentes & vives, parce que, outre la haine du Christianisme, innée dans tous les Musulmans, ils étoient sans cesse excités à sévir contre les Catholiques par les sectaires qui vivoient au milieu d'eux, & qui détestoient encore plus l'Eglise, que

le Mahométan ne haïssoit le Chrétien. Un choc si souvent répété, qu'il peut passer pour continuel, produisoit quelques Martyrs & beaucoup d'Apostats. Car l'Islamisme qui avoit commencé par détruire tout ce qui lui étoit opposé, avoit cru depuis, qu'il convenoit de changer ces moyens violens, contre une méthode plus douce. L'esprit de prosélytisme qui étoit la principale passion de ses Docteurs, prit les voies de la persuasion & du raisonnement, pour faire adopter les dogmes & les pratiques de l'Alcoran, à ceux qu'ils vouloient gagner à la Religion de Mahomet. Il est vrai que quand la méthode persuasive ne réussissoit pas, & qu'on opposoit à leurs raisons des argumens plus forts, auxquels ils n'avoient rien à répondre, ils en revenoient à leur ancienne manière. Le fer, les tourmens & la mort les tiroient d'embarras, & la dispute où l'avantage n'avoit pas été pour eux, finissoit toujours, lorsqu'ils en avoient le pouvoir, par le supplice de ceux qui les avoient terrassés avec les armes de la Logique.

X. SIÈCLE.

Leurs guerres avec les Grecs, & ces guerres étoient en quelque sorte sans

X. SIÈCLE.

interruption, allumoient toujours de nouvelles persécutions contre les Chrétiens. S'ils étoient vainqueurs, ils abusoient des droits de la victoire, sur-tout après des Sièges terminés heureusement pour eux, en massacrant les Evêques, les Prêtres & les Moines, en faisant éprouver le même sort aux fidèles qui montroient de la fermeté, en démolissant les Eglises, les Monastères, & en profanant tout ce que la Religion a de plus sacré. S'ils étoient vaincus, plus furieux encore, ils se vengeoient sur les adorateurs de J. C. & sur les édifices consacrés à son culte, de la honte qu'ils venoient de recevoir. Ainsi l'Empereur Nicéphore ayant conquis sur eux un grand nombre de places, & porté ses armes avec succès dans la Syrie, la Phénicie & jusqu'au Mont-Liban, irrités autant qu'humiliés par leurs défaites, ils firent périr dans les tortures Christophe, Patriarche d'Antioche, & Jean, Patriarche de Jérusalem, immolèrent à leur vengeance un nombre prodigieux de Chrétiens, & brûlèrent la superbe Eglise du saint Sépulcre à Jérusalem.

Quoiqu'il fût rare que les schismati-

ques de la domination Musulmane, n'eussent pas quelque part à ces orages, on essayoit de tems en tems de les ramener à l'unité Catholique qu'ils avoient rompue. Mais ces entreprises inspirées par le zèle, & dirigées par la charité, n'avoient pas tout l'effet qu'on s'en promettoit. On détrompoit quelques particuliers, on en ébranloit quelques autres, mais on ne venoit pas à bout de ramener le corps entier de la secte; & ceux qui la composoient, subjugués par leurs anciens préjugés, peu capables d'ailleurs de suivre une discussion où il falloit analyser les faits & la doctrine, restoient dans leurs premiers sentimens. Ils faisoient même plus : vaincus dans la dispute, ils s'attribuoient la victoire, ou, s'ils ne pouvoient pas se dissimuler leur défaite, le ressentiment qu'ils en avoient les rendoit plus opiniâtres, plus animés contre les Catholiques, & plus enclins à leur faire du mal.

X. SIÈCLE.

Telle fut l'issue de la conférence que l'Empereur Nicéphore procura entre Polyeucte, Patriarche de Constantinople, & Jean, Patriarche d'Antioche, Jacobite, c'est-à-dire, Eutychien. Il étoit

X. SIÈCLE.

aisé au Prélat Catholique de mettre le défenseur de l'héréſie & du ſchiſme hors de combat, en le preſſant par les raiſonnemens les plus ſimples, tant ſur le dogme, que ſur les motifs de ſéparation qu'on alléguoit dans cette ſecte, pour l'excuſer. Il le fit ſans doute avec tout l'avantage de la bonne cauſe ſur la mauvaiſe, quand ſes intérêts ſont en des mains habiles; car Polyeucte étoit Savant & très-verſé dans les matières théologiques. Mais, s'il triompha des raiſons alléguées par ſon adverſaire, il ne put triompher également de ſon eſprit & de ſon cœur. Au contraire le Patriarche Jacobite ſortit de la diſpute plus prévenu, plus aigri, qu'il n'y étoit entré; & pour ſe faire un mérite aux yeux de ſon parti de la manière dont il avoit défendu les intérêts de la cauſe commune, il publia une relation de tout ce qui s'étoit dit de part & d'autre, & ſelon ſon récit, le perſonnage le plus brillant fut le ſien. Ce ſont les ſeuls actes qui nous reſtent de cette Conférence. On y voit, malgré tout l'art qu'il emploie pour déguiſer la vérité, que la force des argumens & le talent de raiſonner d'une

manière concluante, n'étoient pas de son côté.

X. SIÈCLE.

L'ancienne rivalité qui régnoit entre les Grecs & les Latins, développée par Photius, assoupie ensuite, subsistoit toujours, dans le cœur des premiers surtout, qui joignoient à l'estime d'eux-mêmes un fonds toujours subsistant de jalousie nationale contre les Occidentaux. Ces dispositions si peu favorables à l'harmonie des deux Églises, se réveillèrent à l'occasion de ce que nous allons dire. Vers l'an 968, le Pape Jean XIII & l'Empereur d'Occident, Othon I, envoyèrent une ambassade à Constantinople. Cette Légation dont Liutprand, Evêque de Crémone, l'un des Ambassadeurs, a écrit une relation curieuse, avoit pour objet du côté de l'Empereur Othon, de négocier le mariage du jeune Prince Othon, son fils, avec Théophanie, fille de Romain le Jeune, & de cette autre Théophanie, que Nicéphore-Phocas avoit épousée depuis qu'il étoit monté sur le Trône de Constantinople. Sans doute Jean XIII profitant de cette occasion, envoya des Nonces à la Cour impériale d'Orient, tant pour travailler à l'alliance

X. SIÈCLE.

projettée, que pour traiter des affaires générales de la Religion, & des intérêts communs aux deux Eglises. Ce Pape dans les Lettres que ses Nonces présentèrent à Nicéphore, lui donnoit le titre d'Empereur des Grecs, & à Othon celui d'Empereur d'Occident. On fut très-choqué de ces qualifications à Constantinople, & Nicéphore en fut tellement offensé, qu'il fit mettre les Nonces en prison. On les traitoit de barbares, de misérables, & le Pape d'homme vil & méprisable, qui n'étoit pas digne que l'Empereur s'abaissât jusqu'à lui écrire. C'étoit avec ces termes de mépris que les Grecs s'exprimoient ordinairement, en parlant des Latins, & sur-tout des habitans de Rome moderne. Ils prétendoient que le grand Constantin, en transportant le Siège de l'Empire à Constantinople y avoit attiré tout ce qu'il y avoit de noble & d'illustre parmi les Citoyens de l'ancienne Capitale, de sorte qu'il n'y étoit resté que des gens ignobles & une vile populace. Le ressentiment de Nicéphore-Phocas ne se borna pas à l'emprisonnement des Nonces. Il voulut que le Patriarche Polyeucte érigeât le Siège épis-

copal d'Otrante en Archevêché, pour souftraire la Calabre & la Pouille à la Jurifdiction du Pape. Il lui fit ordonner de plus que la Liturgie & l'Office divin ne fe célébreroient qu'en Grec dans cette partie de l'Italie, qui reconnoiffoit encore les Souverains de Conftantinople pour fes Maîtres.

X. SIÈCLE.

Il faut avouer que parmi les Pontifes qui occupèrent fucceffivement le Siège apoftolique durant ce fiècle, plufieurs n'eurent pas les qualités propres à leur concilier l'eftime & le refpect des Orientaux. Jean XIII, quoique moins vicieux & moins décrié que plufieurs autres, n'étoit pas irréprochable en tout; & la vengeance qu'il tira du Préfet de Rome, fon ennemi, ne montre pas qu'il fut animé de l'efprit de douceur qui caractèrife les vrais Chrétiens, & qui doit éclater fur-tout dans les Pafteurs. Mais comme nous nous fommes propofés de traiter dans un article féparé, ce qui concerne l'Eglife de Rome & fes Pontifes pendant ce fiècle, nous n'en dirons rien de plus ici.

L'Eglife d'Efpagne où la ferveur & la lumière avoit règné fi long-tems, étoit tombée dans la corruption & l'i-

X. SIÈCLE.

gnorance. Les irruptions des Normands qui ravageoient les côtes, & des Sarrasins Maures qui désoloient l'interieur, avoient causé en partie cet affoiblissement déplorable de la Science & de la piété. Il semble que la nécessité de défendre la Religion contre les calomnies des infidéles, & de la venger de leurs mépris, auroit dû entretenir le goût des études & la pureté des mœurs dans cette portion de l'Eglise, plus exposée que plusieurs autres à de fréquentes disputes avec les ennemis de la foi. Mais les discordes civiles, l'état de guerre continuel, & l'obligation d'être sans cesse armé pour attaquer ou repousser l'ennemi, avoient tourné les esprits à des idées de sang, de combats, d'expéditions militaires, qui n'étoient pas celles des Chrétiens, encore moins des Pasteurs, dans les siècles de vertu & de régularité.

Cependant il y eut encore dans cette Eglise des Personnages illustres par leur sainteté. Si le nombre en fut petit, il n'en fut que plus précieux, & le mérite d'avoir résisté au torrent général de la corruption, ajoute un nouvel éclat aux vertus qui les rendirent célèbres. On

compte parmi ces hommes distingués, qui honorèrent l'Espagne dans le dixième siècle, S. Gennade, Evêque d'Astorga, qui avoit relevé plusieurs Monastères détruits par les Maures, & qui les avoit soumis à la Règle de S. Benoît; S. Rudesinde, Evêque de Dume, qui fonda le Monastère de Celle-Neuve en Galice; S. Froilan, Evêque de Léon, qui s'étoit formé à la perfection par les pratiques austères de la vie érémitique; & S. Attilan Evêque de Zamora, né d'une famille riche & puissante, qui renonça dès sa jeunesse à tous les avantages du monde, pour se consacrer à Dieu dans la solitude.

X. SIÈCLE.

N'oublions pas un exemple de courage, digne des plus beaux tems du Christianisme. Vers l'an 984, sous le règne de Bermude II, Mahomet-Almanzor, Ministre & général d'Issem, Calife de Cordoue, dont nous avons déjà parlé, prit la Ville de Simancas dans le Royaume de Léon. Après avoir fait passer au fil de l'épée la plupart des habitans, il emmena le reste en captivité. Ces infortunés, réduits à la plus affreuse misére, & chargés de chaînes, furent jettés dans une prison où

X. SIÈCLE.

ils manquoient de tout. Ils étoient condamnés à mourir dans les tourmens, s'ils refusoient de racheter leur vie en renonçant à J. C. Mais ils s'exhortoient les uns les autres à demeurer fermes dans la foi, & à préférer la mort à l'apostasie, bénissant Dieu qui leur faisoit la grace de souffrir pour lui. Le Musulman irrité de leur constance, qui auroit dû toucher sa générosité, ordonna leur supplice, & ils reçurent tous la couronne du martyre.

Le Christianisme si florissant en Angleterre sous le pieux Roi Alfred le Grand, perdit beaucoup de son lustre après la mort de ce Prince. Son fils & son successeur, Edouard l'Ancien, trop occupé sans doute à dompter les Danois, les Gaulois & les Bretons, donna d'abord moins d'attention aux affaires de la Religion & à la conduite des Ecclésiastiques. Mais ayant reçu une Lettre du Pape Benoît IV, par laquelle ce Pontife se plaignoit de ce qu'on laissoit plusieurs Eglises sans Évêques, Edouard fit assembler un Concile où il assista. On y choisit des sujets propres à remplir dignement les Sièges qui étoient vacans, & on en érigea de nouveaux

dans plusieurs Eglises, assez nombreuses pour avoir un Pasteur. X. SIÈCLE.

Adelstan qui monta sur le Trône après la mort d'Edouard son père, montra un grand zèle pour l'honneur de la Religion & le maintien de la discipline. Par le conseil de S. Odon, qui fut d'abord Evêque de Schirburn, & ensuite Archevêque de Cantorbéri, il fit des Loix sages & sévères contre les scandales des Ecclésiastiques & les vices les plus ordinaires du peuple. Il ordonnoit de payer exactement la dixme aux Eglises, & prononçoit diverses peines contre ceux qui profanoient la sainteté du Dimanche, & qui violoient les autres Loix ecclésiastiques. Il prescrivoit à ceux qui tenoient de lui des terres & des domaines, des aumônes proportionelles, qu'ils étoient chargés d'acquitter fidélement. Il punissoit les violences faites aux Eglises; défendoit la tenue des marchés publics, les Dimanches, & privoit de la sépulture les parjures & les faux témoins. A ces réglemens il ajouta des instructions pour les Evêques & pour les Monastères où il voulut qu'on récitât, chaque Vendredi, cinquante Pseaumes pour lui.

X. SIÈCLE.

Le Roi Edmond, qui commença de règner l'an 940, n'eut pas moins de zèle pour la discipline de l'Eglise, & l'observation de ses Loix. Ce Prince tint la quatrième année de son règne une Assemblée de Prélats & de Seigneurs. Il y publia de nouvelles Loix sur la chasteté, le paiement des dixmes, le précepte de l'aumône, & les solemnités qui devoient s'observer dans les mariages. Il y prononça, comme ses prédécesseurs, des peines civiles & canoniques contre les parjures, les homicides, & contre ceux qui outrageoient les Vierges consacrées à Dieu, ou qui renouvelleroient les sacrifices impies des Payens.

Plusieurs saints Evêques, tels que S. Odon de Cantorbéri, S. Ethelvolde de Vinchester, S. Osnald de Vorchester, & S. Dunstan le plus célèbre de tous, unissoient leur autorité à celle des Rois, pour faire fleurir la Religion & les bonnes mœurs. Et afin de montrer jusqu'où la vertu de ces saints Evêques & leur zèle pour les bonnes mœurs, les rendoit quelquefois hardis & entreprenans, on cite un fait que nous rapporterons, sans oser le juger. Eduin, jeune Prince livré à

ses passions, étoit parvenu au Trône en 955. Il affectoit un mépris insultant pour la Religion, pilloit les Eglises pour satisfaire à ses folles dépenses, & faisoit montre de sa vie scandaleuse. Envain les plus vertueux Prélats, & sur-tout S. Dunstan, avoient-ils essayé par leurs remontrances de le ramener à une conduite plus réglée & plus digne de son rang; il avoit dédaigné leurs avis, ou puni de l'exil leur généreuse liberté. Il poussa même l'oubli des bienséances, le jour de son sacre, jusqu'à quitter les Evêques & les Seigneurs que la cérémonie avoit rassemblés, pour s'enfermer avec une créature dont il étoit épris. Tous les Prélats & les Grands furent également offensés d'une action que la circonstance rendoit encore plus choquante. On lui députa deux Evêques dont les représentations furent inutiles. S. Odon voyant que le jeune Roi n'écoutoit rien, envoya des gens armés qui enlevèrent de sa Cour l'objet de sa passion. Ils la défigurèrent, la marquèrent d'un fer chaud, & la conduisirent en Irlande. Elle en revint, & les gens d'Odon qui la prirent de nouveau, lui coupèrent les jarets & la firent mourir.

X. SIÈCLE.

Le zèle que S. Dunstan fit paroître dans une occasion à peu près semblable, fut plus conforme aux règles de la prudence & de la charité pastorale. Le Roi Egard, Prince doué des plus belles qualités, commit un crime pareil à celui de David. S. Dunstan fut affligé d'une chûte qui déshonoroit tout à la fois la Religion & le Trône. Il alla trouver le Prince coupable; celui-ci lui présenta la main, selon l'usage, pour le faire asseoir auprès de lui; le saint Évêque lui retira la sienne, en lui disant d'un ton sévère: *Prince, oseriez-vous toucher de votre main impure, celle qui touche & sacrifie le Corps de J. C.?* Le Roi frappé de ces paroles comme d'un coup de foudre, se jetta aux pieds de S. Dunstan, avouant son crime, versant des larmes & demandant pardon. L'Archevêque touché à son tour de ces heureuses dispositions, fit sentir au Roi l'énormité de son péché, & l'obligation d'en réparer le scandale. Il lui imposa une pénitence de sept ans, pendant lesquels il devoit s'abstenir de porter les marques de la royauté, jeûner deux fois la semaine, & faire de grandes aumônes. Il lui prescrivit en outre de fonder un Monastère de Vier-

ges, qui feroient occupées à demander à Dieu pour lui la pureté de cœur ; de chaffer les Clercs d'une vie déréglée, & d'employer tout fon pouvoir à réformer les abus que la follicitude des Pafteurs ne pouvoit extirper. Le Prince fut fidèle à fuivre fes avis, & après une pénitence de fept ans, il fut folemnellement réconcilié. Exemple de fermeté dans le faint Archevêque, & de Religion dans le pieux Roi, qui fait honneur à tous les deux. Nous ferons connoître plus particuliérement les actions & les vertus de S. Dunftan dans l'article des Perfonnages illuftres par leur fainteté.

Ce concert des Princes & des Evêques d'Angleterre pour le rétabliffement des règles eccléfiaftiques, & l'encouragement de la piété, empêcha que l'ignorance & la corruption y fiffent autant de progrès, que dans les autres parties de l'Occident. Cependant il s'y gliffa de grands défordres ; & les bons Evêques dont le nombre diminuoit tous les jours, ne ceffoient de gémir fur le malheur des tems auxquels ils étoient réfervés. Telle étoit la fatalité attachée à ce fiècle, que les ténèbres & la dépra-

X.
SIÈCLE.

vation y prévaloient de toute part ; malgré les efforts qu'on faisoit pour en détourner l'influence.

Lorsque Rollon, Chef des Normands, se fut établi avec sa Nation dans la partie de la Neustrie que Charles le Simple lui avoit cédée, il s'appliqua à y faire refleurir la Religion. Il sentit que c'étoit l'unique moyen d'adoucir le caractère féroce de son peuple, & que les Loix seroient peu efficaces, sans le secours d'une puissance qui commande au cœur. C'est à cette époque qu'il faut rapporter le rétablissement de plusieurs Eglises ruinées ou dégradées dans les différentes irruptions de ces barbares, & la fondation de plusieurs Monastères qui devinrent des Ecoles de science & de piété. Les Seigneurs qui partagèrent la fortune de Rollon, imitèrent son zèle & sa libéralité. Des établissemens utiles à la Religion dûrent leur origine à l'émulation que l'exemple du Souverain avoit excitée parmi eux. Mais dans la suite les troubles civiles, les guerres étrangères & domestiques, ramenèrent une partie des maux auxquels on avoit commencé de remédier.

Dans le reste de la France, la Reli-

X. SIÈCLE.

gion eut beaucoup à souffrir des malheurs publics & de la confusion qui avoit détruit l'ordre par-tout. Hugues Capet ayant été porté sur le Trône en 987, trouva la Société religieuse dans une situation aussi déplorable, que toutes les parties de l'administration civile & politique. Ce Chef de la troisième Race de nos Rois étoit dans la vigueur de l'âge, lorsqu'il prit les rênes de l'État. Il comprit que pour conserver à sa postérité la Couronne qu'il venoit d'obtenir, il falloit travailler à détruire les vices de l'Etat, auxquels il devoit son élévation. Il dirigea vers cet objet l'expérience qu'il avoit acquise dans sa première condition, les talens dont la nature l'avoit pourvu, & la puissance qui avoit déterminé ses égaux à se le donner pour Maître. Il étoit pourvu, comme ses pères & plusieurs autres Seigneurs, d'un grand nombre de riches Abbayes dont il s'appliquoit le revenu; il s'en démit, & fit rentrer les choses dans l'ordre naturel. Son exemple fut suivi par quelques-uns de ceux que le même abus avoit mis en possession des biens ecclésiastiques. Mais nous verrons dans l'article de la discipline, que ces actes de

justice ne furent pas suffisans pour réparer les brêches que des causes multipliées & plaines d'activité avoient faites à l'Eglise. Ce ne pouvoit être que l'ouvrage du tems & d'une réunion de circonstances favorables, dont on étoit encore loin de voir l'effet.

La plus importante affaire qui s'éleva dans l'Eglise de France pendant ce siècle, fut celle dont la Ville de Rheims devint le théâtre. Le Siège épiscopal de cette Ville étoit un objet d'ambition pour les Ecclésiastiques de la plus haute naissance, tant à cause des grands biens qu'il possédoit, qu'à cause du droit de sacrer les Rois dont il jouissoit depuis Clovis. Il est bon d'entrer à ce sujet dans quelques détails, pour faire voir comment les dignités les plus saintes étoient devenues la proie des hommes puissans, ou protégés par ceux dont l'autorité s'étoit rendue supérieure à toutes les Loix.

Herbert Comte de Vermandois, avoit eu le crédit de faire élire Archevêque de Rheims en 925, son fils nommé Hugues qui n'étoit âgé que de cinq ans. Raoul, Roi de France trop foible, quoique bien intentionné, pour s'opposer avec succès à de pareilles entreprises,

donna son consentement à cette élection ; & ce qui doit paroître encore plus étrange, le Pape Jean X l'approuva au mépris de toutes les règles, & commit Abbon, Evêque de Soissons, pour faire les fonctions épiscopales dans le Diocèse. Le Comte de Vermandois s'empara de tout le revenu de cette Eglise, & s'établit avec sa famille dans le Palais archiépiscopal. Herbert jouissoit depuis sept ans de son usurpation, lorsqu'il se brouilla avec le Roi, qui, secondé par Hugues le Grand, vint mettre le siège devant Rheims. Le Siège duroit depuis trois semaines, lorsque les habitans se déterminèrent à rendre la Ville. Aussi-tôt on s'assembla dans l'Eglise, & le Clergé de concert avec le peuple, élut Artaud Moine de S. Remi, désigné par le Roi. Le nouvel Archevêque fut ordonné par les Evêques de la Province & quelques autres, au nombre de dix-huit. Après neuf ans d'épiscopat, Artaud encourut la disgrace de Louis d'Outremer, qui, pour le punir, vint assiéger la Ville, avec le Comte de Vermandois. Artaud pressé vivement, fut obligé de céder, & l'on exigea de lui une renonciation au titre d'Archevêque

de Rheims. Les Evêques assemblés à Soissons, décidèrent qu'il falloit ordonner Hugues, destiné dès l'enfance à cette place, ce qui fut exécuté, quoiqu'il n'eût que vingt ans, & le Pape Etienne VIII l'honora du pallium; Artaud l'avoit reçu de Jean XI. Quelque tems après, ce dernier, qui n'avoit point abandonné ses droits, se ménagea l'appui de Louis d'Outremer, qui, mécontent d'Hugues & de ses freres, assiégea de nouveau la Ville, & rétablit l'Archevêque Artaud, qui mourut en 961. Alors Hugues dont les espérances s'étoient ranimées, fit d'inutiles efforts pour rentrer dans l'Eglise de Rheims. Les Evêques assemblés en Concile à Meaux, ayant consulté le Pape sur cette affaire, il fut réglé qu'on donneroit un Pasteur à l'Eglise de Rheims, sans égard aux prétentions d'Hugues regardé comme un intrus, & jugé tel par deux Conciles. On élut donc Odalric qui fut Chancel[illegible] du Roi Lothaire, & après sa mort on lui donna pour successeur Adalbèron qui posséda la même charge, & sacra Hugues-Capet.

Adalbèron étant mort l'année d'après le sacre d'Hugues-Capet, ce Prince fit élire

élire pour lui succéder Arnoul, fils naturel du Roi Lothaire : mais le nouveau Prélat fut soupçonné d'avoir livré la Ville de Rheims à Charles, Duc de Lorraine, son oncle. Le Roi fit assembler un Concile pour le juger. Il s'avoua coupable & donna sa renonciation au Siège de Rheims dont il se reconnut indigne. Gerbert, son Secrétaire lui fut substitué. Mais le Pape Jean XV désapprouva la déposition d'Arnoul & l'Ordination de Gerbert. Celui-ci défendit son droit au Siège de Rheims contre le jugement du Souverain-Pontife, par une Lettre fort vive, adressée à l'Archevêque de Sens. Néanmoins le Pape ayant envoyé un Légat en France pour examiner cette affaire, & le Roi Hugues Capet, protecteur de Gerbert, étant mort, Robert fils & successeur de ce Prince, qui avoit besoin de Rome pour la confirmation de son mariage avec Berthe sa parente, consentit au rétablissement d'Arnoul, qui tint le Siège de Rheims jusqu'à l'an 1021. Ainsi finirent ces longs démêlés dont l'ambition & la politique avoient été le mobile. Nous verrons Gerbert sur le Siège de Rome, sous le nom de Sylvestre II, dans l'article

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

suivant, & nous y rapporterons son histoire.

Quoique l'Allemagne n'ait pas été moins agitée que les autres pays, par des divisions intestines, la Société chrétienne n'y auroit pas éprouvé de grands malheurs, sans les irruptions fréquentes des Hongrois, qui furent pour ces contrées ce que les Normands avoient été pour l'Occident de l'Europe. Ces barbares dont l'origine étoit la même que celle des Huns, si terribles sous Attila, s'étoient établis dans la Pannonie qui a pris leur nom, & dans les contrées voisines. De-là ils se répandirent dans la Germanie, dans l'Italie par le Tirol, & même ils pénétrèrent jusqu'en Alsace, en Lorraine & en Champagne. Ils étoient toujours à cheval. Leur vîtesse étoit incroyable. Ils n'avoient pour armes que des flèches qu'ils tiroient avec une merveilleuse adresse. Ils vivoient de chair crue, & buvoient du sang mêlé avec de l'eau; ils parloient peu, agissoient beaucoup, & portoient la férocité plus loin qu'aucun autre peuple barbare dont on eût encore parlé dans l'Histoire. On trouve beaucoup de rapports entre leur manière de combattre,

X. SIÈCLE.

leur genre de vie & leurs mœurs, & ce que les Anciens nous ont appris des Scythes & des Sarmates. Ils commirent les plus grands excès de cruauté dans tous les lieux où ils portèrent leurs pas. Semblables aux Normands, c'étoit principalement contre les Eglises & les Monastéres qu'ils tournoient leur fureur, tant par l'espérance du butin, que par le peu de résistance qu'ils éprouvoient de la part des Ecclésiastiques & des Moines. Les Historiens du tems font une peinture touchante des ravages qu'ils causèrent pendant tout le cours de ce siècle. Conrad fut contraint de se soumettre à leur payer tribut. Henri l'Oiseleur le refusa, & ils s'en vengèrent en désolant toute l'Allemagne. Ce Prince dissipa deux armées immenses qu'ils avoient mis sur pieds, pour envahir ses Etats. Othon le Grand les défit à son tour, & depuis ce tems ils furent moins entreprenans. Comme ils étoient idolâtres, & que la haine de la Religion chrétienne entroit pour beaucoup dans les fureurs & les massacres qui signaloient par-tout leurs irruptions sanguinaires, on a regardé comme Martyrs, les Prêtres, les Moines & les Vierges

qui devinrent les victimes de leurs cruâutés. Enfin ce peuple embrassa le Christianisme, dont il avoit été un des plus redoutables fléaux. Etienne leur Duc, qui avoit été converti par S. Adalbert de Prague, devint leur Apôtre. Ce Prince d'un zèle & d'une fermeté invincibles, surmonta tous les obstacles que la superstition & la férocité lui opsèrent. Il divisa la Hongrie en dix Evêchés, dont Strigonie fut la Métropole; & le pape Sylvestre II, pour récompense de ses travaux, lui conféra le titre d'*Apostolique*, que ses successeurs se sont fait honneur de porter. Cet heureux événement concourt avec la dernière année de ce siècle.

L'Allemagne eut pendant l'époque où nous sommes arrivés, des Princes d'un grand zéle pour la gloire & l'accroissement de la Religion. Tels furent Henri l'Oiseleur, Othon I, & quelques-uns de leurs successeurs. Des Princesses d'une éminente piété les animerent dans le bien, & profiterent de leurs inclinations vertueuses, pour faire d'abondantes aumônes, des fondations d'Eglises & de Monastéres, & quantité d'autres bonnes œuvres. Sainte Mathilde, épouse

de Henri l'Oiseleur, fut une Princesse accomplie, qui joignit toutes les vertus d'une parfaite Chrétienne à l'exacte observation de tous les devoirs de son rang. Sainte Edithe, femme d'Othon le Grand, édifia ses sujets par sa sagesse, & seconda son époux dans les mesures qu'il prit pour engager les Sclaves à recevoir la foi de J. C. Enfin sainte Adélaïde, mere d'Othon II, mérita d'être comptée parmi les femmes qui ont fait le plus d'honneur au Trône & à leur sexe. Régente sous la minorité de son fils, disgraciée ensuite par les conseils des flatteurs qui font commettre tant de fautes aux jeunes Princes, & chargée de nouveau du poids des affaires, par ce même fils qui rendit justice à son mérite & à ses talens, elle fut un modéle de vertu dans tous les événemens de sa vie. Sa douceur, sa patience & sa générosité envers ceux qui l'avoient persécutée, la firent admirer comme un prodige dans des tems où la vertu étoit si rare. Elle n'eut d'autre ambition que de faire règner Dieu, & de rendre à l'Eglise l'ancien lustre que les malheurs publics lui avoient fait perdre.

Si quelque chose étoit capable de con-

X. SIÈCLE.

soler la Religion des maux qu'elle souffroit & des vices qui la défiguroient, c'étoient sans doute les progrès merveilleux que le Christianisme faisoit dans le Nord. Nous l'y avons vû pénétrer dans les siécles précédens, par les travaux de plusieurs hommes apostoliques, qui se consacrerent à la conversion des peuples barbares, que la nature avoit placés dans ces climats inconnus aux anciens Maîtres du Monde. Il s'y étendit de plus en plus, & s'y affermit d'une manière solide pendant le cours de celui-ci. Remontons à l'origine de ces événemens si glorieux à la Religion, & fixons-en l'époque, autant que l'obscurité dont ces tems anciens sont couverts nous le permettra.

Nous avons déja dit que les travaux de S. Anscaire, Evêque d'Hambourg, l'un des Apôtres du Nord, avoient porté la lumière de l'Evangile dans le Dannemark, vers le milieu du neuviéme siécle. Eric I règnoit alors. Il traversa d'abord le zèle du saint Missionnaire, & persécuta les Chrétiens; mais ensuite il devint leur protecteur, lorsqu'il eut connu les vertus de celui qui étoit venu de si loin & avec tant de fatigues, prêcher

la foi à ses sujets. Ce Prince, par un Edit solemnel, permit l'exercice de la nouvelle Religion. Il reçut le Baptême; & à son exemple, les Seigneurs Danois avec une partie du peuple, renoncerent au culte des faux Dieux, de sorte que bientôt le nombre des Chrétiens surpassa de beaucoup celui des idolâtres. Mais quelque tems après, Eric II étant monté sur le Trône, encore enfant, ses Ministres abusant de leur autorité, allumerent une violente persécution contre cette Eglise naissante. Ils abattirent les Temples élevés au vrai Dieu, égorgerent ses Ministres; & le peuple mal affermi dans la foi, retourna en foule à son premier culte. Anscaire qui avoit commencé une nouvelle Mission en Suéde, accourut au secours de ses Chrétiens. Il alla trouver Eric, & lui parla de Dieu avec tant de force, qu'il le convertit à la Religion Chrétienne dont il fut depuis un des plus zélés défenseurs. Le Christianisme éprouva des alternatives continuelles de faveur & de persécution dans ce Royaume, jusqu'au règne d'Harold ou Hérald, qui parvint au Trône vers l'an 935. Ce Prince rendit la Religion de J. C. dominante dans ses Etats,

X. SIÈCLE.

par la protection qu'il accorda aux Prédicateurs évangéliques, & par le grand nombre d'Eglises qu'il fit bâtir. On prétend que ce Prince fut converti par les miracles que S. Poppon, Evêque de Slesvic, fit en sa présence. Sous son règne, le Christianisme s'étendit au loin dans ces contrées; mais Suen ou Suénon son fils s'étant révolté contre lui, se déclara pour l'ancienne Religion, & persécuta les Chrétiens. Dans la suite il reconnut son crime, & pour le réparer il se fit Chrétien, & protégea la foi qu'il avoit persécutée. Alors elle pénétra dans la Norvége, le Jutland, & jusques dans l'Isle de Fionie. On y érigea des Evêchés qui furent soumis à l'Archevêque de Hambourg; & malgré les mœurs dures de ces Nations septentrionales, Dieu répandit ses bénédictions sur les Eglises qui s'y étoient formées.

La Suéde avoit été aussi l'objet du zéle infatigable de Saint Anscaire. Mais apès sa mort, cette mission languit pendant plusieurs années, faute d'ouvriers qui continuassent l'œuvre que le saint Apôtre avoit commencée. Humni, Archevêque de Brême, animé du même esprit & du même courage, se livra géné-

reusement à cette entreprise. Il trouva la Religion Chrétienne presqu'anéantie dans ce Royaume; & ce ne fut que par des travaux infinis, qu'il parvint à relever cette Eglise de ses ruines. Ses successeurs, S. Adaldague & S. Libentius, marcherent sur ses traces. A force de patience & de soins, ils ouvrirent les yeux à un grand nombre d'infidéles. Deux autres Missionnaires, nommés Odincar l'Ancien & Odincar le jeune, travaillerent avec succès à étendre le règne de J. C. dans ces régions sauvages. Le second de ces hommes apostoliques fut ordonné Evêque de Ripen dans le Jutland par S. Libentius. Le Christianisme se soutint en Suéde, mais ses progrès furent lents jusqu'au règne d'Olaüs II, en 963. Ce Prince envoya des Ambassadeurs au Roi d'Angleterre Ethelred, pour lui demander des Ministres évangéliques qui vinssent instruire ses sujets des vérités de la Religion. Ethelred pour repondre à ses vœux, lui envoya Sifroi, Eschild & David, personnages éclairés & remplis de zéle. Olaüs formé par leurs instructions, fut baptisé avec de l'eau d'une fontaine que l'on nomme encore la fontaine de S. Sifroi,

X. SIÉCLE.

X. SIÈCLE.

du nom d'un des trois Missionnaires, qui fut l'instrument dont Dieu se servit pour le conduire à la vérité. L'exemple de ce Prince fut suivi d'un grand nombre de Suédois, & depuis ce tems le Christianisme s'accrut sensiblement, de manière que sous le règne d'Amund Kolbrenner, fils & successeur d'Olaüs, il devint la Religion dominante en Suéde.

Vers l'an 965 Miceslas, Duc de Pologne, surnommé Miesko, parce qu'il étoit né aveugle, ayant épousé la fille de Boleslas, Duc de Bohême, qui étoit Chrétienne, cette Princesse persuada à son époux d'embrasser la Religion qu'elle professoit. Miceslas répondant aux desirs de son épouse, reçut le Baptême, & pour preuve de sa conversion, il répudia sept concubines qu'il entretenoit, suivant l'usage des Princes idolâtres de ces tems-là. Le Pape Jean XIII envoya des Missionnaires en Pologne pour y prêcher la foi. C'est à leurs travaux que les Siéges de Gnesne, de Cracovie & des autres Villes principales doivent leur origine. Ces Eglises devinrent en peu de tems nombreuses & florissantes. L'observation des Loix du Christianisme y étoit maintenue par l'autorité civile, sous les peines les

plus rigoureuses; & l'attachement de ces nouveaux Chrétiens à la foi étoit si grand, qu'ils tiroient leur sabre à la moitié du fourreau, pendant la lecture de l'Evangile à la Messe, pour montrer qu'ils étoient prêts à combattre pour la défense de la Religion. Usage conforme au génie militaire de ces peuples, & qui s'est conservé parmi eux jusqu'à ces derniers tems.

Ce Boleslas, Duc de Bohême, dont la fille contribua par la conversion de son époux à l'établissement de la Religion Chrétienne en Pologne, pria le Pape Jean XIII en 968, d'ériger un Evêché à Prague, Capitale de ses Etats. Le Pontife lui accorda sa demande, à condition que cette Eglise suivroit le rit Latin. Ditmar, Moine Saxon, fut le premier Evêque de ce Siége. Il étoit pieux & savant. Son zéle pour la propagation de la foi fut heureusement secondé par Mlada, sœur de Boleslas, Princesse d'une éminente vertu, qui avoit consacré à Dieu sa virginité. Elle fit un pélerinage à Rome sous le pontificat de Jean XIII; pour y apprendre les règles de la discipline monastique. Le Pape la reçut avec honneur, & lui donna la

X. SIÈCLE.

bénédiction d'Abbesse. Dans cette cérémonie il changea son nom en celui de Marie, & lui remit un exemplaire de la Règle de S. Benoît, selon laquelle elle devoit gouverner le Monastère de Religieuses, fondé par le Duc son frere. A son retour elle porta la Lettre du Pape pour l'érection de l'Evêché de Prague. Jean XIII y parle en ces termes : » Votre sœur nous ayant demandé de » votre part, notre consentement pour » l'érection d'un Evêché dans votre Principauté, nous avons rendu graces à » Dieu qui étend son Eglise chez toutes les Nations. C'est pourquoi nous » voulons qu'on fasse un Siége épiscopal de l'Eglise des SS. Martyrs Vitus » & Vinceslas, à condition toutefois » que vous ne suivrez pas le rit des Bulgares & des Russes, (c'étoit le rit » Grec) & que vous n'userez pas de la » langue Sclavone, dans les cérémonies » de la Religion. » (C'étoit la langue vulgaire des Polonois & des autres peuples du Nord.) Le Martyr S. Vinceslas dont il est fait mention dans cette Lettre, étoit petit-fils de Borivois, le premier des Souverains de Bohême, qui ait professé le Christianisme. Il souffrit

la mort pour la foi dans une persécution qui s'alluma contre les Chrétiens dans ce pays en 930.

X. SIÈCLE.

Les commencemens de la Religion Chrétienne chez les Russes, ont le neuvième siécle pour époque. S. Ignace, Patriarche de Constantinople envoya pour travailler à la conversion de ce peuple, un Evêque qui leur porta le rit & les usages de l'Eglise Grecque, qu'ils ont toujours conservés. En 956 Héléne qui règnoit en Russie, demanda à l'Empereur Othon le Grand un Evêque & des Prêtres, pour instruire sa Nation des dogmes de la foi; mais on ne voit pas que les Ministres qui se consacrerent à cette mission, y aient fait de grands fruits. On ne peut donc rapporter le parfait établissement du Christianisme en Russie, qu'au règne de Volodimir. Ce Prince demanda aux Empereurs de Constantinople Basilie & Constantin, leur sœur, en mariage, promettant de se faire Chrétien. La Princesse que les Grecs nomment Anne, & les Russes Anastasie, lui fut amenée par mer à la Ville de Kersonne qu'il venoit d'enlever à ses ennemis. Il étoit aveugle, & sa nouvelle épouse lui promit qu'il recouvreroit la vue en re-

X. SIÈCLE.

cevant le Baptême ; ce qui étant arrivé, convertit à la foi tous les Seigneurs qui avoient accompagné Volodimir dans son expédition. Il détruisit toutes les idoles, & les fit jetter dans le Dniéper, après les avoir fait traîner ignominieusement dans les rues. Il parcourut lui-même ses Etats pour instruire ses sujets & les faire baptiser. Il fit venir de Constantinople des Artistes de tout genre pour bâtir des Eglises, & fabriquer des Vases sacrés. Le Patriarche Nicolas Chrysoberge lui envoya un Evêque nommé Michel Syrus, qui fut établi premier Métropolitain de Kiovie. Chrysoberge étoit en communion avec le Saint-Siège, ainsi il est faux, comme quelques-uns l'ont avancé, que les Russes aient commencé d'être schismatiques en devenant Chrétiens.

ARTICLE VI.

État de l'Eglise de Rome & caractères de ses Pontifes pendant le dixième siècle.

L'HISTOIRE de ce siécle est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le triomphe des

Proteſtans. Les ſcènes ſcandaleuſes dont Rome fut le théâtre, les moyens violens & criminels dont pluſieurs Papes ſe ſervirent pour s'élever ſur le Siége pontifical, ou pour s'y maintenir; les mœurs corrompues des uns, la vie peu édifiante des autres, & la politique fauſſe, trompeuſe, intéreſſée de preſque tous, ont fourni aux ennemis de la Religion Catholique, les moyens d'exercer leur malignité contre elle avec une ſorte d'avantage. Les incrédules modernes qui ramaſſent ſans choix tout ce qui a été dit & réfuté avant eux, & qui ne s'embarraſſent pas s'ils ne ſont que foibles Copiſtes, ou vains échos de ceux qui les ont précédés, pourvu qu'ils accumulent les objections & les ſatyres, ne ceſſent pas de répéter ce que les Théologiens Réformés ont écrit ſur cette matière. Mais les Proteſtans avec tout leur ſavoir n'ont pas obſervé, que ſi la ſainteté d'une Religion dépendoit de celle de ſes Miniſtres, la Réforme trouveroit ſa condamnation dans l'hiſtoire de ſes Patriarches; & les incrédules avec toute leur pénétration, ne voient pas que, quand ils viendroient à bout de prouver que tous les Papes du dixième ſiécle ont

X.
Siècle.

été des scélérats, des infames, dignes du dernier supplice, ils seroient encore bien loin d'avoir démontré que le Christianisme n'est point une Religion révélée. Plus équitables que les uns & les autres, nous allons rapporter les faits avec la plus parfaite impartialité. Nous apprécierons de même les caractéres des Pontifes Romains de ce siécle, leurs vices, leurs fautes, leurs écarts, sans rien dissimuler; & nous terminerons cette discussion historique par des réflexions tirées de la nature des choses, & propres à prévenir les effets du scandale, sur les ames simples, qui sont ordinairement peu éclairées; réflexions au reste si naturelles, que les Protestans eux-mêmes, & les incrédules qui se sont efforcés de renchérir sur eux, les auroient faites, s'ils n'étoient pas inspirés & conduits par la passion, qui ne raisonne pas.

Vingt-cinq Papes occuperent la Chaire de S. Pierre pendant ce siécle. Il y en a trop dans ce nombre qui ont fourni matière à la censure, nous en convenons; mais il en est aussi plusieurs qui ont eu des talens & des vertus, & dont les fautes doivent être rejettées

en partie ſur le génie du tems & le malheur des circonſtances où ils ſe ſont trouvés. Nous verrons même que, ſi quelques-uns firent gémir l'Egliſe & ſcandaliſerent ſes enfans par une vie déréglée, d'autres honorerent leur place par des mœurs pures & un zéle vraiment paſtoral. Suivons la marche de l'Hiſtoire, & ne prenons que la vérité pour guide.

Jean IX, que les anciens monumens nous repréſentent comme un Pontife ſage & pieux, étoit mort en 900, après avoir ſiégé un peu moins de deux ans & demi. Benoît IV du nom, qui fut digne par ſon ſavoir & ſes vertus, d'être placé ſur le premier ſiége de la Catholicité, fut élu pour ſuccéder à Jean. Il fut recommandable par ſon amour pour le bien public & ſa libéralité envers les pauvres. Mais ſon pontificat fut trop court pour la gloire de la Religion & le bonheur de Rome. Il ne tint le Saint-Siége que deux ans & quelques mois.

Léon V, natif d'Ardée, fut élu canoniquement à la place de Benoît; mais ſix ſemaines ou deux mois après ſon exaltation, il fut dépouillé de ſa dignité par Chriſtophe, Romain d'une naiſ-

X. SIÈCLE.

sance distinguée, qui étoit son Chapelain. Celui-ci ne jouit pas long-tems de son usurpation ; car au bout d'environ six mois, il fut chassé par Sergius, & relégué dans un Monastére, d'où l'on ne le tira que pour le charger de chaînes. Ce Sergius, IIIe du nom, homme ambitieux & violent, s'étoit fait élire par une troupe de factieux en 898, après la mort de Théodore II, n'étant encore que Diacre. Mais le parti de Jean IX ayant prévalu, il se tint caché pendant sept ans en Toscane, sous la protection du Marquis Adalbert. Marozie, fille de ce Marquis, femme intrigante & voluptueuse, dont nous aurons souvent à parler dans la suite, s'étoit rendue puissante à Rome. Ses artifices & le talent qu'elle avoit de subjuguer par son esprit ceux qu'elle n'avoit pu séduire par ses charmes, ou gagner par ses largesses, l'avoient mise à la tête de toutes les affaires. Elle employa son crédit pour faire rappeller Sergius, qu'on regardoit comme son amant, & c'étoit malheureusement avec trop de vraisemblance. Ce Pape traita comme des intrus ceux qui étoient monté sur le Saint-Siège depuis sa première élection, & il ap-

prouva l'indigne procédure d'Étienne VI contre Formose. Du reste il fut magnifique & libéral. L'Eglise de Latran où il avoit choisi sa sépulture, fut rebâtie de fond en comble par ses soins & à ses dépens. Ses liaisons avec Marozie dont la conduite étoit ouvertement scandaleuse, l'on fait accuser d'un commerce infâme avec elle. On a même avancé qu'il en avoit eu un fils, qu'on vit quelques années après sur le Siège pontifical sous le nom de Jean XI. Mais nous devons remarquer à sa décharge, que Luitprand de Crémone, Ecrivain satyrique & passionné, est le seul contemporain qui ait flétri la mémoire de Sergius de cette odieuse imputation, tandis que d'autres ont dit que ce Jean XI étoit fils d'Albéric, Consul Romain, premier mari de Marozie. Sergius III mourut en 911, après un pontificat de sept ans.

Nous passons rapidement les deux pontificats d'Anastase III & de Landon, qui furent courts & peu importans, pour nous arrêter à celui de Jean X, que Théodora sœur de Marozie, & non moins fameuse qu'elle par ses mœurs dissolues, eut le crédit de mettre sur la Chaire du Prince des Apôtres. Il avoit

X. SIÈCLE.

été Clerc de l'Eglise de Ravenne. Les intrigues de Théodora qui vivoit avec lui dans un commerce criminel, lui avoient successivement procuré l'Evêché de Boulogne & l'Archevêché de Ravenne. Son gouvernement fut plus heureux qu'une entrée aussi peu canonique ne le faisoit espérer. Il étoit brave & entendoit le métier des armes plus qu'il ne convient à un Chef de l'Eglise. Il combattit contre les Sarrasins, & leur enleva le poste où ils s'étoient maintenus jusques-là sur le Garillan. Un Auteur de son tems le représente comme un Pontife attaché à ses devoirs & plein de sagesse; & un Critique de nos jours l'appelle un homme d'un cœur grand & d'un esprit éclairé. Sa fin fut des plus déplorables. Marozie qui dominoit dans Rome, inquiéte des efforts qu'il faisoit pour se saisir de l'autorité, le fit arrêter & conduire en prison, où l'on dit qu'il fut étouffé. Il avoit tenu le Saint-Siége un peu plus de quatorze ans.

Léon VI & Etienne VII ne firent que paroître. Après eux, Marozie toujours maîtresse dans Rome, se servit de son pouvoir pour faire ordonner Pape, le fils dont on attribuoit la naissance à ses

infâmes amours avec Sergius III. Ce Pontife qui fut nommé Jean XI, n'avoit que vingt-cinq ans. Marozie, & ensuite un autre de ses fils nommé Albéric qu'elle avoit eu de Gui, Marquis de Toscane, gouvernèrent sous son nom, & le tinrent sous la plus étroite dépendance. Son pontificat ne dura que quatre ans & quelques mois. L'Histoire ne nous apprend rien de ses actions. Peut-être, s'il eût été libre, son gouvernement eût-il été sage & utile à la Religion; car Rathier, Evêque de Vérone, son contemporain, l'appelle un Pontife d'un heureux naturel. Albéric s'étoit rendu maître de Rome, & en avoit soulevé les habitans contre Hugues, Roi de Lombardie, qui avoit épousé Marozie, après la mort de son second mari, Gui, Marquis de Toscane. Ce jeune Prince qui avoit le caractère impérieux, les mœurs déréglées & l'esprit d'intrigue de sa mère, ne s'opposa point à l'élection de Léon VII, qu'on donna pour successeur à l'infortuné Jean XI. Ce Pape étoit un homme de bien, ami de la paix, zélé pour le bon ordre, qui se renfermoit dans ses devoirs, & qui bien loin d'avoir ambitionné la dignité

X. SIÈCLE.

pontificale, avoit fait tout son possible pour l'éviter. Il se fit estimer par son affabilité, sa douceur, son désintéressement. Il travailla de concert avec Odon, Abbé de Cluni, à réconcilier le Roi Hugues & Albéric qui étoient sur le point d'en venir à une guerre ouverte. L'accommodement se fit par cette médiation; & Hugues, pour gage de sa réconciliation, donna sa fille Alda en mariage à Albéric. La mort de ce vertueux Pontife arriva l'an 939. Il avoit occupé le Saint-Siège pendant un peu plus de trois ans & demi. L'Historien Flodoart, qui l'avoit connu, loue sa vie édifiante & la sagesse de son gouvernement.

Les deux Papes qui suivirent, Etienne VII & Martin II ou III, dont les pontificats réunis remplissent un espace de sept ans, se conduisirent avec beaucoup de prudence au milieu des troubles dont Rome continuoit d'être agitée par les factions rivales d'Hugues & d'Albéric. Le premier qui étoit Allemand, avoit contre lui, aux yeux des Romains, le préjugé de sa naissance. Ils le tourmentèrent & lui suscitèrent tous les désagrémens possibles, auxquels il n'opposa que la patience & la modération. Il

desiroit la fin des guerres civiles qui déchiroient la France; & pour contraindre les Seigneurs à rentrer dans l'obéissance qu'ils devoient à Louis d'Outremer, leur Souverain, il les menaça d'excommunication. On ne lui reproche que d'avoir reconnu le jeune Hugues de Vermandois, usurpateur du Siège de Rheims, pour légitime Pasteur de cette Eglise, & de lui avoir envoyé le Pallium. Encore est-il bien probable qu'il fut trompé dans cette affaire, par les partisans d'un intrus qui, étant d'une naissance distinguée, avoit, dans ses parens & ses alliés, des protecteurs puissans, que l'intérêt du sang devoit porter à le soutenir. Le second qui étoit Romain, plus agréable au peuple, & moins contrarié dans ses pieuses intentions, gouverna l'Eglise en bon Pasteur. Il ne s'occupa que des devoirs de son Ministère, du soulagement des pauvres & de la réparation des Eglises.

Agapit II, dont le pontificat dura dix ans, honora le Saint-Siège par sa vie exemplaire, sa conduite modérée & son zèle pour le bien de la Religion.

Nous voici parvenus au pontificat scandaleux du jeune Octavien, si connu

X. SIÈCLE.

par ses déréglemens & sa politique perfide, sous le nom de Jean XII. Il étoit fils du patrice Adalbert, Gouverneur, ou pour mieux dire, tyran de Rome. Quoique Clerc, il avoit succédé aux dignités & à la puissance de son père. Il s'en servit pour se faire élire après la mort d'Agapit en 956, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans. Toute sa vie ne fut qu'une suite d'intrigues, de trahisons, de parjures & de débauches. Il ne mit aucunes bornes à ses passions; les plus sales voluptés & la licence la plus effrénée déshonoroient en lui l'auguste caractère dont il étoit revêtu. Pour se venger de Bérenger & d'Adalbert, tyrans de l'Italie, qui vouloient soumettre Rome à leur domination, il appella Othon le Grand à son secours, il le sacra Empereur, & lui prêta serment de fidélité sur le tombeau de S. Pierre, avec les Grands & le peuple de Rome. Mais aussi peu fidéle à garder la Religion du serment, qu'à observer les Loix de la pudeur, il trahit bientôt celui qu'il venoit de se donner pour maître.

Le peuple indigné de sa perfidie & de sa conduite infame, porta contre lui les plaintes les plus vives à l'Empereur. On dévoila

voila aux yeux de ce Prince la turpitude & les infamies de l'indigne Pontife, qui avoit fait du Palais de Latran, ancienne demeure des Saints, un lieu de prostitution. Othon attribuant ses écarts au feu de la jeunesse & à la fougue des passions, l'exhorta à corriger ses mœurs dissolues. Jean promit tout, & ne changea point. Enfin le scandale allant toujours croissant; les plaintes devenant de jour en jour plus pressantes & mieux fondées, & le Pape joignant de nouvelles trahisons à ses autres crimes, l'Empereur le fit juger & déposer dans un Concile tenu à Rome en sa présence, où l'on décida que la Chaire pontificale ayant été honteusement profanée par les vices de Jean XII, il devoit en être chassé. Othon y consentit, & Léon VIII, homme d'un mérite universellement connu, fut ordonné à sa place, avec toutes les cérémonies qui caractérisent une promotion libre & canonique. Mais à peine Othon s'étoit-il éloigné de Rome avec ses troupes, que le Pape Jean, par de nouvelles intrigues & l'inconstance naturelle des Romains, se procura les moyens de rentrer dans la Ville, où il exerça des cruautés excessives contre tous

X. SIÈCLE.

ceux qui avoient eu part à sa déposition.
X. SIÈCLE. Voulant ensuite joindre l'appareil des formes canoniques aux emportemens de la vengeance, il assembla un Concile dans lequel il fit annuller l'Ordination de Léon, & tout ce qui s'en étoit suivi. Ce Pontife qui s'étoit souillé par tant d'excès en tout genre, eut une fin trop semblable à sa vie. Environ trois mois après le Concile dont on vient de parler, étant la nuit hors de Rome dans une partie de débauche, il reçut un coup dont il mourut au bout de huit jours, sans avoir reçu les derniers Sacremens. C'étoit l'an 964. Ainsi ce méchant Pape avoit tenu le S. Siège un peu plus de huit ans.

Les Romains, sans avoir égard à l'élection de Léon VIII, ni au serment qu'ils avoient fait à ce Pape & à l'Empereur Othon, choisirent & firent ordonner Benoît, Diacre Cardinal, comme si la Chaire pontificale eût été vacante. Ce compétiteur de Léon, qui prit le nom de Benoît V, fut l'occasion d'un schisme, & attira de nouveaux malheurs sur Rome. Othon conduit par le ressentiment, vint mettre le siège devant la Ville. Benoît qui avoit plus d'intérêt que

personne à l'empêcher de tomber au pouvoir de l'Empereur, se montroit continuellement sur les murailles, exhortant les assiégés à se défendre avec courage, & menaçant les assiégeans des foudres de l'Eglise. Mais Othon pressa le Siège si vivement, que les Romains éprouvant déjà les horreurs de la famine, furent contraints de lui ouvrir les portes & de lui livrer Benoît. Un Concile assemblé dans l'Eglise de Latran, termina le démêlé des deux Pontifes. Léon fut confirmé; Benoît dépouillé des marques de sa dignité, réduit à l'Ordre de Diacre, fut remis à la garde de S. Adaldague, Archevêque de Brême, qui le traita avec honneur; il soutint sa disgrace avec courage; & comme il étoit vertueux & savant, il édifia par ses bons exemples & ses instructions, l'Eglise d'Hambourg où il termina sa carrière en 965. Malgré l'irrégularité de son élection, il est compté parmi les Papes.

A la mort de Léon VIII, Jean Evêque de Narni dans le Duché de Spolette, fut mis sur le Saint-Siège avec le consentement de l'Empereur. Ce Pape qui fut nommé Jean XIII, étoit d'une humeur altière, & jaloux de la domi-

X. SIÈCLE.

nation. Ses hauteurs le rendirent odieux aux Grands de Rome, qu'il traitoit avec dureté. On se révolta contre lui, on l'arrêta, & on le tint en prison d'abord au Château Saint-Ange, & ensuite dans une forteresse de Campanie. Il avoit couronné l'Empereur Othon II. Ce Prince ayant appris la violence qu'on lui avoit faite, vint en Italie pour en punir les auteurs. Au bruit de sa marche, on se hâta de rappeller le Pape; mais Othon ne put être appaisé que par le supplice des plus coupables. Le Préfet de Rome, Chef de la révolte, fut livré à Jean XIII, qui lui fit souffrir ces outrages qu'une vengeance raffinée substitue quelquefois à la mort. Ce trait, qui fait peu d'honneur à sa mémoire, établit ce que nous avons dit plus haut de son caractère impérieux & dur. Il mourut en 972, après avoir occupé le Saint-Siège près de sept ans.

Les pontificats des trois Papes qui succédèrent à Jean XIII, ne remplissent qu'un espace de deux ans; ce furent Benoît VI; Francon, Diacre de l'Eglise Romaine, qui prit le nom de Boniface VII; & Donus II. Rome étoit remplie de troubles & de factions. Le

Conſul Creſcentius, fils de Théodora & de Jean X, s'étoit mis à la tête de ceux qui avoient formé le projet de ſecouer le joug des Empereurs, & de rétablir le Gouvernement Républicain. Benoît VI devient la victime de ſon reſpect pour la religion du ſerment, & de ſa fidélité au légitime Souverain. Les factieux ſe ſaiſirent de lui, le mirent en priſon au Château Saint-Ange dont ils étoient les maîtres, & le firent étrangler. Après Donus II, on vit Benoît VII, qui tint le Saint-Siège neuf ans & quelques mois, & dont l'Hiſtoire ne rapporte rien d'important. Francon, ou plutôt Boniface VII, reparoît enſuite pour mourir au bout d'un an. Jean XIV, périt par les mains des factieux, & Jean XV qui lui ſuccéde, eſt peu connu, & ſeulement compté parmi les Papes pour marquer l'ordre numérique de ceux qui ont porté le même nom. Ces quatre pontificats ont duré l'eſpace d'environ onze ans, depuis 974 juſqu'à 985.

X. SIÈCLE.

Le Saint-Siège fut rempli par l'élection de Jean XVI, Romain, que certains Ecrivains ont accuſé d'avarice. Quoi qu'il en ſoit de ce reproche, ce qu'il eut à ſouffrir du factieux Creſcentius, prouve

X. SIÈCLE.

au moins qu'il étoit attaché à l'ordre légitime, & qu'il n'adoptoit pas les idées chimériques de ceux qui travailloient à le renverser. Ce Pape donna le premier exemple d'une Canonisation solemnelle, dans celle de S. Udalric, Evêque d'Ausbourg. Pour y procéder, il assembla cinq Evèques avec quelques Cardinaux Prêtres & Diacres. On lut dans cette espèce de Concile, une relation de la Vie & des Miracles d'Udalric mort depuis vingt ans; & sur l'examen de cette piéce, qui sans doute étoit revêtue des formes authentiques, le Pape accorda un décret qui fut signé après lui des Evêques, des Prêtres & des Diacres, par lequel Udalric étoit mis au nombre des serviteurs de Dieu, que l'Eglise honore d'un culte particulier. Cet acte est de l'an 993. Jean XVI mourut deux ans après; son pontificat avoit duré dix ans.

Othon III qui se trouvoit en Italie, fit élire Brunon, son neveu, qui n'avoit que vingt-quatre ans, & qui prit le nom de Grégoire V. Après son sacre, il fit la cérémonie du couronnement de son oncle. Le jeune Pontife étant du sang de l'Empereur, devoit compter sur le respect & la fidélité des Romains. Mais

X. SIÈCLE.

à peine Othon étoit-il parti pour retourner en Allemagne, que Grégoire se vit entre les mains du rébelle Crescentius, qui ne cessoit d'attiser le feu de la sédition. Ce Chef de parti, auteur de tous les troubles dont Rome étoit agitée, chassa Grégoire, & lui opposa un Calabrois nommé Philagathe, Evêque de Plaisance, qui prit le nom de Jean XVI. L'Empereur accourut; Philagathe prit la fuite; & Crescentius s'enferma dans le Château Saint-Ange où il espéroit se défendre. Mais soit que celui-ci eût été forcé dans cet asyle, soit, comme quelques Auteurs l'ont écrit, qu'il se fût remis librement entre les mains d'Othon, sur la promesse d'y être en sûreté, il est sûr que l'Empereur lui fit trancher la tête, pour mettre fin aux désordres que cet esprit factieux & turbulent excitoit dans la Ville. Philagathe mutilé par les gens de l'Empereur, fut remis au Pape Grégoire V, qui le dépouilla des habits pontificaux, & le fit promener avec ignominie dans les rues, assis à rebours sur un âne dont il tenoit la queue dans ses mains; vengeance lâche & barbare contre un ennemi à qui l'on avoit déjà

X. SIÈCLE.

coupé le nez, arraché les yeux, & qui dans cet état devoit trouver de la compassion & des secours, plutôt que de nouveaux outrages. Grégoire V ne survécut que deux ans à une action dont sa mémoire demeura flétrie à jamais; il mourut en 999.

Sylvestre II lui fut donné pour successeur par l'Empereur Othon, qui avoit été son disciple. C'est le dernier Pape de ce siècle, & quoiqu'il ne soit mort que la troisième année du siècle suivant, nous terminerons par lui l'examen des faits, dans lequel nous avons cru devoir entrer. Son nom étoit Gerbert, & sa naissance n'avoit rien que d'obscur; mais son mérite qui se manifesta de bonne-heure, le tira de cette obscurité. Il passa par bien des états différens, avant d'arriver à la suprême dignité de l'Eglise. D'abord il fut Abbé du célèbre Monastère de Bobio, fondé par S. Colomban au sixième siècle; de-là il fut appellé à Rheims dont il gouverna l'Ecole publique, l'une des plus renommées qu'il y eût alors en Occident. Nous l'avons vu élevé sur le Siège de cette Ville, & contraint d'en descendre peu après. Celui de Ravenne, si distingué

X. SIÈCLE.

par ses priviléges & ses grands biens, que la faveur de l'Empereur Othon lui procura sous le pontificat de Grégoire V, le consola de sa disgrace. Enfin la Chaire apostolique où le même Prince le fit monter, fut le dernier terme de sa fortune. C'étoit l'homme le plus savant de son tems. Ses connoissances embrassoient tous les genres. Il excelloit sur-tout dans les sciences abstraites, telles que le calcul, les Mathématiques & l'Astronomie. Son goût pour les Lettres étoit si vif & si généreux, qu'il n'épargnoit aucune peine, aucune dépense pour se procurer des Livres; & son discernement lui faisoit toujours choisir des Ouvrages estimables; c'étoient, comme on le voit par ses Lettres, ceux de Pline, de César, de Suétone, de Claudien, de Boëce. Si on ne peut justifier ce Pontife de quelque ambition, on lui doit au moins la justice de convenir qu'elle étoit accompagnée d'un mérite extraordinaire pour le siècle où il a vécu. On connoît son zèle contre la simonie & les autres abus qui déshonoroient l'Eglise. Son gouvernement fut équitable & modéré. Il usa de son pouvoir avec sagesse, n'empiétant jamais

X. SIÈCLE.

sur l'autorité des Princes temporels, ni sur les droits des autres Evêques. Quant à l'imputation fausse & absurde d'avoir entretenu un commerce familier avec le Démon, imputation qui n'eut d'autre fondement que l'ignorance de ses contemporains étonnés de son savoir, la Critique & la Philosophie l'en ont vengé. Enfin ce qui met le dernier trait au caractère noble & généreux de ce Pontife, ce sont les bienfaits dont il combla, lorsqu'il fut Pape, cet Arnoul qui avoit été son compétiteur au Siège de Rheims, & les priviléges qu'il accorda à cette Eglise qui l'avoit rejetté.

Nous n'avons rien déguisé dans la courte analyse que nous venons de faire. Nous avons suivi l'Histoire pas à pas. Nous avons jugé les Pontifes qui ont occupé le premier Siège de l'Eglise, d'après leurs actions, & les monumens les plus certains de leur tems, qui ont été nos guides, sont aussi nos garans. Que résulte-t-il de toute cette discussion? Que sur vingt-cinq Papes que Rome a vu s'asseoir dans la Chaire de S. Pierre pendant ce long espace de tems, un a laissé une réputation équivoque; deux se sont dégradés aux yeux de leurs com-

temporains & de la poſtérité, par des mœurs ouvertement corrompues; & deux ſe ſont montrés, par l'eſprit de vengeance auquel ils ſe ſont livrés, peu dignes du titre de Père commun des fidèles, titre qui ſuppoſe des entrailles ſenſibles & un cœur généreux. Encore en eſt-il dans ce nombre, exceptés l'impudent Jean X & l'infâme Jean XII, à qui l'on ne peut refuſer des qualités eſtimables & des talens rares pour leur ſiècle. Les autres peuvent être ſéparés en deux claſſes; dans la première ſeront compris les Papes, dont la conduite ſage, la vie édifiante & le zèle éclairé ont été la conſolation de l'Egliſe dans ces tems orageux; & l'on a vu qu'il s'en eſt trouvé pluſieurs qui, recommandables par eux-mêmes, ne dûrent à l'éminence de leur dignité, que l'occaſion de faire connoître une prudence conſommée, & ce mérite indépendant des places, qui fait la vraie grandeur; tels furent Léon VII, Martin II, Agapit II, Léon VIII & Sylveſtre II. Dans la ſeconde claſſe ſeront rangés ceux dont le pontificat court & obſcur, ou les actions peu connues, ne prêtent ni à l'éloge ni à la ſatyre.

X. SIÈCLE.

Quoi qu'il en soit des mœurs pures ou dissolues, de la conduite exemplaire ou scandaleuse, des talens ou de l'incapacité de tous ces Pontifes que Rome vit si rapidement substitués les uns aux autres, ce qu'il y a de certain, c'est qu'aucun d'eux, pas même le plus déréglé de tous, n'a rien fait qui porte la plus légère atteinte au précieux dépôt de la foi. Sous leur Pontificat, comme sous celui des Léon, des Grégoire, des Adrien, le trésor des vérités catholiques fut conservé dans la plus parfaite intégrité. Les Lettres & les décrets qui nous restent d'eux, tendent constamment à rétablir le bon ordre, à maintenir la discipline, & à réprimer les vices, sur-tout la simonie, la vénalité des choses saintes, & les usurpations sacriléges. On respectoit en eux, dans l'Eglise entière, l'autorité dont ils étoient revêtus; on y avoit recours dans tous les cas embarrassans, comme à l'oracle toujours subsistant de la Religion; on attendoit leurs ordres pour tous les nouveaux établissemens; ils donnoient la mission légitime à ces hommes courageux & zélés, qui entreprenoient de convertir les barbares du Nord; ils éri-

geoient des Evêchés dans ces nouvelles Eglises & leur donnoient des Pasteurs; en un mot c'étoit par eux que tout se gouvernoit dans toute l'étendue du Monde chrétien. Et quand leur vie ne répondoit pas à la sainteté de leur caractère, on respectoit les droits inviolables de la Chaire apostolique, en détestant les désordres de ceux qui la déshonoroient. Si donc, malgré la barbarie du siècle, les Chrétiens eurent l'équité de ne pas confondre le pouvoir sacré du Ministère avec l'indignité du Ministre; & si l'ignorance elle-même sut honorer la puissance pontificale, qui vient de J. C., dans des mains souillées par le crime; notre Philosophie seroit-elle impartiale, ne se feroit-elle pas soupçonner de malignité, en se montrant aujourd'hui moins équitable & moins judicieuse? Une distinction qui ne surpassa point les lumières du dixième siècle, qui ne se déroba point à des esprits grossiers, dans la confusion de toutes les idées, n'est point l'ouvrage de la subtilité; elle tient à la nature des choses; elle découle des premières notions, & c'est la raison même qui l'a dictée. Il est donc mal-aisé de voir quel avantage

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

les ennemis du Christianisme & de la Catholicité, peuvent tirer de ce que l'Histoire nous a transmis touchant les Pontifes Romains de ce siècle. Car, s'ils ont de la justesse dans l'esprit, & de la droiture dans le cœur, ils ne doivent pas séparer deux faits que le même témoignage a réunis; l'un que, malgré l'éminence du rang, & le respect qu'on ne refusa jamais à la dignité, les déréglemens de ces Pontifes vicieux firent horreur à toute l'Eglise; l'autre que, malgré cette horreur, toute l'Eglise vit en eux ses Chefs légitimes, les successeurs du Prince des Apôtres, & les canaux par où l'autorité ministérielle se répandoit dans toutes les parties de la Société religieuse, qui ne peut subsister sans elle.

Ne terminons pas cet article sans admirer deux choses qui distinguent le dixième siècle de tous les autres, & qu'on ne peut attribuer qu'à une attention particulière de la Providence : la première, que c'est, depuis l'origine du Christianisme, le seul tems où l'Eglise n'ait été troublée par aucune hérésie, & où les vérités de la foi, à travers les ténèbres dont l'Europe étoit couverte,

ont conſervé un éclat que la ſubtilité, l'inquiétude & la ſuperſtition même n'ont point obſcurci; la ſeconde que c'eſt l'époque de la propagation rapide de l'Evangile dans le Nord, & des progrès étonnans du Chriſtianiſme dans les climats glacés, où la politique & le commerce n'avoient pas encore établi de communications qui en rendîſſent l'accès facile, & l'idiôme connu aux autres Nations. Il ſemble que Dieu n'ait permis le concours de ces deux circonſtances, dans un ſiècle de ténèbres & de corruption, que pour rendre plus ſenſible l'attention avec laquelle il veille ſur la Société ſainte dont il eſt l'auteur; & pour nous mieux faire ſentir que, comme ſa main ſeule, indépendamment de tout autre pouvoir, en a poſé les fondemens, elle ſeule auſſi dans tous les âges en règle ſouverainement les deſtinées.

ARTICLE VII.

Personnages illustres par leur sainteté.

NOUS avons dit dans le Discours préliminaire, que l'histoire des Saints, qui dans chaque siècle ont édifié l'Eglise par des prodiges de ferveur ou de pénitence, n'entroit pas essentiellement dans notre plan ; & les ames pieuses qui aiment à se nourrir de ces lectures, nous les avons renvoyées aux Ouvrages connus dont le Public est en possession, & particuliérement aux Vies des Saints tirées des actes authentiques, traduites de l'Anglois par MM. Gotescard & Marie, Agiographie qui réunit le mérite de l'onction & de l'intérêt, à celui du choix & de la bonne critique. Cependant nous croyons qu'il n'est pas inutile de donner ici une notice abrégée des hommes vertueux qui ont été la lumière & l'édification du dixième siècle, & nous ferons la même chose pour quelques-uns des siècles suivans. On verra par-là quelle étoit encore la richesse de l'Eglise, & sa fécondité dans

ces tems de corruption, & l'on admirera les moyens toujours merveilleux que Dieu emploie pour perpétuer dans le Christianisme la race précieuse des Saints, & pour opposer les grands exemples de piété aux grands scandales. Nous ne nous attacherons qu'aux noms les plus illustres, afin d'être fidéles à notre plan, même en nous en écartant.

Les Grecs ayant reconquis l'Isle de Créte sur les Sarrasins en 960, par les armes de Nicéphore-Phocas, il fallut y prêcher de nouveau la Religion chrétienne, tant celle de Mahomet y avoit fait de progrès pendant cent trente ans que ses disciples en avoient été maîtres. C'étoit une entreprise d'autant plus difficile, que les superstitions de l'Islamisme avoient jetté de profondes racines, & que la morale commode de l'Alcoran y avoit fait oublier les préceptes évangéliques. Un saint Moine, nommé Nicon Métanoite, se livra courageusement à cette bonne œuvre. Il étoit né dans le Pont, de parens distingués; mais il s'étoit dérobé fort jeune aux caresses & aux vues ambitieuses de sa famille, pour se consacrer à la pénitence dans un Monastère dont la discipline

X. SIÈCLE.

étoit d'une grande févérité. Nicon y refta douze ans, qu'il employa, fous la conduite d'un Abbé plein de lumières & d'expérience, à s'exercer dans la pratique de toutes les vertus. Dieu fit connoître à fon Supérieur, qu'il l'avoit deftiné à travailler au falut des ames & à la converfion des infidéles. Il fut donc envoyé vers les Arméniens, la plupart fchifmatiques, & il fit beaucoup de fruit au milieu d'eux. De-là, il paffa dans l'Ifle de Créte, qui venoit de rentrer fous la domination des Empereurs de Conftantinople. Nicon n'avoit pas d'autre manière de prêcher, que de crier avec un ton de voix effrayant: *Faites pénitence.* Le furnom de Métanoite lui étoit venu de-là. Dieu rendoit ce peu de paroles efficaces dans la bouche de cet autre Jonas. On venoit à lui de tout côté pour recevoir la pénitence ou le baptême; & en peu de tems on vit le Chriftianifme & toutes les vertus dont il eft le germe, refleurir dans cette terre fi long-tems profanée par le culte impur des Mufulmans. Nicon infatigable dans l'exercice de fon zèle, paffa de Créte en Epire & d'Epire à Lacédémone, criant toujours : *Faites pénitence*, &

convertiſſant les pécheurs par l'énergie qu'il donnoit à cette courte exhortation. Ce furent les dernières paroles que ce ſaint homme prononça. On rapporte communément ſa mort à la fin de ce ſiècle. Il avoit eu le don des miracles pendant ſa vie, & ſon tombeau devint célèbre par ceux qui s'y opérèrent après ſa mort.

X. SIÈCLE.

S. Paul de Latre ne prêcha pas la pénitence, mais il en fut un des plus parfaits modèles; & ſes exemples plus touchans que les plus pathétiques exhortations, attirèrent un grand nombre de perſonnes dans la voie difficile où il étoit entré. Il avoit un tel attrait pour la ſolitude & la mortification, qu'il ne trouvoit pas de retraite aſſez profonde, & de pratiques aſſez auſtères à ſon gré. Après s'être formé à la vie cœnobitique pendant quelques années, dans un Monaſtère du Mont de Latre, où la Règle étoit extrêmement rigoureuſe, il ſe retira dans un lieu déſert, où il n'avoit pour demeure qu'une caverne étroite, & pour nourriture que des glands & des fruits ſauvages. Il paſſa douze ans dans ce genre de vie admirable, priant ſans ceſſe, ne dormant preſque point,

X. SIÈCLE.

& domptant ses passions par des mortifications qui semblent au dessus des forces humaines. Malgré l'obscurité profonde où il se tenoit caché, une vie si sainte, ou pour mieux dire, si miraculeuse, lui attira un grand nombre de disciples. On construisit des cellules, & on creusa des cavernes autour de la sienne, pour vivre sous sa conduite, & marcher sur ses pas dans le chemin de la perfection. Mais bientôt la foule devint si grande par le concours de ceux qui venoient l'admirer & se recommander à ses prières, que dans la crainte de perdre le recueillement & la solitude intérieure, il quitta son désert & passa dans l'Isle de Samos. Il y fit un grand nombre de conversions par ses miracles & par ses discours, qui étoient pleins d'onction & soutenus de cette autorité que donne la vertu. Ses disciples du Mont de Latre découvrirent le lieu de sa retraite, & l'engagèrent à revenir au milieu d'eux. Sa réputation se répandit au loin, & les Princes le consultèrent souvent sur des affaires embarrassantes. Son nom fut porté jusqu'à Rome; & le Pape, (c'étoit probablement Agapit II) voulant savoir si ce que la renommée pu-

blioit de lui étoit vrai, envoya un Moine pour constater les choses extraordinaires qu'on en rapportoit. Son témoignage fut conforme à ce que sa renommée en-publioit. Ce saint homme mourut l'an 956.

Nous avons déjà dit un mot du zèle & de la fermeté de S. Dunstan, qui fut dans ce siècle le restaurateur de la piété en Angleterre ; mais nous avons renvoyé à cet article les détails qui concernent cet illustre Archevêque. Il naquit auprès de l'ancien Monastère de Glastembury, dans un canton que l'on nomme aujourd'hui le Comté de Sommerset. Sa famille étoit de la première Noblesse d'Angleterre. Quelques Hibernois qui s'étoient réunis pour vivre en communauté dans les bâtimens d'un Monastère dont les Rois s'étoient appropriés les revenus, apprirent au jeune Dunstan les premiers élémens des Lettres. Il alla se perfectionner ensuite à Cantorbéri dont l'Evêque étoit son oncle, après quoi il fut quelque tems attaché au service du Roi Aldestan, Mais il sentit bientôt que la Cour n'est pas le séjour que doivent choisir ceux qui veulent conserver l'innocence des mœurs, & tra-

vailler à leur salut. Il le quitta donc pour embrasser la vie monastique ; & ayant été élevé au Sacerdoce par l'Evêque de Vinchestre son parent, il se retira auprès de Glastembury où il avoit reçu les premières leçons de la piété. Etant devenu maître d'une fortune considérable, par la mort de son père & de sa mère, (car alors les Moines héritoient de leurs parens) il employa une partie de son patrimoine à rétablir l'Eglise & les bâtimens du Monastère où il rassembla en peu de tems une Communauté nombreuse. La Science & la piété en firent leur asyle, & dans la suite cette Maison devint comme le séminaire, où l'Allemagne alla prendre des Evêques & des Abbés.

Le Roi Edrède sachant que le mérite de Dunstan ne se bornoit pas à gouverner une Maison religieuse, & à conduire les ames dans les voies de la perfection, lui donna toute sa confiance. Mais Éduin, successeur de ce Prince, jeune homme abandonné à toute la fougue des passions, méprisa ses conseils. Il en vint même jusqu'à l'exiler par les insinuations d'une femme, avec qui le saint Abbé l'avoit repris de vivre dans un commerce scandaleux. Dunstan persécuté, se retira

au Monastère de S. Pierre de Gand, qui étoit alors une Ecole de Science & de régularité. Le pieux Roi Edgard l'en rappella dès qu'il fut monté sur le Trône, & le détermina, malgré sa répugnance, à se charger à la fois des Eglises de Vorchestre & de Londres. Peu de tems après, Dunstan fut transféré sur le Siège de Cantorbéri. Les besoins pressans de l'Eglise, & la rareté des Pasteurs éminens en lumières & en vertus, justifioient alors ces arrangemens peu conformes à la rigueur des Règles canoniques.

X. SIÈCLE.

Sur le Siège de Cantorbéri, les obligations de Dunstan devenoient plus étendues; son zèle sembla s'accroître & se développer avec elles. Chargé de veiller sur toutes les Eglises d'Angleterre, il les visitoit tour-à-tour, instruisant les Pasteurs & les peuples; inspirant aux uns l'amour de leurs devoirs, & aux autres le desir de leur propre salut, annonçant l'Evangile à ceux qui ne croyoient pas encore en J. C. & apprenant à ceux qui étoient déjà éclairés des lumières de la foi, la manière dont ils devoient répondre à leur vocation. Ses discours étoient pleins de sagesse, de

X. SIÈCLE.

douceur & de force. L'Ecriture ſainte & la prière étoient les ſources où il puiſoit les motifs de perſuaſion, qui lui ſoumettoient les eſprits & les cœurs. Les travaux du ſaint Archevêque firent changer de face à l'Egliſe d'Angleterre; les mœurs du Clergé devinrenr édifiantes; le déſœuvrement & les déſordres qui en étoient la ſuite, ceſsèrent parmi les Eccléſiaſtiques & les Moines; le goût de l'étude & l'application aux devoirs que chacun avoit à remplir ſelon ſon état, en prirent la place. Avec la vie profane & diſſipée des Paſteurs & des Clercs, diſparurent les ſcandales & les vices qui faiſoient gémir les gens de bien. Tant les hommes élevés dans les grandes places peuvent opérer de changemens heureux, quand leur zèle eſt dirigé par la prudence, & qu'ils joignent à l'autorité du rang, les vertus qui ſeules peuvent en rendre l'exercice utile. S. Dunſtan mourut au milieu de ces occupations pénibles, l'an 988, infiniment regretté de ſon peuple, & laiſſant l'Egliſe d'Angleterre dans un deuil univerſel de ſa perte.

L'Egliſe d'Allemagne eut un Prélat d'une éminente ſainteté dans la perſonne de

de S. Ratbod, Evêque d'Utrecht. Il descendoit par sa mère de Ratbod, Duc de Frise, dont il porta le nom. Gonthier son oncle, Archevêque de Cologne, se chargea de son éducation. Il commença chez lui ses études; mais au bout de quelque tems, il fut obligé de le quitter. Il vint à la Cour de Charles le Chauve & de Louis le Bégue, non pour s'ouvrir un chemin aux emplois & à la fortune, mais pour se perfectionner dans les Sciences sous la protection de ces Princes, qui soutinrent autant qu'il dépendoit d'eux les établissemens de Charlemagne, & sur-tout la célèbre Ecole du Palais. L'étude des Lettres ne fut pas son unique, ni même son principal objet. Les vertus chrétiennes, plus importantes que le savoir, étoient aussi ce qu'il étoit le plus jaloux d'acquérir. Il y donna tous ses soins, au milieu du tumulte & du choc éternel des passions qui agitent le séjour des Rois. Il y fit des progrès si rapides & si marqués, qu'il fut élu pour gouverner l'Eglise d'Utrecht, par le concours unanime du Clergé & du peuple, ayant à peine l'âge prescrit par les Canons. Son zèle courageux, sa charité, sa vie pénitente & ses

travaux pour la propagation de l'Evangile dans ces contrées, où J. C. étoit encore peu connu, justifièrent les espérances qu'on avoit conçues de lui. Il se proposa pour modèles S. Villebrod & Saint Boniface qui avoient cultivé avant lui, cette portion encore sauvage du vaste champ de l'Eglise. Il marcha sur les traces de ces hommes apostoliques, & comme eux, il attira beaucoup d'idolâtres à la connoissance de la vérité. Les Danois ayant détruit sa Ville épiscopale, il se retira à Déventer, & de-là il alloit souvent parcourir la Frise, pour y combattre les restes du Paganisme. Il eut beaucoup à souffrir dans ses travaux, dont la gloire de Dieu & la conversion des infidéles étoient l'unique but. Les barbares le traversèrent en lui opposant sans cesse de nouveaux obstacles, que son courage & sa patience vinrent presque toujours à bout de surmonter. Il courut souvent risque de perdre la vie. Mais le desir qu'il avoit d'enlever les ames à la superstition & au vice, ne lui permit jamais de voir le danger, ou de le craindre. Il finit une vie si laborieuse & si pleine de bonnes œuvres par une sainte mort l'an 618.

S. Udalric dont la canonisation solemnelle est un des événemens remarquables du dixième siécle, naquit dans la haute Allemagne à la fin du neuvième. Sa famille étoit une des plus illustres de ces cantons. Il fut élevé dans la célébre Abbaye de S. Gal, & il y fit ses études. Lorsqu'elles furent achevées, on le mit sous la conduite d'Adalbéron, Evêque d'Ausbourg, Prélat d'une grande réputation, & dont le mérite étoit généralement reconnu. Il servit l'Eglise d'Ausbourg pendant quelque tems dans la charge de Chambrier, dont les fonctions étoient de distribuer les habits aux Clercs & aux pauvres. Il s'y distingua par son exactitude & sa charité. Mais ses vertus l'appelloient à un rang plus élevé. Dieu l'y fit monter en 924. Une élection que ses vertus seules solliciterent pour lui, le plaça sur le Siége d'Ausbourg. Les Hongrois, fléau de l'Allemagne dans ces tems de calamité, portoient de tous côtés le fer & le feu. La Ville d'Ausbourg avoit été plus d'une fois exposée à leur fureur. Udalric, au commencement de son épiscopat, s'étoit hâté de réparer les dégâts qu'ils y avoient faits, & de rebâtir l'Eglise qu'ils avoient dé-

truite. Mais ces barbares qui ne pouvoient se rassasier de carnage & de butin, revinrent encore l'attaquer. Elle étoit mal fortifiée, & sa ruine paroissoit inévitable, à moins que la protection du Ciel ne vînt la sauver. Ce fut alors qu'Udalric déploya toute sa tendresse pour son peuple. Par ses larmes & ses prières il essaya d'appaiser la colère de Dieu, dont ces barbares n'étoient que les instrumens. Il partagea les Vierges & les femmes vertueuses en deux bandes. L'une faisoit le tour de la Ville en chantant des Cantiques de pénitence, & en invoquant l'auguste Mère de Dieu. L'autre étoit prosternée dans l'Eglise, priant avec le saint Pasteur qui offroit le sacrifice du Corps & du Sang de J. C., & qui employoit jusqu'aux cris innocens des enfans à la mammelle, pour obtenir le secours du Tout-puissant. L'ennemi étoit sous les remparts, & la Ville alloit tomber en son pouvoir, lorsqu'Othon le Grand s'avança pour le combattre. Il l'attaqua & le mit en fuite. La promptitude du secours, & la victoire qui le rendit efficace, furent avec raison regardées comme un miracle accordé aux prières du saint Evêque.

Othon avoit une singuliere vénération pour lui. Sa conduite sage & sa fidélité inviolable, pendant la guerre occasionnée par la révolte de Luitolf, fils d'Othon, lui avoit acquis l'estime de cet Empereur. Udalric eut le talent de réconcilier ces deux Princes en ramenant le fils à l'obéissance, & en réveillant dans le cœur du père les sentimens de la nature. La vie privée du saint Evêque étoit aussi pénitente, que sa vie publique étoit active & occupée. Il prioit beaucoup, dormoit peu, n'avoit pour lit qu'une natte, ne mangeoit point de viande, & ne souffroit sur sa table que des alimens grossiers. Après cinquante ans d'épiscopat, il termina sa carrière en 973, âgé de quatre vingt-trois ans.

X. SIÈCLE.

S. Brunon étoit fils de Henri l'Oiseleur, frère d'Othon le Grand. Il ne se prévalut de cette haute naissance, que pour favoriser les études & protéger la Religion. Il reçut une éducation pieuse sous la conduite d'un Evêque d'Utrecht, nommé Baldic, & conçut dès la plus tendre jeunesse un goût vif pour les Sciences & pour la vertu. Il apprit les langues Grecque & Latine sous les meilleurs Maîtres de ce tems-là, qui lui

X. SIÈCLE.

firent lire tout ce que l'ancienne Littérature a produit de plus parfait. Les Livres étoient sa passion, & il les conservoit avec un soin qui marquoit son estime pour les belles connoissances qu'on y puise. Les amusemens & les agitations de la Cour ne le détournerent point de cette application à l'étude. Les Savans étoient sa compagnie ordinaire, & souvent Othon se faisoit un plaisir d'assister aux doctes conférences qu'il avoit avec eux. Jeune encore, on lui confia le gouvernement de plusieurs Monastères, sans doute comme Abbé, suivant un abus qui n'étoit alors que trop commun. Mais Brunon ne s'en appliqua point les revenus, & ne se servit de son autorité que pour y faire revivre la discipline, & y remettre en vigueur la Regle de S. Benoît. Il étoit lui-même un exemple d'édification par la pureté de sa vie, sa libéralité envers les pauvres, & son éloignement du faste & de l'éclat. Le Siége de Cologne étant venu à vaquer en 953, le Clergé, la Noblesse & le peuple se réunirent pour demander que Brunon fût donné pour Pasteur à cette Eglise. Elevé à l'épiscopat, & connoissant la grandeur des devoirs qui lui

étoient imposés, il s'appliqua sans relâche à les remplir. La réforme des mœurs dans le Clergé, & l'extirpation du vice dans toutes les classes du peuple, furent l'objet constant de son zèle & de ses travaux. Ses exemples préparoient le fruit de ses instructions, & l'assuroient. Sa table étoit frugale & même pauvre, ses habits simples, & la modestie règnoit dans tout son extérieur. Il avoit un talent singulier pour annoncer la parole de Dieu, & pour expliquer l'Ecriture. Il se mettoit à la portée du peuple, ayant pour but d'instruire, de toucher les cœurs, & non de se faire une vaine réputation d'éloquence. Son érudition qui étoit fort étendue & fort variée pour le siécle où il vivoit, ne lui servoit qu'à se rendre plus clair, plus intelligible, plus pressant, & à faire goûter les vérités du salut. Son frère l'avoit investi du Duché de Lorraine; il n'en employa les revenus, de même que ceux de son Evêché qui étoient considérables, qu'à soulager les malheureux, à rétablir les Eglises & les Monastères, à les fournir de toutes les choses nécessaires au culte divin, & surtout à réparer les maux que la guerre

cause ordinairement dans les Campagnes.

X. SIÈCLE. Ne dissimulons pas une faute qu'il commit en prenant part à la révolte de Ludlof, son neveu. Sans doute il y fut entraîné par les circonstances & l'esprit du tems. Il faut croire qu'il ne tarda pas à la réparer, & qu'Othon son frère ne lui donna le Duché de Lorraine, que pour montrer combien il étoit assuré de sa fidélité. Ce vertueux Prélat qui fut solitaire à la Cour, savant dans un siécle d'ignorance, humble dans le sein des grandeurs, & pauvre au milieu des richesses, mourut dans la quarantième année de son âge, & la douzième de son épiscopat, en 965. Il passa de son tems pour l'homme le plus éclairé de toute l'Allemagne, & on le compte parmi les Ecrivains ecclésiastiques du dixième siécle, à cause d'un Commentaire sur les cinq Livres de Moyse, & d'un autre sur les quatre Evangélistes, qu'il avoit composés, mais que nous n'avons plus.

On met encore parmi les hommes les plus célébres de ce siécle, deux autres saints Prélats d'Allemagne, S. Volfang, Evêque de Ratisbonne, & S. Adalbert, Evêque de Prague en Bohême. Le pre-

mier, né dans l'obſcurité, s'éleva par ſon mérite, & devint un des Paſteurs de ſon tems les plus utiles à la Religion, par ſon édifiante régularité, ſes mœurs exemptes de la moindre tache, & ſon zèle pour l'obſervation des règles eccléſiaſtiques. Son déſintéreſſement le porta d'abord à ſe dépouiller d'une riche Abbaye dont ſes prédéceſſeurs avoient joui long-tems, & enſuite à conſentir au démembrement de ſon Diocèſe pour le plus grand bien de l'Egliſe. Le ſecond, ſorti d'une maiſon noble & puiſſante, ſe conſacra dès la jeuneſſe au ſervice de Dieu. Pendant ſes études qu'il fit dans la célébre Ecole de Magdebourg, il ſe diſtingua de tous ceux de ſon âge, par la beauté de ſon eſprit & par ſa piété ſolide. Ces rares qualités le firent choiſir pour remplir le Siége de Prague. Son peuple vicieux & indocile, ſe refuſoit à tous les moyens qu'il employoit pour le rendre meilleur. Voyant que ſon Miniſtère étoit ſtérile, il crut que Dieu ne le vouloit pas dans le rang où on l'avoit fait monter. Il ſe retira donc au Mont-Caſſin, pour ſe ſanctifier dans les exercices de la vie religieuſe. Cependant il ſe laiſſa perſuader de retourner à ſon

X. SIÈCLE.

Eglise. Il n'y fit pas plus de fruit qu'auparavant, & il résolut de travailler à la conversion des Prussiens idolâtres. Il rencontra dans cette entreprise de nouveaux obstacles dont son courage & sa patience ne pûrent triompher qu'en partie. S'il gagna quelques-uns de ces infidéles à J. C., le plus grand nombre s'obstina dans l'erreur. Le saint Evêque exténué de fatigues, & affligé de son peu de succès, eut enfin la gloire de terminer ses jours par le martyre, l'an 997.

L'ordre monastique fournit aussi à l'Eglise des hommes dignes des tems les plus heureux. Tels furent en Italie S. Nil le Jeune, à qui Dieu avoit accordé le don des miracles, & dont les disciples se sont perpétués jusqu'à nos jours sous la Règle de S. Basile, plus austère que celle de S. Benoît pratiquée à la rigueur; S. Jean de Gorze qui, plein d'ardeur pour les pratiques de la vie monastique, ne trouvant point d'asyle où il pût s'y livrer avec succès dans le relâchement général des Moines, aima mieux se retirer avec quelques amis dans les ruines du Monastère de Gorze, que d'habiter une maison plus commode où il n'auroit eu que de mauvais exemples

ſous les yeux ; & enfin les premiers Abbés du Monaſtère de Cluni, qui furent l'ornement & la lumière de l'Egliſe de France, dans ces tems de ſcandale, où l'ancienne ferveur des Chrétiens étoit à peine connue par les récits de l'Hiſtoire.

X. SIÈCLE.

La fondation de ce Monaſtère célébre eſt un événement trop important, & la vertu des premiers Abbés qui le gouvernerent, a répandu trop déclat ſur tout le dixième ſiécle, pour n'en pas dire quelque choſe ici. Guillaume, ſurnommé le Pieux, Duc d'Aquitaine & de Berri, conſacra, ou pour mieux dire, donna, ſuivant le ſtyle du tems, ſa Terre de Cluni dans le Comté de Mâcon, & les biens qui en dépendoient, à S. Pierre & S. Paul, à condition qu'on y bâtiroit un Monaſtère ſous la Règle de S. Benoît, & que l'Abbé Bernon ſeroit chargé du gouvernement des Moines & de l'adminiſtration des biens deſtinés à leur ſubſiſtance. L'acte de cette fondation exiſte encore ; il eſt de l'an 910. Il y eſt dit qu'après la mort de Bernon, les Moines auront la liberté de lui choiſir un ſucceſſeur, ſans qu'aucune Puiſſance oſe en empêcher l'élection, & que les Apôtres S. Pierre & S. Paul ſe-

ront les Protecteurs de cet établissement.

X. SIÈCLE.

L'Abbé Bernon que le Fondateur avoit désigné pour le premier Supérieur de ce nouveau Monastère, étoit issu d'une des plus nobles familles de la Bourgogne. Il avoit embrassé de bonne-heure la vie monastique, & fondé l'Abbaye de Gigni dans le Diocèse de Lyon, dotée de ses propres biens. Aidé par de pieux & savans Religieux qu'il tira du Monastère de S. Martin d'Autun, où la reforme de S. Benoît d'Aniane venoit de s'introduire, il établit à Cluni la plus exacte discipline. Il n'y eut d'abord que douze Moines dans cette Maison. Ceux qui venoient se mettre sous la conduite du saint Abbé, étoient distribués en même nombre dans d'autres Communautés, conformément à la Régle de S. Benoît. Bernon les gouverna toutes de son vivant; mais à sa mort il leur donna des Supérieurs particuliers sous l'autorité d'Odon, celui de ses disciples en qui il avoit le plus de confiance. Celui-ci rassembla ces différentes colonies, dont Cluni étoit la Métropole, pour en former une Congrégation. » Cluni, disent les savans Auteurs de l'Histoire Littéraire de France, » n'eut pas été

» quelques années ſous la direction de » S. Odon, qu'il devint une pépinière » de Saints, & une des plus célèbres » Ecoles de toute la France. Le ſaint » Abbé, au milieu des exercices de la » pénitence, trouva le tems de compo- » ſer un grand nombre d'Ouvrages, & » fit voir par ſon exemple que la vérita- » ble piété eſt non-ſeulement compati- » ble avec l'étude, mais qu'elle en a » même beſoin quelquefois pour ſe ſou- » tenir. Il laiſſa par-là un modéle que » ſes ſucceſſeurs juſqu'à S. Pierre Mau- » rice ſe firent un devoir de copier, en » joignant la Science à la ſainteté de la » vie.... Pendant tout ce ſiécle, il ſe » trouva grand nombre de Moines, qui » par le brillant de leur doctrine & de » leur vertu, diſſiperent les ténèbres qui » offuſquoient les hommes de leur tems. » La bonne odeur de leur conduite at- » tira à Cluni quelques Evêques. Les » uns, comme l'Archevêque Gorald, » alloient s'y édifier & finir leurs jours; » d'autres, comme Turpion, Evêque » de Limoges, Prélat diſtingué par ſa » piété & par ſon ſavoir, y alloient per- » fectionner leurs connoiſſances. » (*Hiſt. Litt. de France*, *tom.* 6. *p.* 22 & 23.)

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

Telle fut la célébrité dont ce pieux établissement commença de jouir dès son origine. S. Odon étoit bien propre à l'augmenter par ses lumières, sa prudence & ses talens pour le gouvernement. Il étoit d'une naissance illustre, & la noblesse de ses inclinations répondoit à celle de son extraction. L'éducation qu'il avoit reçue étoit la meilleure que l'on pût donner alors à ceux de son rang. Les Lettres & la piété se l'enlevoient tour-à-tour, ou pour mieux dire, il savoit si bien les allier ensemble, que son goût pour les unes ne nuisoit point à l'ardent desir qu'il avoit de faire des progrès dans l'autre. Il y réussit également, & son mérite lui auroit ouvert le chemin des honneurs dans l'Eglise & dans l'Etat, quand même il n'auroit pas été d'une condition à pouvoir prétendre à tout. Il étoit déja Chanoine de S. Martin de Tours; mais effrayé des dangers du monde dont il ne se croyoit pas totalement à l'abri dans cet état, & plein d'ardeur pour la perfection, il cherchoit un asyle plus sûr où il pût servir Dieu. Désespérant d'en trouver en France, à cause des discordes qui règnoient dans la plupart des Monastères, il se mit

en route pour l'Italie avec un ami qui partageoit ses sentimens. Ils marchoient occupés de leur projet, lorsqu'ils arriverent à Cluni. Frappés du bel ordre qu'on y voyoit régner, & de l'odeur de piété qu'on y respiroit, ils remercierent Dieu de leur avoir fait rencontrer si près, ce qu'ils alloient chercher au loin. Ils se fixerent dans cette retraite, & Odon sous un maître tel que l'Abbé Bernon, ne tarda pas à devenir capable de conduire les autres.

Odon excelloit dans les Sciences comme dans la piété, & il n'est pas douteux qu'en un siécle plus favorable aux talens, il n'eût été un Ecrivain du premier ordre. Il avoit cette éloquence de l'ame qui est de tous les tems, & cette expression d'un cœur sensible & vertueux qui ne manque jamais son effet, malgré la rudesse du style & la rouille du mauvais goût. C'est ce qu'on remarque encore dans ses Ecrits, les meilleurs, ou pour mieux dire, les moins défigurés par la barbarie, de tout ce que ces tems-là firent éclore. On vient de voir quelle fut la gloire naissante de ce nouvel Institut, sous le gouvernement du S. Abbé Bernon. Elle se soutint & s'accrut en-

X. SIÈCLE.

core par les ſoins & la grande réputation de ſes ſucceſſeurs, le pieux & ſavant Aymard qui ne gouverna que ſix ans, & S. Maïeul qui vécut juſqu'à l'an 994, & qui dans ſes dernières années ſe déchargea des ſoins du gouvernement ſur S. Odilon, illuſtre par ſa naiſſance & par ſes talens, plus illuſtre encore par ſon humilité, ſon déſintéreſſement & ſes autres vertus.

ARTICLE VIII.

Écrivains Eccléſiaſtiques du Xe. ſiècle.

MALGRÉ les épaiſſes ténèbres de l'ignorance & la décadence des études, ce ſiécle n'a pas laiſſé de produire un grand nombre d'Ecrivains, puiſqu'il a fourni aux Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire de la France, la matière d'un gros Volume. Mais quels furent la plupart de ces Ecrivains, & quel eſt le caractère de leurs productions aux yeux d'une critique impartiale? Ceux qui s'occupoient à écrire, étoient des Moines ſans talens, & ſans diſpoſitions pour y ſuppléer par le travail, qui paſſoient pour habiles & qui

X. SIÈCLE.

croyoient l'être, parce qu'ils avoient été occupés pendant quelque tems dans les Ecoles, à lire ou à copier de gros volumes, & que l'ignorance générale donnoit quelqu'éclat à leur prétendu ſavoir. A l'égard de leurs productions, c'étoient des abrégés d'anciens Ouvrages, des Commentaires de l'Ecriture recueillis d'après les interprêtes des ſiécles précédens; des Vies de Saints, des Hiſtoires de tranſlations & de miracles, des Chroniques, où les événemens étoient rapportés ſans choix, ſans examen, & ſouvent même ſans fidélité.

Il faut avouer néanmoins que dans cette foule d'Ecrivains, il y en eut auxquels il ne manqua que des guides plus sûrs, des principes de goût plus épurés, ou pour mieux dire, des circonſtances plus propres à développer le génie, & à lui donner une heureuſe impulſion, pour s'élever à la perfection dont les genres où ils ſe ſont exercés peuvent être ſuſceptibles. Nous allons choiſir dans le grand nombre ceux qui nous ont paru dignes d'une attention particulière. Au moins, ils ont eu le mérite de conſerver à la poſtérité, quelques portions des connoiſſances qui s'étoient perpétuées juſ-

X. SIÉCLE.

qu'à leur tems, & de lier par leurs Ouvrages, tout imparfaits qu'ils sont, les siécles de lumière qu'on vit éclore longtems après, aux beaux âges de la Littérature qui les avoient précédés.

Eutychius, Egyptien de nation, né vers la fin de neuvième siècle, exerça d'abord la Médecine. & fit quelques Traités sur cette Sience. Ayant été élu ensuite Patriarche d'Alexandrie à l'âge de soixante ans, il gouverna cette Eglise environ l'espace de six ans, & mourut vers l'an 940. Il avoit écrit un Dialogue entre un Melquite ou Catholique, & un Jacobite, où il répondoit aux argumens dont les disciples d'Eytychès répandus en Egypte & en Syrie, se servoient pour défendre leurs erreurs & justifier leur schisme. Le plus considérable de ses autres Ouvrages est parvenu jusqu'à nous; c'est une espèce d'Histoire universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'au tems où il vivoit. Elle est écrite en Arabe qui étoit sa langue maternelle. On y trouve quelques particularités de l'Histoire ecclésiastique & profane, dont les autres Auteurs ne font pas mention. Du reste, cet Historien est peu exact dans la manière dont

il rapporte les faits ; quelquefois même il paroît infidèle de dessein prémédité, comme dans ce qu'il dit touchant l'ancienne manière dont se faisoit l'élection & la consécration des Patriarches d'Alexandrie. La partie la plus intéressante de cet Ouvrage, est la Chronologie de ses prédécesseurs, qu'Eutychius y donne depuis S. Marc jusqu'à lui.

Siméon, surnommé Métaphraste, vivoit à Constantinople au commencement du dixième siécle, & principalement sous l'empire de Constantin Porphyrogénète. Il étoit d'une naissance illustre, & parvint aux emplois les plus considérables. Sa fortune & le produit de ses places le mettoient en état d'acheter un grand nombre de manuscrits, & d'entretenir plusieurs Copistes. Son goût le porta sur-tout à rassembler ce qu'on avoit écrit en différens tems sur les Vies des Saints, & il forma le projet d'en composer un Recueil le plus ample qu'il lui seroit possible. L'Empereur qui aimoit aussi ces sortes d'Ouvrages, l'encouragea dans ce dessein. Mais comme ces Vies étoient de différentes mains, & que Siméon en trouvoit la narration trop simple & trop dénuée d'ornemens, il

X. SIÈCLE.

entreprit de les refaire dans le goût de ſon ſiècle, qui étoit celui du brillant & du merveilleux. Il avoit l'imagination vive & riche. Cette qualité auroit contribué à la perfection de tout autre Ouvrage que le ſien. Mais en voulant embellir les Vies des hommes célèbres par leur ſainteté, il les défigura. En quittant le ſtyle naturel de l'Hiſtorien, pour prendre celui du Panégyriſte & de l'Orateur, il s'écarta du ton qui convient au ſujet qu'il avoit choiſi; & la parure étrangère dont il le couvrit, altéra la noble ſimplicité du fonds. On l'accuſe même de n'avoir pas toujours pris la vérité pour guide, & d'avoir trop cherché à plaire aux dépens de l'exactitude & de la ſincérité. Pour rendre la narration plus intéreſſante & les faits plus ſaillants, il les charge de circonſtances extraordinaires, de traits ſinguliers, de miracles propres à frapper ceux qui aiment à trouver le merveilleux par-tout; & preſque toujours ces acceſſoires n'ont d'autre ſource que ſon imagination. Il eſt arrivé de-là que ſa compilation, ſi recherchée & lue avec tant de plaiſir de ſon tems, a perdu tout crédit depuis qu'on en a diſcuté le mérite au flambeau

de la critique; en sorte que cet Ecrivain n'est plus cru depuis long-tems, que quand il se trouve appuyé par d'autres monumens plus authentiques. Il seroit à souhaiter que le Chartreux Surius, & l'Evêque Lipoman, qui dans le seizième siècle ont entrepris la même tâche, se fussent moins attachés à marcher sur ses traces & à copier ses défauts.

X. SIÈCLE.

Un des plus savans & des plus zélés Prélats du dixième siècle, fut Atton, Evêque de Verceil. Il étoit né en France, fils du Vicomte Adalbert, & sans doute l'un de ces François qu'Hugues, Comte d'Arles, devenu Roi d'Italie en 926, plaça le plus qu'il lui fut possible dans les Evêchés de sa nouvelle conquête. On ne sait rien de la jeunesse & des premières actions de cet Evêque, on ignore même le tems de son élévation à l'épiscopat; mais on a lieu de conjecturer que ce fut au plus tard l'an 945. Sa conduite, depuis qu'il fut revêtu de cette dignité, est plus connue. On sait qu'il en remplit les devoirs avec une ardeur, une prudence & une fidélité qui avoient alors peu d'imitateurs en Italie. Il avoit pris pour modèles les grands Evêques de l'antiquité, qui contribuèrent si effi-

X. SIÈCLE.

cacement par leurs lumières & leur sainteté à rendre la Religion respectable aux Payens même. L'instruction de son Clergé & celle de son peuple, furent les deux objets principaux de son application. Par des soins infatigables & des exhortations touchantes, il fit de ses Clercs, des hommes exemplaires, studieux, appliqués à leurs devoirs; & si les simples fidèles ne devinrent pas aussi éclairés, ni aussi vertueux qu'il le desiroit, il les guérit au moins pour quelques tems des superstitions & des vices grossiers, dont il les avoit trouvé infectés. On ne sait pas le tems précis de sa mort; on croit cependant qu'il ne vécut pas au-delà de l'an 960. Tous les Ecrits d'Atton ne sont pas imprimés. Le public en est privé par la singularité inconcevable du Chapitre de Verceil, qui en possède un manuscrit complet, & qui se refuse obstinément aux sollicitations des Savans qui font depuis long-tems les plus vives instances pour en obtenir une copie exacte. Ceux qu'on a publiés, nous donnent une idée très-avantageuse du zèle de ce Prélat & même de son mérite littéraire.

Le premier de ses Ouvrages est un

Capitulaire ou Réglement de discipline, divisé en cent Chapitres ou Articles. Ce corps de Statuts qui embrasse les principaux objets de la Morale chrétienne, & les règles du Ministère ecclésiastique, est tiré des anciens Conciles, des Décrétales, sans distinction des véritables & des fausses qu'on ne savoit pas discerner alors, & d'autres Capitulaires publiés antérieurement, sur-tout de celui que Théodulfe, Evêque d'Orléans, avoit dressé vers la fin du huitième siècle, ou dans les premières années du neuvième. Dans ce réglement, Atton traite sur-tout de l'instruction du Clergé, de celle du peuple, des petites Ecoles, des règles de la pénitence, de la conduite des Prêtres, & de leurs devoirs, des moyens d'éviter l'ignorance, & de la manière dont il faut combattre les vices & attaquer les abus. Le second Ouvrage d'Atton est un Traité des souffrances de l'Eglise. Sous ce titre qui ne remplit pas ce qu'il semble annoncer, Atton traite dans la première partie, du jugement des Evêques accusés; dans la seconde des Ordinations; & dans la troisième des biens ecclésiastiques. Il y fait un grand usage des Livres sacrés, qu'il

X. SIÈCLE.

paroît avoir étudiés avec beaucoup d'application; & la manière dont il emploie les textes, soit pour appuyer ses décisions, soit pour en déduire ses preuves, est ordinairement très-juste. Il s'y élève contre un grand nombre d'abus qui s'étoient introduits dans l'Eglise à la faveur des troubles & de l'ignorance; il en fait sentir les suites fâcheuses, & il rappelle, en homme éclairé, les règles précieuses que les Conciles & les Pasteurs avoient établies avec tant de sagesse dans les siècles précédens, & dont l'inobservation étoit la cause de tous les maux dont il gémissoit. Enfin, nous avons de ce savant Prélat, un Recueil de onze Lettres, dont plusieurs sont adressées à son Clergé ou à son peuple. Dans les unes, il éclaircit plusieurs points de morale & de discipline; dans les autres, il attaque diverses pratiques superstitieuses qu'il avoit beaucoup de peine à extirper; dans toutes, il se montre très-versé dans la connoissance des Loix canoniques & civiles qu'il cite à propos, & dont on voit qu'il avoit fait une étude particulière. En général le style d'Atton est plus facile & plus naturel que celui de la plupart des Littérateurs de son tems, en

en comparaison desquels il pourroit passer pour un Ecrivain pur, & même élégant.

Entre les hommes célèbres qui ont fleuri dans l'Eglise au dixième siècle, il en est peu qui aient justifié leur réputation par des titres plus solides, que Rathier, Evêque de Vérone. On est peu d'accord sur sa naissance; les uns prétendent qu'il étoit fils d'un artisan obscur, & qu'il dut son éducation aux soins charitables des Moines de Lobbes; d'autres le font sortir d'une famille opulente & tirée du Duché de Luxembourg. Quoi qu'il en soit de ces deux opinions, Rathier avoit assez de mérite personnel & de talens, pour se passer de la noblesse du sang, qui n'est après tout qu'un honteux fardeau pour celui qui n'en fait pas relever l'éclat par des qualités estimables. Il fit ses études sous les Maîtres qui présidoient à l'Ecole établie dans l'Abbaye de Lobbes, Ecole qui avoit encore quelque réputation, mais qui tomba bientôt après dans le dépérissement où plusieurs autres étoient déjà. Le premier théâtre où il déploya ses talens, fut la Ville de Laon. Il s'y fit une grande réputation par son éloquence,

X. SIÈCLE.

peu de tems après être sorti de l'Abbaye de Lobbes, où l'on croit qu'il avoit pris l'habit monastique. Soit mécontentement, soit ambition, il quitta une Ville qui sembloit mériter qu'il s'y fixât, par l'accueil honorable & flatteur qu'il y avoit reçu. Il passa les Alpes, & Hugues, Roi d'Italie, pour se l'attacher, le plaça sur le Siège de Vérone.

A peine Rathier fut-il en possession de cette Eglise, qu'il s'éleva contre lui des plaintes & des murmures dont on ignore la cause, & qui devinrent en peu de tems si considérables, qu'ils lui attirèrent la disgrace du Prince. Une prison de trois ans à Pavie, & un exil de deux ans & demi à Côme, auroient dû expier ses fautes, s'il en avoit commis quelqu'une. Sa vie depuis ce tems-là fut toujours agitée & errante. Il se retira d'abord en Provence auprès d'un Seigneur qui lui confia l'éducation de son fils. De-là il retourna à l'Abbaye de Lobbes, son premier séjour, où il auroit peut-être trouvé le repos dont il ne jouit jamais, si le desir de la fortune & de la célébrité ne l'avoit dégoûté des charmes de la solitude. Il en sortit encore pour présider aux études de Bru-

non, frère d'Othon I, Roi de Germanie. Le jeune Prince devenu Archevêque de Cologne, procura l'Evêché de Liége à son maître qu'il croyoit propre à gouverner cette Eglise. Il l'auroit été, s'il suffisoit pour remplir les devoirs de l'épiscopat, d'avoir des talens & des mœurs. Mais c'étoit la destinée de Rathier de ne pouvoir jouir en paix des places que son mérite lui faisoit obtenir. Avec plus de belles qualités qu'il n'en faut communément pour réussir, il ne put se faire aimer de ses nouveaux Diocésains; & après deux ans de contradictions, il fut rétabli dans son premier Siège de Vérone, par la protection d'Othon, & l'autorité du Pape Jean XII. Il y fut exposé à de nouvelles persécutions de la part de son Clergé, qu'il vouloit rappeller à la régularité, sans l'avoir préparé à la réforme par ces manières insinuantes que la prudence conseille, & que la charité met en usage pour gagner les cœurs. Irrité par tant d'obstacles, & dégoûté de l'épiscopat dont il n'avoit connu que les peines, il retourna au Monastère de Lobbes, pour y finir ses jours dans une obscurité, dont les traverses de sa vie avoient dû

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

lui faire connoître le prix. Il paroît qu'une humeur inquiète, un caractère trop ardent & un zèle peu modéré ont causé tous les malheurs de sa vie. Il mourut à Namur en 964, & fut enterré dans la solitude qu'il avoit choisie pour son dernier asyle.

Les Ecrits qui nous restent de cet Evêque, portent l'empreinte d'une forte indignation contre le vice & d'un zèle qui cherche à se consoler de son peu de succès, par une peinture vive & peut-être exagérée des maux auxquels il n'a pu remédier. On y retrouve par-tout un cœur aigri par la disgrace, un caractère incapable de ménagemens & qui s'enflamme par la résistance, une ame remplie du sentiment de ses malheurs, qui n'en voit la cause que dans la malignité de ses ennemis, & qui décrit d'un style amer leurs désordres, leur indocilité, leur opposition à tout bien, pour les rendre plus odieux. Mais, quoique le chagrin & le ressentiment paroissent en avoir dicté une partie, ils sont pourtant dignes d'attirer l'attention de ceux qui aiment à étudier les mœurs de chaque siècle, & à connoître non-seulement les vices dominans dans les diffé-

rentes époques, mais encore les nuances par lesquelles on voit les mêmes vices distingués dans les divers tems dont l'Histoire déploie à nos yeux le tableau général. X. SIÈCLE.

Dans son Agonosticon dont le fonds est tiré des Ecrits des Pères & même des Auteurs profanes, Rathier donne des instructions aux personnes de tous les états & de toutes les conditions. Il y paroît très-instruit des devoirs respectifs de toutes les professions, depuis le plus haut rang, jusqu'aux dernières classes des hommes, & des vices qui sont en quelque sorte affectés aux différens ordres qui composent la société. Les leçons qu'il donne à tous, & les règles de conduite qu'il leur prescrit, sont pleines de sagesse, quoique sa misantropie répande quelquefois sur ses observations, une certaine aigreur qui approche de la satyre. Dans son Traité du mépris des canons, il se livre à sa chaleur ordinaire contre les Prêtres & les Diacres chargés de l'administration des biens ecclésiastiques, il les accuse de s'approprier les revenus dont ils n'ont que la régie & la dispensation, de sorte que tous les Clercs inférieurs sont privés de la por-

X. SIÈCLE.

tion qui leur est attribuée par les Canons, & réduits à tous les inconvéniens de la pauvreté; & enfin dans ses sermons qui sont au nombre de huit, il invective dans le style le plus véhément contre les désordres qui allument son zèle. Il s'y montre très-instruit des vrais principes de la morale, & de l'esprit qui animoit l'Eglise dans les siècles où la ferveur étoit la vertu commune des Chrétiens; mais en retraçant l'image de ces heureux âges, & en leur opposant les mœurs de son tems, on voit trop qu'il n'est pas toujours inspiré par une charité dégagée de tout motif étranger. Les autres Ecrits de cet Evêque ont été occasionnés par les démêlés qui troublèrent sa vie. Il s'y abandonne à toute sa vivacité, & souvent il la pousse au-delà des bornes où doit se renfermer une juste défense. Son style est fort, énergique, véhément, quelquefois obscur & forcé, parce qu'ayant l'imagination exaltée par le fiel dont son cœur étoit rempli, il cherchoit des expressions fortes & appropriées aux mouvemens d'indignation, qui par ses infortunes & sa douleur étoient devenus un état habituel pour lui.

Flodoard, celui de tous les Ecrivains de son tems, qui a répandu le plus de clarté sur l'histoire du dixième siècle, naquit vers la fin du neuvième, à Epernai-sur-Marne, petite Ville à cinq lieues de Rheims. Il étudia dans l'Ecole de cette Ville, & fit tant de progrès dans les Lettres & la vertu, qu'il s'attira l'estime des Prélats qui gouvernèrent alors l'Eglise de Rheims. On lui confia les Archives de cette Eglise dont il devint ensuite Chanoine. L'emploi d'Archiviste bien conforme à son goût pour les recherches historiques, lui mettoit sous la main une infinité de pièces originales dont il sut connoître le prix. C'est d'après ces monumens authentiques dont il discernoit les différentes époques en homme versé dans ce genre d'érudition, qu'il composa son Histoire de l'Eglise de Rheims. On ignore par quel motif Flodoard quitta la vie canoniale, pour embrasser l'institut monastique; il faut croire que ce fut le desir de travailler à sa perfection, & de se consacrer à l'étude avec moins de distraction dans le silence de la retraite. On ignore de même quel fut le Monastère qu'il choisit pour demeure. Il fut

X. SIÈCLE.

élevé dans la suite à la dignité d'Abbé. La démarche qu'il avoit faite en se retirant dans la solitude, ne fit qu'augmenter l'estime dont il jouissoit déjà. Cela devoit être, conformément aux idées du tems; & par une suite des mêmes idées, les Sièges unis de Noyon & de Tournai étant venus à vaquer, il fut élu pour les remplir; mais l'ambition lui ayant donné un compétiteur, il ne fit pas valoir son droit, soit qu'il craignît de rencontrer des obstacles trop difficiles à surmonter, soit qu'il regardât la profession monastique comme plus sûre pour le salut, que l'épiscopat, dont un homme aussi pieux & aussi éclairé que lui devoit connoître les dangers. Flodoard resta donc jusqu'à la fin de sa vie dans l'état qu'il avoit choisi, toujours appliqué à l'étude & aux exercices de piété. Il mourut saintement en 966, âgé de soixante-treize ans.

Nous ne parlerons point des Poésies de Flodoard, productions trop semblables à toutes les autres du même genre qui parurent dans son tems, pour que son nom leur donne un mérite qu'elles n'ont pas en elles-mêmes. Il a des titres plus solides pour prétendre à l'estime

des Savans. Son Hiſtoire de l'Egliſe de Rheims, & ſa Chronique ſuffiſent pour le diſtinguer de la foule des Ecrivains de ſon ſiècle. Le premier de ces deux Ouvrages, comprend tout ce qui regarde l'Egliſe de Rheims depuis ſa fondation juſqu'à l'an 949. Il eſt peu d'Hiſtoires plus certaines, l'Auteur ayant ſous les yeux toutes les pièces originales dont il s'appuie. Il en eſt peu auſſi qui ſoient plus intéreſſantes, parce qu'à l'occaſion des rapports que les Archevêques de Rheims ont eu avec les Princes & les Papes de leur tems, depuis S. Remi juſqu'au milieu du dixième ſiècle, Flodoard s'étend ſur les affaires générales de ces différentes époques. Sa Chronique qui commence à l'an 919, & qui finit à l'an 967, contient un détail de tout ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable pendant cet eſpace de tems, ſoit en France, ſoit dans les Etats voiſins. Cet Ouvrage, ainſi que le premier, eſt eſtimé de tous les Savans ſans exception. Flodoard eſt exact, fidèle, plein de candeur; ſon ſtyle eſt ſimple & ſans ornement. Il inſpire la confiance par l'air de franchiſe & le ton de vérité qui règne dans tous ſes écrits.

X. SIÈCLE.

Nous terminerons cet Article par les détails où nous avons promis d'entrer sur le Pape Sylvestre II, qui fut sans contredit l'homme le plus justement célèbre & le plus éclairé de tout le dixième siècle. Son nom, comme on le sait, étoit Gerbert; il naquit dans la petite Ville d'Aurillac en Auvergne, ou dans les environs, d'une famille obscure & pauvre, on ne sait pas précisément en quelle année. Il fut élevé dans l'Abbaye d'Aurillac, il y fit ses premières études, & il y prit l'habit monastique. Après avoir passé quelque tems dans cette retraite, il obtint de ses supérieurs la permission d'en sortir, sans renoncer à ses engagemens, pour aller perfectionner les connoissances qu'il avoit déjà, & en acquérir de nouvelles, en parcourant les Ecoles les plus renommées, & conférant avec les savans maîtres qui en avoient la direction. Gerbert employa plusieurs années à faire ces voyages littéraires, & ce furent les plus utilement employées de sa vie. Il ne se proposoit d'autre but que d'étendre ses lumières & de satisfaire l'avidité qu'il avoit de savoir, sorte de besoin qu'éprouvent certaines ames, & qui excite en elles une inquiétude, une

ardeur qu'elles ont de la peine à contenir. Il jettoit ainsi les fondemens de la réputation dont il a joui, & de la fortune où il est parvenu. Nous ne suivrons point cet homme de Lettres dans les alternatives de bonheur & de disgrace, par lesquelles il passa avant d'être élevé sur le Siège pontifical. C'est dans ce degré suprême de grandeur qu'il faut le considérer, pour se faire une juste idée de son mérite, parce qu'il y déploya tous ses talens. Ceux qu'il avoit pour le Gouvernement, ne le cédoient point à ceux qui servent à orner l'esprit & à perfectionner la raison. Ainsi, quelqu'éminente que soit la dignité pontificale, Gerbert qui la remplit si glorieusement sous le nom de Sylvestre II, n'y fut point déplacé. Il y parvint dans des tems difficiles & orageux, mais il s'y conduisit avec tant de sagesse, qu'il sut plaire à l'Empereur jaloux de sa puissance, & aux Romains toujours entêtés du vain projet de rétablir la République. Pendant un pontificat de quatre ans & quelques jours, il trouva le moyen de se rendre utile à l'Eglise, tantôt en faisant des réglemens pleins de fermeté contre les abus qui avoient en quelque

X. SIÈCLE.

forte prescrit contre les Loix canoniques, & réduit l'autorité des Pasteurs à l'inaction; tantôt en profitant avec habileté de sa faveur auprès de l'Empereur Othon III, son élève, pour augmenter la splendeur du Saint-Siège, & lui assurer la jouissance des riches domaines dont il étoit en possession. Cet illustre Pontife fut enlevé à la Religion & aux Lettres, le 12 Mai de l'an 1003.

Si l'on considère Sylvestre II du côté des talens & des connoissances, on ne pourra s'empêcher de souscrire à ceux qui l'ont appellé un homme étonnant, & le prodige de son siècle. Toutes les Sciences exercèrent tour-à-tour son esprit & sa plume. Capable d'en étendre le cercle, il le parcourut rapidement, & souvent il s'élança par son génie au-delà des bornes où l'on s'étoit arrêté jusqu'à lui. Egalement propre aux Sciences exactes & aux Arts d'agrément, il fut Calculateur, Géomètre, Astronome, dans un degré qui surprend encore aujourd'hui, quand on le compare avec son siècle; & malgré la sécheresse attachée aux formes de ces Sciences abstraites, il fut éloquent, dans un tems où c'étoit beaucoup que de savoir ex-

primer ses pensées avec clarté. Ses Traités sur l'Arithmétique, la Géométrie & l'Astronomie, font honneur à sa justesse d'esprit, à sa pénétration; & ce qui les distingue avantageusement des Ecrits du même genre, mis au jour par les Savans qui vinrent à-peu-près sous la même époque, c'est l'attention qu'il a de joindre presque par-tout la pratique à la théorie, & de ramener autant qu'il peut à l'utilité, des connoissances qui n'étoient pour les autres que l'objet d'une étude curieuse & stérile. Ses discours sont d'une éloquence noble, forte & touchante. On y voit une imagination vive & sage, un esprit qui sait envisager son sujet du côté le plus favorable, & disposer ses raisonnemens de manière à produire le plus grand effet; on y voit même des germes de goût qui se fussent développés dans les beaux âges de la Littérature. Ses Lettres sont pleines d'intérêt, & peuvent beaucoup servir tant à sa propre histoire, qu'à celle du dixième siècle. Enfin ses Traités théologiques prouvent que la Science de la Religion lui étoit aussi familière que toutes les autres, & qu'il en avoit pénétré les profondeurs. Il ne manqua donc

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

à ce Savant qu'un ſiècle plus digne de le poſſéder, & des contemporains plus capables d'apprécier ſon mérite & d'en profiter. S'il eſt vrai, comme on l'a ſoupçonné, que les ſéditieux de Rome aient avancé ſes jours par le poiſon, c'eſt un double crime. Sylveſtre méritoit de vivre & comme Pontife, pour travailler à la gloire de la Religion, & comme Savant pour éclairer le monde.

ARTICLE IX.

Mœurs générales. Uſages. Diſcipline.

LE tableau des mœurs générales de ce ſiècle eſt déjà fort avancé, par les réflexions que nous avons faites dans les articles précédens, tant ſur l'état politique de l'Orient & de l'Occident, que ſur celui de la Religion dans les différentes parties du Monde chrétien. On a vu les vices & les voluptés les plus contraires à l'honnêteté publique, régner de concert avec la ſuperſtition dans la Capitale & les autres grandes Villes de l'Empire Grec. On a vu de même la corruption la plus monſtrueuſe, les abus

les plus crians, le brigandage, les rapines, les meurtres, les usurpations, désoler d'un bout à l'autre toute l'Europe Chrétienne. Rien n'étoit plus rare parmi les laïcs, que la justice, l'humanité, le respect des choses saintes. Des hommes accoutumés à marcher toujours armés, à ravir par la violence ce qui excitoit leur cupidité, n'étoient pas capables de s'arrêter quand il ne s'agissoit que d'un crime de plus pour satisfaire leur passion, quel qu'en fut l'objet. Les Grands qui se rendoient terribles à leurs Maîtres, faisoient taire les Loix devant la force & l'oppression. Les petits avoient aussi leur manière d'être méchans avec impunité, & toutes les fois qu'ils n'étoient pas victimes, ils devenoient oppresseurs. Les terres de l'Eglise, ses revenus, & même ses dignités, étoient la proie de tous ceux qui ayant une Ville ou un Château, des Vassaux armés, des troupes à leur suite, pouvoient tenir la Campagne, s'emparer des biens qui étoient à leur convenance, prendre pour eux ou pour leurs compagnons d'armes les Abbayes, les Monastères dont ils chassoient les Religieux, & placer par violence ou par brigue leurs enfans,

X. SIÈCLE.

leurs protégés, ſur les Sièges les plus riches, ſans égard au défaut d'âge, ou de capacité.

Sous un régime auſſi contraire au bon ordre, il étoit impoſſible que la régularité ſe conſervât dans les Cloîtres, & les mœurs dans le Clergé. Nous avons vu comment les hommes les plus reſpectables s'exprimoient en parlant des déſordres de tout genre auxquels on s'abandonnoit ſans pudeur, dans ces Monaſtères qui avoient été ſi long-tems des aſyles inpénétrables à la corruption. On y menoit une vie non-ſeulement profane, tumultueuſe, ſans règle, ſans décence, mais encore diſſolue & révoltante. A juger d'après ce que les Auteurs du tems en ont écrit, pluſieurs de ces retraites conſacrées au ſilence & à la prière, étoient changées en des lieux de débauche & de diſſolution. Le Clergé n'avoit pas des mœurs plus dignes de la ſainteté de ſon état. Le port des armes & la licence militaire, étoient les moindres abus qui ſe fuſſent introduits, parmi ceux qu'une vocation particulière attachoit aux Autels. Le concubinage, l'incontinence & la ſimonie ſe montroient avec hardieſſe ; & ceux qui s'en étoient rendus

coupables, formant le grand nombre dans la plupart des Diocèses, ils bravoient les Canons, & se fortifioient par leur multitude contre les Pasteurs zélés qui vouloient les ramener au devoir.

Ils étoient infiniment rares, ces Pasteurs vigilans, qui connoissant les Loix de l'Eglise, & les observant eux-mêmes, avoient le courage de les faire observer par ceux que l'ordre hiérarchique mettoit sous leur dépendance. Plusieurs étoient des hommes nés dans l'éclat, & qui n'envahissoient les Prélatures, que pour réparer les torts de la fortune, ou pour augmenter leur faste, en joignant les revenus de l'Eglise à leur patrimoine. Quelques-uns étoient des enfans sans vocation & sans talens, à qui leurs parens procuroient des titres & des dignités, pour jouir sous leur nom des richesses que la magnificence des Princes & la piété des fidéles y avoient attachées; d'autres étoient des ambitieux, qui pour sortir de l'obscurité, employoient tous les moyens dont la bassesse a coutume de faire usage afin de s'élever; & qui une fois placés dans le rang qu'ils avoient brigué, se mettoient peu en peine d'en remplir les devoirs; le

X. Siècle.

plus grand nombre enfin entraîné par le torrent, ou trop foible pour oser marcher seul, dans des routes abandonnées de la sagesse & de la vertu, n'étoit rien moins que ce qu'il devoit être.

Cependant les bonnes mœurs & la discipline ecclésiastique reprirent par intervalle quelque vigueur en Angleterre, en Espagne & en France. S. Odon de Cantorbéri & S. Dunstan son successeur, y travaillèrent avec autant de zèle que de prudence. Les premiers Abbés de Cluni, & à leur imitation, plusieurs autres Supérieurs de Communautés s'appliquèrent, comme nous l'avons déjà remarqué, à rétablir les anciennes règles dans les maisons dont ils avoient le gouvernement. La sobriété, le recueillement, le travail des mains, & la prière, jointe aux occupations de l'esprit & à l'étude, rendirent aux Lettres & à la piété quelques-uns des saints asyles d'où elles avoient été bannies. Mais cela n'empêchoit pas qu'il n'y eût encore bien des désordres & des scandales, tant parmi le commun des Chrétiens, que parmi les Ministres de la Religion & dans les Sociétés Religieuses.

La superstition qui marche toujours à

la ſuite de l'ignorance, & qui ſe concilie aiſément avec la corruption des mœurs, ſe joignit aux autres maux de l'Egliſe. L'ignorance faiſoit adopter de faux miracles, de fauſſes Reliques, des dévotions nouvelles, de pieux ſpectacles, qu'on avoit ignorés lorſqu'on faiſoit conſiſter la Religion à combattre les vices, à réprimer les paſſions, & à prendre pour unique règle de conduite, les maximes pures de l'Evangile. Alors, le culte étoit ſimple, parce que les cœurs étoient droits, & qu'on n'avoit d'autre but que de plaire à Dieu, en conſervant ſon innocence, ou en la recouvrant par des ſatisfactions proportionées aux fautes qu'on avoit à pleurer. Mais quand on fut & moins inſtruit, & plus éloigné de l'ancienne ſimplicité, on ſubſtitua l'appareil & la pompe aux ſentimens de la vraie piété, & aux pratiques qui ſervoient de préſervatif à la vertu, ou de frein aux vices, ces actes purement exterieurs qui ne touchent point aux diſpoſitions de l'ame, & qui laiſſent penſer, agir, vivre comme on veut, tandis qu'au-dehors on paroît plein de zèle pour le culte de Dieu & l'honneur de la Religion.

X. SIÈCLE.

Quoique les esprits fussent incomparablement plus cultivés, plus polis & plus délicats à Constantinople, que dans l'Occident, on y étoit plus enclin à la superstition que par-tout ailleurs. Les pompes religieuses y étoient fréquentes; on n'épargnoit rien pour en relever l'éclat & les jours marqués pour les célébrer, étoient pour le peuple des jours de plaisir & d'allégresse. On n'avoit guère vu de fête de ce genre, plus pompeuse & plus brillante que celle dont l'Empereur Romain Lécapène donna le spectacle en 944, lorsqu'il fit transporter à Constantinople, l'image prétendue miraculeuse de J. C. qu'on avoit enlevée d'Edesse. La dépense fut excessive en décorations, en habits, en ornemens de toute espèce. Le Souverain se piqua d'étaler sa magnificence dans cette occasion, & de déployer aux yeux de ses sujets toutes les richesses dont le pouvoir absolu le mettoit en état de disposer. Quelqu'avide que fût le peuple de la Capitale, de ces marches pieuses, où le chant des Hymnes & le son des instrumens se mêloient à l'appareil d'un triomphe profane, il en murmura, en comparant cette profusion avec sa misère & ses besoins. Ce-

pendant quel étoit l'objet d'une cérémonie si coûteuse? Une image du Sauveur imprimée sur de la toile, dont l'Histoire telle qu'elle est rapportée par l'Empereur Constantin, qui se donna la peine de l'écrire, porte évidemment tous les caractères de la fausseté la plus décidée.

X. SIÈCLE.

Sous le même Empereur il y eut encore une fête à peu près semblable, mais beaucoup moins brillante que celle dont nous venons de placer. Ce fut à l'occasion d'une main de S. Jean Baptiste, qu'un Diacre apporta à Constantinople. Le Prince envoya la galère impériale avec les Chefs du Sénat au-devant de cette Relique jusqu'à Chalcédoine. Le Patriarche Polyeucte accompagné de tout son Clergé, y alla de même en chantant des Pseaumes. Les Clercs & les laïcs avoient des cierges allumés, on brûloit de l'encens, & on conduisit en procession la Relique au Palais où elle fut déposée. Cependant, que cette main fut véritablement celle du saint Précurseur de J. C., on n'en avoit d'autre preuve, que la parole du Diacre, qui disoit l'avoir dérobée, pour en enrichir la Capitale de l'Empire.

X. SIÈCLE.

L'Histoire fait encore mention d'un autre ſpectacle dévôt ſous l'Empereur Jean Zimiſcès. Ce Prince revenoit vainqueur des Ruſſes en 973. Le Patriarche à la tête du Clergé, & le Sénat ſuivi d'une foule immenſe de peuple, allèrent au-devant de lui, pour lui préſenter des couronnes. Il y avoit un char de triomphe attelé de quatre chevaux ſuperbement enharnachés, ſur lequel il devoit entrer dans la Ville. Mais ce Prince ne voulut pas y monter. Il y plaça l'image de la ſainte Vierge, Patrone de Conſtantinople, qui eut tous les honneurs de cette journée. Zimiſcès ſuivit le char à cheval, aux acclamations du peuple qui applaudiſſoit tout à la fois, à ſa valeur, à ſa modeſtie & à ſa piété.

La dévotion la plus célèbre de l'Occident, après le tombeau de S. Pierre à Rome, étoit dans ce ſiècle le pélerinage de Compoſtelle en Galice où l'on croit poſſéder le corps de S. Jacques le Majeur, martyriſé à Jéruſalem par ordre d'Hérode Agrippa, l'an 44 de J. C. L'Egliſe où l'on voit ſon tombeau, doit ſon origine à un Roi d'Oviédo, qui règnoit dans les premières années du neuvième ſiècle. Le redoutable Almanzor

mit le siège devant cette Ville en poursuivant le cours de ses conquêtes ; mais les Auteurs du tems rapportent qu'il fut puni d'avoir osé violer la sainteté de ce lieu, & que la plus grande partie de son armée périt d'une maladie épidémique dont elle fut subitement frappée. Un événement de cette nature étoit bien propre à augmenter la vénération du peuple, pour un lieu que l'opinion généralement reçue avoit consacré depuis plus d'un siècle. On y accourut de toutes parts, & on y apporta de riches offrandes qui rendirent encore l'Eglise de Compostelle plus respectable dans les idées du peuple. Néanmoins, que ce soit le corps du saint Apôtre Jacques le Majeur qui repose en ce lieu, rien n'est plus incertain. Des Savans du premier ordre, tels que Baronius & Tillemont, en ont douté ; & Chorier, Historien du Dauphiné, prouve assez bien que le corps conservé à Compostelle, est celui d'un S. Jacques enterré d'abord auprès de Grenoble, & transporté dans la suite en Galice.

Cette vénération pour la dépouille mortelle des hommes vertueux, & les honneurs publics rendus à leurs cendres,

X. SIÈCLE.

suppofoient une fainteté avérée. Pour les accorder à ceux qu'on en croyoit dignes, il n'avoit fallu jufqu'à ce fiècle, que le jugement des Evêques fondé fur une vie édifiante, de grands exemples de vertus & des miracles bien conftatés. La difcipline changea à cet égard fous le pontificat de Jean XVI, qui établit une nouvelle forme de canonifation, affujettie à des règles plus sûres & à des folemnités plus authentiques. Nous avons rapporté ce qui fut pratiqué à ce fujet lors de la Canonifation de Saint Udalric, Evêque d'Ausbourg en 993, & nous avons donné une notice de l'acte qui en fut dreffé. C'eft le premier de ce genre qu'on trouve dans les monumens eccléfiaftiques.

On rapporte dans la Vie de S. Luc le Jeune, Solitaire du Mont-Saint-Joannice, qui vécut dans ce fiècle, & que l'Eglife honore le 7 Février, un trait digne d'être remarqué. L'Archevêque de Corinthe paffant un jour à quelque diftance de fa cellule, le pieux Solitaire en fortit pour aller faluer ce Prélat. Il lui témoigna la peine qu'il avoit de ne pouvoir participer aux SS. Myftères, faute de Prêtre. L'Archevêque lui confeilla d'avoir

d'avoir un vaſe propre, afin d'y conſerver des Hoſties conſacrées pour ſe communier lui-même, & ajouta qu'après avoir reçu le Corps de J. C., il devoit boire au lieu du précieux ſang, du vin dans une Coupe qui ne ſervît qu'à cet uſage. Ce fait prouve deux choſes également importantes; 1°. qu'alors ces ſaints Solitaires aſſiſtoient rarement à la célèbration de la Meſſe, & qu'ils étoient encore dans l'uſage de ſe communier eux-mêmes en particulier, ſuivant la pratique des premiers Chrétiens; 2°. qu'on ne regardoit pas l'uſage de la Coupe comme néceſſaire, & qu'on ne jugeoit pas que la Communion fût imparfaite, quand on ne la recevoit que ſous une ſeule eſpèce.

X. SIÈCLE.

Nous avons raconté ſuccinctement ce qui ſe paſſa vers le mileu de ce ſiècle dans l'Égliſe de Rheims, dont le Siège fut diſputé long-tems entre divers compétiteurs. Mais nous n'avons rien dit d'un diſcours fameux, prononcé dans un des Conciles qui ſe tint à l'occaſion de cette affaire, nous réſervant d'en parler ici, où il trouve ſa place naturelle. Ce diſcours plein de force & de liberté, eſt rapporté en entier par le Pape Syl-

X. SIÈCLE.

vestre II, qui avoit été un des prétendans au Siège de Rheims. Arnoul d'Orléans, Prélat vénérable par son âge & par son savoir, s'éleva dans ce discours contre les prétentions des Papes qui vouloient s'attribuer la connoissance & le jugement des causes qui concernoient les Evêques. On lui opposoit les fausses Décrétales & des pièces marquées au même coin. Il en ignoroit la supposition, & par conséquent il ne pouvoit en rejetter l'autorité; mais il vouloit qu'on s'en tînt à l'ancienne discipline sur les jugemens ecclésiastiques & les appellations à Rome. Cet objet sur lequel il s'étendit beaucoup, le conduisit à parler de la conduite scandaleuse des Pontifes qui déshonoroient la Chaire de S. Pierre, & en particulier de celle qui faisoit mettre Jean XII au nombre des hommes les plus corrompus qu'on eût encore vus. La peinture qu'il faisoit de leurs désordres est peu ménagée, & les expressions dont il se servoit ne peuvent être excusées, que par le zèle généreux qui l'animoit, & la douleur que lui causoit la honte du Sacerdoce. Quelquefois il s'appuyoit sur les vrais principes, & quelquefois il les perdoit de vue,

pour y revenir encore & s'en écarter de nouveau, tant les idées étoient confuses, & tant il étoit rare alors de trouver des Ecrivains qui fussent exacts, judicieux & précis, dans les maximes qu'ils établissoient, & dans les termes qu'ils employoient. Au reste malgré le ton de véhémence qui régne dans cette déclamation, on y retrouve les sentimens de l'antiquité, qui sont ceux de tous les tems, sur l'autorité légitime de la Chaire apostolique, & sur le respect dû au caractère sacré de ceux qui la remplissent, quelles que soient leurs qualités personnelles.

Les mariages entre les personnes du même sang, étoient des sujets fréquens de divisions & de disputes, par l'extension presqu'illimitée qu'on donnoit à l'empêchement qui résulte de la parenté. Comme il n'y avoit encore sur cette matière aucune règle fixe, ce lien de la nature fournissoit souvent des prétextes au dégoût & à l'inconstance, pour se séparer d'une épouse qui commençoit à déplaire. Rome entroit ordinairement dans ces querelles qui lui présentoient une occasion toute naturelle d'exercer son pouvoir & de l'étendre, sur-tout lorsqu'il

X. SIÈCLE.

s'agissoit des Rois & des Grands. Le mariage de Robert, Roi de France, avec Berthe, sa parente, qu'il avoit épousée sans dispense, est un des événemens remarquables de ce siècle, par les troubles qu'il occasionna dans le Royaume. Le Pape Grégoire V, non-seulement refusa d'approuver ce mariage, mais encore il le déclara nul dans un Concile qu'il tint à Rome en 998; & les parties n'ayant pas voulu se séparer, il les excommunia, aussi bien qu'Archambaud, Archevêque de Tours, qui les avoit mariées; & tous les Evêques qui avoient eu part à cette affaire, furent suspendus de la communion du Souverain-Pontife, jusqu'à ce qu'ils fussent venus faire satisfaction au Saint-Siège. Robert ayant refusé d'obéir, le peuple & les Courtisans même se séparèrent de lui. Il ne lui resta que deux domestiques pour le servir dans les choses nécessaires à la vie; encore jettoient-ils au feu tous les plats & tous les vases dont il avoit fait usage pour boire ou pour manger. C'est Pierre Damien, Ecrivain célèbre du siècle suivant, qui nous apprend ces particularités. Par où l'on voit combien les censures de l'Église en général étoient respectées, &

X. SIÈCLE.

en particulier celles qui émanoient du Saint-Siège, quoiqu'il fût souvent profané par les mœurs dissolues de ceux qui l'occupoient. Enfin Robert obéit, il renvoya Berthe, & contracta un nouveau mariage avec Constance, fille de Guillaume Comte d'Arles & de Provence.

Il s'est tenu peu de Conciles dans ce siècle. La rareté de ces utiles Assemblées vint sans doute de la difficulté de les former au milieu des troubles intérieurs & des guerres presque continuelles dont l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne & la France étoient agitées. L'indifférence du plus grand nombre des Evêques pour les maux de l'Eglise, & leur vie peu régulière qui devoit leur faire craindre qu'on ne remît les Canons en vigueur, en fut une autre cause. Quoi qu'il en soit, la discipline qui résulte des réglemens qu'on fit, ou qu'on renouvella dans ce petit nombre de synodes, se peut réduire aux points suivans.

1°. On soumit aux peines canoniques les ravisseurs & les détenteurs injustes des biens ecclésiastiques, & on recommanda le paiement des dixmes, qu'on regardoit alors, non comme une aumône

X. SIÈCLE.

volontaire, mais comme une charge attachée aux fonds productifs, & un tribut sacré que l'Eglise avoit droit d'exiger.

2°. On sévit avec rigueur contre les Clercs concubinaires & simoniaques. Ces deux vices avoient fait beaucoup de progrés à la faveur de l'ignorance & de la corruption ; & la multitude des coupables rendoit souvent les Pasteurs timides dans l'application des moyens qui pouvoient en arrêter le cours. On sentit enfin les dangers de cette indulgence, & la nécessité d'en revenir, quoiqu'un peu tard peut-être, aux anciennes Loix qu'on fit revivre.

3°. On défendit les mariages entre parens, dans tous les degrés prohibés, qui s'étendoient alors jusqu'au septième, & qui comprenoient même l'affinité spirituelle. On séparoit ceux qui s'étoient mariés malgré cet empêchement, & on n'avoit pas plus d'égard pour les Souverains que pour les simples particuliers, comme l'affaire de l'Empereur Nicéphore-Phocas en Orient, & celle du Roi Robert en Occident, le font assez voir.

4°. On maintint l'ancienne forme des élections. Les Evêques étoient choisis

par le Clergé & par le peuple, sous la direction des Métropolitains, ou des autres Prélats de la Province. Mais les Princes vouloient y concourir, au moins par leur consentement & l'acceptation qu'ils faisoient du sujet élu. Les Empereurs d'Occident se montroient jaloux de soutenir à cet égard leurs droits par rapport à l'élection des Papes, toutes les fois qu'ils étoient en état ou à portée de les faire respecter dans Rome. X. SIÈCLE.

5°. Les translations d'un Siège à l'autre devinrent assez fréquentes; & on commença à donner aux Evêques des Coadjuteurs avec assurance de leur succéder. Mais cet usage ne s'introduisit pas sans contradiction. Ce siècle est le premier ou l'on ait vu l'ambition & la cupidité porter des Evêques à posséder plusieurs sièges en même tems. C'est aussi le premier où l'on ait vu des enfans élus pour les plus hautes dignités de l'Eglise, comme Théophylacte pour le Siège de Constantinople, & Hugues de Vermandois pour celui de Rheims, de même que des Evêques ordonnés avant l'âge fixé par les Canons, comme Jean XI, Jean XII Papes, & Grégoire, Evêque de Todi.

X. SIÈCLE.

6°. Plusieurs Evêques d'Italie, d'Allemagne & de France obligèrent leurs Chanoines à la régularité & à la vie commune; d'autres mirent des Moines dans leurs Cathédrales pour les desservir; & d'autres au contraire chassèrent de leurs Eglises les Moines déréglés, pour mettre en leur place des Clercs séculiers.

7°. Les biens ecclésiastiques étoient encore divisés en quatre portions. Les Evêques vouloient en avoir l'administration, ou du moins choisir parmi les Clercs, celui qu'ils jugeoient plus capable de la faire sous leurs ordres, à charge de leur en rendre compte. Mais dans quelques Eglises les Clercs avoient des biens particuliers dont ils jouissoient & dont ils ne vouloient pas être comptables à l'Evêque; ce qui donnoit lieu à des malversations & à des plaintes bien fondées. Ce fut le principal objet des contestations si vives de Rathier, Evêque de Vérone, avec son Clergé.

8°. Les Cures de la Campagne étoient devenues de vrais bénéfices, dont les revenus étoient dispensés par les Curés. Il y en avoit même de riches, comme on le voit par celles que l'Historien Flo-

doard posséda aux environs de Rheims. Elles étoient compatibles avec d'autres titres ecclésiastiques; car le même Flodoard étoit aussi Chanoine de la Cathédrale de Rheims, comme nous l'avons vu.

X. SIÈCLE.

9°. Au commencement de ce siècle un grand nombre de Seigneurs laïques portoient le titre d'Abbé, parce qu'ils s'étoient emparés des Monastères, & qu'ils s'en attribuoient les revenus. Les choses furent remises ensuite dans la règle. Il y eut pourtant encore des Evêques qui retinrent quelques Abbayes, dont ils jouissoient comme en commande. Il y eut aussi des Abbés, même réguliers, qui possédèrent à la fois plusieurs Abbayes. Ils les faisoient administrer par des Supérieurs qu'ils nommoient, & qui gouvernoient ces Communautés sous leur autorité. C'est l'origine des Congrégations qui reconnoissent un Chef commun, de qui les Supérieurs locaux & subalternes dépendent.

10°. La pénitence publique étoit encore en usage; mais elle étoit rarement pratiquée; & la discipline canonique déjà très-énervée, le fut encore davantage par les rédemptions de pénitence

X. SIÈCLE.

qui s'introduisoient. Ces rédemptions étoient des pélerinages, des fondations d'Eglises ou de Monastères, & d'autres œuvres pieuses par lesquelles on compensoit les peines prononcées par les Canons.

11°. On s'étoit aussi beaucoup relâché de la rigueur du jeûne, & l'on avoit réduit l'obligation de communier à quatre fois par an. Du reste les tems de l'année, & les jours de la semaine consacrés au jeûne ou à l'abstinence, étoient les mêmes que dans les siècles précédens.

12°. On fixe à ce siècle l'origine, ou, pour mieux dire, l'établissement de la Bénédiction des Cloches, & on l'attribue au Pape Jean XIII, qui en 965 bénit solemnellement celles de S. Jean de Latran. Cependant quelques Auteurs croyent cette cérémonie plus ancienne. Ils se fondent sur un Capitulaire de Charlemagne de l'an 789, qui défend de baptiser les Cloches, & sur d'anciens Rituels manuscrits qui prescrivent les cérémonies & les prières de cette Bénédiction.

13°. Nous voyons que les Conciles & les Evêques de ce tems-là, pronon-

cérent des anathêmes éternels contre les raviſſeurs des biens d'Egliſes, & d'autres pécheurs; c'eſt-à-dire, des excommunications pour toujours, ſans aucune eſpérance d'abſolution. C'étoit pour augmenter la terreur de ces peines, & détourner plus efficacement les Chrétiens des actions criminelles, auxquelles une cenſure ſi redoutable étoit attachée.

14°. La manière de ſe purger de quelque crime dont on étoit inculpé, & de manifeſter ſon innocence par les épreuves dont nous avons parlé ailleurs, étoit toujours en uſage. L'ignorance & la barbarie qui avoient introduit cette forme abſurde de jugement, la ſoutenoient. Comme le combat étoit une de ces épreuves, & que les Clercs qu'on y admettoit, donnoient un champion qui combattoit pour eux, les Conciles défendirent aux Eccléſiaſtiques de ſe purger par ce genre d'épreuve.

CHRONOLOGIE DES CONCILES.

DIXIÈME SIÈCLE.

X. SIÈCLE. An de J. C. 900. ATTILLANUM, d'Asille ou Asillan, au Diocèse de Narbonne, par Rosting, Archevêque d'Arles, & Arnuste, Archevêque de Narbonne, assistés de leurs Comprovinciaux. On y décide, par l'*examen du jugement*, c'est à dire, par l'épreuve du feu & de l'eau, un différend entre Terbaldus, *Prêtre titré*, ou Curé de Sainte-Marie-de Vic, & le Diacre Thierri, qui vouloit assujettir cette Eglise à celle de Cruzi. Terbaldus subit l'épreuve, en sortit sain & sauf, & gagna son procès. (*Edit. Venet. T. XI.*)

906. *Constantinopolitanum*, vers la mi-Janvier, par le Patriarche Nicolas le Mystique, où l'on condamne le mariage de l'Empereur Léon le Sage avec Zoë, parce qu'il étoit contracté en quatrièmes no-

ces ; le Prêtre Thomas qui avoit béni les deux époux, fut dépofé, & l'Empereur privé de l'entrée de l'Eglife. (*Edit. Venet. T. XI.*)

X. SIÈCLE.

An de J. C.

* *Conftantinopolitanum*, vers la fin de Janvier, où l'Empereur Léon fait dépofer le Patriarche Nicolas, & mettre Euthymius à fa place. 906.

Barcinonenfe, de Barcelone. On y fit plufieurs Réglemens de difcipline, qui ne font point venus jufqu'à nous. 906.

Apud S. Tiberium, à l'Abbaye de S. Tibéri, en Languedoc. On y déclare l'Eglife d'Aufonne franche envers l'Eglife de Narbonne. 907.

De Juncheriis, de Junquières, au Diocèfe de Maguelone, le 3 Mai, où l'on abfout le Comte Suniarius des cenfures qu'il avoit encourues (*Edit Venet. T. XI.*) 909.

Trofleianum, de Troli, près de Soiffons, le 29 Juin, fous Hervé de Rheims. Les décrets de ce Concile, foufcrits par douze Prélats, font diftribués en quinze Chapitres, qui font plutôt des exhortations que des Canons, & font voir le trifte état de l'Eglife. 709.

Conftantinopolitanum, au mois de Mai, où l'on rétablit le Patriarche Nicolas. (*Pagi.*) 911.

X. *Turonense*, où l'on arrête que la fête du retour des Reliques de S. Martin à

SIÈCLE. Tours, sera célébrée le 13 Decembre.

An de J. C. *Altheimense*, d'Altheim dans la Rhé-

912. tie, en présence de l'Empereur ou du

916. Roi Conrard, le 20 Septembre. Un Legat du Pape y assista, & l'on y fit dix-huit Canons (*Conc. Germ. T. II.*)

920. *Constantinopolitanum*, au mois de Juillet, par les Légats du Pape & le Patriarche Nicolas, où la paix est rendue à cette Eglise, divisée à l'occasion des quatrièmes noces de l'Empereur Léon, mort l'an 911. On défend d'en contracter de pareilles, & on accorde au Prince décédé la rémission de la faute qu'il avoit commise à cet égard (*Mansi*, *Suppl. tom. I.*)

921. *Trosleianum*, de Troli, près de Soissons, par Hervé de Rheims, où, à la prière du Roi Charles, on donne l'absolution à un Seigneur nommé Erlebaud, mort dans l'excommunication.

922. *Confluentinum*, de Coblentz, composé de huit Evêques. Il nous en reste six Canons.

923. *Remense*, où Seulfe de Rheims, avec ses Suffragans, ordonna à ceux qui s'é-

toient trouvés à la bataille de Soissons, entre Robert & Charles, de faire pénitence pendant trois Carêmes consécutifs.

X. SIÈCLE. An de J. C.

Trevirense, par Ruotger ou Roger, Archevêque de Tréves. On y fit plusieurs Réglemens pour la réformation du Clergé. 927.

Grateleanum, de Gratlei en Angleterre. Le Roi Ethelstan y publie plusieurs Loix civiles & ecclésiastiques. 928.

Altheimense, d'Altheim dans la Rhétie. On y fit trente-sept Capitules, que nous n'avons plus. 931 ou environ.

* *Constantinopolitanum*, le 2 Septembre, à la sollicitation de Romain Lécapène, où l'on engage le Patriarche Tryphon à mettre son nom au bas d'une feuille blanche, qu'on remplit ensuite de la formule de son abdication. 931.

Ratisbonense, le 14 Janvier, par cinq Evêques & un Chorévêque. On y instruit le peuple de ses devoirs relativement aux abus règnans. Les Prélats y conviennent entr'eux de se donner mutuellement après leur mort certains secours spirituels. 932.

Erpfordiense, d'Erford en Allemagne, le 1 Juin. On y fit cinq Canons. 932.

X. SIÈCLE. *Dingolvingense*, de Dingelfind, au Diocèse de Ratisbonne, où l'on traite de la réformation du Clergé.

An de J. C. 932. 935. *Apud Sanctam Macram*, de Fîmes, au Diocèse de Rheims, contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques. On les avertit de se corriger.

941. * *Suessionense*, où, sur de vains prétextes, l'on dépose Artaud, Archevêque de Rheims, & l'on met à sa place Hugues, fils d'Herbert, Comte de Vermandois, jeune-homme de vingt ans.

943. *Landavense*, de Landaff au pays de Galles. Le Roi Nongui restitue à l'Evêque Patre, tout ce qu'il avoit enlevé à son Eglise de Landaff, & lui accorde une de ses terres.

946. *Asturicense*, d'Astorga, en présence de Ramire II, Roi de Léon, le 1 Septembre. On y remédie à divers abus qui s'étoient glissés dans la discipline ecclésiastique.

947. *Narbonense*, de Narbonne, le 27 Mars, par Aymeric, Archevêque de cette Ville. On y délibère sur les moyens de rétablir la discipline ecclésiastique dans la Province.

947. *Virdunense*, de Verdun, vers la mi-Novembre. Sept Evêques, Robert de

Trèves à leur tête, y maintinrent, par provision, Artaud dans la possession du Siége de Rheims. X. SIÈCLE.

Mosomense, de Monson, le 13 Janvier. Robert, Archevêque de Trèves, & ses Suffragans, avec quelques Evêques de la Métropole de Rheims, y jugent qu'Artaud doit conserver la communion ecclésiastique & la possession du Siège de Rheims. An de J. C. 948.

Ingelenheimense, d'Ingelheim, près de Mayence, le 7 Juin, ou plutôt le 9 Juillet, en présence des deux Rois Othon & Louis. Le Légat Marin y présidoit, & il y avoit trente-deux Evêques en tout, avec un grand nombre d'Abbés, de Chanoines & de Moines. On y dressa dix Canons. 948.

Laudunense, de l'Abbaye de S. Vincent de Laon, où l'on cite le Comte Hugues pour venir rendre compte des maux qu'il avoit faits au Roi Louis d'Outremer & aux Evêques. 948.

Trevirense, le 6 Septembre. Le Légat Marin, l'Archevêque de Trèves, & plusieurs Evêques de France, y excommunierent Hugues, Comte de Paris, jusqu'à ce qu'il vînt à résipiscence. Deux prétendus Evêques, ordonnés par l'Ar- 948.

X. SIÈCLE. chevêque Hugues de Rheims, y furent aussi privés de la communion. Ce Concile dura trois jours.

An de J. C. 948. *Londinense*, de Londres, le 8 Septembre, où Turquetel fut fait Abbé de Croyland, après avoir refusé deux Evêchés que le Roi vouloit lui donner.

949. *Romanum*, où le Pape Agapit confirma les censures portées en France contre l'Archevêque Hugues, & Hugues Comte de Paris.

952. *Augustanum*, d'Ausbourg, le 7 Août. Vingt-quatre Evêques de Germanie & de Lombardie y firent onze Canons. Le Roi Othon assista au Concile, & promit d'appuyer de son autorité ce que les Evêques y avoient résolu.

955. *Landavense*, de Landaff. Un Diacre ayant tué un paysan qui l'avoit blessé, fut massacré dans une Eglise où il s'étoit réfugié. Le Concile ordonne la confiscation des biens des meurtriers au profit de cette Eglise.

958. *Ingelenheimense*, d'Ingelheim, près de Mayence, aux Fêtes de Pâques, où l'on substitue Fréderic de Chiengan à Héroldé, Archevêque de Saltzbourg, que Henri, Frère de l'Empereur Othon, avoit privé de la vue, pour avoir ap-

puyé la révolte du Prince Liutolf contre son père. X.

Constantinopolitanum, par le Patriarche Polyeucte, vers la fin de Septembre, sur la validité du mariage de l'Empereur Nicéphore-Phocas avec Théophanon, veuve de l'Empereur Romain. Ce mariage est confirmé, contre l'avis du Patriarche. SIÈCLE. An de J. C. 963.

Romanum, Par l'Empereur Othon, à la prière des Romains, depuis le 6 jusqu'au 22 Novembre. Le Pape Jean XII y fut accusé d'un grand nombre de crimes; & n'ayant pas voulu comparoître, il fut déposé. 963.

* *Romanum*, le 26 Février, où le Pape Jean XII déposa Léon VIII, par une procédure encore moins régulière que celle du Concile précédent. 964.

* *Romanum*, entre la Saint-Jean & la Saint-Pierre. Léon VIII y déposa Benoît V, qui avoit été élu après la mort de Jean XII. 964.

Romanum, au mois de Janvier, par le Pape Jean XIII, en présence de l'Empereur Othon I. Il ne reste de ce Concile qu'un Diplôme donné par l'Empereur avec l'approbation de l'Assemblée, en faveur de l'Abbaye de Sublac. 967.

X. SIÈCLE. An de J. C.

Ravennense, le 20 Avril, après Pâques. L'Empereur Othon y rendit au Pape la Ville & le territoire de Ravenne. Hérold, Archevêque de Saltzbourg, 967. y fut déposé, & l'acte de sa déposition fut souscrit, le 25 Avril, par cinquante-sept Evêques, le Pape Jean XIII compris. L'Empereur souscrivit après le Pape, & les Evêques ensuite. On y érigea aussi Magdebourg en Archevêché.

967. 968. *Romanum*, commencé à la fin de la première de ces deux années & fini au commencement de l'autre, en presence des Empereurs Othon I & Othon II. Ce Concile fut célébre; mais il n'en reste que trois Priviléges du Pape Jean XIII, dont le dernier a pour objet l'érection de l'Evêché de Meissen, Capitale de Misnie.

968. *Ravennense*, où plusieurs Evêques d'Italie & de Germanie souscrivirent un échange, entre l'Eglise d'Halberstadt & celle de Magdebourg.

968. *Romanum*, où le Pape Jean XIII approuve & ratifie la fondation de l'Evêché de Minden, faite l'an 935, par Henri l'Oiseleur.

969. *Anglicanum*, de toute l'Angleterre, par S. Dunstan, en présence du Roi

Edgard, qui y fit un discours aux Evêques sur les déréglemens des Clercs, & en chargea trois en particulier d'y remédier.

Romanum, par le Pape Jean XIII, le 26 Mai: Il n'est connu que par la Bulle du Pape, portant érection de l'Evêché de Bénévent en Archevêché. 969.

Romanum, par le Pape Jean XIII, le 23 Avril, où l'on confirme l'établissement des Moines dans l'Abbaye de Mouson, à la place des Chanoines. 971.

Compostellanum, le 29 Novembre, où Césaire, Abbé de Mont-Serrat, fut élu & sacré Archevêque de Tarragone; mais l'Archevêque de Narbonne s'y opposa, avec les Evêques d'Espagne, qui le reconnoissoient pour Métropolitain. 971.

Apud montem Sanctæ Mariæ, du Mont-Sainte-Marie, en Tardénois, au Diocèse de Soissons, dans le mois de Mai, par Adalbéron, Archevêque de Rheims, où l'on fait lecture de la Bulle de Jean XIII, pour l'introduction des Moines dans l'Abbaye de Mouson. 972.

Ingelenheimense, d'Ingelheim, où S. Udalric, Evêque d'Ausbourg, demanda permission de remettre son Evê- 972.

ché à son neveu, & de se retirer dans
X. SIÈCLE. un Monastère, ce qu'on ne voulut pas lui accorder.

An de J. C. 973. *Marzaliense*, de Marzaille, au Diocèse de Parme, par Honestus, Archevêque de Ravenne. Les uns donnent pour objet de ce Concile, une contestation d'Adalbert, Evêque de Bologne, avec Ubert, Evêque de Parme, touchant certains domaines que le dernier possédoit, & que l'autre revendiquoit, comme appartenans à son Eglise. Selon d'autres, c'étoient des Nobles qui redemandoient à l'Evêque de Parme des terres de leurs maisons, dont Othon le Grand l'avoit investi.

975. *Romanum*, par le Pape Benoît VII, où l'on excommunie Boniface Francon, pour avoir usurpé le Saint-Siége.

975. *Remense*, par le Diacre Etienne, Légat de Benoît VII, où l'on excommunie Thibaut, usurpateur du Siége d'Amiens, & l'Antipape Boniface Francon.

978. *Calnense*, de Calne, Château royal en Angleterre, où l'on propose de chasser les Moines des Eglises qu'ils possédoient, pour y substituer des Clercs séculiers. S. Dunstan se déclare en faveur

des Moines, & plusieurs Prélats se rangent à son avis.

X. SIÈCLE. An de J. C.

Ingelenheimense, d'Ingelheim, en présence de l'Empereur Othon II, où l'on fit plusieurs réglemens de discipline qui ne sont point venus jusqu'à nous. 979.

Remense, de Rheims, où l'on excommunie Arnoul, fils naturel du Roi Lothaire, neveu de Charles de Lorraine, & alors Chanoine de Laon, comme étant convaincu de connivence avec le Prince son oncle, qui ravageoit la France pour en obtenir le Trône. 987.

Remense, le 22 Janvier, où l'on élit Archevêque de Rheims ce même Arnoul, en présence du Roi Hugues Capet, & de son fils Robert. 988.

Landavense, de Landaff, au pays de Galles. Arthmail, Roi de Galles, y est mis en pénitence pour avoir tué son frère, & excommunié, jusqu'à ce qu'il eût expié son crime. 988.

Silvanectense, de Senlis, au mois de Juillet, où l'on confirme l'excommunication portée par Arnoul de Rheims, contre ceux qui s'étoient emparés de la Ville de Rheims, par l'autorité d'Arnoul même, qui trahissoit Hugues Capet, à qui il avoit fait serment de fidélité. 988.

Romanum, par Jean XV, où S. Adalbert, Evêque de Prague, demande, mais inutilement, la permission d'abdiquer.

X. SIÈCLE. An de J. C.

989. *Carrofense*, de l'Abbaye de Charroux en Poitou, le 1 Juin. On y fit trois Canons contre les brigands, & ceux qui frapperoient les Clercs.

989 ou environ.

990 ou environ. *Narbonense*, par Ermengaud, Archevêque de Narbonne; plusieurs Seigneurs laïques y assisterent. On y délibéra sur les moyens de réprimer les usurpations des biens ecclésiastiques.

991. * *Remense*, de S. Basle, à trois lieues de Rheims, le 17 Juin, par Séguin, Archevêque de Sens, où le Roi Hugues Capet force les Evêques à déposer l'Archevêque Arnoul comme traître, & à mettre Gerbert à sa place.

992. *Aquisgranense*, d'Aix-la-Chapelle, où l'on défend les noces pendant l'Avent, depuis la Septuagésime jusqu'à Paques, & pendant les quatorze jours avant la Saint-Jean.

993. *Lateranense*, le 31 Janvier. S. Udalric y fut canonisé, après qu'on y eut entendu le récit de ses miracles, que Liutolf, Evêque d'Ausbourg, y fit lire. Il y avoit vingt ans qu'il étoit mort. C'est

C'eſt le premier acte de Canoniſation qui ſoit connu, & dont nous ayons la Bulle du Pape. Elle eſt ſignée par Jean XV, & par cinq Evêques des environs de Rome, neuf Prêtres Cardinaux, & trois Diacres.

X. SIÈCLE. An de J. C.

Remenſe, par Gerbert, contre les uſurpateurs des biens eccléſiaſtiques. 993.

Anſanum, d'Anſe, à quatre lieues au-deſſus de Lyon, par Burchard, Archevêque de Lyon, & dix autres Prélats. On y confirma, à la demande de S. Odilon, les poſſeſſions de Cluni; après quoi l'on fit neuf Canons, dont le ſeptième défend les œuvres ſerviles le Samedi depuis Nones; le huitième ordonne l'abſtinence du Mercredi, & le jeûne du Vendredi. 994.

Moſomenſe, de Mouſon, le 2 Juin, où Léon, Legat du Pape, avec quatre Evêques, ordonna à Gerbert de s'abſtenir de l'Office divin juſqu'au Concile de Rheims, indiqué au mois de Juillet. 995.

San-Dionyſianum, de S. Denis, vers le mois de Mai, touchant les dîmes qu'on vouloit ôter aux Moines & aux laïques qui les poſſédoient. 996.

Romanum, par Grégoire V, en préſence de l'Empereur Othon III, ſur les 996.

plaintes d'Herluin, que le Pape venoit
X. de ſacrer Evêque de Cambrai. On y
SIÈCLE. excommunie les uſurpateurs des biens
An de J. C. de cette Egliſe.

997. *Ticinenſe*, de Pavie, par Grégoire V. Creſcence y fut excommunié avec l'Antipape Jean XVI, qu'il avoit fait élire la même année.

998. *Ravennenſe*, le 1 Mai. Gerbert devenu Archevêque de Ravenne, y fit trois Canons avec huit Suffragans de ſa Métropole.

998. *Romanum*, de vingt-huit Evêques, ſous Grégoire V, au mois de Mai, en préſence de l'Empereur Othon III. On y fit huit Canons, dont le premier porte que le Roi Robert quitteroit Berthe, ſa parente, qu'il avoit épouſée contre les Canons, & qu'il feroit ſept ans de pénitence, ſuivant les degrés preſcrits dans l'Egliſe; le tout ſous peine d'anathême.

999. *Gneſnenſe*, de Gneſne en Pologne, où l'Empereur Othon III confirme l'érection faite en 965, de ſept Evêchés dans le pays des Sclaves, c'eſt-à-dire, la Bohême & partie de la Pologne.

999. *Quintiliburgenſe*, de Quedelimbourg, vers Pâques, où l'on ſomme, mais en-

vain, Géſilier, Archevêque de Magdebourg, de quitter l'Evêché de Marsbourg qu'il retenoit avec ſon Archevêché.

X. SIÈCLE. An de J. C. 1000 ou environ.

Pictavienſe, de Poitiers, le 13 Janvier, pour le rétabliſſement de la diſcipline eccléſiaſtique. On y fit trois Canons, dont le dernier défend, ſous peine de dégradation, aux Prêtres & aux Diacres, d'avoir des femmes chez eux.



CHRONOLOGIE DES PAPES.

DIXIÈME SIÈCLE.

X. SIÈCLE. An de J. C.

CXVII. LÉON V.

903. LÉON V, natif d'Ardée, crdonné à la place de Benoît IV, le 28 Octobre, fut chassé au plus tard vers la fin du mois de Novembre, l'an 903, par Christophe, qui le fit mettre en prison, où Sigonius dit qu'il mourut de chagrin le 6 Décembre suivant.

CXVIII. CHRISTOPHE.

903. Christophe, Romain, après avoir chassé Léon V, s'empara du Saint-Siège. Il fut chassé à son tour par Sergius au commencement de Juin 904, & relégué dans un Monastère d'où Sergius le fit tirer pour le charger de chaînes.

CXIX. SERGIUS III.

904. Sergius III, Prêtre de l'Eglise Ro-

maine, succéda à Théodore, mort en 898; mais le parti de Jean IX ayant prévalu, il fut chassé, puis rétabli en 904 sur le Saint-Siège qu'il occupa un peu plus de sept ans, étant mort vers l'an 911.

CXX. ANASTASE III.

Anastase III, Romain, succéda à Sergius sur la fin du mois d'Août de l'an 911. Il mourut vers le milieu du mois d'Octobre de l'an 913, après avoir tenu le Saint-Siège deux ans & environ deux mois. 911.

CXXI. LANDON.

Landon fut placé sur le Saint-Siège l'an 913 ou 914. Il ne le tint que six mois & vingt jours au plus. 913 ou 914.

CXXII. JEAN X.

Jean X, Clerc de Ravenne, élu d'abord Evêque de Bologne, ensuite Archevêque de Ravenne, par le Pape Landon, devint son successeur, & fut intronisé vers la fin du mois d'Avril 914. Il mourut l'an 928, après avoir tenu le Saint-Siège quatorze ans, deux mois & quelques jours. 914.

X. SIÈCLE.

CXXIII. LÉON VI.

An de J. C. 928. Léon VI succéda à Jean X sur la fin de Juin 928. Il ne tint le Saint-Siège que sept mois & quelques jours.

CXXIV. ÉTIENNE VII.

929. Étienne VII, successeur de Léon VI, monta sur le Saint-Siège vers le 10 Février 929. Il mourut vers le 12 Mars de l'an 931, après deux ans, un mois, & environ vingt-huit jours de pontificat.

CXXV. JEAN XI.

931. Jean XI fut placé sur le Saint-Siège à l'âge de vingt-cinq ans, & ordonné le 20 Mars 931. Il mourut l'an 936, après quatre ans & environ dix mois de pontificat.

CXXVI. LÉON VII.

936. Léon VII fut ordonné Pape l'an 936. La Lettre qu'il écrivit à Hugues, Prince des François, est une preuve du zèle de ce Pape pour le culte divin. Il mourut l'an 939, après avoir tenu le Saint-Siège trois ans six mois & dix jours.

X. SIÈCLE.

CXXVII. ÉTIENNE VIII.

Étienne VIII succéda à Léon VII, l'an 939. Il mourut l'an 942, après avoir tenu le Saint-Siège trois ans, quatre mois & quelques jours. An de J.C. 939.

CXXVIII. MARIN II.

Marin ou Martin II, Romain de naissance, fut placé sur le Siège de Rome l'an 942. Il mourut en 946, après trois ans, deux mois & quatorze jours de pontificat. 942.

CXXIX. AGAPIT II.

Agapit II, Romain de naissance, fut ordonné Pape l'an 946. Il honora le Saint-Siège par l'innocence de ses mœurs, & son zèle pour le bien de l'Eglise. Il mourut vers la fin de 955. 946.

CXXX. JEAN XII.

Jean XII, Romain de naissance, s'empara du Saint-Siège, après la mort d'Agapit, n'étant âgé que de dix-huit ans; il fut déposé dans un Concile en 963, & mourut l'année suivante. 956.

X. SIÈCLE.

CXXXI. LÉON VIII.

An de J. C. 963. Léon VIII fut substitué à Jean XII, l'an 963. Avant son élection, il étoit Protoscriniaire ou premier Garde des Archives de S. Jean de Latran, & purement laïque. Il mourut l'an 965, après avoir tenu le Saint-Siège un an & quatre mois.

CXXXII. JEAN XIII.

965. Jean XIII, Romain de naissance, fut intronisé l'an 965. Ayant été chassé de Rome peu de tems après, il y rentra sur la fin de 966. Il mourut l'an 972, après avoir tenu le Saint-Siège six ans onze mois & cinq jours.

CXXXIII. BENOIT VI.

972. Benoît VI fut ordonné Pape l'an 972. Il mourut en 974, dans une prison où l'avoit jetté Crescentius.

CXXXIV. DONUS II.

Donus II fut fait Pape après l'expulsion de Boniface. Sa mort arriva avant le 25 Décembre 974.

CXXXV. BENOIT VII.

974 ou 975. Benoît VII, Romain de naissance,

fut élu Pape & intronisé l'an 974 ou 975. Il mourut en 983.

X. SIÈCLE. An de J. C. 983.

CXXXVI. JEAN XIV.

Jean XIV, placé par l'Empereur Othon II, au mois de Novembre 983, sur le Siège de Rome, en fut chassé au mois de Mars suivant, par l'Antipape Boniface, qui l'enferma au Château Saint-Ange, où il mourut de misère le 20 Août 984.

JEAN XV.

Jean XV, fils de Robert, fut élu après la mort de Jean XIV; mais soit qu'il soit mort avant que d'avoir été ordonné, soit que son Ordination n'ait pas été canonique, on ne le compte point parmi les Papes, sinon pour servir de nombre. Il mourut avant le mois de Juillet 985.

CXXXVII. JEAN XVI.

985. Jean XVI, Romain, fils du Prêtre Léon, fut placé sur le Siège de Rome l'an 985. Il fut chassé l'an 987 par Crescentius, qui l'engagea ensuite à revenir. Il mourut l'an 996.

X. SIÈCLE. An de J. C. 996.

CXXXVIII. GRÉGOIRE V.

Grégoire (surnommé auparavant Brunon, Allemand de nation) succéda à Jean XVI en 996, par le crédit d'Othon III, dont il étoit cousin issu de germain. Il mourut l'an 999, à l'âge de vingt-sept ans, après un pontificat de deux ans neuf mois un jour.

999.

CXXXIX. SILVESTRE II.

Silvestre II (appellé auparavant Gerbert, né en Auvergne, d'une famille obscure) monta sur le Saint-Siège par la protection de l'Empereur Othon III, & fut intronisé le 2 Avril 999. Il est le premier François qui se soit assis sur la Chaire de S. Pierre, qu'il occupa l'espace de quatre ans un mois & neuf jours, étant mort le 11 Mai 1003.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

DIXIÈME SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

LXXVII. ÉLIE II.

An de J. C.

ELIE succéda au Patriarche Siméon l'an 904 ou 905. Les uns placent sa mort en 929, d'autres en 930. Après sa mort, il y eut une vacance d'environ six ans. 904 ou 905.

LXXVIII. THÉODOSE II.

Théodose II fut ordonné Patriarche d'Antioche l'an 935. Ce qu'on a de plus certain sur la durée de son épiscopat, c'est qu'il vivoit encore vers l'an 937 ou 938. 935.

LXXIX. THÉODORET II.

LXXX. AGAPIUS I.

LXXXI. CHRISTOPHE.

Théodoret II & Agapius I, dont on

X. SIÈCLE. An de J. C.

ne sait que les noms, viennent à la suite de Théodose II dans le Catalogue des Patriarches d'Antioche.

Christophe succéda au Patriarche Agapius I l'an 969. Les Musulmans s'étant saisi de lui au siège d'Antioche entrepris par Nicéphore-Phocas, le percèrent d'un coup de dard, en haine de sa Religion.

LXXXII. THÉODORE II.

969. Théodore II, Anachorète, fut nommé Patriarche d'Antioche par l'Empereur Jean Zimiscès, & ordonné à Constantinople par le Patriarche Polyeucte, l'an 969. Il mourut l'an 985.

LXXXIII. AGAPIUS II.

986. Agapius II fut transféré du Siège de Séleucie sur celui d'Antioche l'an 980. Relégué dans un Monastère l'an 997, il y mourut l'an 1004.



CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

DIXIÈME SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

LXI. CHRISTODULE, *Melquite.*

An de J. C.

CHRISTODULE remplit le Siège Patriarchal des Melquites, après trois ans de vacance, l'an 908. Sa mort arriva l'an 933. 908.

LXII. EUTYCHIUS, *Melquite.*

Eutychius fut placé sur le Siège d'Alexandrie l'an 933. Il mourut en 940 (*). 933.

(*) Depuis Eutychius, la Chronologie des Patriarches d'Alexandrie cesse d'être constante, & se trouve souvent interrompue. Nous placerons les Jacobites dans les intervalles, jusqu'à ce que les Melquites viennent tout-à-fait à manquer. Alors, nous suivrons l'ordre qui nous paroîtra le plus certain.

X. SIÈCLE. An de J. C.

LXIII. SOPHRONE II.

LXIV. ISAAC.

LXV. JOB, *Melquite.*

940. Sophrône II, Isaac & Job, dont on ne sait que les noms, occupèrent successivement le Siège des Melquites d'Alexandrie, après la mort d'Eutychius.

LXVI. ÉLIE, *Melquite.*

Élie occupoit le Siège Patriarchal des Melquites en 968. C'est tout ce que l'on sait de ce Prélat.

ÉPHREM, *Jacobite.*

977. Éphrem, Marchand Syrien, se trouvant en Egypte à la mort de Minas II, fut élu pour lui succéder l'an 977. Ce fut sa grande charité envers les pauvres, qui attira les regards des Cophtes sur lui. Il mourut l'an 981.

PHILOTHÉE, *Jacobite.*

981. Philothée, Moine de S. Macaire, successeur d'Ephrem, tint le Siège depuis 981, jusqu'en 1005.

LXVII. ARSÈNE, *Melquite.* X. SIÈCLE.

Arsène fut nommé Patriarche des Melquites par Aziz, son beau-frère, Calife d'Egypte. On ne peut rien dire sur le tems de son Patriarchat, sinon qu'il commença au plutôt en 984. An de J. C. 984.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

DIXIÈME SIÈCLE.

LXX. SERGIUS II.

Sergius, nommé George par Eutychius, fut placé sur le Siège de Jérusalem l'an 907. Il mourut vers le commencement d'Avril de l'an 911. 907.

LXXI. LÉONCE.

Léonce ou Léon, monta sur le Siège de Jérusalem l'an 911. Il l'occupa dix-sept ans, & mourut l'an 928. 911.

X.
SIÈCLE.
An de J. C.

LXXII. ANASTASE.

Les Catalogues Latins des Patriarches de Jérusalem, donnent pour successeur à Léonce, un nommé Anastase. Si ce Patriarche est réel, son gouvernement fut très-court. Il ne paroît pas avoir passé l'an 928.

LXXIII. NICOLAS.

Le Patriarchat de Nicolas est aussi douteux que celui d'Anastase. En le supposant réel, ce Patriarche mourut l'an 937 au plus tard.

LXXIV. CHRISTOPHE ou CHRISTODULE I.

Christophe ou Christodule, étoit Patriarche de Jérusalem l'an 937. On ignore l'année de sa mort.

LXXV. JEAN VI.

Jean VI fut le successeur de Christophe. Les Musulmans ayant été battus plusieurs fois par l'Empereur Nicéphore-Phocas, s'en prirent à ce Prélat, comme ayant excité l'Empereur à leur faire la guerre. Pleins de cette préoccupation,

ils se saisirent de sa personne, & le brûlèrent vif l'an 969.

LXXVI. CHRISTOPHE ou CHRISTODULE II.

Christophe ou Christodule II, succéda au Patriarche Jean VI, suivant les Catalogues Latins des Patriarches de Jérusalem. Mais on ignore quelle fut la durée de son gouvernement.

LXXVII. THOMAS.

LXXVIII. JOSEPH.

Thomas, dans les Catalogues cités, est donné pour successeur à Christophe II. Mais ils ne s'expliquent pas davantage sur sa personne.

On n'a pas plus de lumière sur le gouvernement de Joseph, successeur de Thomas, que sur celui de ses deux prédécesseurs.

LXXIX. ALEXANDRE.

Alexandre fut placé sur le Siège de Jérusalem, selon Nicéphore-Calixte, sous l'Empire de Constantin Porphyrogénète. C'est vraisemblablement le successeur immédiat de Joseph; mais on

X. SIÈCLE. An de J. C.

ne sait pas combien de tems il tint le Siège.

LXXX. JÉRÉMIE.

Jérémie fut élevé sur le Siège de Jérusalem par l'autorité d'Aziz, Calife d'Egypte, qui avoit épousé sa sœur. Cette promotion se fit au plutôt l'an 984. Ce Prélat mourut au Kaire où il avoit été emmené captif l'an 1012.



CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

DIXIÈME SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

LXV. EUTHYMIUS.

An de J. C.

EUTHYMIUS le Syncelle fut substitué au Patriarche Nicolas. Il consentit aux quatrièmes noces de l'Empereur Léon, sans vouloir néanmoins souffrir qu'il les autorisât par une loi expresse. L'an 911, il fut chassé par l'Empereur Alexandre, du vivant de son frère Léon. Euthymius étoit un Prélat savant & vertueux. 906.

NICOLAS, *rétabli.*

Nicolas fut rappellé par l'Empereur Alexandre. Il mourut l'an 925, après avoir rendu la paix à son Église. 911.

LXVI. ÉTIENNE II.

Étienne, Métropolitain d'Amasée, 925.

X. SIÈCLE. An de J. C. 928.

fut transféré au mois d'Août sur le Siège de Constantinople, il le remplit l'espace de deux ans & onze mois. Il mourut l'an 928.

LXVII. TRYPHON.

928. Tryphon, Moine, fut placé sur le Siège de Constantinople l'an 928, en attendant que Théophilacte, fils de l'Empereur Romain Lécapène, fût en âge de le remplir. L'an 931, l'Empereur lui fait demander son abdication qu'il refuse, en déclarant qu'il n'a jamais entendu tenir le Siège par confidence. Le 2 Septembre de la même année on lui surprend cet acte par une fourberie insigne. Tryphon se retira dans son Monastère, où il mourut saintement l'année suivante.

LXVIII. THÉOPHILACTE.

933. L'Empereur Romain Lécapène, après avoir laissé vaquer le Siège depuis le 2 Septembre 931, y fit placer son fils âgé de seize ans, en présence des Légats du Pape l'an 933. Les commencemens de ce jeune Prélat donnèrent de grandes espérances, qu'il démentit ensuite par une vie souillée de toutes sortes de cri-

mes. Il mourut l'an 956, après avoir tenu le Siège l'espace de vingt-trois ans & vingt-cinq jours.

X. SIÈCLE. An de J. C.

LXIX. POLYEUCTE.

Polyeucte, Moine de Constantinople, fut élevé l'an 956 sur le Siège de cette Eglise. Il mourut en 970, après l'avoir occupé treize ans, neuf mois & treize jours. 956.

LXX. BASILE.

Basile, Solitaire du Mont-Olympe, monta sur le Siège de Constantinople en 970. Il en fut chassé en 974 par l'Empereur Zimiscès. Relégué dans un Monastère, il y finit saintement ses jours. 970.

LXXI. ANTOINE II.

Antoine II, surnommé Paché, Moine studite & syncelle, fut mis à la place de Basile l'an 974. Après un gouvernement de cinq ans, il abdiqua au commencement de l'an 979, pour retourner dans sa retraite où il mourut peu de tems après. 974.

X. SIÈCLE.

LXXII. NICOLAS II. *dit* CHRYSOBERGE.

An de J. C. 983. Nicolas II fut élevé vers le milieu de l'année 983, sur le Siège de Constantinople après une vacance d'environ quatre ans. Il le tint l'espace de douze ans huit mois. Sa mort arriva l'an 996.

LXXIII. SISINNIUS.

996. Sisinnius, Médecin habile, succéda l'an 996, au Patriarche Nicolas. Par sa prudence, il éteignit, l'an 997, les restes de la discorde qui règnoit parmi les Grecs, depuis l'Empereur Léon le Sage, touchant la légitimité des quatrièmes noces. Sisinnius meurt l'an 999.

LXXIV. SERGIUS II.

999. Sergius II, fut élu l'an 999 pour succéder au Patriarche Sisinnius. Il gouverna vingt ans l'Eglise de Constantinople & mourut l'an 1019.



[S

X I

S

S E.

IN III
it mis e
Trône
de D
la Cou
tire dan
n 943.
I, fi
reçoit l
s la r
antin.
quinzi
n règne

res qu
lans u
uitièm
gne, e

UVERAINS E BOHÊME.

ota. Dans le septiè-
siècle, les Sclaves,
la conduite de Cze-
, vinrent occuper
Bohême, que les an-
Auteurs Grecs &
s avoient connue
le nom de forêt
nie. Leur premier
ou Duc s'appella
islas. Les Histo-
les plus exacts de
Nation ne s'accor-
point sur le tems
s ni sur la durée
s premiers Souve-
l'an 967. Il meurt
9.

LESLAS III, sur-
né l'Aveugle, fils
leslas II, lui suc-
l'an 999; résigne
ché de Bohême à
ère Jaromir l'an
, & vit jusqu'à
de quatre-vingts

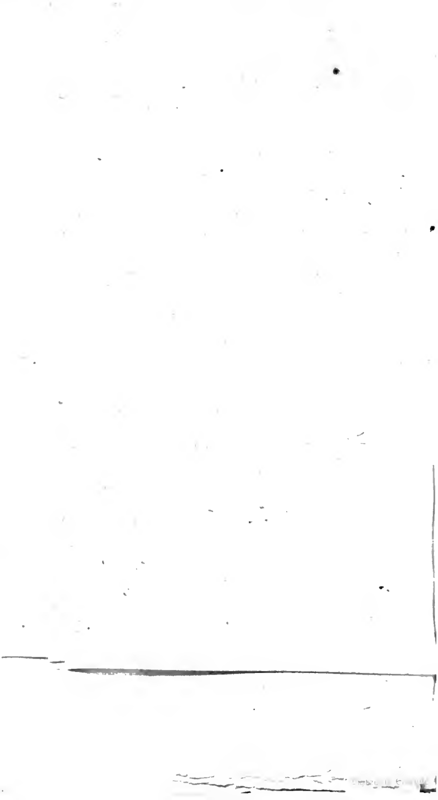
ROIS DE HONGRIE.

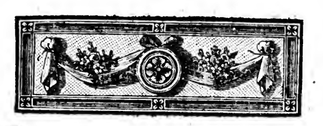
AVERTISSEMENT.

La Hongrie, qui comprend une partie de l'ancienne Pannonie & de la Dacie, avoit été renfermée dans l'Empire Romain. Les Huns l'ayant conquise sur les Romains vers le milieu du troisième siècle, furent obligés de la céder aux Goths après la mort d'Artila. Ces derniers en furent chassés à leur tour par les Lombards, qui, peu après, l'abandonnèrent aux Avares, pour passer en Italie. Ceux-ci [illegible] paix dans les Etats, & en ouvrit l'entrée aux étrangers.

GÉISA, son fils & son successeur, connut & embrassa la Religion Chrétienne.

L'an 997, ETIENNE I, fils du Duc Géisa, lui succède. Il oblige les Hongrois à recevoir le Baptême. L'an 1000, les Grands de Hongrie lui défèrent le titre de Roi, confirmé par le Pape Sylvestre II. Il meurt l'an 1038. L'Eglise l'a placé au nombre des Saints.





LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

ONZIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

État de l'Empire Grec. Suite & caractère de ses Princes. XI. SIÈCLE.

Les deux freres, Basile & Constantin, fils de Romain le Jeune, étoient depuis vingt-cinq ans sur le Trône de

XI. SIÈCLE.

Constantinople au commencement de l'onzième siècle. Le premier, actif, infatigable, belliqueux, grand Capitaine, n'aimant que la guerre, passa toute sa vie dans les camps & à la tête des armes. Après avoir dissipé les factions, & mis en déroute les rébelles que deux hommes puissans avoient soulevés contre l'autorité légitime, il tourna ses armes d'un autre côté, & forma le dessein de soumettre les Bulgares, qui n'étoient pas moins ennemis des Grecs depuis qu'ils avoient embrassé leur Religion, qu'auparavant. Basile les combattit avec un succès toujours égal, & chaque jour ajouta de nouveaux avantages à ceux qu'il avoit déjà emportés sur eux. Mais s'il sut vaincre, il ne sut pas toujours user de la victoire en homme généreux. La barbarie qu'il exerça sur quinze mille prisonniers Bulgares, est une tache à sa mémoire que tous ses triomphes n'ont pu effacer. Il les divisa en bandes de cent hommes, dont quatre-vingt-dix-neuf eurent les yeux crévés, & le centième qu'on avoit rendu borgne fut donné à chaque bande pour Chef & pour conducteur : après une exécution aussi cruelle, Basile envoya ces malheureux à

à leur Roi. Ce Prince, nommé Samuel, qui avoit supporté avec fermeté toutes ses autres disgraces, ne put soutenir la vue d'un spectacle si affreux, il en mourut de douleur.

XI. SIÈCLE.

Basile qui avoit formé le dessein de soumettre entiérement la Bulgarie, & d'en faire une Province de l'Empire, ne s'occupa que du soin de la conquérir. Il en vint à bout par son ardeur, sa constance, son courage, & en joignant quelquefois la ruse à la valeur, & la séduction à la force. Il surmonta par-là tous les obstacles, & les Bulgares humiliés, vinrent à ses pieds lui demander pardon de leur résistance, & lui jurer une obéissance éternelle, comme à leur Souverain. Après cette brillante conquête, Basile retourna dans sa Capitale, non pour y jouir de sa gloire au sein du repos & des plaisirs, mais pour se préparer à combattre d'autres ennemis, & à se couronner de nouveaux lauriers. Il se proposoit de chasser les Sarrasins de la Sicile, & de faire rentrer cette Isle, ancien patrimoine de l'Empire, sous la domination de ses premiers Maîtres. Il étoit occupé des préparatifs de cette guerre, lorsque la mort vint arrêter ses

XI. SIÈCLE.

projets. Il termina ses jours au mois de Décembre de l'an 1025. On n'auroit que du bien à dire de ce Prince, si les vertus militaires suffisoient pour faire les grands Rois. Mais ces victoires, glorieuses pour lui seul, firent le malheur de ses sujets. Les dépouilles des ennemis vaincus ne servirent qu'à enrichir les gens de guerre, & les peuples payèrent chérement par les impôts dont ils furent surchargés sans règle & sans proportions, les pays & les Villes ajoutées à l'Empire. Ainsi le règne si long, & en apparence si brillant de Basile, augmenta par ses succès mêmes, les calamités publiques & l'épuisement de l'Etat.

Constantin, son frere, qui n'avoit eu jusqu'alors que le nom d'Empereur, n'étoit pas capable de réparer des maux, dont le reméde n'eut pu se trouver, que dans une administration sage & pleine d'économie. Livré à ses plaisirs, sans penser qu'il y eut des devoirs attachés à son rang, il ne connut le pouvoir suprême que par la facilité qu'il lui procura de satisfaire inpunément son goût pour la débauche & les plus sales voluptés. Devenu seul Maître de l'Empire par la mort de son frere, il ne chan-

geâ rien à sa manière de vivre, & abandonna le soin des affaires aux Ministres & aux compagnons de ses déréglemens. La santé la plus robuste ne peut résister à des excès continuels ; Constantin épuisé par ceux auxquels il s'abandonnoit depuis si long-tems, tomba dans un état de langueur qui lui annonça que sa fin approchoit. Il fit venir le Patrice, Romain Argyre, d'une des plus illustres familles de Constantinople. Il lui offrit l'Empire avec la main de Zoë, la plus jeune de ses filles, & comme Romain balançoit parce qu'il étoit déjà marié, & qu'il aimoit tendrement son épouse, il le menaça de lui faire crêver les yeux, s'il refusoit ses offres. Hélène, fille du Patrice Alipe, femme de Romain, lui donna dans cette occasion une marque bien généreuse de son attachement, en se coupant les cheveux, & se retirant dans un Monastère. Romain dégagé par-là de ses premiers nœuds, épousa Zoë, & reçut la pourpre des mains de Constantin, qui mourut peu de jours après, au mois de Novembre 1028, ayant survécu trois ans à Basile son frere. Il étoit âgé de soixante-dix ans, & il en avoit régné en tout cinquante trois.

XI. SIÈCLE.

Romain Argyre signala les commencemens de son administration, par des actions de justice, de clémence & d'humanité, qui firent espérer aux sujets de l'Empire des tems plus heureux. Il se proposa de réparer les maux que son prédécesseur avoit causés par lui-même & par ses Ministres. Il diminua les impôts, rappella les exilés, & leur rendit les biens dont on les avoit dépouillés. Mais ces beaux jours durèrent peu. La guerre s'étant allumée contre les Sarrasins, qui, sous le dernier régne, voyant Basile occupé avec toutes ses forces à soumettre les Bulgares, avoient pris les armes, & s'étoient emparés de toutes les Villes que Nicéphore & Zimiscès leur avoient enlevées. Il fallut assembler une armée, & trouver des fonds pour la levée des troupes, leur solde & leur entretien. Dans le mauvais état des finances & l'épuisement du trésor public, on eut recours à des exactions qui replongèrent le peuple dans ses anciens malheurs, & qui ruinèrent un grand nombre de familles illustres.

Soit que Romain manquât de talent pour la guerre, soit qu'il fût mal secondé par ceux qui commandoient sous ses or-

dres, son expédition ne réussit pas. Son armée fut mise en déroute, les équipages & la caisse militaire tombèrent au pouvoir des Sarrasins, & lui-même auroit eu le même sort sans l'extrême valeur de ses gardes. Mais il avoit dans sa propre maison un ennemi plus à craindre que les Musulmans. Cette Zoë qu'il avoit épousée malgré lui, galante autant qu'ambitieuse, dégoûtée d'un mari beaucoup plus âgé qu'elle, avoit conçu une passion violente pour un jeune-homme de basse extraction, nommé Michel, qui avoit un frere parmi les eunuques du Palais. Cet eunuque, appellé Jean, favorisa la passion de Zoë pour son frere, dans le dessein de l'élever sur le Trône & de s'agrandir avec lui. Les choses en vinrent au point, que l'Impératrice prit l'horrible résolution d'empoisonner Romain; & comme le poison agissoit trop lentement à son gré, elle le fit noyer ou étouffer dans un bain. Par ce crime, qui fut bientôt suivi de plusieurs autres, cette femme que l'Histoire a peinte des plus affreuses couleurs, fit monter son amant sur le Trône d'où elle venoit de précipiter son mari. Romain Argyre méritoit un meilleur sort.

Il étoit pieux, libéral envers les pauvres; & sensible à la misère publique. Son régne n'avoit duré que six ans.

Michel, surnommé Paphlagonien, du lieu de sa naissance, reçut la pourpre & la main de Zoë, dès que Romain fut au tombeau. Son régne, qui dura peu, fut marqué par de nouveaux malheurs. Les Sarrasins attaquèrent les Provinces d'Asie, & se rendirent maîtres de plusieurs places importantes. Les Turcs firent de grands ravages du côté de la Bulgarie; des Corsaires Mahométans infestèrent la mer; & les Bulgares s'étant révoltés, se donnèrent un Roi. Des orages plus violens encore agitoient l'intérieur du Palais. L'eunuque Jean, devenu premier ministre de son frere, & l'Impératrice Zoë, cherchoient à s'entre-détruire, & à s'emparer de l'autorité. Michel tourmenté par ses remords, & troublé par l'image continuelle de son crime, tomba en démence. Dans ses bons intervalles, régardant son état comme la juste punition du parricide qu'il avoit partagé avec la cruelle Zoë, il avoit recours à la Religion pour calmer sa conscience & appaiser la colère divine. Il ordonnoit

des Prières pour lui dans tout l'Empire, & répandoit des aumônes abondantes. Enfin, il prit la résolution d'abdiquer la pourpre, & de se retirer dans un Cloître, après avoir obtenu de Zoë qu'elle adoptât Michel, surnommé Calafate, son neveu, & le déclarât Auguste; ce qui fut exécuté en présence du Sénat & des Grands. L'infortuné Michel Paphlagonien mourut peu de tems après sa retraite en 1041. Son régne avoit été d'environ huit ans.

Michel Calafate ne jouit pas longtems de sa fortune. On ignore s'il en fut digne ou non, n'ayant pas eu le tems de faire connoître ses bonnes ou ses mauvaises qualités. Marie sa mère étoit sœur du dernier Empereur, & Etienne son père, élevé à la dignité de Patrice, avoit exercé le métier de Calfat, d'où le fils a tiré le surnom par lequel il est connu. Malgré la précaution que Zoë avoit prise de faire jurer le nouvel Empereur qu'il la traiteroit toujours comme sa mère, il eut peu de considération pour elle. Il la fit même conduire dans un Monastère, pour l'éloigner de ceux avec qui elle eût pu former des complots. La défiance eut plus de part à cette conduite, que

l'ingratitude & la haine. Il craignoit avec raison une main accoutumée au crime, & un cœur inaccessible aux remords. Mais tandis que ce Prince faisoit publier en sa présence, un Edit où il exposoit les motifs qui l'avoient déterminé à se conduire de la sorte, il se forma tout-à-coup une émeute populaire, qu'il fut impossible d'appaiser. Mille voix séditieuses s'élevèrent à la fois avec des cris horribles, demandant la mort de Michel & le retour de Zoë, que le peuple soulevé appelloit sa mère & sa légitime Souveraine. Michel voyant que la fureur du peuple augmentoit à chaque instant, se réfugia dans un Monastère. On courut après lui, on le tira par force de son asyle, & on lui créva les yeux; après quoi on l'enferma pour toujours. Zoë fut reconnue pour Souveraine de l'Empire ; mais on l'obligea d'associer Théodora, sa sœur, à sa puissance suprême. Ce gouvernement de deux femmes sur un même Trône, étoit une nouveauté qui ne pouvoit durer long-tems. Le peuple en sentit lui-même les inconvéniens ; & au bout de quelques mois, il pressa Zoë de se remarier, pour donner un Chef à l'Empire. Elle

épousa Constantin Monomaque, & Théodora fut éloigné des affaires. XI. SIÈCLE.

Le nouvel époux de Zoë prétendoit tirer son origine de Constantin ; mais ce fut moins la noblesse de son extraction, que sa bonne mine, son enjouement & les graces de son esprit, qui lui méritèrent le choix de cette Princesse. On a même écrit qu'il ne lui avoit pas été indifférent, lorsque Michel Paphlagonien vivoit encore. A peine Monomaque fut-il assis sur le Trône impérial, qu'il en oublia les devoirs. Indifférent à tout, excepté au repos & au plaisir, il se laissa gouverner par une maîtresse nommée Sclérène, dont les caprices & les injustes préférences excitèrent des mécontentemens, bientôt suivis de révoltes, de conspirations & de guerres. Monomaque tranquille au sein des voluptés, eut le bonheur d'arrêter, par la valeur & la bonne conduite de ses Généraux, les suites que pouvoient avoir ces troubles civils. Ils furent appaisés par la défaite ou la mort des séditieux qui les avoient causés. Mais il ne lui fut pas si facile de se défendre contre les Turcs, qui, sous la conduite du fameux Thogrul-berg, dont nous parlerons plus

XI. SIÈCLE.

au long dans l'Article suivant, attaquèrent l'Empire, se rendirent maîtres de la Médie, penétrèrent dans l'Asie mineure, & poussèrent si avant leurs conquêtes, qu'ils firent trembler Constantinople.

Au milieu de ces malheurs, Constantin Monomaque, indigne du rang qu'il occupoit, passoit honteusement sa vie dans les excès & la débauche, avec cette Sclérène qui s'étoit emparée de son esprit & de son cœur. Zoë qui vieillissoit sans devenir plus sage & moins déréglée, parut voir avec indifférence les amours illégitimes de son mari. Elle mourut âgée de soixante-& douze ans, regrettée du peuple, malgré ses vices, parce qu'elle étoit bienfaisante & libérale. Monomaque attaqué depuis long-tems d'une goute qui le rendoit impotent, songeoit à se donner un successeur, & n'ayant point d'enfans, il avoit jetté les yeux sur Nicéphore Bryenne, Gouverneur de Bulgarie; mais Théodora instruite de ce projet, se rendit au Palais, & s'y fit proclamer Impératrice. Cette nouvelle fut le coup de la mort pour Constantin. Il termina ses jours à la fin de l'année 1054.

Méprisable par son indolence & par ses vices, il fut odieux par les impôts dont il accabla ses sujets, & par ses profusions extravagantes, ne sachant employer les revenus de l'Etat, qu'à combler de richesses les Ministres & les complices de ses infâmes plaisirs.

Théodora, quoique fort avancée en âge étoit capable d'application aux affaires, & sa bonne constitution lui faisoit annoncer une longue carrière, par les Moines qui avoient sa confiance. Ils se trompèrent : mais si le régne de cette Princesse fut court, au moins fut-il heureux & juste. Elle choisit de sages Ministres, qui rétablirent le bon ordre audedans, & d'habiles Généraux, qui continrent les ennemis au-dehors. L'Empire fut tranquille, & l'autorité respectée, pendant les deux ans environ qu'elle vécut sur le Trône. Une colique dont on ne put calmer la violence, la mit au tombeau à l'âge de soixante & seize ans, au mois d'Août de l'an 1056.

Lorsque les Ministres de Théodora avoient vu son mal désespéré & sa mort inévitable, ils l'avoient pressée de se donner pour successeur le Patrice Michel Strationique, vieillard peu recommanda-

XI. SIÈCLE.

ble par ses talens, & nullement propre à la conduite des affaires. Ils ne vouloient qu'un fantôme d'Empereur, afin de conserver leur pouvoir & de gouverner sous son nom. Dès que Théodora eut rendu les derniers soupirs, le nouveau Prince se montra en public, revêtu des ornemens impériaux, & tous les Ordres le reconnurent pour Souverain. Les Ministres, qui s'étoient montrés si prudens & si équitables sous la Princesse qu'on venoit de perdre, se livrent à leur cupidité sous un Empereur incapable d'éclairer leur conduite, & qui s'étoit engagé par serment à les laisser maîtres de tout. Ils ne songèrent qu'à s'enrichir par toutes sortes de voies; & pour avoir plus d'argent à partager entr'eux, ils engagèrent Michel à refuser la gratification que les Empereurs avoient coutume de faire aux Généraux & aux troupes le jour de Pâques. Ce changement, dont l'avarice étoit le principe, excita un mécontentement général. Les Chefs de l'armée, gens pour la plupart considérables par leur rang, & d'un mérite reconnu, s'assemblèrent en tumulte, & délibérèrent sur le parti qu'ils avoient à prendre. Tous

convinrent qu'il n'y en avoit point d'autre, que de donner à l'Empire un Maître capable de gouverner par lui-même, & qui sût mieux apprécier les services rendus à l'Etat. Le choix tomba sur Isaac Comnène, comme le plus en état de remplir ces vues. On le proclama sans délai, & on marcha vers Constantinople. Michel envoya une armée à la rencontre de son rival. Comnène fut vainqueur après une bataille sanglante, & continua sa marche. Le foible vieillard qu'on vouloit détrôner, voyant la défection générale, & son ennemi prêt à se rendre maître de lui, prit le parti de se dépouiller d'une dignité qui lui échappoit. Les Evêques lui conseilloient de quitter la Pourpre & d'abandonner le Palais, lui promettant le Royaume des Cieux, en échange de l'Empire auquel on le forçoit de renoncer. Michel Cérulaire, Patriarche de Constantinople, étoit à leur tête. Ce Prélat, dont nous ferons connoître dans la suite le caractère impérieux & fier, parla d'un ton qui intimida Strationique, & lui fit craindre une fin tragique. Il suivit donc paisiblement cet avis, & retourna dans la maison qu'il occupoit avant qu'on le

XI. SIÈCLE.

tirât de l'obſcurité, pour le charger d'une Couronne qu'il n'étoit pas en état de porter avec gloire. Il y mourut oublié. La révolution qui le fit deſcendre du Trône arriva l'an 1057.

Iſaac Comnène, qui devint Maître de l'Empire par cet événement, étoit d'une naiſſance illuſtre. Il porta ſur le Trône toutes les belles qualités qui font les grands Princes, & qui contribuent à la proſpérité des Etats. Brave, intrépide, généreux, ami de la juſtice & de l'ordre, il conſerva dans la Pourpre la réputation qu'il avoit acquiſe dans le Commandement des armées. Son règne fut un des plus beaux & des plus glorieux qu'on eût vu depuis long-tems. Il s'appliqua ſur-tout à réparer les déſordres qui s'étoient introduits dans toutes les branches de l'adminiſtration, par la foibleſſe & l'incapacité des Empereurs qui l'avoient précédé. C'étoit principalement dans les finances, que la confuſion & l'épuiſement ſe faiſoient le plus ſentir. Il chercha les moyens d'y remédier, ſans augmenter les charges publiques, qu'il ſe propoſa même de diminuer. Dans cette vue, il obligea les Gens-d'affaires à rendre compte des

deniers dont ils avoient eu le maniement. Il entreprit aussi de réduire les Moines à vivre dans la pauvreté, conformément aux Règles & à l'esprit de leur état, & les revenus des Maisons Religieuses qui excédèrent la dépense nécessaire de ceux qui les habitoient, furent appliqués au Trésor public.

Comnène unissoit les talens du guerrier à ceux du sage politique. Il dompta les Hongrois, & força les Turcs à lui demander la paix. Tout prospéroit au gré de ce Prince, & l'Empire sous un Maître également vaillant & juste, alloit recouvrer une partie de son ancienne splendeur, lorsque tout-à-coup Comnène se dégoûta de sa grandeur. Il résolut donc d'abdiquer la Couronne impériale; mais son amour pour ses sujets parut encore au moment qu'il alloit se séparer d'eux pour toujours. Il ne choisit ni son frère, ni son neveu pour lui succéder; mais préférant l'intérêt de l'Empire à celui de sa famille, il jetta les yeux sur Constantin-Ducas, parce qu'il le jugea plus capable que tout autre de soutenir le poids du gouvernement. Pour lui, par une de ces contradictions qui ne sont pas rares chez les hommes, il

XI. SIÈCLE.

embrassa la vie cœnobitique dans le Monastère de Stude, après s'être exposé à toute l'indignation des Moines, en les dépouillant d'un superflu qu'ils regardoient comme sacré. L'Impératrice Catherine, plus ambitieuse que lui, ou moins insensible aux honneurs du Trône, combattit long-tems sa résolution; n'ayant pu la vaincre, elle imita son exemple, en se retirant aussi dans un Monastère avec la Princesse Marie, sa fille. Le règne d'Isaac Comnène avoit été de deux ans trois mois. Il vécut encore deux ans dans sa retraite, où il ne fut occupé qu'à se sanctifier par les vertus religieuses & les exercices de la pénitence. Il mourut l'an 1059, âgé d'environ soixante ans. Sa valeur & son activité le firent redouter des Nations ennemies; sa douceur & sa justice le rendirent cher à son peuple; & sa chasteté, vertu qu'il préféra, dit-on, à la conservation de ses jours, lui a mérité les éloges de la Religion.

Constantin-Ducas parut d'abord justifier le choix de son prédécesseur; mais bientôt sa conduite ne servit qu'à rendre plus sensible la perte que l'on avoit faite. Il avoit des vertus, mais c'étoient les

vertus d'un particulier, bien différentes de cet assemblage de qualités & de talens qui sont necessaires à ceux dont dépend le sort des Empires. Par une fausse politique, il voulut économiser sur la solde des gens de guerre, & le nombre des troupes nécessaire à la défense de l'Etat; & par une suite de cette mauvaise opération, les armées furent en peu de tems réduites à des corps foibles, sans émulation & sans courage. L'indolence & le mécontentement s'emparerent du petit nombre de troupes qui restoient pour couvrir les frontières, & empirerent le mal. Les Turcs profiterent de ces circonstances favorables à leurs desseins, pour ravager impunément la Géorgie, l'Arménie, la Mésopotamie à l'Orient & au midi; & du côté du Nord, ils désolerent la Trace & la Macédoine. Toutes les armées que Ducas leur opposa, trop foibles & trop mal disciplinées, furent détruites. Si la peste & les Bulgares n'eussent pas fait périr cette multitude de barbares qui marchoient au nombre de plus de six cent mille, l'Empire de Constantinople eût probablement succombé à leurs efforts. L'argent que Constantin-Ducas

XI. SIÈCLE.

avoit amassé par une économie ruineuse, fut employé à acheter la paix de ceux qui l'avoient demandée sous Comnène. Une si mauvaise administration souleva tous les esprits, & les murmures s'élevèrent de toute part, de sorte que les derniers jours de Constantin furent remplis d'amertume. Il mourut de langueur en 1067, âgé de soixante ans, après sept ans & demi de règne. Il laissa l'Empire plus affoibli & plus épuisé que jamais. Le respect qu'il conserva toujours pour Isaac Comnène, qui l'avoit appellé au Trône, est ce qui fait le plus d'honneur à sa mémoire.

Constantin-Ducas avoit réglé avant sa mort que la souveraine puissance passeroit à ses trois fils, Michel, Andronic & Constantin, sous la tutèle d'Eudoxie leur mère, parce qu'ils étoient encore dans la première jeunesse. Malgré les sermens qu'il avoit exigés du Sénat, qu'il ne reconnoîtroit point d'autre Empereur que ses enfans, & d'Eudoxie, qu'elle ne passeroit pas à de secondes noces, ses dernières volontés furent mal exécutées. L'Empire attaqué de tous côtés avoit besoin d'un Chef, & Eudoxie d'un protecteur. L'Impératice crut trouver

dans Romain-Diogène, Général habile, & déja célèbre par ses exploits, l'homme le plus capable de prendre les rênes du Gouvernement dans la situation critique où étoient les choses. Elle en fit son époux, pour qu'il devînt sous la pourpre impériale le défenseur de l'Etat, & son propre appui. Elle comptoit que la reconnoissance le rendroit docile & dépendant ; mais elle se trompoit. Ce Prince étoit d'un caractère fier, impérieux, incapable de plier sous les volontés d'autrui. Il auroit cru s'avilir & déshonorer le Trône, en se laissant dominer par une femme.

A cette fierté naturelle, Romain-Diogène joignoit de grands talens pour la guerre, & une intrépidité qui lui faisoit affronter la mort comme un simple Soldat. Il eut besoin de cette valeur tranquille qui voit le danger sans le craindre, dans les occasions périlleuses où il se trouva plus d'une fois, en combattant contre les Turcs. Cette guerre mêlée de bons & de mauvais succès, mais toujours honorable à Romain par la fermeté héroïque avec laquelle il soutint ses revers, fut la principale affaire de son règne. Malgré

XI. SIÈCLE.

les soins qu'il se donna pour rétablir la discipline militaire, & rappeller dans le cœur du soldat cette ancienne valeur des Romains, dont il étoit lui-même un modèle, il fut malheureux dans la bataille qu'il livra au Sultan Alp-Arslan. Son armée fut taillée en pièces, après un carnage effroyable; lui-même n'évita la mort que par son extrême bravoure & celle de ses Gardes. Mais il tomba au pouvoir du Sultan.

La nouvelle de sa captivité ayant été portée à Constantinople, l'Impératrice Eudoxie crut le moment favorable pour se soustraire au joug d'un époux qu'elle avoit mis sur le Trône, non pour être son maître, mais le premier de ses sujets. Elle fit donc proclamer Michel-Ducas, l'aîné de ses fils, à condition qu'il ne feroit rien sans elle. Mais son ambition fut encore trompée. Michel promit tout pour obtenir la pourpre, & sitôt qu'il se vit indépendant, il fit raser sa mère, & la relégua dans un Monastere. Cependant Romain-Diogène avoit obtenu sa liberté, & déja il étoit rentré dans ses Etats, lorsqu'il fut arrêté par les Emissaires du nouvel Empereur. On lui créva les yeux, & l'opération

fut faite avec tant de cruauté, que les vers s'étant mis dans ses plaies, il mourut au bout de quelques jours dans les plus vives douleurs. Il soutint dans sa disgrace le caractère de grandeur & de fermeté qu'il avoit fait paroître dans tous les événemens de sa vie. L'Empire ne connut la perte qu'il avoit faite en lui, que quand elle fut irréparable.

Michel-Ducas n'avoit d'autre mérite que d'être né de l'Empereur Constantin-Ducas, dont il n'imita ni la sagesse, ni le courage. Indolent, foible, inappliqué, plongé dans la molesse, & dévoré d'une insatiable avidité, il abandonna le soin des affaires & l'usage du pouvoir absolu à des hommes vils qui pillerent les peuples & ruinerent l'Etat. Il ne se réserva d'autorité que ce qu'il lui en falloit pour contenter ses passions. Le surnom de Parapinace qui lui a été donné, fait peu d'honneur à sa mémoire, & caractérise la bassesse des moyens qu'il employa pour s'enrichir. Sous un Prince qui négligeoit tous ses devoirs, l'Empire aussi mal défendu que mal gouverné, devint la proie des Turcs, des Scythes, des Esclavons qui se jette-

XI. SIÈCLE.

rent fur les Provinces. Des féditieux, conduits par un François, nommé Urfel, ravageoient l'intérieur; & pour comble de maux, les Miniftres fe difputoient les dépouilles du peuple. Un Gouvernement fi vicieux ne pouvoit enfanter que des malheurs. La révolte éclata de toutes parts, & Ducas vit deux nouveaux Empereurs s'avancer à la tête de deux armées, pour lui difputer une Couronne qu'il ne favoit qu'avilir. Lâche dans le danger, comme le font toutes les ames foibles, il ne fongea pas même à fe défendre. A peine vit-il l'orage fe former, qu'il fe retira dans un Monaftère. Il fut dans la fuite Archevêque d'Ephêfe.

Les deux compétiteurs à l'Empire étoient Nicéphore-Brienne, homme diftingué par fa naiffance, fes emplois & une grande expérience dans l'art de la guerre; & Nicéphore-Botoniate qui commandoit les armées d'Orient. Ce dernier refta maître du Trône, après une guerre qui coûta beaucoup de fang, & dans laquelle fon rival fuccomba. Il dut cette victoire au Céfar Alexis Comnène, le guerrier le plus habile & le Prince le plus généreux de fon tems.

Botoniate qui ne méritoit ni son rang, ni ses succès, paya d'ingratitude les services de Comnène. La jalousie & la crainte, vices des ames basses, lui rendirent sa fidélité suspecte, parce qu'il lui connoissoit assez de mérite pour réussir dans ses projets, s'il osoit en former. Il résolut donc de le faire arrêter & de le mettre hors d'état de rien entreprendre. Comnène instruit de son dessein, courut en Thrace se faire proclamer Empereur par les troupes dont il étoit aimé. Ayant ensuite marché vers Constantinople, il prit d'assaut cette Capitale, & força Botoniate à quitter les marques de la souveraineté. Ce lâche Prince abandonné de tout le monde, se retira dans un Couvent, où il mourut peu de tems après; cette révolution est de l'an 1081.

Alexis Comnène que cet événement porta sur le Trône des Grecs, sortoit d'une famille illustre, originaire de Rome, & l'une de celles qui étoient venues s'établir à Constantinople du tems de Constantin le Grand; il étoit fils de Jean Comnène, frère de l'Empereur Isaac. Les Historiens de sa Nation l'ont représenté comme un des plus

XI. SIÈCLE.

grands Princes qui aient gouverné l'Empire d'Orient. Ils lui donnent toutes les vertus & tous les talens d'Isaac, son oncle, avec plus d'étendue dans l'esprit, plus de suite dans les projets, des vues plus grandes & une politique plus consommée. Les Latins au contraire qu'il avoit appellés à son secours, & qui eurent beaucoup à se plaindre de lui, l'ont peint des couleurs les plus noires. A les en croire, c'étoit un Prince ombrageux, léger, perfide, sans vérité, sans foi, sans reconnoissance, sacrifiant ses amis & ses alliés à ses moindres soupçons, & toujours prêt à rompre ou à renouveller ses sermens, pour les violer encore, lorsqu'il le croyoit utile à ses intérêts. Dans cette contrariété de jugemens, un Historien sans prévention doit accorder à ce Prince de grands talens pour la guerre, une valeur extrême & beaucoup de prudence jointe à beaucoup d'activité; mais il doit avouer en même tems, qu'il fut défiant à l'excès, qu'il se joua souvent de sa parole, & que sa politique soupçonneuse dégénéra plus d'une fois en ruse & en perfidie. Son règne qui s'étendit jusqu'à la dix-huitième année du douzième siècle, fut

fut rempli d'événemens extraordinaires, la plupart heureux, quelques-uns funestes pour l'Empire, & presque tous glorieux pour lui. Il sut faire la guerre avec courage, gouverner avec sagesse, négocier avec habileté. Par son application & la variété de ses talens, il sut donner le mouvement à tout; & son génie aussi vaste qu'actif, le mit toujours au-dessus des obstacles qui semblerent ne se multiplier & ne renaître, que pour lui donner occasion de déployer les ressources étonnantes qu'il trouvoit en lui-même. Nous aurons encore occasion de revenir à ce Prince & à Nicéphore-Botoniate, son prédécesseur, dans les articles où nous parlerons de l'état politique de l'Occident, & des Croisades. Nous y avons renvoyé, pour éviter les redites, plusieurs événemens qui appartiennent à ces deux règnes.

XI. SIÈCLE.

ARTICLE II.

État de la Religion & de l'Empire des Musulmans en Orient.

L'HISTOIRE du dixième siécle nous a montré l'Islamisme divisé par des schismes & des hérésies, le Califat reduit à la puissance spirituelle, les Emirs Al-Omara disposant à leur gré de cette dignité suprême, & l'ambition des Chefs élevant de toutes parts des Etats indépendans, qui sont toujours en guerre les uns contre les autres, pour s'affermir & pour s'étendre. Au milieu de ces agitations, divers Conquérans fonderent, au sein même de l'Empire Musulman, des puissances qui se rendirent bientôt redoutables, & qui changèrent l'ancienne constitution, en introduisant des principes de gouvernement conformes à la politique & aux projets ambitieux de ces nouveaux Souverains, qui, devant tout à leur épée, ne consultoient que leur propre intérêt dans leurs rapports avec le Chef de la Religion, & dans leurs alliances avec les

autres Princes. Les Fathimites, comme nous l'avons remarqué, qui se prétendoient issus du sang de Mahomet, appuyés sur une généalogie qu'on leur contestoit, avoient formé en Egypte une nouvelle Monarchie qu'ils cherchoient à étendre par leurs conquêtes; & réunissant, comme les premiers Califes, les droits de l'Autel à ceux du Trône, ils s'étoient déclarés à leur exemple Pontifes & Monarques dans tous les pays de leur domination.

Telle étoit la situation des choses au commencement du XIe. siécle. Le Calife de Bagdad étoit toujours regardé comme unique Souverain par ceux-là même qui le dépouilloient. Mais sans autorité dans sa Capitale, & n'ayant de la suprême puissance que de vains respects & un faste emprunté, il dispensoit des titres d'honneur, donnoit l'investiture des Etats, & paroissoit disposer de tout, tandis qu'il ne lui restoit plus rien. Il ne subsistoit au milieu d'un Palais somptueux, que par les pensions qu'il tiroit des Emirs, & que ces petits Princes lui payoient ou lui refusoient suivant leur caprice. Sa Garde étoit l'arbitre de sa destinée; & quoique les hon-

XI. SIÈCLE. neurs sacrés lui fussent réservés, quoiqu'on n'approchât de son Trône qu'en l'adorant, on se jouoit de ce vain fantôme, dont l'existence dépendoit de ceux qu'il voyoit prosternés devant lui. L'autorité pontificale, seul & dernier apanage qui restoit au successeur de Mahomet, n'étoit pas moins affoiblie que le pouvoir civil & politique. Les Fathimites en Egypte, & les Souverains de Cordoue en Espagne, s'étoient attribués les honneurs & la puissance du Califat, de sorte qu'il y avoit en même tems dans la Religion Mahométane, trois Pontifes, trois dépositaires de l'autorité spirituelle, trois oracles de la foi, qui se regardoient mutuellement comme des usurpateurs & des impies.

Ces divisions qui auroient dû s'opposer aux progrès de la Loi Musulmane, ne servirent au contraire qu'à l'étendre de plus en plus, & à lui soumettre de nouvelles Nations. Les Turcs, peuple féroce & belliqueux, sortis des Huns & des Tartares, divisés en vingt-quatre branches ou tribus, ayant franchi les montagnes & les fleuves qui leur servoient de barrières, se jetterent sur les Provinces Musulmanes les plus exposées

à leurs incursions. D'abord ils n'avoient d'autre but, comme leurs ancêtres, & comme les Danois en Europe, que de s'enrichir par le pillage & de faire des esclaves; mais ensuite la beauté du climat, l'opulence des Villes que le commerce & les dépouilles des Grecs avoient rendues florissantes, & la mollesse des habitans, les invitèrent à former des établissemens durables. Ils eurent de tems en tems à leur tête des hommes célèbres dans les Histoires Orientales par leurs exploits & leur sagesse, qui, devenus puissans & redoutables, soumirent à leur joug des pays immenses. Tels furent entr'autres Mahmoud, qui prit le premier le titre de Sultan; Thogrulbeg, qui se rendit maître de Bagdad, & poussa ses conquêtes jusques dans l'Inde; & Alp-Arslan, qui enleva plusieurs Provinces aux Empereurs de Constantinople, mit en fuite leurs armées, & fit chanceler leur Trône. Il ne manquoit à ces Princes, pour être de véritables héros, que d'avoir des mœurs plus douces, une politique plus humaine, & des vues plus suivies dans leurs opérations & dans leur gouvernement.

La plupart de ces Nations victorieu-

XI. SIÈCLE.

ſes étoient idolâtres avant leurs incurſions, mais devenues ſédentaires dans les lieux de leurs conquêtes, elles embraſſerent la Religion de Mahomet. En adoptant les dogmes de l'Alcoran, elles ſe remplirent de ce fanatiſme intolérant & deſtructeur, que l'Iſlamiſme inſpiroit à tous ſes proſélytes, ſur-tout dans les premiers tems de leur converſion. Cette diſpoſition contribua preſqu'autant à étendre la domination des Turcs que le ſuccès de leurs armes. Ils combattoient par motif de Religion les tribus qu'ils traitoient d'infidéles, parce qu'elles demeuroient attachées au Paganiſme, quoiqu'elles euſſent avec eux une origine commune, & qu'ils duſſent les regarder comme différentes portions d'une même famille. Par-là ils augmentoient leur puiſſance, ils accoutumoient les vaincus à ne voir en eux que des frères, ils ſe rendoient chers aux Califes, qui n'ayant plus d'autre appui que la Religion, prodiguoient à leurs Princes les titres brillans de *Main droite de l'Etat*, & de *Protecteurs des fidèles.*

De toutes les tribus à qui le nom de Turcs étoit commun, celle des Sel-

ʃioucides devint la plus célèbre & la plus formidable. Elle avoit pris ſon nom de Seljiouk, l'un des plus grands Capitaines de la Nation Turque. Ils étoient déjà maîtres du Koraſſan, & leurs conquêtes commençoient à s'étendre vers l'Orient & le midi, ſous la conduite du fameux Thogrul-beg, lorſque le Califè Caïm, captif dans Bagdad, les appella à ſon ſecours. Thogrul-beg, qui venoit de renverſer un Trône, & de prendre le titre de Sultan, ſe rendit promptement à l'invitation du Calife, après avoir terminé quelques entrepriſes qu'il avoit commencées, & qu'il acheva glorieuſement, comme toutes les autres auxquelles il s'étoit déjà livré. Arrivé aux portes de Bagdad, il força les habitans de les lui ouvrir, & délivra le Calife de l'oppreſſion ſous laquelle il gémiſſoit. Cette protection éclatante, généreuſement accordée au Chef de la Religion, & la reconnoiſſance du Pontife qui ſe manifeſta par les honneurs exceſſifs qu'il rendit à ſon libérateur, mirent le comble à la gloire de Thogrul-beg. On regarda les Seljioucides comme les défenſeurs du Trône & de l'Autel, & cette Nation domina bientôt dans tout l'Orient.

XI. SIÈCLE.

Depuis le milieu de ce siècle, les Empereurs de Constantinople ne cessèrent pas d'avoir à se défendre contre ces redoutables ennemis. Constantin Monomaque voyant les progrès rapides de leur puissance, & n'étant point en état de s'y opposer, crut devoir rechercher leur alliance. Thogrul-beg, qui vouloit avoir le tems d'affermir ses conquêtes, se prêta aux vues du Monarque Chrétien, avec une apparence de bonne foi qui le trompa. Mais le traité fut bientôt rompu par les nouvelles entreprises du Prince Musulman. Ses Généraux essuyèrent des défaites; mais ces pertes qu'ils ne tardèrent pas à réparer, ne firent qu'irriter leur animosité contre les Chrétiens, & les excitèrent à laver leur honte dans le sang de ceux qu'ils appelloient infidèles. Ils ravagèrent tous les pays qu'arrose l'Euphrate, s'emparèrent de la Médie, soumirent l'Arménie & les Provinces voisines, de sorte qu'à la mort du Sultan Thogrul-beg, toutes ces belles contrées, qui avoient fait partie de l'Empire Grec, se trouvoient enfermées dans ses vastes Etats. Son neveu & son successeur Alp-Arslan, non moins brave & non moins heureux que lui,

continua ses conquêtes, & les étendit encore. Romain-Diogène tomba en son pouvoir, ainsi qu'on l'a rapporté dans l'Article précédent. De son adversaire, il étoit devenu son ami, & voulut être son vengeur, lorsqu'il apprit le traitement cruel qu'on lui avoit fait, en arrivant dans ses Etats. Ce fut le sujet d'une nouvelle guerre; & la Géorgie qu'il enleva aux Grecs, devint le théâtre de sa vengeance. Il en réduisit tous les habitans en servitude, & il obligea les Grands à porter, au lieu d'ornemens, un fer-à-cheval attaché à l'oreille. Cette marque d'ignominie à laquelle ils ne pouvoient se soustraire qu'en renonçant à J. C., en engagea plusieurs à quitter le Christianisme, pour se faire Mahométans. Ce Sultan, qui termina ses jours au milieu de ses prospérités par le fer d'un assassin, s'étoit rendu si puissant dans toute l'Asie, qu'il avoit vu, dit-on, douze cens Souverains ou fils de Souverains, humiliés aux pieds de son Trône.

Pour achever le tableau de la Religion & de la puissance Musulmane au XIe. siècle, il ne reste plus qu'à faire connoître les Dynasties qui s'établirent à Iconium, à Alep & à Damas. C'est

par-là que nous terminerons cet Article;

XI. SIÈCLE. Vers l'an 1074, le Sultan de Perse, Malck-Sehah donna une armée à Soliman, fils de Koutoulmisch, & petit-fils de Seljiouk, avec ordre de passer dans les Provinces de l'Asie mineure, depuis la Syrie jusqu'au Bosphore, & d'en faire la conquête. Il lui abandonnoit la souveraineté de ces contrées, après qu'il les auroit soumises. Soliman n'éprouva pas beaucoup de difficultés dans son entreprise. Les Provinces qu'il attaquoit, étoient depuis long-tems exposées aux incursions des Sarrasins & des Turcs. Il les trouva presque sans défense, & dans un épuisement qui ne leur permit pas de s'opposer à ses desseins. Il s'avançoit du côté de Constantinople après avoir subjugué la Bithynie, lorsqu'une armée d'Alexis Comnène suspendit sa marche. On entra en négociation, & l'on parla de paix. Alexis l'accepta avec d'autant plus d'empressement, qu'il avoit alors de grandes affaires du côté de l'Occident; & Soliman qui ne vouloit pas s'exposer à perdre sa conquête, ne s'y refusa point.

Mais le Prince Turc n'employa ce tems de repos, qu'à se préparer à de

nouveaux exploits. Il n'obferva donc le traité ; que pour fe mettre en état de recommencer la guerre avec plus de fuccès. Dès qu'il eut raffemblé de nouvelles forces, on le vit rentrer en campagne. Ses armes furent encore plus heureufes qu'elles n'avoient jamais été. La Lycaonie, la Cappadoce, l'Ifaurie, la Phrygie, le territoire de la Ville d'Ephèfe, la Paphlagonie & la Province dont Trébifonde étoit la Capitale, tombèrent en fon pouvoir, outre la Bithynie dont il s'étoit rendu maître dans fa première expédition. Il établit fa réfidence à Iconium en Lycaonie, & il en fit la Capitale de la nouvelle Monarchie qu'il venoit de fonder. Ce Conquérant mourut en 1085, après une bataille qu'il perdit contre un Général du Sultan de Perfe, à qui la rapidité de fes conquêtes avoit donné de l'inquiétude. Son fils qui porta, comme lui, le nom de Soliman, fut fon fucceffeur. Il affermit fa puiffance, & devint un voifin redoutable pour les Empereurs de Conftantinople. Telle eft l'origine des Sultans d'Iconium ; que les Ecrivains Arabes appellent Sultans de Roum, parce que les Provinces de l'Afie mineure, dont ils

avoient formé leur Empire, étoient un
XI. démembrement de celui des Grecs, à
SIÈCLE. qui les peuples d'Orient donnoient toujours le nom de Romains.

Les deux Dynasties d'Alep & de Damas, ont eu pour fondateur Toutousch, frere de Malck-Sehah, Sultan de Perse, vers l'an 1078. Ce Prince entreprit la conquête de la Syrie, qui étoit sous la domination des Califes d'Egypte. Après diverses alternatives de succès & d'infortunes, il parvint à se rendre indépendant dans les pays que le sort des armes lui avoit soumis. A sa mort, ses états furent partagés entre deux de ses fils, qui s'établirent, l'un à Alep, & l'autre à Damas, avec le titre de Sultan, ce qui forma deux petites souverainetés. Nous verrons souvent ces petits Princes armés les uns contre les autres, & se réunir quelquefois pour s'opposer aux Grecs & aux Croisés. Il n'entre point dans notre plan de suivre les révolutions particulières de ces foibles Puissances de l'Asie. Nous ne parlerons des événemens qui les intéressent, qu'autant qu'ils se trouveront liés avec l'Histoire des Princes Chrétiens, que les guerres saintes, commencées

dans ce siècle, mirent souvent aux prises avec eux. XI. SIÈCLE.

Il nous reste un mot à dire de la fameuse Dynastie des Bathéniens ou Ismaëliens, connus dans l'histoire des Croisades sous le nom d'assassins, dont nous aurons plus d'une fois occasion de parler dans la suite. Le fondateur de cette Nation qui fit trembler tous les Princes d'Orient, se nommoit Assan-Sabah. Il s'établit au nord de la Perse; dans la Province de Dilem, vers l'an 1090, avec une troupe d'Arabes qu'il avoit rassemblés. Il passoit pour savant dans l'art de la Magie, & l'on attribue à ses prestiges le fanatisme étrange qu'il inspira sans distinction à tous ceux qui se mirent sous sa loi. Il les avoit rendus si dociles à ses ordres, qu'au premier signe de sa volonté, ils exécutoient sans balancer tout ce qu'il leur commandoit, fût-ce de s'enfoncer le poignard dans le sein, ou de se précipiter du haut des rochers. On a écrit que pour les amener à ce degré d'obéissance fanatique qu'on auroit peine à croire si elle n'étoit attestée par une foule de témoins oculaires, il les faisoit enivrer jusqu'à perdre tout senti-

ment, & que dans cet état, il les faisoit transporter dans un lieu délicieux, où rien de ce qui peut enchanter & satisfaire les sens ne manquoit à leurs desirs. Quand ils avoient passé quelques jours dans le sein des voluptés, on les enivroit encore, & on les rendoit à eux-mêmes. L'esprit tout rempli de ce qu'ils avoient éprouvé, on les assuroit que le bonheur dont ils avoient fait l'essai, seroit après la mort le prix éternel de leur docilité. Il n'en fallut pas davantage pour allumer l'imagination vive de ces hommes ignorans, & les rendre capables de tout. La Religion qu'Assan-Sabah s'étoit formée, étoit un Mahométisme mêlé de quelques idées empruntées des autres cultes de l'Orient. Les dogmes du Paradis & de la fatalité, qui faisoient la base de sa croyance, servoient beaucoup à maintenir ses sujets dans les dispositions d'obéissance aveugle & de plein dévouement où il les avoit mis.

On raconte que le Sultan de Perse, instruit de ce que tous les Souverains avoient à craindre de la part de ces fanatiques, envoya un Officier vers leur Chef, pour le sommer de sortir dans

peu de ses Etats, où pour lui déclarer la guerre, s'il refusoit d'obéir; & qu'Assan-Sabah, sans répondre à cet Officier, appella deux de ses gens, ordonnant à l'un de se tuer, & à l'autre de se jetter du haut d'une tour, ce qu'ils firent sans hésiter; alors se tournant du côté de l'Officier: *Allez apprendre au Sultan*, lui dit-il, *que j'ai soixante-&-dix mille hommes aussi déterminés à m'obéir, que ces deux-là*. Ce fut toute sa réponse, & le Sultan jugea qu'il y avoit trop de danger à faire la guerre contre un Chef dont les volontés étoient si bien exécutées. Ce Peuple étonnant fut la terreur de l'Asie pendant plus d'un siècle & demi, sous les régnes de huit Princes. Il en passa des hordes en diverses contrées, sous des Commandans qui dépendoient du Chef principal, & qui avoient tous le même pouvoir & le même ascendant que lui, sur ceux qu'ils commandoient en son nom. Les Historiens des Croisades ont donné le nom de *Vieux de la montagne*, au Chef de ceux qui pénétrèrent dans la Syrie, & s'établirent dans les gorges du Mont-Liban.

XI. SIÈCLE.

ARTICLE III.

Etat politique de l'Occident.

L'OCCIDENT n'étoit pas moins agité que l'Orient, quoiqu'on n'y vit pas des révolutions si fréquentes, des crimes si atroces, ni tant de Princes élevés par la rébellion, & renversés par le parricide. Les troubles dont l'Europe étoit remplie, les guerres qui la déchiroient, & les révoltes qui obligeoient souvent les Souverains à s'armer contre leurs propres sujets, étoient les suites malheureuses de l'Anarchie féodale. Ce Gouvernement, tout monstrueux qu'il étoit, avoit ses Loix fondées sur l'usage & sur une sorte de convention tacite qui s'étoit établie par le fait; mais ces Loix n'obligeoient que le foible, & tout vassal assez puissant pour faire la guerre à son Suzerain, ou par lui-même, ou par le secours de ses alliés, pouvoit fouler aux pieds ces Loix & ces usages, auxquels il savoit se soustraire par la force. Ce systême étoit celui de l'Europe entière; mais sa funeste influence n'étoit nulle part

plus ſenſible & plus générale qu'en France, comme nous le verrons bientôt. Heureuſement qu'il ſe forma dans les eſprits des idées qui occaſionnèrent une foule d'événemens inattendus, & que des projets de conquêtes éloignées préſentèrent au courage inquiet des Princes & des Seigneurs, un nouvel objet vers lequel on ſe porta de toutes parts. On le ſaiſit avec l'ardeur que produit un enthouſiaſme ſubit qui ſe communique en un inſtant, & que tout le monde s'empreſſe à partager. Cette fermentation, qui fut bientôt univerſelle, changea les vues, les intérêts, la politique, & donna aux Grands, aux guerriers & aux peuples, une impulſion dont les ſuites devinrent avec le tems, plus heureuſes qu'on n'auroit pu l'eſpérer. Mais avant qu'on éprouvât ces effets avantageux que les circonſtances firent naître, il arriva dans les différentes portions de l'Europe, bien des révolutions extraordinaires que nous allons parcourir.

XI. SIÈCLE.

La puiſſance des Empereurs d'Allemagne influoit plus que toute autre ſur les affaires générales, par les rapports néceſſaires qu'ils avoient en vertu de leur dignité avec les Etats du Nord &

XI. SIÈCLE.

du Midi. A la mort d'Othon III, qui ne laissoit point d'enfans, il y avoit eu de grandes contestations en Allemagne & en Italie, sur le choix de son successeur. Enfin les suffrages se réunirent en faveur de Henry, Duc de Bavière, arrière-petit-fils de Henry l'Oiseleur. La réputation de justice, de douceur, de modération & de piété dont il jouissoit avant son élection, détermina les Prélats & les Grands à le choisir pour Chef du Corps Germanique. Il soutint la haute opinion qu'on avoit conçue de lui, par la sagesse de son gouvernement, & par toutes les vertus royales & militaires, qu'il joignit aux vertus chrétiennes. Il donna ses premiers soins à calmer les troubles de l'Allemagne, excités par le dépit de quelques Princes auxquels il avoit été préféré. Ensuite il tourna son attention du côté de l'Italie.

Un Seigneur ambitieux & puissant, nommé Hardouin, s'y étoit formé par ses intrigues, & en répandant beaucoup d'argent, un parti considérable qui le déclara Souverain, sous le titre de Roi de Lombardie. Mais cet usurpateur se rendit bientôt odieux par sa tyrannie, de sorte que Henry, secondé par un grand

nombre de Seigneurs, n'eut pas de peine à dissiper le peu de partisans qui lui restoient. Il reçut la Couronne impériale d'abord à Pavie, & ensuite à Rome, des mains du Pape Benoît VIII. Ce Pontife en la lui mettant sur la tête, le fit juger qu'il défendroit & protégeroit l'Eglise, & qu'il seroit fidèle au Saint-Siège & aux Papes légitimement élus, qui le rempliroient dans la suite. Le pieux Empereur en formant ces engagemens, consulta plutôt sa Religion & son respect pour le Siège pontifical, que les maximes d'une politique prévoyante. Il ne lui vint pas à l'esprit, que les successeurs de Benoît pussent jamais se prévaloir contre les siens, d'un acte dicté par la piété. Henri étoit en guerre contre les Grecs, & après les plus brillans succès, il alloit leur enlever le peu de places qu'ils possédoient encore dans la Calabre & la Pouille, lorsque les maladies qui ravageoient son armée, le forcèrent d'interrompre le cours de ses victoires. A peine fut-il de retour en Allemagne, qu'il mourut avec la réputation d'un bon Prince, d'un habile guerrier & d'un sage. L'Eglise de Bamberg qu'il avoit fondée & richement dotée, fut le lieu

XI. SIÈCLE.

de sa sépulture. Son règne avoit duré vingt-trois ans. Ses vertus royales & politiques l'ont fait mettre au rang des héros, & ses vertus chrétiennes au nombre des Saints. L'Eglise honore aussi la mémoire de sainte Cunégonde, son épouse, qui se retira dans un Monastère, pour achever de se perfectionner par la prière & les bonnes œuvres.

Il y eut des mouvemens & des brigues pour donner un successeur à ce vertueux Prince. Il avoit recommandé aux Seigneurs, avant de mourir, Conrad, Duc de Franconie, comme le sujet le plus propre à gouverner l'Empire dans les conjonctures difficiles où l'on se trouvoit. L'estime de Henri étoit un préjugé bien favorable pour lui; aussi réunit-il, enfin, toutes les voix des Evêques & des Princes, malgré les intrigues de ses concurrens. Bouchard, Evêque de Worms, s'étoit chargé de son éducation, & avoit pris soin de développer ses heureuses inclinations. L'innocence de ses mœurs, l'égalité de son caractère, & son goût pour la piété l'avoient rendu intéressant dès sa première jeunesse. C'étoit par ces belles qualités qu'il avoit plû au saint Empereur qu'il

venoit de remplacer. Elevé ſur le Trône, il ſe montra jaloux d'en ſoutenir la ſplendeur & la dignité, avec une fermeté ſans hauteur, & une magnificence ſans profuſion. Généreux & bienfaiſant envers les autres, il ſe contentoit de peu pour lui-même. Sobre, économe, réglé dans ſa dépenſe, il réſervoit les fonds publics pour les beſoins de l'Etat. Ce Prince avoit pacifié les troubles d'Allemagne, & réprimé les ſéditieux d'Italie. Il avoit été couronné par le Pape Jean XIX, & promettoit à l'Empire un gouvernement heureux, par ſa haute ſageſſe & ſon amour pour la juſtice, lorſqu'il fut enlevé par une mort ſubite en 1039 dans la quinzième année de ſon règne. Les Loix qu'il fit pour établir dans l'Empire une Juriſprudence conſtante, & fixer les droits reſpectifs du Chef & des membres, l'ont fait regarder comme le principal auteur du droit féodal Germanique.

Conrad, afin de prévenir les troubles qui pouvoient naître à ſa mort, pour l'élection de ſon ſucceſſeur, avoit eu la ſage précaution de faire couronner Henri, dit le Noir, ſon fils, à Aix-la-Chapelle en 1028, du conſentement des

XI. SIÈCLE.

Grands & des peuples. On espéroit trouver dans ce jeune Prince, la modération, la prudence & l'équité de son père; mais quoiqu'il ne fût pas sans belles qualités & sans talens, il s'en falloit beaucoup qu'il réunît tous les genres de mérite, qui avoient rendu Conrad si cher à ses sujets. Henri aimoit le bon ordre & la gloire. Il avoit de la valeur, des intentions droites; il desiroit de mériter l'amour des peuples, en travaillant à leur bonheur; mais il étoit quelquefois dur & fier envers les Grands; il les traitoit souvent avec hauteur, & il exigeoit d'eux une soumission & des respects qu'ils lui auroient accordés plus volontiers, s'il n'eût pas voulu leur en imposer le joug avec un despotisme qui révoltoit des Seigneurs naturellement jaloux de leurs droits. Cette conduite, & les préventions qu'elles firent naître dans l'esprit de ceux qui devoient concourir avec l'Empereur à la prospérité publique, ne lui permirent pas de faire tout le bien dont il auroit pu être l'auteur. Il rendit cependant un service essentiel à la société civile & chrétienne, en mettant fin au schisme qui déchiroit

l'Eglise de Rome. Trois Papes, Benoît IX, Sylvestre III & Grégoire VI se disputoient la Chaire de St. Pierre. Henri les fit déposer tous les trois dans un Concile assemblé à Sutri, comme simoniaques & noircis d'autres crimes, & procura l'élection de Suidger, Evêque de Bamberg, Prélat d'un mérite reconnu, qui prit le nom de Clément II. Quoiqu'Henri fût encore dans la force de l'âge, il prit à l'égard de son fils la sage précaution que son père avoit prise pour lui, en le faisant élire & couronner de son vivant. Il mourut deux ans après dans la trente-neuvième année de son âge en 1056. C'est le premier Souverain d'Allemagne qui se soit attribué la nomination des Prélatures & des autres bénéfices. Il fondoit ce droit sur celui des investitures, qu'il regardoit comme une des prérogatives du Trône que ses prédécesseurs lui avoient transmises. Nous exposerons l'origine & les fondemens de cette prétention, lorsque nous serons arrivés au tems où la querelle des investitures s'éleva dans l'Eglise, & divisa d'une manière si funeste le Sacerdoce & l'Empire.

XI. SIÈCLE.

Les Princes & les Grands d'Allemagne ne voyant à leur tête qu'un enfant de six ans, & une femme plus connue par sa piété, que par ses talens pour le Gouvernement, crurent pouvoir se livrer à tous leurs projets d'ambition. Mais ils éprouvèrent que l'Impératrice Agnès, tutrice de Henri IV, son fils, n'avoit pas moins de capacité pour régir un Empire, que de goût pour les vertus chrétiennes par lesquelles elle édifioit l'Eglise. Les rébelles d'Allemagne trouvèrent dans la prudence & la fermeté de cette Princesse, un frein qui arrêta leur inquiétude; & Rome apprit d'elle qu'une piété solide n'empêche pas les Souverains éclairés de faire valoir leurs droits contre le Chef de la Religion, quand il entreprend de les violer. Si le jeune Henri eût profité dans son enfance des leçons & des exemples d'une mère qui joignoit tant d'élévation d'esprit à tant de sagesse dans la conduite, son règne auroit été moins exposé aux orages qui le troublèrent. Mais ce Prince annonça de bonne-heure le caractère impétueux, l'humeur bouillante & les passions indomptées qui le dominèrent toujours, & qui causèrent tous les malheurs

heurs de sa vie. Avec un courage à toute épreuve, une valeur qui l'égaloit aux guerriers les plus illustres, une patience invincible dans les plus grands revers, un génie fécond en ressources & en expédiens, une ame forte & capable des actions les plus héroïques, Henri pouvoit se rendre le Monarque de l'Europe le plus renommé; mais pour n'avoir pas su résister à ses penchans; pour s'être livré à des conseils pernicieux, il devint le tyran de l'Empire, le scandale de la Religion, l'auteur des plus grands troubles qui eussent encore éclaté dans l'Eglise, & l'artisan de ses propres infortunes.

Dès que ce Prince fût parvenu à l'âge où les hommes font connoître ce qu'ils sont, il ne montra que des vices. Aussi incapable de se contraindre que de se dompter, il se mit au-dessus de toutes les considérations, & négligea les precautions que le respect de son rang & le soin de sa réputation auroient dû lui faire prendre. Il ne connoissoit ni délicatesse dans le choix de ses plaisirs, ni mesure dans les excès auxquels il s'abandonnoit. Le rapt, la violence & la séduction étoient les moyens dont il se

XI. SIÈCLE.

servoit pour satisfaire ses desirs; & son inconstance égalant son impétuosité, il ne quittoit un objet que pour courir aussi-tôt après un autre qu'il abandonnoit de même. Les infamies, la cruauté, les oppressions, les folles dépenses, suites ordinaires d'une conduite aussi déréglée, lui firent plus d'une fois ajouter l'atrocité du crime à la débauche, assassinant les maris pour s'emparer des femmes, & sacrifiant jusqu'à ses compagnons de débauche, lorsqu'ils paroissoient le désapprouver, ou qu'ils refusoient de servir aveuglément ses passions.

Une vie si peu compatible avec les devoirs & la dignité du Trône, ne tarda pas à exciter le mépris & l'indignation. On commença par murmurer; on se plaignit ensuite, & bientôt on en vint à un soulèvement général. Les scandales de Henri étoient publics & révoltans. On se crut dispensé à son égard des ménagemens qui étoient dûs à la Majesté impériale qu'il respectoit si peu. Ce Prince avoit tellement aliéné de lui les esprits & les cœurs, que l'Allemagne & l'Italie s'élevèrent à la fois contre lui. Il se vit donc en peu de tems

cité devant un Concile, & obligé de garder une épouse qu'il avoit calomniée sans lui faire perdre l'estime que méritoit sa vertu; excommunié par un Pontife dont il avoit favorisé l'élection, quoiqu'il dût compter sur ses rigueurs; humilié aux pieds de ce Pape qui le traitoit en coupable, dans le tems même qu'il l'exhortoit à se justifier, & à convoquer une diète pour se faire juger; poursuivi à main armée par un fils qu'il venoit de faire asseoir sur le Trône; abandonné de tout le monde, & sollicitant pour vivre un Titre clérical dans l'Eglise de Spire, qui lui fut refusé; mourant enfin de misère & de douleur au milieu de sa carrière, avec la pensée désolante que les honneurs de la sépulture chrétienne seroient refusés à sa cendre. Tel fut le sort d'un Prince qui par sa naissance, ses forces & son génie, paroissoit destiné à faire plier l'Allemagne & l'Italie sous sa Loi, & peut-être à ramener dans l'Europe les jours brillans de Charlemagne.

XI. SIÈCLE.

Sous le gouvernement sage & modéré d'Hugues Capet, la France avoit commencé à se remettre des calamités auxquelles elle avoit été en proie sous les

XI. SIÈCLE.

derniers Princes de la Race Carlovingienne. Elle voyoit sur le Trône dans la personne de Robert, un Prince éclairé, juste, affable, religieux, dont le caractère noble & franc inspiroit la confiance & l'amour. Ce Prince qui étoit savant pour le tems où il vivoit, consacra sa plume à la Religion; il célébra ses mystères & chanta les vertus des Saints qu'elle honore. L'Eglise a conservé quelques Hymnes de sa composition, avec quelques-unes de ces pièces cadencées & rimées, qu'on appelle *Proses*, mais ce sont plutôt des monumens de sa piété, que des preuves de son talent pour la Poésie. Nous avons parlé des efforts qu'il fit avant de rompre les liens si chers à son cœur qui l'attachoient à la Reine Berthe, sa première épouse. Il prévoyoit sans doute les chagrins domestiques qui seroient le fruit d'un autre engagement, où l'inclination & le sentiment n'avoient point de part. Constance qui remplaça Berthe, étoit fière, impérieuse, vindicative, caractère trop opposé à celui de ce bon Prince, pour qu'il ne s'élevât pas souvent entre eux de ces démélés qui agitent les Cours, & qui influent même

sur les affaires. Elle lui suscita des ennemis jusques dans sa propre famille. Robert vit ses enfans aigris par la persécution & les caprices de leur mère, prendre les armes contre lui, & le forcer à les combattre. Deux fois cette révolte éclata, & deux fois l'amour des Princes pour un père qui méritoit l'hommage de tous les cœurs, les fit rentrer dans le devoir, d'où le dépit les avoit écartés. A la mort de ce pieux Roi, qui arriva l'an 1031, toute la France fut en deuil, & les peuples éplorés demandoient au Ciel de récompenser des vertus qui avoient fait leur bonheur, & qu'ils croyoient dignes des honneurs divins.

Le règne de Henri I, associé depuis trois ans à la Royauté, ouvrit par des révoltes que la haine implacable de Constance excita contre ce Prince. Pour faire entrer les Seigneurs dans ses vues qui ne tendoient à rien moins, qu'à priver Henri du Trône où son père l'avoit fait monter, elle calomnia ses mœurs & son caractère, le peignant des plus odieuses couleurs, & n'annonçant au peuple que des calamités, si l'on étoit assez lâche pour le laisser rè-

XI. SIÈCLE.

gner. Robert, Duc de Normandie, fut son défenseur contre les ennemis que les calomnies de sa mère lui avoient fait. La valeur & la prudence de Henri, secondé par un allié puissant, ramenèrent bientôt le calme. Cependant l'inquiétude ordinaire des grands Vassaux, & les rivalités qui s'allumoient entr'eux à la moindre occasion, remplirent tout ce règne de révoltes, de guerres intestines, & par conséquent d'attaques, de combats, de ravages & de malheurs. Ce fut encore pendant bien des années le sort de la France & de la meilleure partie de l'Europe, par une suite inévitable de la féodalité, qui s'étoit partagée en tant de branches & de rameaux, qu'elle couvroit le Royaume d'un bout à l'autre.

Pour assurer le Trône à Philippe, l'aîné de ses fils, Henri l'avoit fait sacrer & couronner en 1059; & à sa mort arrivée l'année d'après, il lui donna pour tuteur Baudouin V, Comte de Flandres, son beau-frère. Assuré du désintéressement & de la fidélité de cet allié, il ne craignit pas de le nommer en même tems Régent du Royaume. Philippe n'avoit que six ans, lorsqu'il

perdit ſon père. Baudouin répondit à la confiance dont Henri l'avoit honoré. Non-ſeulement il veilla comme un père à l'éducation de ſon pupille, mais encore il prit ſoin de maintenir le bon ordre & la tranquillité dans le Royaume, comme ſi ç'eût été ſon propre bien. Heureux Philippe & ſes ſujets, ſi ce jeune Prince eût marché ſur les traces d'un Régent ſi vertueux & ſi juſte, que la mort lui enleva lorſqu'il n'avoit encore atteint que ſa dix-huitième année, & dont il ne ſentit peut-être pas aſſez la perte! Philippe joignoit aux graces d'un extérieur intéreſſant, un eſprit agréable, une éloquence naturelle & l'heureux talent de plaire. Mais il ſe prévalut trop de ces dons précieux de la nature, & il borna tout ſon mérite aux qualités aimables. Il ne ſongea qu'à mener une vie douce & voluptueuſe, négligeant les devoirs les plus importans de la royauté, ſe livrant au goût du plaiſir comme un particulier qui ne tient qu'à lui-même, & laiſſant l'autorité s'affoiblir dans ſes mains, ſans prendre part aux grands événemens qui ſe paſſoient ſous ſes yeux. Il arriva de-là que les grands Vaſſaux profitèrent de

XI. SIÈCLE. sa molleſſe, pour ſe rendre encore plus puiſſans; que les Papes étendirent leurs prétentions loin des bornes où ils s'étoient renfermés jusqu'alors; que les Evêques n'étant point ſoutenus, s'opposèrent foiblement au pouvoir pontifical qui peſoit ſur eux; & que le peuple ſans appui, mépriſa un maître qui ne ſavoit ni le défendre contre l'oppreſſion des Grands, ni mettre un frein à l'ambition qui le dépouilloit lui-même des plus beaux droits du Trône.

Toutes les fautes & tous les malheurs de ce Prince, qu'on ne peut s'empêcher de plaindre, ſortirent de la même ſource. S'il eût été plus appliqué aux affaires du Gouvernement, plus éclairé ſur les véritables intérêts de l'Etat, il auroit vu combien la conquête de l'Angleterre par Guillaume, Duc de Normandie, en augmentant la puiſſance d'un vaſſal déjà trop redoutable, pouvoit devenir funeſte à ſes deſcendans. S'il eût été moins ardent à ſuivre ſes paſſions, il auroit vu qu'en répudiant Berthe, fille du Comte de Friſe, ſa première femme, pour épouſer Bertrade enlevée au Comte d'Anjou, ſon mari, il s'expoſoit aux foudres de Rome, ſans que

les Evêques du Royaume pussent l'y soustraire. Enfin, s'il eût été moins aveuglé par l'amour, il eût vu qu'en s'unissant à une femme qui n'avoit pas rougi de prendre la place de l'épouse légitime, tandis qu'elle vivoit encore, c'étoit une ennemie qu'il donnoit à ses enfans du premier lit. En effet, ce Prince qui auroit pu jouer le plus grand rôle dans le monde, s'il eût tourné ses talens du côté de la politique & de la guerre, fut à peine compté pour quelque chose dans l'Europe. Frappé d'anathême par le Pape Urbain II, au milieu de ses Etats, réduit à solliciter une absolution qu'on lui fit acheter par des abaissemens indignes de la Majesté royale, peu considéré des Grands, & encore moins aimé du peuple, dominé par une femme hautaine & cruelle, qui essaya de faire périr l'héritier de la Couronne par le poison, ce Prince mourut la huitième année du douzième siècle, sans être regretté dans la France, ni pleuré dans sa propre famille. Il avoit règné cinquante-un ans, & vécu cinquante-sept.

Nous avons vu que, malgré l'inquiétude des Seigneurs Ultramontains,

XI. SIÈCLE.

& les intrigues des Papes, tout le Nord de l'Italie, & Rome même reconnoissoit la puissance des Empereurs d'Occident. Cependant les Grecs possédoient encore au Midi, des Villes & un vaste territoire qui leur étoient disputés par les Sarrasins. Mais les choses changèrent de face dans cette portion de l'Italie, depuis les premières années de ce siècle jusqu'à sa fin. Des gentilshommes Normands que la dévotion avoit conduits à la terre sainte, passèrent par-là en retournant chez eux. Ils virent les Chrétiens aux prises avec les infidèles. Leur zèle s'enflamma, & leur courage ramena la victoire du côté des Grecs qui étoient sur le point de tout abandonner aux Musulmans. On leur offrit des récompenses; ils n'en voulurent point d'autres, que l'honneur d'avoir secouru des Chrétiens, & humilié les ennemis de la foi. A leur retour en Normandie, ils parlèrent avec enthousiasme de leurs exploits & du beau climat qui en avoit été le théâtre. Les esprits étoient portés alors aux entreprises guerrières, & la Noblesse ne cherchoit que les occasions de se signaler par les faits d'armes. De jeunes Sei-

gneurs Normands, fils d'un père distingué par son rang, mais peu considéré à la Cour, où il ne plaisoit pas, & n'ayant qu'une fortune médiocre avec une famille nombreuse, ne purent entendre ces récits intéressans par leur nouveauté même, sans concevoir le desir d'aller moissonner des lauriers qui sembloient s'offrir à leur courage.

Tancrède de Hauteville dans le territoire de Coutance, étoit père de ces jeunes guerriers, qui d'aventuriers, ou si l'on aime mieux, d'auxiliaires des Grecs & des Princes de Salerne, devinrent en peu de tems Conquérans & Souverains de la Pouille, de la Calabre & de la Sicile. Ils couroient à la gloire, mais en même tems ils cherchoient à se procurer par leur valeur, un établissement plus avantageux & plus brillant qu'ils n'en pouvoient espérer en restant dans leurs foyers. On les reçut comme des étrangers vaillans & généreux qui venoient au secours des Chrétiens, sans autre motif que celui d'être utiles. Dans les commencemens ils ne démentirent point cette opinion. Mais lorsque les Sarrasins eurent été chassés, ils songèrent à dépouiller aussi les Grecs, &

XI. SIÈCLE.

à s'établir par droit de conquête dans un pays arrosé de leur sang. Dès qu'ils eurent fait connoître ce dessein, & qu'ils se furent mis en état de l'exécuter, avec le secours des nouvelles troupes qu'ils avoient fait venir de leur pays, les Papes qui les avoient bien accueillis d'abord, se déclarèrent contre eux. Mais ils bravèrent les foudres lancés sur eux par les Pontifes, comme ils avoient bravé l'épée des Sarrasins & des Grecs. Constans dans leur projet, heureux dans leur entreprise, ils forcèrent par leurs succès & leur générosité, ces mêmes Pontifes qui les avoient traités en criminels, de leur devenir favorables. L'intérêt & le besoin de trouver un secours nécessaire, eut sans doute plus de part à ce changement que la reconnoissance. Léon IX tombé entre leurs mains par le sort des armes, éprouva qu'ils n'étoient ni des barbares incapables de procédés nobles & désintéressés, ni des Chrétiens rébelles qui ne sussent pas rendre au Chef de l'Eglise ce qui lui est dû.

Nicolas II crut utile à ses vues de s'en faire des amis; & Grégoire VII réfugié auprès d'eux, pour se dérober

à la vengeance de l'Empereur Henri IV, légitima les conquêtes de ces braves frères, en donnant à Robert Guiſcard, le dernier d'entr'eux, l'inveſtiture des Villes & territoires qu'ils ne tenoient que de leurs épées : encore ce Pontife habile mit-il pour condition à cette grace, que le Saint-Siège auroit la ſuzeraineté de tous les pays dont il s'agiſſoit, & que les ſucceſſeurs de Robert ſeroient chargés d'une redevance annuelle envers les ſiens. Après ce traité que la politique fit propoſer & accepter, en vain les Grecs entreprirent-ils de regagner ce qu'ils venoient de perdre. Toutes les fois qu'ils firent des tentatives ſur l'Italie, ils trouvèrent contre eux les Papes qui couvroient leurs Vaſſaux d'une égide ſacrée; & les nouveaux Conquérans, qui bien loin de craindre les Souverains de Conſtantinople, portèrent la guerre dans leurs Etats, & les firent trembler dans les murs de leur Capitale. Telle fut l'origine des Royaumes de Naples & de Sicile, & celle des droits que le Saint-Siège s'eſt acquis ſur ces deux Monarchies, & qu'il a conſervé juſqu'à nos jours.

XI. SIÈCLE.

N'oublions pas de dire que vers ce

XI. SIÈCLE.

tems deux Villes dont les foibles commencemens n'avoient pas annoncé leur grandeur future, se firent compter au nombre des Puissances, & partagèrent entr'elles l'Empire des mers. Ces deux Villes célèbres qui soutiennent encore leur considération, après tant de siècles, par de sages Loix & une industrieuse activité, sont Venise & Gênes. Venise dut son origine à quelques familles de Vénètes, ancien peuple d'Italie, qui vers la fin du sixiéme siècle, à l'arrivée des Lombards, se réfugièrent dans les Islots formés par les bouches du Pô. Par des accroissemens successifs, ces familles formèrent un peuple qui s'adonna au commerce, & que l'amour de la liberté conserva dans l'indépendance. On voyoit déjà ce peuple actif & paisible, réuni en République, & gouverné par un Doge électif, dans les dernières années du huitième siècle. Cet Etat déjà considérable, augmenta sa puissance dans le neuvième, par des conquêtes qu'il fit tant en terre ferme que dans les Isles. Il s'accrut encore dans le dixième par la réunion de la Dalmatie, dont les peuples, sans autre motif, que celui de participer à la félicité d'un Gouverne-

ment doux & juste, se soumirent à sa domination. Enfin dans le onzième cette République étoit si florissante, qu'il ne se faisoit point en Europe de grandes entreprises, & qu'il n'arrivoit point de révolutions importantes, sans qu'elle y prît part.

XI. SIECLE.

Gênes beaucoup plus ancienne que Venise, étoit sa rivale, comme Carthage le fut de Rome. Il seroit difficile de remonter à sa première origine, qui précéda la naissance du Christianisme. Il le seroit également de suivre son Histoire à travers les nuages dont elle est couverte, & de dire au juste quelle fut la forme de son gouvernement dans ces tems reculés. On ignore les vicissitudes qu'elle éprouva sous la domination des barbares qui s'emparèrent de l'Italie, dans la décadence de l'Empire Romain. Ses Historiens les plus dignes de foi, ne commencent ses annales qu'avec le onzième siècle. C'étoit le tems de sa plus grande puissance. Ses vaisseaux couvroient les mers; & son commerce, source intarissable de richesses, s'étendoit depuis l'embouchure du Tage jusqu'au Pont-Euxin. Elle se gouvernoit en forme de République, sous

l'autorité de deux Consuls, dont l'adminstration duroit quatre ans, & qui pendant leur Magistrature exerçoient tous les droits de la Puissance suprême. Elle joignit l'esprit de conquête à l'esprit de commerce. Dès le neuvième siècle elle avoit enlevé la Corse & d'autres Isles aux Sarrasins, & dans celui-ci on vit ses flottes porter des secours aux guerriers qui avoient passé les mers pour délivrer la Terre-sainte du joug des infidèles.

L'Espagne toujours partagée entre les Maures & les Chrétiens, vit la guerre se perpétuer dans son sein, & s'y élever de nouveaux Trônes, qui furent dès leur naissance de nouveaux objets d'ambition, & par conséquent de nouvelles causes de rivalités & de querelles. Les Maures divisés entre eux éprouvèrent toutes les horreurs des discordes civiles. Le Calife Issem avili aux yeux de ses sujets par sa mollesse & son incapacité, fut détrôné par un rébelle hardi & courageux. Ses rapides succès firent naître une foule d'ambitieux qui prétendirent au Califat. Les Princes Chrétiens prirent part à ces divisions, tantôt comme alliés, & tantôt comme ennemis,

ſelon que leur politique, & plus ſouvent encore leur inquiétude, les portoit à ſe déclarer pour ou contre les différens partis ſuſcités par le goût de l'indépendance & le deſir de règner. Ces Princes ne vivoient pas en meilleure intelligence les uns avec les autres. Outre les Rois de Léon qui furent longtems les ſeuls à balancer la fortune des Sarraſins, il y eut des Rois de Sobarbe, de Caſtille, de Navarre, d'Arragon; & tous ces petits Souverains tendoient, chacun de leur côté, à s'agrandir aux dépens de leurs voiſins, par des alliances, des conquêtes & des uſurpations. Les mariages & les ſucceſſions établiſſant de nouveaux droits, introduiſant des intérêts oppoſés, & donnant lieu à des partages ou à des réunions, étoient une ſource toujours renaiſſante de ruptures, d'invaſions & de combats. On voyoit les mêmes diviſions & le même partage de puiſſance entre les Maures. Tolède, Séville, Jaën, Valence, Hueſca, Murcie & d'autres Villes ſoumiſes au joug du Muſulman, eurent des Souverains qui affectèrent l'indépendance, & ſe firent la guerre, pour s'étendre & reſſerrer leurs voiſins. Ainſi l'Eſ-

XI. SIÈCLE.

pagne eut à la fois dans ce siècle vingt Rois plus ou moins foibles, combattans sans cesse les uns contre les autres sous l'étendard de Mahomet, ou sous les bannières chrétiennes.

Parmi le grand nombre de Princes Chrétiens qui régnèrent en Espagne, on n'en compte guère que deux qui aient mérité de vivre dans l'Histoire. Alphonse, dit le Vaillant, Roi de Léon, de Galice & de Castille, fut le premier. Sa conduite prouva qu'il avoit des vues suivies, & que ses démarches étoient dirigées par une politique raisonnée. Sa prudence égale à sa valeur, lui fit tirer avantage de tous les événemens pour augmenter sa puissance. Il ne prenoit les armes, ne concluoit des traités, ne formoit des alliances, & ne quittoit un parti pour en embrasser un autre, que d'après le plan qu'il s'étoit tracé. Il avoit été long-tems caché dans un Couvent. Il en sortit pour conquérir des Royaumes avec le secours des Maures, qu'il fit bien repentir ensuite d'avoir été les premiers instrumens de sa grandeur. Il remporta sur eux plusieurs victoires mémorables, leur enleva un grand nombre de Villes qu'il repeupla de

Chrétiens, & poussa ses conquêtes jusqu'au Portugal. Vers la fin de sa carrière, la passion qu'il conçut pour Zaïde, fille du Roi de Séville, Princesse d'une rare beauté, le fit devenir l'allié des Maures dont il avoit toujours été le plus redoutable adversaire. Démarche aussi contraire à ses véritables intérêts, qu'à la gravité de son âge & à sa longue expérience. Il en devint la victime, & le reste de sa vie ne fut qu'un tissu de revers, suites funestes de l'imprudence que lui fit commettre une passion, dont les règles de sagesse & de politique qu'il avoit toujours suivies, auroient dû le défendre.

Les Historiens mettent en parallèle avec ce Prince, D. Sanche, Roi de Navarre. Pendant que les Maures s'entre-déchiroient par des guerres civiles, il leur enleva toutes les places qu'ils avoient aux pieds des Pyrénées, & poussa ses conquêtes assez loin dans le plat pays. Non content de ces avantages, il les défit en bataille rangée dans la Vallée de Funes où ils l'attendoient au retour d'une expédition. Les infidèles croyoient qu'en l'attaquant à l'improviste, ils le mettroient aisément en déroute; mais sa

XI. SIÈCLE.

présence d'esprit & son courage le sauvèrent du danger, & la plupart de ceux qui lui avoient tendu ce piège, payèrent de leur vie le moment d'embarras qu'ils lui avoient causés. Sous lui, le Comté de Castille qu'il avoit conquis, fut érigé en Royaume, pour servir d'appanage & de titre à l'un de ses fils. Après avoir fait toute sa vie la guerre aux ennemis du nom chrétien, dont il étoit devenu la terreur, ce Prince rechercha une gloire plus solide. Quoiqu'il fut encore dans la vigueur de l'âge, ayant à peine trente-cinq ans, il renonça aux armes pour ne s'occuper qu'à faire fleurir la Religion & la piété dans ses Etats. Ce fut son unique soin pendant le reste de ses jours; & l'exemple de ses vertus rendit efficaces les moyens qu'il employa, pour remplir des vues si louables dans un Prince Chrétien.

L'Angleterre fut pendant tout ce siècle le théâtre des guerres les plus sanglantes. Deux fois conquise par des Princes étrangers, elle vit quatre Rois de Dannemarck, Suénon, Canut I, Harald I & Canut II, Maîtres de Londres & des autres Villes principales, donner des Loix à ses Provinces, & les faire gémir

ſous un joug de fer. Une barbarie conſeillée par des traîtres, & commandée par un Roi cruel & lâche, attira ſur elle tous ces malheurs. Les Danois établis dans cette Iſle furent tous maſſacrés en un ſeul jour; mais ils trouvèrent des vengeurs dans leurs compatriotes qui ravagèrent les côtes & l'intérieur du pays avec une fureur implacable, & ne ceſsèrent pas de faire couler le ſang de toutes parts durant plus de cinquante ans. Après tant d'agitation, l'Angleterre commençoit à reſpirer ſous le gouvernement ſage & modéré d'Edouard III, ſurnommé le Confeſſeur, fils d'Ethelred II, que les vœux de la Nation avoient appellé au Trône de ſes pères. Mais l'ambition de Godwin, Miniſtre dur & puiſſant, qui s'étoit rendu néceſſaire à ſon maître, par ſon crédit & ſes richeſſes, replongèrent le Royaume dans de nouvelles calamités. Edouard, que les circonſtances avoient forcé de lui confier ſon autorité, eut beſoin de toute ſa prudence, pour empêcher qu'il ne causât de plus grands maux, & de toute ſa douceur pour en réparer une partie.

Ce pieux Monarque fut enfin délivré

XI. SIÈCLE.

par la mort, de la tyrannie d'un sujet si fier & si redoutable, qu'il soupçonnoit avec fondement d'avoir trempé dans le meurtre du Prince Alfred, son frère, & qui lui faisoit acheter les services qu'il rendoit à l'Etat, par des complaisances dont les autres Seigneurs murmuroient souvent. Alors Édouard rendu à lui-même, & devenu véritablement Roi, fit goûter à ses peuples les douceurs d'un gouvernement juste & paisible. Il sut allier avec toutes les qualités qui font les bons Princes, un respect infini pour la Religion, & une éminente piété. Il fit ttaduire en Latin & rédiger en un même corps, les Loix Saxonnes que l'usage avoit consacrées. Ce Code si cher à la Nation, & qu'elle a réclamé si souvent, monument de justice & de bienfaisance, connu sous le titre de Loix d'Edouard le Confesseur, a rendu sa mémoire précieuse à l'Angleterre, qui ne put être consolée de sa perte, qu'en voyant son nom solemnellement inséré dans le Catalogue des Saints.

La mort de ce Prince arrivée en 1066, est une époque importante dans l'histoire de ce siècle. N'ayant point d'en-

fant, & ne laiſſant pour héritier en ligne maſculine, que le jeune Edgar Atheling, arrière-petit-fils d'Ethelred, & par conſéquent, ſon petit-neveu, Prince qui, outre ſon bas-âge, ne donnoit aucune eſpérance pour l'avenir, Edouard crut devoir appeller au Trône d'Angleterre, Guillaume, Duc de Normandie, ſon couſin, ſon bienfaiteur & ſon ami. Guillaume, Prince belliqueux & ſage, qui joignoit la politique au courage, & l'habileté à la valeur, ſe prépara à faire valoir les droits que la dernière volonté d'Edouard lui donnoit ſur l'Angleterre. Auſſi actif dans l'exécution, que prudent & réfléchi dans le conſeil, il partit avec une armée formidable, portée ſur un grand nombre de vaiſſeaux, & après quelques jours d'une heureuſe navigation, il effectua ſa deſcente ſur les côtes de la Province de Suſſex.

Harald, fils de l'impérieux Miniſtre Godwin, s'étoit emparé du Trône que perſonne n'avoit oſé lui diſputer. Il s'avança pour s'oppoſer aux deſſeins de Guillaume, qui le reçut avec une intrépidité dont il avoit déjà donné d'autres preuves. La fameuſe journée d'Haſ-

XI. SIÈCLE.

tings décida du sort de l'Angleterre, & de la fortune des deux rivaux qui se la disputoient. Harald après des efforts de courage dignes d'une meilleure cause, resta sur le champ de bataille; & Guillaume s'étant rendu maître de Douvres, marcha droit à Londres où les Evêques & les Magistrats, bientôt suivis par la Noblesse & le peuple, le reçurent avec de grands témoignages de joie. Le Pape Alexandre II, qui étoit entré dans ses intérêts, lui ménagea les suffrages des Prélats. Leur exemple entraîna toute la Nation, & le nouveau Monarque ayant reçu l'Onction royale, n'eut plus d'autre soin que d'assurer sa conquête, en appaisant les révoltes, en abaissant l'orgueil inquiet des Seigneurs, & en faisant exécuter les Loix. Il exigeoit l'obéissance de ses nouveaux sujets avec une fermeté qui tenoit un peu de la rigueur; mais elle lui paroissoit nécessaire dans ces premiers tems, pour contenir des hommes remuans & légers, & leur apprendre à respecter l'autorité, mieux qu'ils n'avoient fait sous leurs anciens Maîtres. Cependant il tempéra par sa bonté, sa douceur, sa libéralité, son amour pour la

la justice & pour le bien public, ce que sa domination paroissoit avoir de trop sévère. La Nation Angloise reconnoît aujourd'hui qu'elle doit à ce Prince les commencemens de sa puissance & de sa gloire. Son fils Guillaume II, hérita de tous ses Etats, & vit comme lui, l'Angleterre avec la Normandie soumises à ses Loix.

Le Dannemarck, la Suéde, la Russie & la plupart des autres Etats du Nord, à peine sortis des ténèbres du Paganisme, & plongés encore dans celles de la barbarie, ne nous offrent que des faits incertains & peu dignes de nous arrêter. La Pologne, la Bohême & la Hongrie n'étoient connues que par leurs rapports avec l'Empire d'Allemagne, dont les Souverains avoient quelquefois des intérêts à démêler avec ceux qui les gouvernoient. Du reste, occupés de leurs guerres plus que de la politique & des Loix, les entreprises de ces peuples, leurs succès & leurs revers, n'intéressoient pas assez les autres Nations, pour qu'on tînt les yeux ouverts sur ce qui se passoit chez eux. Il faut pourtant remarquer que la Pologne, la Bohême & la Hongrie étoient devenues assez

XI. SIÈCLE. puissantes, pour que les Empereurs d'Occident & les Papes qui se disputoient le droit de conférer les dignités, accordassent à leurs Princes le titre de Roi. Quant à la Russie qui portoit encore le nom de Ziovie, si elle donna une Reine à la France, ce fut peut-être parce qu'elle étoit ignorée, & que dans l'ordre civil elle ne pouvoit faire ni bien ni mal à l'Europe.

ARTICLE IV.

Etat des Sciences & des Lettres en Orient & en Occident, pendant le onzième siècle.

TOUS les siècles d'ignorance se ressemblent, par la nuit qui les couvre. Il y a néanmoins entre eux des différences très-réelles, quoique peu sensibles par l'extrême difficulté de saisir les nuances qui distinguent des ténèbres plus ou moins épaisses, & de marquer les intervalles qui séparent les divers degrés de barbarie. On les apperçoit d'une manière générale & peu distincte, ces différences, en suivant d'un âge à

l'autre la marche de l'esprit humain. Mais outre qu'il faut une grande attention pour ne pas confondre des objets si rapprochés les uns des autres, & qui se touchent de si près, il faudroit encore une sagacité que la nature refuse à la plupart des hommes, pour démêler dans le sein de l'obscurité même, ce plus & ce moins qui empêchent qu'un siècle barbare & ténébreux le soit au même point qu'un autre, quoique ténébreux & barbare aussi, & qui dans le même siècle servent de passage d'une portion de tems à celle qui la précède & qui la suit.

XI. SIÈCLE.

Il est certain, comme nous l'avons dit, que le dixième siècle fut l'époque de la plus profonde ignorance, & de la stérilité la plus générale pour les Sciences, les Lettres & la raison. La moitié du onzième, qui s'écoula depuis l'an 1001, jusqu'en 1050 ou environ, ne fut ni moins enveloppée des nuages de l'ignorance, ni moins ingrate. Les mêmes causes subsistoient & les mêmes effets devoient en résulter. Pendant l'autre moitié, l'esprit humain excité par des événemens imprévus & des révolutions qui le tirèrent de son en-

gourdiſſement, reçut une impulſion nouvelle, & fit des efforts extraordinaires pour ſaiſir la lumière dont l'éclat commençoit à briller. On ne doit pas perdre de vue cette diſtinction de deux portions différentes d'un même ſiècle, ſi l'on veut trouver la vérité dans les réflexions qu'on va lire ; ſans cela on ne pourroit ſe former une idée juſte des divers états de l'eſprit humain par rapport aux Arts & à la Littérature, dans des tems ſi voiſins, & cependant marqués par des caractères ſi oppoſés.

Les Sciences & les Lettres cultivées par intervalle dans l'Empire de Conſtantinople, s'élevèrent peu au-deſſus de l'état foible où nous les avons vues dans le ſiècle précédent. Conſtantin Monomaque les protégea. Sous ce Prince le célèbre Pſellus qui parvint à la dignité de ſénateur, & que l'Empereur Conſtantin donna pour maître à ſon fils Michel Parapinace, ranima par ſon exemple le goût des études. La Grammaire, la Philoſophie & même la Poéſie, l'éloquence & l'Hiſtoire occupèrent le loiſir des gens de Lettres. Si l'Empire Grec n'eût pas été continuellement agité par des guerres & des révolutions,

peut-être le règne des Arts fût devenu plus durable sous quelques Souverains qui les accueillirent & les récompensèrent. Des Littérateurs qui n'étoient pas sans mérite, tels que Jean Scylitzès, Léon le Grammairien, George Cedren & Xiphilin, enrichirent la langue Grecque de plusieurs morceaux d'Histoire, qui nous servent encore à former la chaîne des événemens, dont les anneaux, malgré tous ces secours, ont encore tant de peine à s'enlacer & à s'unir. Mais personne dans l'Empire des Grecs ne répandit tant de lustre sur les Lettres, qu'Anne Commène, fille de l'Empereur Alexis. Elle les fit asseoir près du Trône; & son exemple dut nécessairement avoir des imitateurs parmi les Courtisans & ceux qui prétendoient aux graces, qu'on pouvoit obtenir par sa médiation. Elle a écrit la vie de son père, & le détail des faits qui se rapportent à ce règne fécond en événemens extraordinaires. Son style est orné, vif, agréable, & sa manière de raconter, quelquefois chargée de longueurs, intéresse presque toujours par le tour délicat qu'elle lui donne, & par les réflexions ingénieuses qu'elle y répand

avec beaucoup d'art & de finesse.

XI. SIÈCLE.

Cependant ces traits de lumière qui s'élançoient de tems en tems, étoient bientôt éclipsés; & malgré le foible éclat qu'ils jettoient, l'état habituel des esprits, étoit comme dans les âges précédens, un état d'indifférence & de langueur tant à l'égard des Sciences élevées, que par rapport aux Arts agréables. La jeune Noblesse étoit dissipée, volage, occupée de fêtes, de parures & de plaisirs; les Courtisans livrés aux intrigues, aux cabales, mettoient toute leur attention à observer les variations continuelles de l'atmosphère inconstant qui les environnoit. Les hommes en place, conduits par l'ambition, n'employoient pas d'autres ressorts pour s'élever ou pour se soutenir, que la faveur & les manœuvres; & n'ayant pas besoin de mérite ni de savoir, ils ne se mettoient pas en peine d'en acquérir. Le Clergé rampant & orgueilleux tout à la fois, ne voyoit au-delà des disputes ecclésiastiques & des points de discussion qui s'agitoient avec tant de chaleur entre les Patriarches de Constantinople & les Pontifes de Rome, rien qui méritât d'exercer ses talens & sa plume. Enfin

le peuple avili, tourmenté, vexé par ses Maîtres, par leurs Ministres, victime tour-à-tour de la faction qui triomphoit, & de celle qui prenoit presque aussi-tôt sa place, n'étoit ni assez heureux, ni assez libre pour s'intéresser aux succès des Lettres qui font partie de la gloire nationale.

Qui croiroit que les Sciences négligées au centre d'une Cour polie & voluptueuse, telle que l'étoit encore celle des Empereurs Grecs, & presque anéanties dans le reste de l'Empire, s'étoient réfugiées chez les Turcs? Ces peuples qui commençoient à peine à se faire connoître dans le monde, qui sembloient tout occupés de conquêtes & d'établissemens, & que nous nous peignons, dans ces premiers tems sur-tout, sous les traits de la barbarie & de la férocité, aimèrent les Arts & les attirèrent chez eux. Leurs Princes qui subjuguèrent avec tant de rapidité, la Perse, la Syrie, la Palestine, une partie de l'Egypte & de l'Asie mineure, protégèrent les Savans, se plurent à s'entretenir avec eux, & les fixèrent dans leurs Cours par la considération & les bienfaits. On y voyoit des Astronomes,

des Philosophes, des Médecins, des Poëtes. Ils ouvrirent des Ecoles & fondèrent des Académies. C'étoient les Sciences & la Philosophie des Arabes subjugués qu'ils avoient adoptées, à peu près comme autrefois Rome grossière & ignorante avoit naturalisé chez elle les Arts de la Gréce, après l'avoir mise aux fers.

Lorsque ces nouveaux Conquérans portèrent leurs armes victorieuses sur les rivages du Gange, de l'Indus, & jusques dans l'Indostan, les triomphes qu'ils obtinrent dans ces climats éloignés produisirent une communication de lumières entre les Savans Arabes & les Philosophes Indiens. La Religion Mahométane qu'ils professoient, & qu'une partie de l'Inde embrassa, forma un nouveau lien entre les hommes lettrés des deux Nations. Ce commerce, cette union de connoissances, ne pouvoient manquer de tourner au profit des Sciences que l'un & l'autre peuple cultivoient, & auxquelles chacun d'eux avoit donné l'empreinte de son génie distinctif. La Philosophie se perfectionna donc au fond de l'Orient par cet heureux mêlange. On ne se borna plus à

traduire & à commenter les anciens Philosophes. On discuta leurs opinions, on les mit au creuset de l'analyse, on examina séparément leurs principes, on les combina sous de nouveaux rapports & de nouvelles formes, & on en composa des systèmes réguliers dont toutes les parties furent liées entr'elles & présentèrent à l'esprit un ensemble, un corps de doctrine plus méthodique & plus satisfaisant. Ainsi l'Orient s'éclairoit de plus en plus, les Sciences philosophiques & sur-tout la Morale tendoient à s'y perfectionner par l'émulation & l'étude, tandis que les habitans de l'ancienne partie des Arts, perdoient insensiblement le goût des Lettres avec le desir de se faire un nom par les travaux de l'esprit.

Dans tout l'Occident, les cinquante premières années de ce siècle furent, comme nous l'avons dit, un tems de ténébres, & tout faisoit craindre que cette nuit déjà si obscure, ne devînt encore plus profonde. Les établissemens littéraires qui s'étoient conservés au fond de quelques retraites, dépérissoient de jour en jour, & n'offroient plus que de tristes restes de leur an-

XI. SIÈCLE.

cienne splendeur. Les Livres étoient si rares & si chers, qu'il falloit être extrêmement riche pour s'en procurer quelques-uns. L'art de transcrire aussi négligé que les autres, n'avoit d'autre objet que de copier des Bibles, des Missels, des Antiphonaires & les autres Livres nécessaires au culte extérieur de la Religion. Malgré les soins de quelques Evêques & de quelques Abbés moins éloignés de l'esprit de leur Etat que la plupart des autres, & moins indifférens aux choses spirituelles, les Copistes, par leur petit nombre ou leur peu d'habileté, suffisoient à peine tous ensemble, à multiplier assez les Livres liturgiques, pour que chaque Eglise en fût pourvue convenablement. Plusieurs même en manquoient absolument, ou n'en avoient que de tronqués, desorte que faute d'en posséder qui fussent propres à tous les tems & à tous les usages, il y avoit des parties entières de l'Office divin & des autres cérémonies ecclésiastiques qui n'y étoient pas célébrées.

Dans une si grande disette de ce qu'un besoin journalier rendoit indispensable, il n'est pas étonnant que les Ouvrages des Anciens fussent presqu'in-

connus au petit nombre de gens studieux qui restoient encore. Sous le nom d'Ouvrages des Anciens, nous ne parlons pas ici des belles productions de la Littérature Grecque & Latine, qui firent les délices du monde savant sous les règnes mémorables d'Alexandre & d'Auguste. Nous entendons seulement les Ecrits des Pères sur le dogme & la morale. Il étoit difficile d'en trouver quelques exemplaires dispersés, çà & la, sans ordre, imparfaits, tant pour la correction que pour la critique, & ne formant point de corps complets. On ne songeoit pas à les reproduire, parce qu'à force de les perdre de vue, on avoit cessé d'en connoître le prix. Ainsi les Basile, les Chrysostôme, les Ambroise étoient rarement cités dans les Ecoles & dans les Chaires. On les imita bien moins encore qu'on ne les lut. Ni leurs pensées, ni leur style, ni leur ton d'éloquence si justement estimés dans les bons siècles, n'étoient analogues aux idées, aux manières de parler, à la tournure d'esprit qui régnèrent dans tout cet espace de tems. Ce qu'on écrivoit étoit encore moins supportable que tout ce qu'on avoit écrit jusques là de

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

plus foible & de plus contraire au bon goût. Les règles de la Grammaire, les agrémens du langage, la propriété des termes, les principes du raisonnement, tout ce qui est essentiel à l'art d'écrire, & de transmettre aux autres sa pensée par la parole, étoit méconnu au point qu'on n'en trouve pas la moindre trace, dans la plupart des productions, qui virent le jour pendant cette première moitié du onzième siècle.

Il y eut cependant encore des Ecoles épiscopales & monastiques, où, dans le sein des ténèbres mêmes, se conservèrent quelques foibles éteincelles de ce feu qui avoit répandu autrefois tant d'éclat sur les Gaules. Vers l'an 1050, ces germes précieux commencèrent à se ranimer, & leur développement porta la lumière & la chaleur dans quelques esprits d'une trempe plus forte, qui luttant contre les défauts de leur siècle, furent à la fois les ornemens de la Littérature, & les oracles de l'Eglise. C'est sous cette époque qu'on voit paroître le Cardinal Humbert, Pierre Damien, Lanfranc, Ives de Chartres, S. Anselme, & quelques autres qui, dans un rang inférieur & avec des talens mons

distingués, ont bien mérité des Lettres & de la Religion.

Quelques Princes connurent le prix des talens, & se firent un devoir de les encourager par leurs bienfaits, & même par leur exemple. On sait combien le Roi Robert, éléve du célèbre Gerbert, aimoit les Sciences & combien il honoroit les Savans. Il est encore connu par le goût singulier qu'il eut pour tous les genres de Littérature, mais plus particuliérement pour la Poésie, qu'il cultiva comme l'amusement le plus propre à délasser des pénibles devoirs du Trône. Guillaume le Conquérant avoit trop de génie, pour ne pas sentir combien les Arts & les Lettres contribuent à la gloire des Nations. Il avoit accordé sa faveur aux établissemens littéraires pendant qu'il n'étoit encore que Duc de Normandie; il les avoit tirés de leurs ruines, ou enrichis de ses dons; il y avoit ranimé l'émulation, & par la protection dont il les honoroit, cette Province étoit devenue fertile en hommes laborieux & savans. Parvenu au Trône d'Angleterre, un de ses premiers soins fut de réveiller dans l'ame de ses nouveaux sujets, ce goût de l'étude &

XI. SIÈCLE.

des Lettres, ce desir d'acquérir des connoissances & de se distinguer par les talens, qui les avoient rendus si célèbres autrefois. Par sa vigilance qui rendoit la vie à tout, & sous la direction des Savans qu'il attiroit dans son Isle de toutes les parties de la France, on y vit refleurir en peu de tems ces Ecoles d'où la lumière s'étoit répandue sur le reste de l'Europe, & qui n'avoient langui que faute de protection.

Parmi les Princes amateurs & protecteurs des Lettres, on peut encore compter Guillaume IV, Duc d'Aquitaine & Comte de Poitiers, qui s'étoit formé une Bibliothèque riche & nombreuse, & qui se plaisoit à communiquer aux Savans, les monumens précieux qu'il y avoit rassemblés; un autre Guillaume IX[e]. du nom, qui vivoit à la fin de ce siècle, Poëte fameux dans son tems, & l'un de ceux qui contribuèrent le plus aux progrès de la langue Romance; & à leur exemple plusieurs de ces petits Souverains, qui avoient une Cour, des Officiers & une représentation, dont la magnificence effaçoit souvent l'éclat même du Trône. Leur protection tomboit ordinairement sur les Poëtes &

les Beaux Esprits, parce que c'étoit une partie de leur grandeur, d'avoir auprès d'eux quelques-uns de ces Chantres ingénieux de l'héroïsme & de la beauté. Les Chevaliers, les Dames & tous ceux qui se piquoient de politesse & d'esprit, faisoient le même accueil aux Poëtes & aux Romanciers. La plupart des Seigneurs qui se firent une si grande réputation de bravoure dans la Syrie & la Palestine, étoient amis des Lettres. Elles avoient occupé leur jeunesse, & la profession des armes n'ayant pas détruit en eux le goût de l'étude & l'estime des talens, ils les établirent dans les Etats qu'ils se formèrent en Asie par leur courage.

XI. SIÈCLE.

La partie la plus brillante & la plus curieuse de notre Littérature dans les tems que nous parcourons, étoit donc la Poésie & les Romans, que nos Troubadours & nos Contadours avoient mis en vogue. La Langue vulgaire étoit leur idiome. Cette Langue qui prit le nom de Romane ou de Romance, parce qu'elle dérivoit principalement de celle que les Romains avoient parlée, étoit encore agreste, dure & arbitraire dans ses élémens & dans ses formes, comme

XI. SIÈCLE.

l'ont été ſans doute toutes les autres Langues à leur origine, ſans en excepter celle des Grecs, la plus harmonieuſe & la plus parfaite que les hommes aient jamais employée. Mais dans ce premier état, malgré ſa rudeſſe & ſon incorrection, elle avoit une liberté, une énergie, des graces & ſur-tout une naïveté qui la rendoit propre à exprimer les ſentimens vrais, naturels, pleins de franchiſe & de noble ſimplicité qui caractériſoient nos ayeux. Malgré la difficulté qu'on trouve aujourd'hui à lire ces anciens monumens de la Littérature françoiſe, on ſe plait à voir comment des hommes inſpirés par la ſeule nature, ſans art & ſans règles, ſavoient peindre avec le plus vif intérêt, ce que nous avons peine à crayonner foiblement dans notre Langue régulière & polie. La galanterie & les faits d'armes des preux Chevaliers, étoient le ſujet ordinaire de ces agréables fictions; & le but moral qu'on s'y propoſoit, (car la morale y entroit pour beaucoup) étoit d'inſpirer l'héroïſme, & de tracer les maximes d'honneur qui formoient, ſi l'on peut ainſi parler, le Code de la Chevalerie.

Des études plus graves & d'une utilité plus étendue occupoient les esprits solides. Presque tous les vrais Littérateurs à qui l'on donnoit le nom de prud'hommes & de grands Clercs, étoient ou des Solitaires voués à la retraite, ou des Prélats chargés de la conduite d'un Diocèse, ou des Ecclésiastiques d'un grade inférieur, qui veilloient sur une portion du troupeau sous l'autorité des premiers Pasteurs. Ces hommes liés par état au service de l'Eglise, & à l'enseignement des vérités éternelles, dirigeoient leurs études, comme il étoit convenable, du côté de la Religion & des mœurs. On ne pouvoit pas se proposer un but plus avantageux, ni donner une fin plus louable à ses travaux. Mais pour mettre de l'ordre dans les idées, pour les développer avec méthode, pour en suivre la génération, & en marquer les rapports, on imagina des formules qui s'ajustoient à tout, & on les transporta de l'Ecole des Philosophes, dans la Théologie même, dans les Chaires évangéliques d'où l'on distribuoit aux peuples la divine parole. Il arriva de-là que la Théologie devint contentieuse, hérissée de subtilités,

XI. SIÈCLE.

pleine de chicanes & d'arguties, s'attachant à des questions puériles, négligeant le fonds de la doctrine, & mettant les mots à la place des choses; & que la prédication, qui doit toujours se proportionner à l'intelligence du peuple, puisqu'elle est destinée à l'instruire, fut seche, aride, pointilleuse, sans lumière, sans suc, peu propre à éclairer les esprits & à nourrir les cœurs. Toutes les autres facultés, telles que la Jurisprudence canonique & civile, la Métaphysique, la Morale, la Médecine, la Poésie & l'Histoire même, participèrent à ce défaut, selon qu'elles étoient plus ou moins susceptibles de s'allier avec cette Dialectique fausse & sophistique qu'on alloit puiser dans les Ecrits d'Aristote & dans les Commentaires des Arabes qui les avoient fait connoître en Occident. Tous les genres furent donc altérés & confondus par cet alliage; de sorte que la Dialectique, qui dans son institution n'est autre chose que l'art de raisonner avec justesse, & de chercher la vérité par des voies sûres, devint, par l'abus qu'on en fit, un guide trompeur qui mena presque toujours au but opposé à celui où l'on devoit tendre.

Du reste, on suivit dans les Ecoles pendant le onzième siècle, comme l'observe M. l'Abbé Pluquet, Diction. des hérésies, Disc. prélim. p. 235, la méthode d'Alcuin, connue sous le nom de *Trivium* & de *Quadrivium*. On s'appliquoit d'abord à la Grammaire, la Logique & la Dialectique, c'étoit le *Trivium*; on étudioit ensuite l'Arithmétique, la Géométrie, l'Astronomie & la Musique, c'étoit le *Quadrivium*; & cet assemblage assez bisarre de connoissances plus subtiles qu'approfondies, étoit ce qu'on appelloit les sept Arts libéraux.

XI. SIÈCLE.

Dans les siècles qui avoient précédé, l'on ne connoissoit que deux sortes de Théologie, ou pour mieux dire, deux méthodes de traiter cette Science; l'une qui étoit celle des premiers Pères, consistoit à puiser immédiatement dans l'Ecriture & la tradition, les preuves & les développemens des divers points de Religion qu'on entreprenoit de défendre ou d'expliquer; l'autre qui avoit été suivie par les Ecrivains ecclésiastiques depuis le huitième siècle, consistoit à rassembler des suites de passages recueillis & copiés dans les Ouvrages

XI. SIÈCLE.

des Pères, dont on formoit comme une chaîne qui constatoit la doctrine enseignée par les témoins de la tradition, & pour ainsi dire, la marche successive de la vérité. On s'en servoit pour établir par le suffrage unanime des saints Docteurs, les dogmes qu'on entreprenoit de prouver.

Vers le milieu de ce onzième siècle, ou peu après, la Philosophie d'Aristote appliquée aux matières théologiques, fit imaginer une nouvelle méthode. Ce fut de traiter la doctrine de l'Ecriture & des Pères par la voie du raisonnement, & de soumettre absolument tout ce qu'on avoit tiré de ces deux sources, aux règles de l'Art syllogistique. Méthode inconnue à toute l'antiquité chrétienne, & qui ne tarda pas à causer les plus grands maux, par l'abus qu'on en fit peu de téms après sa naissance. C'est à cette méthode nouvelle & dangereuse qu'on a donné le nom de Théologie-Scholastique. Les premiers Ecrivains qui l'adoptèrent, furent le B. Lanfranc & S. Anselme, son disciple; aussi les regarde-t-on l'un & l'autre comme les Pères de la Scholastique. Cependant ils se gardèrent bien de tomber

dans les défauts qu'on a si justement reprochés à ceux qui sont venus depuis. Sages & circonspects dans l'usage du raisonnement, ils ne s'en servirent que pour mettre plus d'ordre & de clarté dans la discusion des principes. Comme les Anciens, ils puisoient leurs preuves dans l'Ecriture & la tradition; & la Dialectique ne venoit à leur secours, qu'afin de rendre plus justes & plus sensibles, les conséquences qu'ils tiroient des textes qui servoient de base à leurs argumens. D'ailleurs, au lieu de ce style sec, décharné, barbare, qui fut dans la suite celui de tous les Scholastiques, les deux saints Docteurs dont nous parlons, se sont servi d'une maniére d'écrire moins séche & plus solide. Ils ont même quelquefois des pensées ingénieuses, des expressions nobles, des tours délicats, du nombre & de l'harmonie.

Nous ne pouvons mieux faire connoître l'état des études en général, & de la Théologie en particulier vers la fin de ce siécle, qu'en terminant cet article par un extrait du savant & judicieux Ecrivain que nous avons déjà cité, M. l'Abbé Pluquet. « L'art de raison-

XI. SIÈCLE.

» ner, dit-il, n'eſt que l'art de compa-
» rer les choſes inconnues avec les con-
» nues, pour découvrir par-là celles
» qu'on ignore, & qu'on veut décou-
» vrir. Ariſtote avoit remarqué que dans
» les différentes manières de comparer
» les objets de nos connoiſſances, il y
» en a pluſieurs qui ne peuvent con-
» duire à cette fin, & que les induc-
» tions qu'on en tire ſont fauſſes. Il
» réduiſit donc à certaines claſſes tou-
» tes les manières de comparer nos
» idées, & donna des règles pour diſ-
» tinguer celles qui menent à des con-
» ſéquences vraies. Ces claſſes, ces
» règles & l'application qu'on en fait
» aux divers objets de nos conceptions
» & de nos jugemens, formèrent ce
» qu'on appella l'Art du ſyllogiſme ou
» du raiſonnement. Il joignit à cette
» première invention, celle des Cathé-
» gories. Ce ſont d'autres claſſes d'idées
» générales & abſtraites, ſous leſquel-
» les il a réduit les attributs, les pro-
» priétés & les qualités dont tous les
» êtres ſont ſuſceptibles : enſorte que,
» pour raiſonner logiquement ſur un
» objet, & connoître ſon eſſence, ſes
» rapports, ſes différences, ſuivant le

» procédé qu'il prescrivoit, il falloit voir XI.
» par l'Art du syllogisme, à laquelle de SIÈCLE.
» ces classes générales cet objet se rap-
» portoit. Dès que cet Art eut été dé-
» veloppé par les Arabes, & adopté par
» les Théologiens, on ne connut plus
» d'autre méthode, & on ne vit pas que
» ces généralités, ces précisions idéales,
» n'etoient au fonds que des mots,
» source éternelle d'équivoques, de
» subtilités & par conséquent de dis-
» putes vaines & frivoles, qui ne con-
» venoient pas à la gravité des Docteurs
» Chrétiens, ni à l'auguste simplicité
» des Mystères. Le desir de paroître
» subtil & pénétrant, la vanité d'em-
» barasser ou de confondre un adver-
» saire, saisirent avidement ce nouvel
» Art; on en étudia de tout côté avec
» une ardeur incroyable, les finesses &
» les détours; on en fit l'application à
» tous les dogmes, à toutes les vérités
» de la Théologie; enfin les Ecoles
» chrétiennes, destinées à l'étude de
» la Religion, devinrent des espèces
» d'arênes, où l'on ne descendoit que
» dans la vue de se signaler par le ta-
» lent d'obscurcir les choses les plus
» claires, & d'appuyer les plus fausses

» sur une apparence de vérité ».

XI. SIÈCLE. On conclura de tout ce qu'on vient de lire, que dans ce siècle l'esprit humain s'agita beaucoup sans que la raison fît de grands progrès; que les Littérateurs, les Philosophes, les Théologiens eurent de la subtilité, sans vues approfondies, de l'éclat sans lumière durable, de l'essor & de l'émulation sans étendre la sphère des connoissances; & qu'avec de grands efforts, ils n'obtinrent que de foibles succès, parce qu'ils se trompèrent presque tous sur le choix des moyens qu'il falloit employer, sur la route qu'il convenoit de prendre, & même sur la nature des Sciences qui furent l'objet de leurs travaux.

ARTICLE V.

Etat du Christianisme dans les diverses contrées du Monde, pendant le onzième siècle.

LE Christianisme fut à peu près pendant ce siècle, sous le gouvernement des Empereurs Grecs, dans le même état où nous l'avons vu au siècle précédent.

dent. L'Eglise y fut exposée aux mêmes vicissitudes que l'Empire, prospère & triomphante, quand les armes des Princes Chrétiens faisoient rentrer sous leurs Loix des Provinces & des Villes, dont les Sarrasins s'étoient emparés; souffrante & humiliée, lorsque les armées Mahométanes recommençoient leurs ravages, & rentroient en possession de leurs anciennes conquêtes, ou qu'elles y en ajoutoient de nouvelles. Ainsi dans les contrées exposées aux événemens de la guerre & au sort journalier des armes, la situation des Evêques, du Clergé, des Monastères & des fidèles, dépendoit du succès que les Princes Chrétiens & Musulmans obtenoient tour-à-tour. Cette alternative de prospérité & d'abaissement dura jusque vers la fin de ce siècle. Alors les guerres saintes qui firent passer en Asie la plupart des braves de l'Europe, firent naître un nouvel ordre de choses, & changèrent entièrement la face des affaires, tant par rapport à la Religion, que par rapport à la politique. Ce sera le sujet d'un Article séparé.

XI. SIÈCLE.

Jusques-là on vit l'Eglise Grecque gouvernée sur le même plan, & animée

XI. SIÈCLE.

du même esprit que par le passé. Il y avoit de même peu de mœurs & de solide piété, parmi les Grands comme parmi le peuple, sur-tout dans la Capitale. Mais en même tems l'extérieur de la Religion y avoit, comme auparavant, plus d'éclat & de pompe qu'en aucun endroit du Monde. Les cérémonies publiques y étoient célébrées avec un appareil & une magnificence qu'elles n'avoient point ailleurs. C'étoient de vrais spectacles. Les Empereurs ne pouvoient rien faire de plus agréable au peuple, que d'employer une partie de leurs retenus en fêtes religieuses, en processions solemnelles, en arcs de triomphe à la gloire des Saints dont on portoit les Reliques. Il sembloit oublier sa misère & le poids des charges publiques dont on l'accabloit, lorsqu'il voyoit les Ministres, les Seigneurs, les Souverains eux-mêmes étaler dans ces pompes sacrées les richesses qu'on lui ravissoit par tant d'impôts & de droits multipliés. Ces processions où l'on voyoit briller tout ce que le luxe & les Arts pouvoient imaginer de plus propre à charmer les yeux, n'avoient pas souvent d'autre motif, que celui d'amuser la Cour & le

peuple. Il y en avoit de fixées à certains jours & à certaines fêtes, & qui revenoient chaque année avec les solemnités dont elles faisoient partie. D'autres étoient occasionnées par des calamités publiques, telles que des pestes, des sécheresses, des tremblemens de terre. Ces dernières, quoique d'un appareil moins pompeux, avoient aussi leur magnificence. Il y en eut une de cette espèce sous le règne de Michel le Paphlagonien. On y vit paroître l'image miraculeuse d'Edesse, dont nous avons déjà parlé, la Lettre qu'on disoit écrite par J. C. au Roi Abgare, & les langes sacrés du Sauveur; c'étoient les freres de l'Empereur qui portoient ces objets de la vénération publique.

Le Clergé avili par le Despotisme, étoit dans une dépendance servile à l'égard de la Cour. Les Empereurs presque tous sortis de la poussière, & placés sur le Trône par le caprice de la fortune, exerçoient une autorité arbitraire dans l'ordre ecclésiastique, comme dans l'ordre civile. Ils faisoient & défaisoient à leur gré les Patriarches, les Evêques; disposoient des Eglises & chassoient les Prélats qui leur avoient

XI. SIÈCLE.

déplu, pour mettre à leur place des hommes dont la complaisance étoit égale à la bassesse. Ce droit que les Princes s'étoient attribué d'élever aux Prélatures & d'en dépouiller par une volonté absolue, avoit rempli la plupart des Sièges de sujets ignorans, vicieux, & par conséquent incapables d'instruire & d'édifier le troupeau qui leur étoit confié. Par une suite de cet abus, les Eglises étoient mal gouvernées, & les fidèles peu éclairés sur les dogmes de la Religion. Les sectaires qui étoient répandus par-tout, en prenoient occasion de mépriser les Pasteurs Catholiques, & ce mépris les affermissoit dans la persuasion où ils étoient, que leur doctrine étoit celle de la vérité.

Mais la haine des hérétiques, dont l'Orient étoit rempli, ne s'en tenoit pas là. Ils excitoient souvent les Princes Musulmans à persécuter les Melquites; ils favorisoient leurs entreprises; & se joignoient même à eux dans les sièges, dans les combats, regardant comme amis tous ceux qui faisoient du mal aux Catholiques. Ce fut à leur instigation que le Sultan Hakem, maître de la Palestine, alluma une violente persécu-

tion contre les Chrétiens, qu'il ruina leurs Eglises, exerça les plus grandes cruautés contre les Clercs & les laïcs, ce qui força plusieurs personnes de tout état, mal affermis dans la foi, à se faire Mahométans. Ce fut pendant cet orage que l'Eglise du Saint-Sépulchre, objet de vénération & de piété pour toutes les Nations chrétiennes, fut démolie & profanée. Evénement plus sensible aux adorateurs de J. C. que tous les maux & toutes les ignominies qu'ils avoient continuellement à supporter de la part des infidèles.

Au surplus, aucune nouvelle héréfie ne troubla l'Eglise Grecque. Le seul événement qui l'agita, fut sa rupture avec l'Eglise Latine, causée par l'ambition & le caractère entreprenant du Patriarche Michel Cérulaire. Mais cette affaire sera développée avec l'attention qu'elle mérite dans un Article où nous en détaillerons les principales circonstances.

Malgré les troubles civils qui faisoient de la France entière un vaste théâtre de guerres & de dissensions, la Religion y étoit plus florissante & plus pure, que dans aucune autre partie de l'Occident.

XI. SIÈCLE.

Le Roi Robert qui mérita le surnom de Pieux, fut aussi libéral envers les Eglises, qu'édifiant dans sa conduite particulière. Sa charité envers les pauvres étoit presque sans bornes; il en nourrissoit chaque jour trois cens au moins, & quelquefois jusqu'à mille. On croit que l'usage où sont nos Rois de laver les pieds à douze pauvres le Jeudi saint, & de les servir à table, vient de ce Prince si bienfaisant envers les membres souffrans de J. C. Il appuya de tout son pouvoir les Evêques & les Abbés qui entreprirent la réforme du Clergé & des Moines. Ses bonnes œuvres en tout genre étoient innombrables, & on a peine à concevoir qu'il ait pu suffire à tant de dépenses dont la piété seule étoit le motif, avec un revenu aussi modique que celui dont il jouissoit; car nos Rois étoient bornés alors à ce qu'ils tiroient de leurs domaines patrimoniaux.

Il arriva du tems de ce Prince une affaire qui fit beaucoup d'éclat en France & dans quelques autres pays de l'Europe. Une femme artificieuse & corrompue étoit venue à Orléans, & par son hypocrisie elle avoit trouvé moyen de séduire

un grand nombre de perſonnes. La doctrine qu'elle enſeignoit, étoit pour le fond celle des anciens Manichéens, modifiée par quelques rêveries de ſon invention. La ſecte qu'elle commençoit à former, devenoit de jour en jour plus nombreuſe, & l'on voyoit à la tête de ſes proſélytes, deux Eccléſiaſtiques qui avoient joui juſques-là d'une grande réputation de ſavoir & de vertu; l'un s'appelloit Etienne qui avoit été Confeſſeur de la Reine Conſtance; & l'autre ſe nommoit Liſoye, Chanoine de l'Egliſe d'Orléans. Robert & Conſtance avec un grand nombre d'Evêques, ſe tranſporterent à Orléans, pour mettre fin à cette erreur, par le concours des deux Puiſſances. Ces hérétiques, opiniâtres dans leurs ſentimens, convaincus par les blaſphêmes qu'ils vomirent en préſence des Prélats & de la Cour, contre les Myſtères les plus reſpectables de la foi & contre J. C. même, & d'ailleurs accuſés de commettre les plus énormes abominations dans leurs aſſemblées nocturnes, furent condamnés au feu. Quelques-uns de leurs ſectateurs avoient pénétré juſques dans la Capitale de l'Artois, où ils travailloient

XI. SIÈCLE.

à réparer, en acquérant de nouveaux disciples, la perte qu'ils venoient de faire par le supplice de leurs frères. Gérard, Evêque de Cambrai, préféra les voies de douceur & de persuasion, aux menaces & à l'appareil des tortures. Il fut assez heureux pour réussir par ces moyens si conformes à l'esprit de l'Evangile, & après les avoir instruits de la véritable doctrine de l'Eglise sur les points dont ils ne convenoient pas, ce bon Prélat les engagea à faire une abjuration publique de leurs erreurs. Depuis l'an 1025 jusqu'au tems des Vaudois, on n'entendit plus parler de cette secte impure & sacrilége.

En Espagne, les divisions des Musulmans, & les conquêtes que les Princes Chrétiens faisoient sur eux, tournoient à l'accroissement du Christianisme. On s'y occupoit à réparer les maux que ces infidéles avoient causés à la Religion, & à réprimer les abus qui s'étoient glissés à la faveur des troubles qu'un état de guerre presque continuel avoit entretenus. Des Princes éclairés & vertueux, tels que Sanche le Grand, Ferdinand I & Alphonse VI, s'appliquèrent à rebâtir les Eglises ruinées & les

Monastères détruits, à rétablir le Culte divin dans son ancienne splendeur, à réformer les Maisons religieuses où le relâchement s'étoit introduit, & à faire refleurir la science & la piété. Ce fut l'objet des assemblées d'Evêques & de Seigneurs qui se tinrent, & des réglemens qu'on y fit. Lorsqu'Alphonse VI eut enlevé la Ville de Tolède aux Sarrasins qui l'avoient possédée trois cens soixante-huit ans, un de ses premiers soins fut de relever cette ancienne Eglise de ses ruines, & de lui donner un Pasteur capable d'affermir les Chrétiens dans la foi, & de travailler avec succès à la conversion des Mahométans. Il le tira de l'Abbaye de Cluni, qui étoit alors la plus célèbre Ecole du Monde Chrétien. Ce nouvel Archevêque, nommé Bernard, se fit accompagner par un grand nombre de sujets d'un mérite distingué, qui partagerent ses travaux, & qui furent élevés ensuite sur les principaux Sièges d'Espagne. Ils étoient François, & les lumières qu'ils avoient puisées dans les différens Monastères d'où ils sortoient, contribuerent au renouvellement qui s'opéra vers le milieu du onzième siècle, dans cette

XI. SIÈCLE.

partie de l'Occident. Ce fut alors, disent les savans Auteurs de l'Histoire littéraire de France, T. VII. p. 158, qu'on y établit l'Office de l'Eglise Gallicane, qui étoit le Romain, à la place du Mosarabe, & les lettres ou caractères françois, à la place des gothiques.

L'Eglise d'Angleterre eut beaucoup à souffrir de la part des Danois, lors des différentes irruptions qu'ils firent en cette Isle. Mais lorsqu'ils en eurent achevé la conquête, Canut le Grand n'usa de son pouvoir, que pour faire oublier les maux dont il étoit en partie l'auteur. S. Elnoth, Archevêque de Cantorbéri, qui avoit sa confiance, lui donna de sages conseils, & lui apprit à réparer par ses bonnes œuvres, sur-tout par sa libéralité envers les pauvres, les Eglises & les Monastères, les dommages que sa Nation leur avoit faits pendant la guerre. Sous le règne juste & modéré de S. Edouard le Confesseur, la Religion fut encore protégée plus ouvertement. L'exemple du Souverain étoit une exhortation puissante à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Mais ce ne fut qu'après l'établissement de Guillaume le Conquérant, qu'on vit

le bon ordre renaître, & le Christianisme reprendre un nouvel éclat. Dans le dessein d'extirper les abus, & de ranimer la piété dans le cœur de ses nouveaux sujets, il appella auprès de lui plusieurs hommes célèbres de ses Etats du Continent, & des autres contrées de la France. Secondé par leur zèle & par leur capacité, il rendit la Religion florissante. Le Clergé changea de conduite, & s'instruisit de ses devoirs; les sujets ineptes ou scandaleux furent dépouillés de leurs dignités; les Loix ecclésiastiques rédigées de nouveau, furent remises en vigueur; & les hommes vertueux qui l'avoient secondé, entr'autres le pieux & docte Lanfranc, Archevêque de Cantorbéri, recevant des marques continuelles de sa confiance, le trouverent toujours disposé à profiter de leurs avis pour le plus grand bien de l'Eglise.

Le Christianisme continuoit de faire des progrés en Dannemarck, en Norvége, en Suéde & dans les autres contrées du Nord. Des Princes religieux & zélés contribuerent à l'étendre, en protégeant les hommes apostoliques qui travailloient à la conversion des Payens, & en

XI. Siècle.

donnant à leurs sujets l'exemple d'une piété solide. Tels furent en Dannemarck S. Canut, qui ne fit la guerre aux peuples voisins, que pour les soumettre à la foi, & qui après un règne plein de justice & de gloire, fut assassiné par des séditieux, & mérita d'être honoré comme Martyr; en Norvége, Solaf, Prince qui ne desira que de faire règner Dieu dans ses Etats, & que les Magiciens, espèce de séducteurs trop commune dans ces tems d'gnorance, dont il avoit entrepris de purger le pays, firent périr en secret; & chez les Sclaves, peuple qui habitoit au-delà de l'Elbe, S. Gotescalc qui joignoit aux vertus d'un Chrétien rempli de ferveur, le zèle d'un Apôtre, pour la propagation de la foi, & qui fut tué par les infidéles, avec plusieurs Prêtres & plusieurs laïcs, en haine de la Religion qu'ils annonçoient.

Nous avons vu S. Etienne, Roi de Hongrie, livré à tout ce que les travaux de l'apostolat ont de plus pénible & de plus héroïque, pour détruire les restes du Paganisme dans ses Etats, & y établir le règne de J. C. Après sa mort la Hongrie tomba dans une horrible

confusion, par les guerres civiles que l'ambition des Grands & les mécontentemens du peuple y allumerent. Les Seigneurs qui songeoient à profiter de ces troubles pour augmenter leur pouvoir & se soustraire à l'autorité royale, permirent au peuple de retourner au culte des idoles, & de vivre suivant les anciennes coutumes qu'ils n'avoient quittées qu'à regret. Les Hongrois dont les maximes du Christianisme n'avoient pas encore eu le tems d'adoucir la férocité naturelle, profiterent de cette liberté pour s'abandonner à tout ce que la licence a de plus effréné, & la barbarie de plus atroce. Ils massacrerent impitoyablement tous les Chrétiens, tant Clercs que laïcs, brûlerent les Eglises & déchargerent leur fureur sur tout ce qui portoit l'empreinte du Christianisme. Ces ravages durerent jusqu'au règne du Roi André, qui fut couronné en 1047 par trois Evêques qui avoient échappé au massacre des Chrétiens. Ce Prince renouvella les Loix de S. Etienne contre l'idolâtrie, & prit les plus sages mesures pour le retablissement du Christianisme dans ses Etats. Sa fermeté vint à bout de surmonter tous les obstacles

qu'il rencontra de la part des Grands indociles & du peuple superstitieux. Depuis ce tems la Hongrie a toujours été Chrétienne.

La Bohême où la lumière de l'Evangile avoit pénétré depuis quelque tems, ainsi que nous l'avons rapporté, ne sut pas conserver ce précieux avantage. Peu à peu l'idolâtrie reparut, & les peuples abandonnerent les Autels du vrai Dieu. L'habitude & la superstition leur faisoient préférer les fêtes payennes, toujours accompagnées de danses & de débauches, à la simplicité du nouveau culte qui avoit moins d'empire sur leurs sens. La disette de Ministres instruits & zélés contribua aussi beaucoup à ce changement. Il devint plus sensible que jamais sous le règne de Brétislas II, qui monta sur le Trône en 1093. Ce Prince, pour arrêter les progrès d'une défection que l'impunité rendoit presque générale, porta un Edit sévère contre l'idolâtrie. Il tint la main à l'exécution de cette Loi, & fit punir avec rigueur tous ceux qui oserent l'enfreindre. Il tempéra d'ailleurs cette extrême sévérité par un caractère affable & un gouvernement populaire & bienfaisant. Ainsi contenant

les uns par la crainte, & gagnant les autres par la douceur, il parvint à rendre le Christianisme dominant dans ses Etats.

Depuis la mort de Miscellas II, Roi de Pologne, arrivée en 1034, cette partie de l'Europe étoit tombée dans une anarchie qui ne fut pas moins préjudiciable à la Religion qu'à la Société civile. Une foule de petits tyrans ravagerent l'intérieur de l'Etat, qui fut exposé de toutes parts aux incursions de ses voisins. Miscellas n'avoit laissé qu'un fils, trop jeune pour prendre les rênes du Gouvernement. Sa mère, nommée Riéhsa, arrière-petite-fille de l'Empereur Othon le Grand, fut déclarée Régente & tutrice du jeune Prince. Mais sa dureté, son avarice & ses concussions aliénerent d'elle tous les Polonois. Il se fit un soulévement général, & la Régente fut obligée de se réfugier auprès de l'Empereur Conrad, son parent. Casimir, héritier du Trône, fut envoyé en France pour y recevoir une education convenable à son rang, en attendant des conjonctures plus favorables. Cependant la tyrannie des Grands, & les désordres qui en étoient la suite, croissant de jour en jour, parvinrent à un excès qui n'é-

XI. SIÈCLE

toit plus supportable. Les Loix étoient sans vigueur, parce que l'Etat étoit sans Chef qui les fît exécuter. Le frein de la Religion n'arrêtoit personne, & même les principaux de la Nation retournoient publiquement au Paganisme, qu'ils n'avoient jamais abandonné sincérement.

Dans cette situation déplorable, les Polonois résolurent de se donner un Roi capable de remédier aux maux qui les accabloient. Ils ne voyoient que le jeune Prince Casimir qui pût les délivrer de l'oppression, & faire revivre le Christianisme presqu'abandonné. Mais ce Prince avoit embrassé la vie monastique dans l'Abbaye de Cluni, & déja même il avoit reçu le Diaconat. Les députés de la Nation se rendirent auprès de lui, le suppliant de venir prendre possession d'une Couronne qui lui appartenoit par le droit de la naissance & le vœu général de la patrie. Le jeune Prince répondit qu'il n'étoit plus à lui, & que le double lien qu'il avoit formé ne pouvoit être dissous que par l'autorité pontificale. Ils s'adresserent donc au Pape, c'étoit Benoît IX. Leur demande parut si nouvelle & si étrange, que le Pontife douta

que son pouvoir s'étendît jusques-là. Mais les Polonois mirent tant de chaleur dans leurs sollicitations, ils représenterent si vivement les besoins pressans de l'Etat, & ceux de la Religion, que le Pape, après avoir bien consulté sur le parti qu'il devoit prendre dans cette affaire, se rendit à leurs instances. Casimir fut délié de ses engagemens, & obtint même la liberté de se marier, à condition que chaque gentilhomme Polonois payeroit tous les ans au Saint-Siége un denier de redevance, & l'on appella cette espèce de tribut, le denier de S. Pierre. Cet événement répond à l'an 1041. Le règne de Casimir fut de dix-huit ans; il ne put s'affermir sur le Trône que par la voie des armes. Le Duc de Bohême avoit envahi une partie du Royaume, & les Grands pendant l'anarchie avoient usurpé les droits de la souveraineté. La cause de Casimir étoit juste, le Ciel la bénit. Aidé par le gros de la Nation & par de fidéles alliés, il chassa l'usurpateur, & fit rentrer les Grands dans le devoir. Ce Prince porta sur le Trône les sentimens de piété qu'il avoit puisés dans la solitude. Il fit régner la justice & la Religion, il

XI. SIÈCLE.

protégea les Pasteurs, encouragea leurs travaux, & joignit son autorité à la leur, pour faire disparoître autant qu'il étoit possible, les effets de la discorde; & réparer les malheurs dont l'Eglise avoit gémi.

ARTICLE VI.

Considérations sur l'Eglise de Rome, & sur le caractère de quelques-uns de ses Pontifes, pendant le onzième siècle.

NOUS allons reprendre la suite des réflexions que nous avons commencées dans l'Article sixième du dixième siècle, qui a le même objet, & que nous avons promis de continuer ici. Notre but dans ces considérations particulières sur l'Eglise de Rome, & sur le caractère de quelques-uns de ses Pontifes, est toujours d'apprécier avec équité, & de ramener au vrai, ce que des Critiques mal intentionnés, ou prévenus, ont écrit, sur des événemens dont la malignité empoisonne les motifs, après que la partialité en a défiguré le récit.

Aux violentes agitations dont Rome n'avoit presque pas cessé d'éprouver les secousses pendant le dixième siècle, avoient enfin succédé le calme & la sûreté sous le pontificat du célèbre Sylvestre II. Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit touchant les belles qualités & la conduite sage, mésurée, en un mot, vraiment apostolique de ce grand homme. Les trois Papes qui lui succéderent, ne remplirent la Chaire de S. Pierre que l'espace de six ans. Le troisième qui avoit pris le nom de Sergius IV, fut recommandable par ses vertus, & sur-tout par sa libéralité envers les pauvres. Ce fut lui, dit-on, qui fit une loi pour obliger les Papes à changer de nom à leur avénement au Siége de Rome.

Jean Théophilite, Evêque de Porto, fils de Grégoire, Comte de Tusculum, fut transféré sur le Siége apostolique, par la plus nombreuse & la plus saine portion des Romains en 1012, & prit le nom de Bénoît VIII. Cependant l'esprit de faction qui continuoit de fermenter sourdement dans la Ville, lui donna pour concurrent un certain Grégoire, qui devint assez puissant pour le forcer à sortir de Rome. Il implora le

XI. SIÈCLE.

fecours du pieux Empereur Henri II, qui le ramena dans la Capitale du Monde chrétien, diffipa la faction de fon concurrent, & reçut de fes mains la Couronne impériale. Ce Pape qui tint le Saint-Siége douze ans, fut allier aux vertus paftorales, les talens du politique & du guerrier. A la tête des Evêques & des défenfeurs de l'Eglife, raffemblés fous fes ordres, avec ce qu'il put ramaffer de foldats, il défit les Sarrafins qui avoient fait une irruption en Tofcane. Vainqueur des infidéles, il voulut encore affranchir l'Italie de la domination des Grecs. Il y employa d'abord un Seigneur Normand, nommé Raoul, que des intrigues de Cour avoient obligé de qutter fa patrie. Mais il fondoit principalement l'efpérance du fuccès fur les fecours qu'il comptoit obtenir de l'Empereur d'Occident. Ce fut le motif d'un voyage qu'il fit en Allemagne. S'il ne détermina pas Henri II à feconder cette entreprife, il en obtint quelque chofe de plus utile pour fon Eglife, ce fut la confirmation & l'ampliation des dons magnifiques déja faits au Saint-Siége par tant de Princes. Il faut obferver que dans l'acte de cette confirmation,

les droits de l'Empire sur les Villes données aux Pontifes, & sur Rome même, sont expressément réservés. XI. SIÈCLE.

La Chaire pontificale ayant vaqué en 1024, par la mort de Benoît VIII, son frère, qui se nommoit Romain, & qui prit le nom de Jean XIX, (quelques-uns disent Jean XX) se fit élire à force d'argent. Il n'étoit encore que laïc, & réunissoit les deux titres de Consul & de Duc de Rome. Une entrée si peu canonique ne pouvoit plaire à tout le monde; non que le zèle des Romains fut assez pur & assez désintéressé, pour s'offenser de ce qu'on prenoit ces voies irrégulieres, pour s'élever au premier Siège de l'Eglise. Mais il est rare qu'en achetant les suprêmes honneurs, on soit assez libéral ou assez riche pour ne pas faire des mécontens; & il est encore plus rare qu'on les mérite, quand on y parvient de cette sorte. Quelques-uns de principaux de Rome conspirerent donc contre Jean XIX, & sans l'appui de l'Empereur Conrard le Salique, il auroit eu peine à ne pas devenir la victime des rébelles. Il survécut peu à cet événement, étant mort en 1033 après neuf ans de pontificat.

La mort de ce Pape fut l'époque d'un

XI. SIÈCLE.

nouveau ſcandale dans l'Egliſe. Théophilacte, neveu des deux derniers Pontifes, à peine âgé de douze ans, fut porté ſur le Saint-Siége par le crédit de ſa famille, & par l'argent qu'on répandit avec profuſion, pour lui faire un parti nombreux. Ce jeune-homme qui prit le nom de Benoît IX, plus déréglé dans ſes mœurs qu'aucun de ceux qui euſſent encore déshonoré la Chaire apoſtolique, ſe ſouilla par mille infamies. Il vendoit publiquement les choſes ſacrées, pilloit les Egliſes, véxoit, opprimoit & maſſacroit ſans pudeur tous ceux dont la fortune excitoit ſa cupidité. Les Romains qui voyoient renaître ſous lui, les tems funeſtes de leurs anciens tyrans, le chaſſerent de leurs murs, & mirent à ſa place Jean, Evêque de Sabine, qu'on nomma Sylveſtre III. Benoît ſecouru par ſes parens qui étoient riches & puiſſans, vint à bout de rentrer dans Rome. Mais ſa vie licentieuſe, qu'il ne ſavoit pas même couvrir des dehors de la prudence, révoltant de plus en plus le peuple & les Grands, il prit le parti de ſe retirer, pour ſe livrer ſans contrainte aux excès honteux dont il avoit contracté l'habitude. Il céda le pontificat, moyen-

nant une grosse somme d'argent, à Jean Gratien, Archiprêtre de Rome, qui se fit nommer Grégoire VI. Les Historiens du tems lui accordent du mérite & des vertus. Mais s'il en eut, le traité simoniaque qu'il fit, pour s'ouvrir le chemin au Siège pontifical, les a bien ternies. Il ne jouit pas en paix du fruit de ses conventions criminelles; car Benoît IX trouva encore le moyen de remonter pour la troisième fois sur la Chaire du Prince des Apôtres, & de s'y maintenir l'espace d'environ un an. Enfin l'Empereur Henri III, étant venu en Italie pour faire cesser tant de scandales, assembla un Concile à Sutri près de Rome, où l'infâme Benoît avec ses deux compétiteurs, l'intrus Sylvestre III, & le simoniaque Grégoire VI, furent unanimement déposés. Rome & l'Italie entière étoient alors si dépourvues de sujets capables d'être donnés pour Chefs à l'Église, que les Romains eux-mêmes, tout jaloux qu'ils étoient de ne pas voir des étrangers dans ce poste éminent, demanderent à l'Empereur un Allemand pour le remplir. Ce fut Suidger qu'il leur donna, Saxon de naissance & Evêque de Bamberg. Il prit le nom de Clément

XI. SIÈCLE.

II, & ne tint le Saint-Siège que neuf mois. son successeur, nommé Damase II, ne l'occupa que vingt-trois jours.

Cependant Benoît IX, qui n'avoit pas cessé de prétendre au souverain pontificat, malgré la cession qu'il en avoit faite, fut enfin touché de Dieu ; & par les conseils de S. Barthélemi, Abbé de la Grotte ferrée, à qui il fit un aveu sincére de toute sa vie passée, il renonça tout de bon à l'ambition & au crime, pour se consacrer aux travaux de la pénitence, & réparer les scandales qu'il avoit donnés au Monde chrétien. Exemple rare de miséricorde & de grace, qui doit encourager les pécheurs sincérement convertis, sans inspirer de présomption aux Pasteurs qui déshonorent la sainteté de leur état par des mœurs dissolues.

L'Eglise de Rome gouvernée, ou pour mieux dire, ravagée pendant près de quinze ans, par un Pontife tel que Benoît IX, étoit tombée dans l'état le plus déplorab'e. Le vice se montroit de toutes parts avec audace. La Ville étoit pleine de voleurs & d'assassins. On enlevoit par force les offrandes sur le tombeau des Apôtres, & jusques sur l'Autel.

Dans

Dans toute l'Italie, les chemins etoient si remplis de brigands, que les pélerins, quoique marchant en troupes, n'étoient pas toujours à l'abri du pillage. Enfin le temporel de l'Eglise, partie aliéné, partie usurpé, étoit réduit à si peu de chose, que sans les offrandes des fidéles, le Clergé, le Pape même, n'auroient pas eu de quoi subsister.

Dans cette triste situation des choses, il falloit un Pontife qui réunît la prudence au zèle, les bons exemples à la fermeté contre le vice, & à la connoissance des Canons, au desir de les faire exécuter, le choix des moyens les plus convenables aux circonstances & à la disposition des esprits. L'Eglise admira toutes ces qualités dans Brunon, Evêque de Toul, élu à Vormes par une assemblée de Prélats & de Seigneurs. Il se refusa d'abord aux vœux unanimes de ceux qui lui déféroient la dignité pontificale, & ne céda qu'aux vives instances de l'Empereur, qui le croyoit plus capable que tout autre de remédier aux maux dont l'Eglise gémissoit. Brunon prit à son intronisation le nom de Léon IX, choisissant S. Léon le Grand pour modéle, & se proposant d'honorer

XI. SIÈCLE.

comme lui la Chaire apostolique par son zèle, sa douceur & sa piété. Il étoit arrivé à la maturité de l'âge, & l'expérience qu'il avoit acquise pendant vingt-deux ans d'épiscopat sur le Siège de Toul, fut son guide dans le gouvernement de l'Eglise universelle. Il s'appliqua sans relâche à rétablir la discipline & à réprimer les désordres, dont son cœur sensible aux intérêts de la Religion étoit vivement affligé. Ce fut l'objet des Conciles qu'il assembla, des réglemens qu'il y fit dresser, & des voyages qu'il entreprit, tantôt en Allemagne, tantôt en France, sans être arrêté par les obstacles, ni par les dangers. Si l'on a quelque faute à lui reprocher, c'est d'avoir pris les armes contre les Normands, Maîtres de la Pouille & de la Calabre, qui lui offroient de se rendre Vassaux du Saint-Siège; & dont il étoit plus convenable aux intérêts de l'Eglise de se faire un appui, que de les traiter en ennemis. Cette entreprise mal concertée, ne fut pas heureuse. Les Normands accoutumés à vaincre, défirent les troupes du Pontife, & se rendirent maîtres de sa personne. Mais il n'eut pas à se plaindre de leur conduite à son égard.

Pleins de vénération pour le père commun des fidèles, ils le traiterent avec honneur & firent tout ce qu'il desira. Léon les édifioit par sa modestie, par l'austérité de sa vie, & son application presque continuelle à la prière. Lorsqu'il se vit près de sa fin, il demanda qu'on le conduisît à Rome, & rédoublant sa ferveur aux approches de la mort, il rendit les derniers soupirs dans l'Eglise de S. Pierre, où il s'étoit fait porter, avec des sentimens dignes de la piété dont toutes ses actions avoient été animées. Rome & l'Eglise perdirent en lui le plus sage & le plus vertueux Pontife qui fût monté sur la Chaire apostolique depuis plus d'un siècle. Son pontificat avoit duré cinq ans & quelques mois. Sa mort arriva l'an 1054. La Religion l'a placé au rang des Saints dont elle implore la protection auprès de Dieu.

Les Pontificats trop courts & trop peu mémorables de Victor II & d'Etienne IX, ne nous présentent rien qui mérite de fixer nos regards. Ces deux Papes eurent du mérite & des vertus, mais il leur manqua le tems d'en faire usage, pour continuer la grande entreprise de

XI. SIÈCLE.

la réformation des mœurs, si heureusement commencée par Léon IX. Nicolas II, qui vint après, fit revivre les espérances des gens de bien, par les vertus qu'on avoit admirées en lui sur le Siège de Florence qu'il occupoit au tems de son élévation; mais il ne tint celui de Rome qu'environ deux ans & demi; c'en étoit assez pour se faire connoître & regretter, mais trop peu pour achever de réparer les malheurs du passé, & de rendre aux Loix ecclésiastiques leur ancienne vigueur. L'action la plus remarquable de son Pontificat, fut le traité qu'il conclut avec les Normands d'Italie. Il les réconcilia solemnellement avec le Saint-Siège, les confirma dans la possession de leurs conquêtes, & obtint d'eux la restitution de toutes les terres du patrimoine de l'Eglise dont ils s'étoient emparés. Par-là Nicolas II acquit pour défenseurs & pour amis, ce Robert Guiscard, le héros de son siècle, & ces autres braves qui s'étoient fait par leur courage, des Etats florissans au sein de l'Italie, malgré les armes des Grecs, les anathêmes des Papes, & les efforts des petits Seigneurs de ces cantons, dont les intrigues ne pouvoient rien contre la constance & l'intrépidité.

Au milieu de ces pertes qui affligeoient l'Eglise, parce qu'elles retardoient l'ouvrage si nécessaire & si desiré de la réformation, un sujet d'un mérite peu commun, qui devoit bientôt remplir l'Europe du bruit de son nom, se formoit aux affaires, & attiroit déja sur lui tous les regards. C'étoit Hildebrand, né dans l'obscurité, qui fut d'abord Moine de Cluni, & ensuite Archidiacre de l'Eglise Romaine sous Nicolas II. Ses talens l'avoient déja fait connoître, lorsqu'Anselme Badage, Evêque de Lucques, fut élevé au Pontificat en 1061. Ce Pape qui prit le nom d'Alexandre II, lui donna toute sa confiance. Il ne falloit rien moins que les conseils & l'habileté d'Hildebrand, pour tirer Alexandre des embarras où le jetta dans ses commencemens, le compétiteur que lui donna la Cour d'Allemagne, offensée de ce qu'il n'avoit pas attendu le consentement du jeune Henri, pour se faire introniser. Ce compétiteur étoit Cadalous, Evêque de Parme, homme très-corrompu, qui se fit appeller Honorius II. Il voyoit dans son parti les Evêques de Lombardie, presque tous simoniaques & concubinaires, intéressés

XI. SIÈCLE.

par conséquent à se donner un Chef qui leur ressemblât. Il entreprit de soutenir son droit par la force, & se présenta devant Rome à la tête d'une espèce d'armée. Condamné par tous les Evêques d'Allemagne & d'Italie, au Concile d'Osbor en 1062, il ne laissa pas de se donner pour Pape, & de causer de grands troubles jusqu'à sa mort, qui n'arriva qu'au bout de trois ans. Elle rendit le calme à l'Eglise de Rome.

Alors le Pape Alexandre secondé par le Cardinal Pierre Damien, & sur-tout par l'Archidiacre Hildebrand, reprit les travaux de Léon IX & de Nicolas II, pour le rétablissement du bon ordre & de la discipline régulière. C'étoit Hildebrand qui conduisoit toutes les affaires où il falloit de l'adresse & de la fermeté. La puissance pontificale qu'il porta si loin dans la suite, étoit dans ses mains; Alexandre plus vertueux qu'habile, qui se retiroit souvent au Mont-Cassin par goût pour la solitude, se déchargeoit sur lui des soins du Gouvernement, & sous le nom du Souverain-Pontife qui l'avouoit de tout, ce génie ardent préparoit les grandes entreprises qu'il poursuivit avec tant d'acti-

vité, lorsqu'il fut élevé sur le Siège apostolique. XI. SIÈCLE.

A la mort d'Alexandre II, qui laissa le Saint-Siège vacant en 1073, après l'avoir occupé un peu plus d'onze ans & demi, Hildebrand parvint à cette éminente dignité, dont il avoit déja disposé deux fois pour d'autres. Alexandre II n'étoit pas encore inhumé, que le peuple, dans le tems même de ses obséques, s'assembla tumultuairement, & que le nom d'Hildebrand passant de bouche en bouche, il fut élu par cette acclamation générale, sans attendre les suffrages des Cardinaux & du Clergé. Cette élection précipitée, qu'on le soupçonna d'avoir procurée par ses Emissaires secrets, servit de fondement aux reproches qu'on lui fit dans la suite, de s'être emparé du Saint-Siège par des voies illégitimes. Mais son pouvoir étoit trop bien établi; & le Clergé Romain trop accoutumé à dépendre de lui, pour qu'il eût besoin de recourir à la ruse & d'ameuter la populace. Quoi qu'il en soit, il attendit pour se faire ordonner que l'Empereur Henri IV eût consenti à son élection. Ce Prince avoit tout à craindre d'un Pape qui s'étoit déja dé-

XI. SIÈCLE. claré son adversaire, & qui l'avoit fait citer à Rome sous le dernier Pontificat, pour y rendre compte de ses mœurs & de son administration dans les choses ecclésiastiques. D'un autre côté, les circonstances dans lesquelles il se trouvoit, ne lui permettoient pas de traverser une élection qui seroit consommée malgré lui s'il eût refusé son consentement, ce qui auroit été compromettre en vain son autorité, & se faire un ennemi irréconciliable de celui qu'il avoit le plus d'intérêt à ménager. Les uns ont écrit qu'en informant l'Empereur de son élection, Hildebrand le pria de n'y pas consentir, parce que s'il étoit Pape, il ne pourroit laisser impunis les vices & les désordres auxquels il s'abandonnoit. D'autres ont prétendu qu'il caressa le jeune Monarque, & lui fit tout espérer de son amitié, s'il vouloit s'unir à lui, & suivre ses conseils. Les uns & les autres ont peut-être dit vrai, car Hildebrand savoit allier, quand il le falloit, l'intrigue & la souplesse aux menaces & à la fierté.

Il prit le nom de Grégoire VII, & dès qu'il fut en possession du Saint-Siège, il développa le système qu'il s'étoit fait

sur la puissance pontificale. Il se proposa deux choses ; la première, de rendre toutes les Nations tributaires du Saint-Siège ; la seconde, d'étendre indistinctement son autorité sur tous les ordres qui composent la Société chrétienne, sans en excepter les Rois & les Souverains. Il se représentoit la puissance de l'Eglise comme la seule qui fût émanée de Dieu, la seule dont l'usage fût légitime, & que les hommes dussent reconnoître dans ce monde ; & le Souverain-Pontife comme le dépositaire de ce pouvoir unique, illimité, & le Lieutenant de Dieu sur la terre, indépendant, absolu, supérieur à tout. Ces fausses idées dont il s'étoit rempli sur la nature de son pouvoir, se trouvoient jointes en lui à un esprit jaloux de la domination, à un génie plein d'ardeur, & à un caractère inflexible. Il unissoit à cela des prétentions qui n'avoient point de bornes, une application au travail qui ne pouvoit être égalée que par son extrême activité, un courage que les plus grands obstacles ne faisoient qu'augmenter, l'art de profiter de toutes les circonstances, & de n'en jamais dépendre, des vues suivies dont rien ne le détournoit, une

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

austérité de mœurs que la haine & la malignité étoient forcées de respecter, un amour & un zèle infini pour le bien, une grande connoissance du droit canonique dont il avoit fait une étude particulière, & une érudition très-étendue pour le siècle où il vécut. On le vit toujours le même, sans qu'aucun événement le détournât du plan qu'il s'étoit tracé, donnant le branle à l'Europe entière, dirigeant tous les ressorts qui faisoient mouvoir à son gré les Cours & les Conseils des Princes, les Diètes de l'Empire & les Assemblées d'Evêques; écrivant sans cesse aux Rois, aux Prélats, aux Grands de toute la Chrétienté; excommuniant, déposant les Pasteurs, célébrant des Conciles, attirant à lui toutes les affaires; & faisant tout cela sans discontinuer & presqu'à la fois, comme s'il n'eût été occupé que d'un seul objet. Tel fut Grégoire VII pendant tout le cours d'un pontificat orageux & célèbre, qui dura plus de douze ans.

Ce Pape à qui l'on ne peut refuser de grandes qualités & des intentions droites, eut des démêlés avec presque tous les Souverains de l'Europe Chré-

tienne. Mais ce fut ſur-tout contre Henri IV, qu'il ſe plut à déployer tout ce que ſes prétentions avoient de plus hardi, & tout ce que les foudres de l'Egliſe, toujours allumées dans ſes mains, avoient de plus formidable. Cette guerre qui mit en feu l'Allemagne & l'Italie, qui fit chanceler Henri ſur le Trône, & lui donna ſon fils pour rival, qui ſouleva une partie des Evêques contre Grégoire, tandis que l'autre demeuroit attachée à ſes intérêts, & qui ne cauſa pas de moindres maux à la Religion qu'à l'Etat, eut pour cauſe ou pour prétexte les inveſtitures. C'étoit une cérémonie purement civile dans ſon origine, qui conſiſtoit à préſenter aux Evêques & aux Abbés le bâton paſtoral & l'anneau, pour les mettre en poſſeſſion des terres qui avoient été données à leurs Egliſes & à leurs Monaſtères à titre de fief, ainſi que des honneurs & des droits temporels qui s'y trouvoient attachés. Les Empereurs d'Occident s'étoient montrés plus jaloux que tous les autres Monarques, de conſerver cet uſage qu'ils regardoient comme une des prérogatives eſſentielles de la ſouveraineté. Le Pape Léon VIII l'avoit recon-

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

nue & consacrée par un décret solemnel dans le Concile de Latran en 965, en faveur de l'Empereur Othon le Grand & de tous ses successeurs; mais comme plusieurs de ces Princes, & plus que tous les autres, Henri IV, avoient abusé du droit d'investiture pour conférer les Prélatures à des sujets indignes, & souvent même pour les vendre, Grégoire VII résolut de les en priver. A cet effet il fit un décret par lequel l'usage des investitures fut proscrit, comme un abus d'autant plus criminel, qu'il soumettoit les choses spirituelles aux puissances de la terre. On rapporte ce décret au Concile tenu à Rome en 1074. Il fut notifié juridiquement à Henri par les Légats de Grégoire, avec menace d'excommunication, s'il n'obeissoit.

Ce Prince vivement irrité d'une Sentence prononcée sans l'avoir entendu, quoiqu'elle le dépouillât d'un droit héréditaire dont il avoit trouvé la possession établie, & encore plus de la manière outrageante dont elle lui étoit manifestée, crut qu'il étoit de son honneur d'opposer la plus vigoureuse résistance aux entreprises du Pontife. On s'aigrit, on s'offensa de part & d'autre. Grégoire

XI. SIÈCLE.

lança les foudres du Vatican, si formidables alors, & traita le Prince en rébelle à la puissance divine. Il délia ses sujets du serment de fidélité, souleva l'Empire, & fit de sa querelle, la cause de tous les Etats Chrétiens. Henri de son côté prit les armes pour se venger du Pontife qui flétrissoit dans sa personne la majesté des Rois. Il souleva contre lui une partie des Evêques, & le fit déposer dans une assemblée de Prélats mécontens, qui élurent un autre Pape à sa place. Il l'assiégea dans le Château Saint-Ange, le contraignit à fuir de Rome, & à mourir dans une espèce d'exil. Tels furent les commencemens de la guerre si longue & si funeste qui s'alluma dans ce siècle entre le Sacerdoce & l'Empire. Nous verrons ses feux se ranimer plus d'une fois & causer d'affreux ravages dans l'Europe. On a dit que Grégoire VII, premier auteur de ces malheureuses disputes, se repentit au lit de la mort d'avoir trop multiplié les excommunications, & d'avoir fait servir le glaive spirituel à soutenir des prétentions chimériques & peu conformes à l'esprit de l'Évangile. Si ce repentir fut réel, il put faire revivre aux

XI. SIÈCLE.

yeux de Dieu le mérite des vertus dont ce Pontife étoit doué, & ce seroit le meilleur titre sur lequel pussent être appuyés les honneurs sacrés qu'on lui a déférés dans la suite.

A la mort de Grégoire VII, le compétiteur que les Evêques du parti de Henri IV lui avoient donné, étoit en possession de Rome sous le nom de Clément III. Cet Antipape qui se nommoit Guibert, étoit Archevêque de Ravenne, lorsque l'Empereur le fit choisir pour l'opposer à Grégoire. Dans ces conjonctures, la Chaire pontificale étoit un poste difficile à remplir. Aussi le Cardinal Didier, Abbé du Mont-Cassin, refusa-t-il long-tems une dignité que l'état actuel de la République Chrétienne, & la disposition des esprits rendoient aussi dangereuse qu'elle est sublime. Ce Pape qu'on nomma Victor III en le consacrant, fut à peine quatre mois sur le Saint-Siège. Urbain II, Evêque d'Ostie, qu'il avoit désigné aux Cardinaux, comme le plus capable de gouverner l'Eglise dans les circonstances critiques où l'on se trouvoit, fut élu pour le remplacer. Ce nouveau Pontife qui tint le Saint-Siège plus de onze ans, marcha

sur les traces de Grégoire VII, qu'il s'étoit proposé de suivre en tout, adoptant les mêmes principes, & soutenant les mêmes prétentions. Ce n'étoit pas le moyen de pacifier l'Eglise & l'Empire, dont les troubles ne faisoient qu'augmenter par les nouvelles démarches auxquelles on se paroit des deux côtés. Nous terminerons à ce Pape, Urbain II, mort en 1099, ce que nous nous étions proposé de dire sur les Souverains-Pontifes du onzième siècle.

Les entreprises de Grégoire VII, qui tendoient à soumettre tout l'univers à la puissance pontificale, nuisirent peut-être plus dans la réalité, au pouvoir légitime du Saint-Siège, qu'elles ne lui furent utiles. Parmi les Papes qui vinrent après lui, plusieurs qui n'avoient ni son esprit, ni ses talens, ni ses grandes vues, ni son courage, entraînés par son exemple, voulurent faire ce qu'il avoit fait, sans examiner si les circonstances étoient les mêmes. Ils risquèrent des coups d'éclat qui compromirent leur autorité, scandalisèrent les fidèles, irritèrent les Princes, & attirèrent sur l'Eglise des orages dont les secousses la mirent plus d'une fois à deux doigts

XI. SIÈCLE.

de sa perte. L'édifice élevé par Grégoire VII, assis sur des fondemens ruineux, s'étoit accru trop rapidement, pour se soutenir contre l'effort des tempêtes dont il fut continuellement battu. Aussi ne prit-il une consistance durable, qu'après que des mains habiles eurent travaillé à le raffermir, en lui donnant une base plus solide, & l'eurent ramené à une mesure plus juste & plus proportionnée. Mais ce que ce Pontife, trop loué par quelques-uns, & trop décrié par d'autres, fit de véritablement avantageux pour le Siège apostolique, ce sont les droits qu'il lui acquit sur quantité de places & de fiefs du continent de l'Italie, & l'accroissement qu'il lui donna dans son temporel, par les donations & le testament de la Comtesse Mathilde. Ces richesses demeurèrent, le tems les augmenta, & en rendit la propriété plus sûre. Quant aux droits utiles ou domaniaux, on les fit valoir dans les circonstances favorables; on abandonna les moins aisés à défendre, pour en obtenir de plus réels; & ceux qui les combattirent avec les titres les plus authentiques, furent souvent obligés de les reconnoître en partie,

pour assurer leurs propres possessions. Tel est le vrai fondement de la grandeur actuelle des Pontifes Romains, & de leur souveraineté temporelle; grandeur affermie par le tems, & souveraineté tellement consolidée par le concours de tous les Princes Chrétiens, qu'elle ne peut plus changer qu'avec le systême entier de l'Europe.

XI. SIÈCLE.

Reconnoissons que les principes de Grégoire VII, & des Papes qui marchèrent sur ses pas, ne sont pas moins dangereux que chimériques. Ni ce Pontife, ni ses imitateurs, ne s'étoient instruits à l'École de l'antiquité. Elle méconnut toujours les prétentions qu'ils élevèrent, & les procédés violens qu'ils se permirent. Il est vrai que les fausses Décrétales ne contribuèrent pas peu à les égarer; mais il n'est pas moins vrai qu'ils poussèrent au-delà de toutes les idées reçues avant eux, les fausses maximes qu'ils y puisèrent. Malgré la confusion qu'elles avoient jettées sur les anciennes notions, il étoit encore possible de reconnoître les bornes posées par la nature même & par la raison entre le Sacerdoce & l'Empire; bornes consacrées par J. C., affermies par la Religion, & tou-

XI. SIÈCLE.

jours respectées dans les beaux siècles de l'Eglise. On n'avoit qu'à lire l'Evangile, consulter l'Histoire ; & considérer la conduite que les Pasteurs de tous les grands Sièges, les Papes en particulier, avoient tenue jusqu'alors dans les tems les plus orageux, & à l'égard des Princes les plus opposés aux intérets de la foi. Il n'auroit pas été possible, après cet examen & les réflexions naturelles qu'il auroit fait naître, d'imaginer que le Pape, comme successeur de S. Pierre, & Chef de la Société Religieuse, formée par J. C., eût la moindre autorité dans l'ordre civil & politique; encore moins qu'il eût le droit de déposer les Rois, d'affranchir les sujets du serment inviolable qui les lie à leurs Souverains, de dispenser les Couronnes, & de les transporter d'une tête sur une autre au gré de leur volonté. Toutes ces prétentions que la Cour de Rome a saisies avec tant d'ardeur, & soutenues par tant d'efforts malheureux, sont donc absolument destituées de tout fondement raisonnable. On ne peut leur assigner pour causes, que l'ignorance des vrais principes, la confusion où tout les Gouvernemens étoient tombés, & la persua-

ſion où l'on étoit que le Chef de l'Egliſe, honoré par tous les Souverains & toutes les Nations, étoit le ſeul qui pût devenir l'arbitre de tous les intérêts, & le centre commun d'où l'ordre & l'harmonie devoient émaner, pour ſe répandre au loin dans l'Europe entière.

Nous pourrions, en continuant ces réflexions, conſidérer ici la puiſſance temporelle des Papes dans ſon influence ſur l'état extérieur de la Société Chrétienne, & les révolutions politiques de toutes les contrées du monde. Mais nous renvoyons cet objet au ſiècle ſuivant, où nous penſons qu'il ſera mieux placé, les faits devant précéder une diſcuſſion qui les ſuppoſe.

ARTICLE VII.

Schiſme de Michel Cérulaire.

ON ſe rappelle tout ce que le trop célèbre Photius avoit fait au neuvième ſiècle, pour rompre l'unité entre l'Egliſe Grecque & l'Egliſe Latine. Le feu qu'il avoit allumé ne s'étoit jamais totalement éteint; il couvoit ſous la cendre & n'at-

XI. SIÈCLE.

tendoit que le souffle d'un homme hardi, puissant, accrédité, pour se ranimer avec plus de fureur qu'auparavant, si les circonstances étoient favorables à son explosion. Les préjugés qui avoient secondé les entreprises de Photius, subsistoient toujours, & les esprits des Grecs étant dans les mêmes dispositions à l'égard des Latins, il ne falloit que les réveiller & leur fournir un nouvel aliment, pour leur rendre cette impétuosité qu'ils avoient montrée au tems de ce Patriarche. On a vu dans le dixième siècle, ce que les Orientaux pensoient & disoient hautement des Occidentaux. Entêtés de leur vain savoir, de leur magnificence & de leur politesse, les Grecs regardoient les Nations de l'Occident comme des barbares, sans culture, sans lumière, sans finesse dans l'esprit, sans agrément & sans délicatesse dans les mœurs. L'ambition qui avoit été la première cause du schisme, vint se joindre aux anciennes préventions. Elle leur donna du corps, en renouvellant à propos les accusations qu'on avoit intentées autrefois contre l'Eglise de Rome, & les autres Eglises des contrées occidentales. Photius dans le dessein d'élever

ſon Siège au-deſſus de tous les Patriarchats, & de s'attribuer un Empire abſolu ſur tous les Evêques d'Orient, n'avoit pas imaginé de moyen plus efficace, que de ſe ſéparer des Papes, & de mettre une barrière éternelle entre les deux moitiés de l'Egliſe. Michel Cérulaire, poſſédé du même eſprit de domination, employa les mêmes moyens pour conſommer un projet dont l'exécution étoit demeurée imparfaite.

Ce Michel Cérulaire étoit monté ſur le Siège patriarchal de Conſtantinople en 1043, par la protection de Conſtantin Monomaque. Il n'avoit ni le génie élevé, ni la vaſte érudition de Photius, mais il n'étoit pas moins ambitieux que lui, pas moins entreprenant, pas moins habile à communiquer ſes ſentimens aux autres, ni moins rempli de haine contre l'Egliſe Romaine. Il avoit ſans doute préparé de loin l'attaque qu'il méditoit contre le Pontife de Rome & toute la Société Chrétienne d'Occident. Il s'étoit aſſocié deux hommes d'un caractère propre à le ſeconder, Léon, Evêque d'Acride, Métropolitain de Bulgarie, par ſon audace; & Nicétas, Moine du Monaſtère de Stude, par ſon

XI. SIECLE.

érudition. Le premier acte d'hostilité de la part du Patriarche, fut une Lettre écrite sous son nom & celui de Léon à Jean, Evêque de Trani dans la Pouille. Elle étoit destinée, comme on le voit par le début, au Pape, aux Prélats & à tout le Clergé d'Occident. Michel & Léon y renouvelloient les reproches que Photius avoit faits aux Latins, & que ceux-ci avoient si complétement réfutés; savoir, 1°. d'employer au sacrifice du pain azyme; 2°. de jeûner le Samedi en Carême; 3°. de manger du sang & des animaux suffoqués; 4°. de ne point chanter *Alleluia* en Carême. Ces reproches n'avoient rien de grave, & ne pouvoient devenir le motif d'un schisme tant qu'on n'auroit pas des objections plus importantes à faire contre les Occidentaux; d'ailleurs on avoit justifié ces usages au tems de Photius, par leur antiquité, par la tradition qui les avoit établis & consacrés, & l'on étoit convenu que chaque Eglise avoit la liberté de conserver ses coutumes, sans qu'on en pût tirer un prétexte pour rompre l'unité. On sentoit la justesse de cette observation; c'est pourquoi le Moine Nicétas qui prêta sa plume au Patriarche

Michel, ajouta deux autres reproches à ceux-là ; 1°. de célébrer la Messe tous les jours de jeûne, même durant le Carême ; 2°. d'obliger les Prêtres à garder le célibat ; enfin dans la suite de cette dispute, les Grecs firent entrer le dogme de la procession du Saint-Esprit, tant du Fils que du Père, au nombre des griefs qu'ils avoient contre les Latins. On voit par là que Michel & ses adhérans empruntoient toutes leurs armes de Photius, & que leurs accusations n'étoient que des redites.

Le Cardinal Humbert, Evêque de Blanche-Selve, eut communication de cette Lettre écrite en Grec, & l'ayant traduite en Latin, il la fit lire au Pape Léon IX. Il étoit aisé de voir quel but se proposoient ceux qui l'avoient envoyée, & le Souverain-Pontife fut touché des suites funestes, que cette attaque gratuite & imprévue de la part des Grecs ne manqueroit pas d'avoir, si l'on ne se hâtoit de les prévenir. Il écrivit donc sans différer au Patriarche, pour lui montrer l'injustice & la futilité de ses reproches. Sa Lettre est forte, bien raisonnée, pleine de dignité, telle en un mot que devoit l'écrire dans une pa-

XI. SIÈCLE.

reille occasion, le Chef de l'Eglise, qu'un inférieur osoit accuser d'erreur à la face de l'Univers, pour des pratiques autorisées par ses prédécesseurs & consacrées par le tems. Il répondoit à chaque article ; il montroit combien la conduite des Grecs étoit étrange, de venir au bout de mille ans & plus, apprendre à l'Eglise Romaine la manière de célébrer la mémoire du sacrifice de J. C., & ce qu'elle devoit observer par rapport aux jeûnes, aux cérémonies du Culte divin, & aux autres pratiques de la piété ; il finissoit par représenter à Michel que l'Eglise de Rome avoit plus d'indulgence & de modération, que celle de Constantinople, puisqu'elle souffroit dans la Ville pontificale plusieurs Monastères & plusieurs Eglises des Grecs, avec la liberté de suivre les usages d'Orient.

Le Patriarche n'avoit point rallumé le flambeau de la guerre, pour s'en tenir à une première attaque. Il fit bientôt succéder les voies de fait aux Ecrits. Par son ordre toutes les Eglises que les Latins avoient à Constantinople, furent fermées, & il ôta aux Moines qui ne voulurent pas renoncer aux cérémonies de

de l'Eglise Romaine, les Monastères qu'ils possédoient long-tems avant lui dans la Ville & aux environs. C'étoit commencer la dispute en consommant le schisme, & déclarer qu'on étoit résolu à pousser les choses aux dernières extrémités, puisqu'on débutoit par ne garder aucunes mesures.

Cependant l'Empereur Constantin Monomaque, qui avoit besoin du secours des Latins, pour conserver ce qui lui restoit de possessions en Italie, & connoissant le crédit du Pape sur les Princes d'Occident, témoigna un grand desir de voir l'union & la concorde se rétablir entre les deux Eglises que la diversité des intérêts divisoit depuis si long-tems. Il écrivit d'après ces intentions au Pape Léon IX, & engagea le Patriarche Michel à lui écrire de son côté dans le même esprit. Léon ayant reçu ces Lettres, y répondit séparément. Sa réponse à l'Empereur étoit respectueuse & modérée. Il le louoit de son zèle pour la paix de l'Eglise, & l'exhortoit à y concourir. Celle qui s'adressoit au Patriarche étoit d'un style plus ferme & moins ménagé. Il lui reprochoit quatre choses; 1°. d'avoir été tout d'un

XI. SIÈCLE.

coup élevé à la dignité de Patriarche, n'étant encore que Néophyte ; 2°. de vouloit soumettre les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche à sa jurisdiction ; 3°. de prendre la qualité de Patriarche œcuménique ; 4°. d'avoir osé calomnier l'Eglise Romaine, & persécuter ceux qui suivroient ses usages. Ces Lettres furent portées à Constantinople, & présentées à l'Empereur par trois Légats, que le Pape y avoit envoyés pour travailler à la réunion des deux Eglises. Le Cardinal Humbert, Chef de cette Légation, remit en même tems au Prince les deux réfutations qu'il avoit faites, tant de la Lettre de Michel Cérulaire à Jean de Trani, que de l'écrit polémique du Moine Nicétas. Cette réfutation étoit savante & bien raisonnée. Humbert y suivoit pied à pied ses adversaires ; les preuves de fait & les autorités y étoient distribuées de manière qu'elles se prêtoient une force mutuelle ; en un mot toutes les pratiques si imprudemment reprochées à l'Eglise Romaine, y étoient vengées des calomnies & des malignes interprétations, par lesquelles on s'efforçoit de les rendre odieuses.

Si les esprits aveuglés par les préventions & par l'orgueil, étoient capables de se rendre à la vérité, il n'en falloit pas davantage pour faire ouvrir les yeux au Patriarche, & le ramener à des sentimens pacifiques. Mais plus ses torts étoient mis en évidence, plus on le vit s'opiniâtrer & s'aigrir. Il refusa de conférer avec les Légats, & d'éclaircir avec eux les points contestés, dans un esprit de paix. Il ne voulut pas même les voir, quelques instances que lui en fit l'Empereur. Nicétas montra plus de douceur & d'équité. Frappé des raisons & des témoignages allégués par le Cardinal Humbert, il se rétracta de bonne-foi, & consentit même que son écrit contre le Saint-Siège fût brûlé en présence de tout le monde, par ordre de l'Empereur.

Le Patriarche s'obstinant toujours à se tenir éloigné des Légats, sans leur parler, ni les voir, & ceux-ci voulant finir d'une manière ou d'une autre, ils se déterminèrent à faire usage de l'autorité dont le Souverain-Pontife les avoit revêtus. Ils allèrent donc le 19 Juillet de l'an 1054, qui étoit un Samedi, vers l'heure de Tierce, à l'Eglise

XI. SIÈCLE.

de sainte Sophie où le Clergé étoit assemblé pour la célébration des SS. Mystères, & le Cardinal Humbert, après avoir exposé tout ce qui s'étoit passé dans cette affaire, mit sur l'Autel une Sentence d'excommunication, conçue dans les termes les plus pathétiques contre Michel Cérulaire, Léon d'Acride & leurs adhérans. Ils y étoient anathématisés & séparés de la communion du Saint-Siège, comme simoniaques, hérétiques & schismatiques, avec les Valéciens, les Ariens, les Donatistes, les Nicolaïtes, les Sévériens, les Pneumatomaques, les Manichéens, les Nazaréens & les autres hérérodoxes, dont ils étoient accusés d'avoir adopté les principes, & rajeuni les erreurs.

Après avoir publié ce jugement, les Légats mirent ordre aux affaires des Eglises Latines de ces cantons, & défendant aux fidèles, sous peine d'anathême d'entrer en communion avec tout Prêtre Grec qui condamneroit le sacrifice des Latins, ils se préparèrent à reprendre le chemin de Rome. Ils étoient déjà sortis de Constantinople, lorsque l'Empereur les fit rappeller, à la prière du Patriarche qui promettoit enfin de

les voir & d'entrer en conférence avec eux. C'étoit une feinte de la part de Michel Cérulaire ; son véritable dessein étoit d'attirer le Cardinal Humbert & ses Collégues dans l'Eglise de sainte Sophie, & de les faire assommer par le peuple qu'il se promettoit de soulever contr'eux, par la lecture de leur décret qu'il avoit altéré & falsifié dans la traduction grecque qu'il en avoit faite. L'Empereur qui soupçonnoit ses mauvaises intentions, déclara qu'il ne permettroit pas que les Légats se trouvassent en aucune assemblée, qu'il n'y fût présent. Michel voyant son projet déconcèrté, refusa de conférer avec Humbert & ses Collégues en présence de Constantin Monomaque. Non content de cela, il se vengea des Légats en opposant une Sentence d'excommunication à celle dont ils l'avoient frappé, & de l'Empereur en excitant une sédition contre lui. Dans la suite il acquit tant d'autorité par ses intrigues & par ses manœuvres cachées, qu'il fut en état de favoriser l'élévation d'Alexis Comnène à l'Empire. Mais bientôt il prit des manières si audacieuses à l'égard de ce Prince, & mit les services qu'il lui avoit ren-

XI. SIÈCLE.

dus, à si haut prix, qu'il vouloit se rendre maître de toutes les graces, & qu'il s'emportoit au moindre refus, jusqu'à le ménacer d'abattre l'édifice qu'il avoit élevé. Cette conduite irrita tellement Alexis Comnène, qu'il fit enlever & conduire en exil l'ambitieux Patriarche, en attendant qu'il pût assembler un Concile pour le déposer. Mais la mort de Michel Cérulaire arrivée quelque tems après, lui épargna l'affront dont il étoit menacé.

On a blâmé la conduite du Cardinal Humbert & des autres Légats. On les a même accusé de précipitation dans leurs démarches, & de dureté à l'égard des Grecs, & l'on a fait rejaillir ces reproches sur le saint Pape Léon IX, dont il est à présumer qu'ils n'ont fait que suivre les instructions. Mais ceux qui censurent ainsi les procédés d'un homme aussi éclairé que le Cardinal Humbert, dirigé par les avis d'un Pontife aussi sage & d'un zèle aussi prudent que Léon IX, ne veulent pas voir que Michel Cérulaire étoit déterminé à tout, & qu'il avoit résolu de consommer le schisme à quelque prix que ce fut. L'horrible complot qu'il trama pour faire périr les

Légats, n'en eſt-il pas une preuve évidente ? Peut on ſe faire illuſion ſur le caractère d'un homme capable d'en venir à de pareils excès, pour réuſſir dans ſes deſſeins ambitieux ? L'inſolence & l'audace avec leſquelles il ne rougit pas de ſe comporter à l'égard de Conſtantin Monomaque, contre lequel il ſouléva la populace de Conſtantinople, & d'Alexis Comnène qu'il oſa menacer de precipiter du Trône, n'acheve-t-elle pas de le peindre ? Que ſeroit-il donc arrivé, ſi les Légats du Pape uſant de condeſcendance, & diſſimulant en politiques les outrages faits au Saint-Siège par les Grecs, euſſent été plus lents à frapper ? Peut-être que Michel Cérulaire auroit employé plus d'artifices ou plus de violence ; qu'il auroit imaginé de nouveaux prétextes, & formé de nouvelles attaques ; qu'il auroit fortifié ſon parti, en faiſant entrer la Cour & les Grands dans ces intérêts ; mais croire qu'il auroit renoncé de bonne-foi à ſes prétentions, lui qu'on vit dans la ſuite s'égaler au Souverain, & prendre la chauſſure de pourpre, diſtiction réſervée aux ſeuls Empereurs, c'eſt ne pas connoître les hommes. Cérulaire vouloit élever ſon

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

Siège au premier degré de la Hiérarchie, & mettre tout l'Orient sous sa dépendance ; tel étoit son but, & il entroit dans son caractère de tout oser pour y arriver. La manière dont il s'y prit dès le commencement pour engager l'affaire ; ce qu'il fit ensuite pour soutenir son entreprise, sa conduite à l'égard des Latins établis à Constantinople, à l'égard des Légats & de l'Empereur même ; tout cela prouve clairement que rien ne pouvoit l'arrêter, & que le schisme consommé dans son cœur & dans celui de la plupart des Grecs, étoit inévitable, parce que c'étoit la seule voie qui pût le conduire au terme où son ambition vouloit parvenir.

Ainsi l'Eglise de Constantinople demeura totalement séparée de l'Eglise de Rome, & ces deux communions qui jusques-là s'étoient toujours traitées avec honneur, quoique rivales & attentives à s'observer, n'ont pas cessé depuis le milieu du onzième siècle de se regarder comme ennemies. Nous verrons dans la suite des tems les diverses tentatives qui ont été faites par les Papes & les Souverains, pour opérer une réunion, qu'on a paru quelquefois desirer sincérement,

Mais toujours ces tentatives seront infructueuses, & le mal aigri par les remédes employés pour le guérir, deviendra si grand, qu'il ne restera plus d'espoir de refermer une plaie dont l'Eglise gémira peut-être encore pendant plusieurs siècles.

ARTICLE VIII.

Première Croisade.

DANS le tems que le Pape Urbain II présidoit à un Concile nombreux qu'il avoit assemblé à Plaisance l'an 1095, il reçut une ambassade de la part d'Alexis Comnène, Empereur des Grecs. Ce Prince conjuroit le Pape de lui procurer des secours contre les Turcs, dont les entreprises & les succès faisoient craindre l'entière destruction du Christianisme en Orient. Il supplioit Urbain d'intéresser les Princes Chrétiens en sa faveur, & de leur faire embrasser sa cause, qui étoit celle de la Religion. On promit aux Envoyés d'Alexis de procurer à leur maître les moyens de s'opposer aux progrès des infidèles,

XI. SIÈCLE.

& dès-lors il y eut un grand nombre de personnes qui s'engagèrent à passer en Asie pour la défense des Chrétiens habitués dans ces contrées. On commençoit à s'intéresser vivement à leurs souffrances, dont les pélerins qui revenoient de la Terre-Sainte, ne cessoient d'entretenir leurs compatriotes. Mais celui qui contribua le plus à échauffer les esprits, par la peinture touchante des vexations, des outrages & des cruautés que les Mahométans faisoient essuyer aux disciples de J. C., fut un gentilhomme de Picardie, connu sous le nom de Pierre l'Hermite, personnage extraordinaire qui donna tout-à-coup à l'Occident une impulsion, que les plus puissans Monarques & les plus habiles politiques auroient vainement tenté de produire.

Il étoit parti des environs d'Amiens en 1093, comme une infinité d'autres pélerins, que la dévotion conduisoit à Jérusalem de toutes les contrées de l'Occident. Arrivé au terme de son pélerinage, il fut témoin de ce qu'il avoit entendu raconter à tant d'autres, touchant l'état déplorable où les Chrétiens étoient réduits sous le joug tyrannique

des Musulmans. Son cœur naturellement sensible, & que la dévotion disposoit encore à s'attendrir, fut pénétré de douleur, lorsqu'il vit les saints lieux profanés ou détruits par les infidèles. Affligé de ce triste spectacle, il fit part de ses sentimens à Siméon, Patriarche de Jérusalem, qui partageoit les malheurs de son troupeau, sans pouvoir y remédier. Pierre lui conseilla d'écrire au Pape & à tous les Princes Chrétiens d'Occident, pour implorer le secours de leurs armes contre les ennemis de la Religion, & lui offrit d'être son Agent auprès d'eux. Le Parriarche suivit ce conseil d'autant plus volontiers, qu'il n'avoit rien à espérer des Grecs, trop occupés à se défendre eux-mêmes contre les Turcs qui les attaquoient de toutes parts, & menaçoient la Capitale de l'Empire. Pierre, muni de ces Lettres, se rendit à Rome; & en les remettant au Pape, il lui fit une peinture si vive de la désolation des Chrétiens, & de l'état affligeant de la Religion en Orient, qu'Urbain résolut de former une ligue sainte de tous les Princes d'Occident, pour enlever Jérusalem & la Palestine aux infidèles.

Avant de proposer cettte grande entre-

XI. SIÈCLE.

prise, il falloit y disposer les esprits. Personne n'étoit plus propre que Pierre l'Hermite à les ébranler fortement, à leur communiquer cette chaleur & cet enthousiasme qui entraînent la multitude. Il n'étoit pas d'une taille avantageuse, ni d'un extérieur imposant; mais il avoit une imagination vive, une éloquence forte, persuasive, pleine de feu; un courage qui ne trouvoit rien de difficile & de rebutant; une activité qui ne lui permettoit pas de rester sans objet; c'étoit enfin un de ces caractères ardens, impétueux, qui ne voient rien avec indifférence, & qui font passer leurs affections, leurs desirs à tout un peuple, dès qu'on a commencé à s'y prêter. Le Pape sentit d'abord combien il pouvoit lui être utile dans cette occasion; & pour mettre ses talens à profit, il lui ordonna d'aller dans toutes les Cours de l'Europe, & d'inspirer aux Princes, aux Prélats, aux fidèles, par ses exhortations, l'ardeur dont il étoit embrâsé. En peu de tems ce nouveau Prédicateur parcourut l'Italie, l'Allemagne & la France, remuant, échauffant tout le monde par ses discours pathétiques, & allumant dans tous les cœurs le desir

de voler à la conquête d'une terre ſanctifiée par les Myſtères du Sauveur.

Le Pape inſtruit des ſuccès de ſon Miſſionnaire, penſa qu'il étoit tems de travailler par lui-même à l'exécution de ſon grand projet. Il profita du Concile qu'il avoit indiqué à Clermont en Auvergne, pour en faire la propoſition aux Evêques & aux Abbés qui s'y étoient rendus en 1095, au nombre de deux cents, ſans compter les Seigneurs & les Grands. Il fit un diſcours plein d'énergie ſur les perſécutions que les Chrétiens d'Orient avoient à ſouffrir de la part des ſectateurs impies de Mahomet, & ſur l'état déplorable où la Religion ſe trouvoit dans le lieu de ſon berceau; il parla d'une manière ſi pathétique; il parut ſi touché, que tous les aſſiſtans fondant en larmes, s'écrièrent comme par inſpiration : *Dieu le veut*, *Dieu le veut.* Ces mots qu'on regarda comme l'expreſſion de la volonté divine, furent le cri de guerre des combattans, dans cette pieuſe expédition. Il fut réglé que tous ceux qui voudroient y prendre part, porteroient une Croix d'étoffe rouge ſur l'épaule gauche, ce qui leur fit donner le nom de Croiſés. Le Pape ordonna de

XI. SIÈCLE. plus, que tous ceux qui prendroient la Croix, feroient difpenfés de toutes le peines canoniques qu'ils auroient encourues, & que la guerre fainte leur tiendroit lieu de pénitence.

Après la féparation du Concile, les Evêques de retour dans leurs Diocèfes, fe firent un devoir de feconder le zèle du Chef de l'Eglife, & chacun d'eux prêcha la Croifade avec tant de fuccès, que tout le monde s'empreffoit à prendre les marques de ce faint engagement. Les plus grands Princes, les Seigneurs du plus haut rang, voulurent partager le mérite & la gloire d'une fi noble entreprife. En peu de tems on compta parmi les Croifés, Hugues, frere du Roi de France, Robert, Duc de Normandie, Rémond, Comte de Toulouse, Godefroi de Bouillon, Duc de la baffe Lorraine, fes deux freres, Euftache & Baudouin, un grand nombre d'autres Seigneurs de moindre qualité, avec une foule prefque innombrable de gentilshommes. L'enthoufiafme pieux & guerrier tout enfemble des premiers Croifés, fe répandit promptement d'un bout de l'Europe à l'autre, fe communiqua fans diftinction à toutes les claffes

des Citoyens; Prélats, Abbés, Moines, Laboureurs, Artisans, tous s'enflammèrent du desir de contribuer au recouvrement des lieux saints. Les Seigneurs vendoient ou engageoient leurs domaines, pour fournir aux dépenses du voyage, & l'on n'étoit occupé de tout côté, que des préparatifs d'une expédition où l'on espéroit cueillir le laurier des héros, ou la palme des Martyrs.

Plusieurs bandes de Croisés plus ou moins nombreuses, partirent dès l'année 1096, sous différens Chefs peu capables de les diriger & de les contenir. Sans ordre & sans discipline, ils commirent toutes sortes d'excès dans les lieux qui se trouvoient sur leur passage. La plus grande partie fut détruite par les Hongrois, les Bulgares & les autres peuples qui ne pouvoient se garantir de leurs brigandages, qu'en les repoussant les armes à la main. Tel fut le sort de presque tous ceux qui s'étoient mis à la suite de l'Hermite Pierre, du Prêtre Gotescalc & de Gauthier *Sans-avoir*; de sorte qu'étant arrivées sous les murs de Constantinople, ces troupes de trente, de quarante, & même de cent mille hommes, étoient réduites presqu'à rien.

XI. SIÈCLE.

Ceux qui avoient des Princes & des Seigneurs à leur tête, se comportèrent avec moins de licence, & n'éprouvèrent pas tant de pertes en chemin.

Les armées qui pour subsister plus aisément, avoient pris différentes routes, devoient se réunir à Constantinople. Le Pape avoit écrit à l'Empereur Alexis Comnène, pour lui apprendre le dessein & le départ des Croisés. Il le prioit de s'entendre avec ces généreux guerriers qui n'avoient d'autre objet dans leur entreprise, que la gloire de la Religion. Il l'exhortoit à se joindre à eux, & à seconder leur entreprise de tout son pouvoir. Ce Prince, naturellement soupçonneux, ne vit pas sans inquiétude, ces armées innombrables d'Occidentaux, s'approcher de sa Capitale. Il craignit que les Croisés, au lieu d'attaquer les ennemis du Christianisme ne tournassent leurs armes contre lui, & ne le dépouillassent de son propre Empire. Mais sa politique perfide lui fit dissimuler ses défiances, & il cacha ses alarmes sous les dehors les plus capables d'en imposer. Il conclut avec les Croisés un traité par lequel il s'engagea par serment à favoriser leurs

entreprises, & à leur fournir tous les secours de vivres, de fourrages & de munitions dont ils auroient besoin. Les Chefs de la Croisade s'obligèrent de leur côté à lui remettre les places dépendantes anciennement de l'Empire, qu'ils enleveroient aux Musulmans, ou de les tenir de lui en qualité de ses Vassaux. Son intention n'étoit pas d'observer sa promesse; car bien loin de seconder le zèle des Croisés, il les traversa par toutes sortes de moyens, jusqu'à s'unir avec les infidèles, pour détruire leur armée, & faire échouer leur expédition. Cette conduite d'Alexis Comnène fit prendre aux Princes & aux Seigneurs Latins, la résolution de garder pour eux-mêmes les conquêtes qui seroient le fruit de leur bravoure; se croyant déliés de leurs engagemens à l'égard d'un Prince qui avoit le premier violé les siens avec tant de lâcheté.

XI. SIÈCLE.

L'armée des Croisés, après la jonction des différens corps qui la composoient, se trouva forte de cinq cent mille combattans; savoir, cent mille hommes de cavalerie, & quatre cent mille d'infanterie, sans compter les femmes & les personnes qui n'étoient point fai-

XI. SIÈCLE. tes pour porter les armes, & que les Historiens évaluent encore à près de cent mille. La prise de Nicée en Bythinie, Ville célèbre par deux Conciles œcuméniques, fut le premier exploit par lequel les Croisés signalerent leur courage dans le continent de l'Asie. Elle étoit sous la domination de Soliman, Sultan d'Iconium. Ce Prince qui s'étoit avancé pour la soutenir, avec une armée de quatre cent mille hommes, ne put l'empêcher de tomber au pouvoir des Chrétiens, & de rentrer sous les Loix de l'Empereur Grec. Car la perfidie d'Alexis Comnène n'ayant pas encore éclaté, comme elle fit bientôt, les Princes Croisés lui remirent fidèlement leur première conquête, suivant les conditions du traité, quoique déja ils n'eussent pas trop à se louer de ses procédés. Une victoire remportée bientôt après sur l'immense armée de Soliman, acheva de répandre la terreur parmi les Musulmans. Les Croisés s'avançoient toujours; mais le Sultan qui les dévançoit avec un corps de troupes, avoit tellement ravagé le pays, qu'au bout de quelques jours l'armée Chrétienne éprouva toutes les horreurs de la faim & de la soif. Ce dernier

besoin, le plus redoutable de tous dans ces climats brûlans, joint à la fatigue & à l'épuisement, enleva une infinité d'hommes, & fit périr la plus grande partie des chevaux. On ne trouva du soulagement, qu'après la soumission des Villes de Pisidie, de Lycaonie & des contrées voisines, qui ouvrirent leurs portes aux Croisés, & leur fournirent tous les rafraîchissemens dont ils avoient besoin. Ces Villes étoient habitées par des Chrétiens qui gémissoient sous le joug des Turcs. Ils regarderent les guerriers d'Occident comme des libérateurs que le Ciel leur envoyoit, & les reçurent avec les transports de joie qu'inspire aux opprimés l'image de la liberté.

Malgré les pertes occasionnées par la disette & les maladies, qui avoient considérablement diminué les forces des Croisés, on résolut de faire le Siège d'Antioche, pour s'ouvrir le chemin de la Palestine. Cette Ville riche & puissante étoit munie de tout ce qu'il falloit pour une longue résistance; & les Turcs assurés que l'armée chrétienne s'épuiseroit par les travaux de ce siège, se tenoient à portée pour achever de la détruire, lorsqu'elle viendroit à se retirer.

XI. SIÈCLE.

L'événement auroit confirmé leurs espérances, sans un heureux hazard qui fit tomber au pouvoir de Boëmond, Prince Croisé, le fils d'un des plus considérables habitans de la Ville. Il se nommoit Phiroux; il avoit abjuré le Christianisme pour conserver sa fortune & son rang, mais il conservoit encore beaucoup d'attachement pour son ancienne Religion, avec le desir d'y retourner. Il aimoit tendrement son fils, & il fut si sensible à la générosité de Boëmond qui le renvoya sans rien exiger pour sa rançon, qu'après quelques négociations secrètes, il résolut de livrer à ce Prince un poste important qu'il commandoit. C'étoient trois tours qui formoient une des principales défenses de la Ville. Les Croisés, maîtres de ce poste, entrerent dans la place, & tomberent sur tous les infidèles qui oserent se présenter pour les arrêter; ils en firent un horrible carnage.

Il restoit encore la Citadelle à prendre. Elle étoit défendue par une garnison nombreuse & bien approvisionnée. Les Turcs qui tenoient la Campagne s'approcherent de la Ville avec toutes leurs forces, & les Chrétiens

assiégés à leur tour, ayant consommé leurs vivres, furent bientôt réduits à la plus grande extrêmité. Dans cette affreuse situation, ils n'avoient d'autre ressource que le succès d'une sortie qu'ils hazarderent. Les Chefs & les soldats pressés des mêmes besoins, combattirent avec ce courage qu'inspire le désespoir. Les infidèles attaqués par des gens qui n'avoient point à choisir entre la victoire ou la mort, ne purent résister à l'impétuosité d'une bravoure changée en fureur. Ils reculerent après avoir long-tems résisté, & prirent la fuite en désordre. Les Chrétiens las de répandre du sang, entrerent dans le camp ennemi, qu'ils trouverent abandonné. Il étoit rempli de provisions & d'un immense butin, qui devinrent la proie des vainqueurs. La défaite de l'armée Turque décida totalement du sort d'Antioche. Elle fut donnée à Boëmond qui avoit eu plus de part que tout autre à la gloire de cette conquête. Il étoit fils de ce Robert Guiscard, le héros de l'Italie, que nous avons vu triompher tour-à tour de la puissance des Grecs, & de la politique des Papes. La fortune de son père le suivit au-delà des mers où il avoit porté sa valeur.

XI. SIÈCLE.

Baudouin, frére de Godefroi de Bouillon, s'étoit fait aussi une Principauté considérable sur les deux rives de l'Euphrate. Il avoit pénétré dans la Mésopotamie avec une portion de l'armée. On trouvoit dans ces cantons une foule de Chrétiens de différentes sectes, que les Sarrasins avoient favorisés dans les commencemens de leurs conquêtes, & que la haine des Empereurs Grecs avoit forcés de se joindre à ces infidèles. Mais depuis que les Califes s'étoient laissé dépouiller de leur autorité par les Emirs qui commandoient pour eux dans les Provinces, & encore plus depuis que les Turcs s'étoient formé de nouveaux Etats dans le sein de l'Empire Musulman, ces Chrétiens, qu'on n'avoit plus d'intérêt de ménager, éprouverent tout ce que la tyrannie & la férocité ont d'accablant pour la foiblesse. A l'arrivée des Croisés, le desir de la liberté se réveilla dans leur cœur. Ils volerent au-devant de ces guerriers qui accouroient des extrêmités de la terre sans autre motif apparent que de briser leurs chaînes. La différence des opinions ne fut plus comptée pour rien. Ils gémissoient dans l'oppression, ils étoient

Chrétiens, c'étoient des Chrétiens qui venoient les délivrer. On ne vit rien au-delà dans ces premiers momens, & on se traita comme des frères. Baudouin reçut leurs soumissions, & la Ville d'Edesse, presque toute peuplée de ces Chrétiens, l'ayant reconnu pour Souverain, il en fit le Chef-lieu de sa Principauté.

La terreur des armées chrétiennes étoit si grande, que la plupart des Emirs offrirent aux Princes Latins de leur payer tribut, & de leur livrer passage pour se rendre à Jérusalem. C'étoit le but de la Croisade, & l'on accepta ces offres avec joie. Le Calife d'Egypte non moins alarmé que les autres Musulmans, rechercha comme eux, l'alliance des Chrétiens, espérant par leur secours rentrer en possession des places que les Turcs, soumis au Calife de Bagdad, lui avoient enlevées. Mostali occupoit alors le Trône des Fathimites en Egypte. Il s'étoit obligé par un traité à s'unir avec les Princes Croisés pour la conquête de Jérusalem. Mais tandis que ceux-ci, ne se doutant pas de sa perfidie, se reposoient sur la foi de ses sermens, il s'avança vers la

XI. SIÈCLE

Ville à leur inſçu, & s'en empara. Les Chrétiens le ſommerent de la remettre en leur pouvoir, ſuivant les conventions jurées de part & d'autre. Le Calife, ou pour mieux dire, Afdhal, ſon Viſir, le refuſa, & il fallut ſe déterminer à faire le ſiège.

L'armée des Chrétiens étoit ſi conſidérablement diminuée par les déſertions, les maladies, les combats & les garniſons des Villes conquiſes, qu'il reſtoit à peine ſoixante mille hommes, des cinq cent mille qu'on avoit comptés ſous les murs de Conſtantinople. Encore n'y avoit-il que vingt mille fantaſſins, & deux mille Cavaliers en état de ſervir, tout le reſte étant épuiſé de fatigue, ou attaqué de diverſes maladies. Moſtali & ſon Viſir n'avoient rien oublié pour mettre Jéruſalem en état de défenſe. La garniſon étoit nombreuſe & fournie pour long-tems de vivres & de munitions. Mais les Chefs & les ſoldats de l'armée chrétienne étoient determinés à la prendre, ou à périr glorieuſement ſous ſes murailles. Ils firent des prodiges incroyables de valeur, & pendant cinq ſemaines que dura le Siège, ils montrerent tout ce que peuvent l'intrepidité,

trépidité, la constance & le desir de vaincre. Enfin le succès couronna leurs efforts, & le Vendredi 15 Juillet 1099, à trois heures après-midi, ils forcerent la Ville; c'étoit le jour de la semaine, & l'heure du jour où J. C. avoit rendu les derniers soupirs sur la Croix. Les Historiens n'ont pas négligé de remarquer cette circonstance singulière. On fit main basse sur tout ce qu'il y avoit d'infidèles dans la Ville. La fureur du soldat irrité par les peines qu'il avoit souffertes, ne s'arrêta que quand il fut las de massacrer. Les ruisseaux de sang couloient dans les rues, & lorsqu'on fut revenu de ce premier transport, les vainqueurs eux-mêmes eurent horreur de s'y être abandonnés. Mais passant tout à coup à des sentimens plus doux & plus chrétiens, ils se livrerent à la joie de posséder enfin cet objet de tant de vœux, cette Ville sainte que le Sauveur du monde avoit arrosée de son sang. Ils visiterent, en versant des larmes de tendresse, tous les endroits sanctifiés par les souffrances & les miracles de l'Homme Dieu. Le petit nombre de Clercs qui étoient restés dans la Ville pendant le siège, les conduisoient dans tous les

XI. SIÈCLE.

lieux sacrés, en chantant des Cantiques, & poussant des cris d'allégresse. Il seroit difficile de peindre les sentimens de piété, de pénitence & de joie que faisoient éclater ces braves guerriers, qui survivant à tant d'autres, morts en combattant pour la même cause, se voyoient enfin parvenus au terme de leurs travaux.

Après la réduction de Jérusalem, il ne restoit plus qu'à lui donner un Roi capable de conserver cette pieuse conquête, & de protéger le Christianisme, si glorieusement rétabli dans le lieu de sa naissance. Le choix des Princes Croisés tomba sur Godefroi de Bouillon, le héros le plus vaillant, & le Chrétien le plus vertueux qu'il y eut dans toute l'armée. Lorsqu'on faisoit la cérémonie de son inauguration solennelle dans l'Eglise du Saint-Sépulchre, en présence des Chevaliers, des soldats & du peuple, on alloit mettre sur sa tête une Couronne d'or, pour marquer sa dignité. Mais le pieux héros ne voulut pas l'accepter; *à Dieu ne plaise*, dit-il, *que je porte une Couronne si brillante dans le lieu où le Roi des Rois n'a été couronné que d'épines*. Il donna tous ses soins au rétablis-

ſement de la Religion & du bon ordre dans ſon petit Etat. Mais à peine commençoit-il à jouir du fruit de ſes travaux, que Moſtali s'avança pour aſſiéger la Ville ſainte, avec une armée de trois cent mille hommes. Godefroi qui n'en avoit guère que vingt mille, marcha ſans balancer à ſa rencontre, & l'atteignit dans les plaines d'Aſcalon. Il lui préſenta la bataille, & dès le premier choc, il mit en déſordre cette armée innombrable qui couvroit les rivages de la mer. Le Calife conſterné & croyant tout perdu, monta ſur ſes vaiſſeaux & prit la fuite avec tous ceux qui purent le ſuivre. Les autres, diſperſés par la frayeur, échapperent difficilement au fer des Chrétiens. On trouva des richeſſes immenſes dans le camp des infidèles. Le Roi Godefroi en fit un uſage conforme aux ſentimens de ſa haute piété. Il répara les Egliſes, fonda deux Chapitres, l'un dans l'Egliſe du Saint-Sépulchre, l'autre dans celle du Temple, qui étoit la Moſquée que le Calife Omar avoit fait élever ſur les ruines du Temple de Salomon, & bâtit un Monaſtère dans la Vallée de Joſaphat pour des Moines Latins qui avoient ſuivi l'armée, & qui

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE. célébroient l'Office divin dans le camp, comme dans les Maisons religieuses les mieux réglées.

Après la conquête de Jérusalem, & la victoire mémorable dont on vient de parler, les Princes Croisés ayant rempli leur vœu, retournerent dans leur patrie. Ils ne laissoient à Godefroi pour défendre & agrandir son Royaume, que trois cent chevaux & deux mille hommes de pied. Mais bientôt il reçut un renfort, amené par l'Archevêque de Pise, que le Pape envoyoit en Asie avec la qualité de Légat, pour remplacer l'Evèque du Puy. Ce premier Légat de la Croisade étoit mort d'une maladie contagieuse qui avoit ravagé l'armée Chrétienne, après la prise d'Antioche. Avec ce nouveau secours & celui que les Vénitiens lui amenerent quelque tems après, Godefroi recula ses frontières, prit des Villes, & força les Emirs à lui payer tribut. Après tant d'exploits, ce héros couvert de gloire, & digne de vivre dans les fastes de la Religion, mourut à Jérusalem la dernière année de ce siècle. Son frère Baudouin, Prince d'Edesse, déja illustre par ses exploits & par son zèle pour la Religion, lui

succéda & fut couronné par le Patriarche de Jérusalem.

Tels sont les principaux événemens & les succès de la première Croisade. On a demandé si cette entreprise étoit juste, & si les Loix de l'humanité permettoient aux Princes d'Occident d'aller en Asie, attaquer, dépouiller des Souverains qui ne leur avoient pas fait de tort, ni d'injure. Quoique ce soient des Philosophes qui aient fait cette question, elle n'en est pas moins étrange; au contraire, on est en droit de s'étonner que des Ecrivains accoutumés à juger les Rois, les Conquérans, les siècles, & qui font profession de la plus exacte impartialité, aient eu pour les Chefs de la Croisade, une rigueur de principes qu'ils n'ont jamais appliquée aux entreprises guerrières des Perses sous Cyrus, des Grecs sous Alexandre, des Romains, ni même à celles de Mahomet & de ses premiers successeurs. De quel droit les Sarrasins étoient-ils revêtus, pour se jetter, comme ils avoient fait, sur les Provinces Orientales de l'Empire, & pour soumettre à leur joug les peuples qui les habitoient? Quel droit avoient-ils pour forcer les vaincus

XI. SIÈCLE.

à quitter une Religion qu'on croyoit divine, & embrasser la Loi Musulmane? Quel droit avoient-ils pour exterminer tous ceux qui résistoient à leurs armes, ou qui rejettoient leur culte ? Et les Turcs, qui enlevérent aux Sarrasins, des conquêtes achetées par tant de fatigues & de sang répandu, quel droit avoient-ils reçu pour envahir les belles contrées où ils s'établirent, pour dépouiller les Califes & les Emirs, pour menacer Constantinople & porter la désolation dans le peu d'Etats qui restoient encore aux successeurs de Constantin? Ces barbares auront pu dévaster l'Orient, démembrer l'Empire, engloutir ses plus riches Provinces ; & dans l'impuissance où les Princes Grecs étoient de les repousser, il n'aura pas été permis aux Princes Latins de porter la guerre aux ennemis de la foi Chrétienne qui dévastoient ces belles contrées, de suspendre leurs progrès, & d'empêcher ces cruels ravisseurs d'envahir la terre entière ? C'est à ceux qui traitent les Princes Croisés d'injustes aggresseurs, à nous dire comment les Musulmans ont pu échapper à leur censure, après avoir enlevé presque toute l'Asie à ses lé-

gitimes maîtres, proscrit le culte des Chrétiens, égorgé des millions d'hommes, parce qu'ils croyoient à J. C., & regardoient Mahomet comme un imposteur; & comment les Croisés sont coupables à leurs yeux d'une si grande injustice, parce qu'ils sont venus de l'Occident combattre de violens oppresseurs, venger le sang des Chrétiens, briser les chaînes de leurs frères, & rétablir la Religion qu'ils professoient dans le lieu de sa naissance?

Ne poussons pas plus loin ces réflexions, de peur d'obliger les Censeurs de la Croisade à nous dévoiler eux-mêmes le secret d'une partialité si peu philosophique. Ce que nous venons de dire suffira sans doute à nos Lecteurs, pour leur faire pénétrer le motif qui a porté quelques Écrivains modernes à condamner avec si peu d'équité, le projet des pieuses expéditions dont la gloire du Christianisme étoit le principal objet. Nous examinerons dans la suite les effets qu'elles ont produits, les changemens qu'elles ont amenés, & l'influence qu'elles ont eu sur tous les Etats de l'Europe, par rapport à l'autorité des Souverains, aux principes constitutifs de la société,

à la liberté des peuples, aux mœurs, au Commerce & aux Arts.

ARTICLE IX.

Hérésie de Bérenger. Son origine, ses progrès, sa condamnation & sa fin. Réflexions sur cet Hérésiarque & sur les effets de sa doctrine.

DANS le neuvième siècle, ils s'étoit élevé entre les Savans seulement une légére contestation sur l'Eucharistie. Le dogme étoit à couvert. Tout le monde dans l'Eglise, ceux même qui disputoient entr'eux, étoient d'accord sur le fonds de la doctrine, & reconnoissoient la présence réelle du Corps & du Sang de J. C. dans le sacrifice des Chrétiens. Il ne s'agissoit que de quelques expressions que les uns employoient pour énoncer avec plus de précision la croyance de l'Eglise sur ce point de foi, & que les autres rejettoient comme peu correctes & susceptibles d'abus. Paschase, Moine & ensuite Abbé de Corbie, avoit fait un Ecrit dogmatique sur l'Eucharistie, pour l'instruction de quelques

Religieux Saxons, la plupart nouvellement convertis, & par conséquent peu éclairés. Il avoit intitulé cet Ecrit : *Du Corps & du Sang de J. C.*, & il y enseignoit que l'Eucharistie considérée comme Sacrifice ou comme Sacrement, contient le même Corps du Sauveur qui est né de la Vierge Marie, qui a souffert sur la Croix, & qui règne dans le Ciel. Jean Scot, surnommé Erigène, Moine Irlandois, qui jouissoit d'une considération particulière en France, où il étoit honoré par le Roi Charles le Chauve, ne goûta pas la manière de parler dont Paschase s'étoit servi. Il écrivit pour le réfuter; &, comme il arrive souvent dans les disputes, qu'on va plus loin qu'il ne faudroit, Scot-Erigène avança des propositions qui parurent attaquer la vérité dont l'Eglise étoit en possession. On le chassa de Paris, & s'étant retiré dans sa patrie, il y mourut vers l'an 883. Nous n'avons plus son Ecrit, & nous ne pouvons juger précisément jusqu'à quel point il s'étoit éloigné du langage de la foi. Ce qu'il y a de certain, c'est que ses opinions ne firent point de sectateurs, & n'occasionnerent aucun trouble dans l'E-

glise. On continua donc d'enseigner de vive voix & par écrit, ce qu'on avoit toujours cru sur l'identité du Corps de J. C. dans l'Eucharistie, avec ce même Corps né de Marie, immolé sur la Croix, & glorifié dans le Ciel.

XI. SIÈCLE.

Cet enseignement subsistoit encore dans toute sa pureté, lorsque Bérenger, Archidiacre d'Angers, & Modérateur de la célèbre Ecole établie dans l'Eglise de S. Martin de Tours dont il étoit Chanoine, vint l'attaquer. Cet Hérésiarque, précurseur des nouveaux Sacramentaires, naquit à Tours d'une famille distinguée, sur la fin du dixième siècle. Il s'étoit formé aux Sciences & à la vertu sous l'illustre Fulbert, Evêque de Chartres, l'homme le plus savant & le plus renommé pour la piété, qu'il y eut alors dans l'Occident. Ce docte & saint Prélat, ayant reconnu dans Bérenger un esprit vif & curieux, un caractère inquiet & ardent, un desir violent de parvenir à la célèbrité, craignit qu'il ne fît un jour, pour le malheur de l'Eglise, un mauvais usage de son savoir & de ses talens. C'étoit par cette crainte qu'il l'exhortoit souvent à modérer sa curiosité, à s'attacher inviolablement à l'an-

cienne tradition, consignée dans les Ouvrages des Pères, & à se défier de toute voie nouvelle, où il ne manqueroit pas de s'égarer lui-même, & d'égarer avec lui ceux qui s'y engageroient, sur ses pas. C'est ce qu'Aldemanne, Archevêque de Bresse, son ancien condisciple, & l'un de ses plus redoutables adversaires, lui remettoit sous les yeux, en lui rappellant les sages conseils de leur maître commun, dans un Ouvrage plein de force & de solidité qu'il publia contre lui, lorsque son hérésie eut éclaté.

Bérenger attaqua d'abord la doctrine de l'Eglise sur le Mariage, & le Baptême des enfans. Quant au premier de ces deux objets, il ne vouloit pas qu'on astreignît les hommes à n'épouser qu'une seule femme, sans pouvoir la quitter. Il prétendoit que c'étoit donner des bornes trop étroites à la liberté naturelle, & mettoit l'indissolubilité du lien conjugal au rang des institutions humaines; quant à l'autre objet, il soutenoit que c'étoit profaner le Sacrement qui nous régénére, que de l'administrer dans un âge où l'on ne peut en connoître le prix, & priver les adultes du moyen d'obtenir la rémission de tous leurs péchés.

XI. SIÈCLE.

Cependant on ne voit pas qu'il ait beaucoup insisté sur ces opinions. Ils les abandonna sans doute, pour s'attacher à établir & à répandre le système qu'il s'étoit fait sur l'Eucharistie, comme beaucoup plus propre à faire briller son savoir & à lui procurer des sectateurs.

Il avoit puisé le germe de ses idées dans l'Ecrit de Scot-Erigène. Il les développa, leur donna une tournure capable de séduire les personnes inattentives ou peu versées dans les matières théologiques, & les appuya de raisonnemens, d'autorités, en un mot de tout ce qui peut en imposer à ceux que la nouveauté trouve toujours disposés à l'accueillir. Quoiqu'il nous reste plusieurs Ecrits de ce novateur, on connoît mieux ses sentimens par ceux qui ont été faits pour le combattre. On y voit que l'état de la question entre lui & ses adversaires, n'étoit pas de rejetter ou d'admettre le dogme de la présence réelle du Corps de J. C. dans l'Eucharistie. Il professoit cette vérité, dont personne n'avoit jamais douté depuis la naissance du Christianisme. Le point de doctrine sur lequel il s'écartoit du sentiment des Catholiques, étoit celui que l'Eglise a

depuis exprimé par le terme de transsubstantiation. Il enseignoit donc que le pain & le vin ne sont point détruits & changés en la substance du Corps & du Sang de J. C. par l'efficacité des paroles que le Prêtre prononce dans le Sacrifice au nom du Sauveur; mais que tout ce qui constitue l'être physique du pain & du vin continuant d'exister, le Corps & le Sang du Fils de Dieu y sont unis par la consécration, & qu'alors on peut dire que J. C. est présent sur l'Autel, l'y adorer & l'offrir en victime d'expiation, comme le vrai sacrifice de la nouvelle Loi.

On a écrit que la jalousie de Bérenger contre le célèbre Lanfranc, alors Moine à l'Abbaye du Bec, & depuis Archevêque de Cantorbéri, avoit été le motif secret, par lequel il s'étoit déterminé à se faire Chef de secte. Lanfranc ayant été mis à la tête de l'Ecole établie dans le Monastère du Bec, sa grande érudition, la solidité de son esprit, & la manière lumineuse avec laquelle il enseignoit, attirerent à ses leçons une foule d'auditeurs, de sorte que les disciples de Bérenger l'abandonnerent, pour se ranger sous la discipline de ce nouveau

maître. Une dispute publique que ces deux rivaux eurent ensemble sur les objets qui faisoient alors l'occupation des Ecoles, & dans laquelle Bérenger, malgré toute la subtilité de son esprit, n'eut pas l'avantage, acheva de le décréditer, & augmenta la désertion parmi ses Eleves, tellement qu'il ne lui en restoit presque plus. L'Ecolâtre de Tours fut extrêmement sensible à cet affront, & sa vanité cherchant à se dédommager, lui inspira le dessein de se faire une nouvelle réputation dans le monde, par la hardiesse & la singularité de ses opinions. Il trouva dans les Ouvrages de Jean Scot, des matériaux qu'il étoit facile à un Dialecticien subtil & sophistique, comme il l'étoit, de mettre en œuvre, pour en construire un systême imposant qui feroit du bruit dans le monde, & qui lui rendroit avec usure la célébrité qu'il avoit perdue.

D'abord Bérenger s'occupa secrétement à se faire quelques partisans dans le Clergé. Il insinuoit ses erreurs avec tant de précaution & tant d'artifice, il les présentoit sous des couleurs si agréables, il les appuyoit de raisonnemens si déliés & si spécieux, qu'il étoit com-

me impossible de lui échapper. D'ailleurs sa vie étoit exemplaire, ses mœurs irréprochables, son cœur généreux; il avoit un grand extérieur de piété, il faisoit des aumônes abondantes, son commerce étoit doux & ses manières engageantes. On ne soupçonnoit pas un homme si vertueux, si digne d'attachement & de respect, d'être l'ennemi de la vérité, & d'enseigner une doctrine contraire à la foi. Il y eut donc en peu de tems un grand nombre de personnes déja prévenues en sa faveur par l'estime de ses talens & de ses vertus, qui se laisserent persuader. Lorsque le novateur vit le nombre de ses disciples assez grand, & ses opinions assez profondément gravées dans les esprits, pour compter sur une troupe considérable de zélés défenseurs, il jugea qu'il étoit tems de se montrer au grand jour, & d'annoncer publiquement sa doctrine. Ses discours & ses Lettres la divulguerent si promptement, que le scandale s'en répandit bientôt dans toute la France, & jusqu'en Allemagne.

On s'éleva de toutes parts contre la nouveauté. Les Evêques, les Savans prirent la plume. On compara les sen-

timens de Bérenger avec ceux de Scot-Erigène, on en reconnut la ressemblance, on en découvrit l'erreur, on en démontra la fausseté. On ne se contenta pas de réfuter l'hérésie qui ne se cachoit plus; on développa le dogme Catholique, on l'établit d'une manière invincible, & l'on écarta les fausses subtilités par lesquelles il pouvoit être obscurci. Bérenger employoit trois genres de preuves dans ses Ecrits & dans ses discours, pour étayer son systême erronné; des textes de l'Ecriture, des passages des Pères, & des raisonnemens philosophiques. Ses adversaires, entr'autres Hugues, Evêque de Langres, Asselin, Moine du Bec, Adelmanne & Lanfranc le suivirent pied-à-pied, dans tous les détails de sa défense. Ils rétablirent le vrai sens des textes sacrés, en suivant l'interprétation des Commentateurs les plus révérés dans l'antiquité chrétienne. Ils montrerent que les passages tirés des saints Pères, étoient ou tronqués ou altérés, ou détournés de leur vraie signification; ils démèlerent enfin l'artifice de ses raisonnemens, & ils prouverent que dans les objets de la foi, c'est la révélation, l'autorité de l'Eglise & son

enseignement universel qu'il faut prendre pour guides, & non les vains sophismes de la Philosophie humaine, ni les fausses lumières de la raison. XI. SIÈCLE.

Les erreurs de Bérenger ne tarderent pas de se faire connoître à Rome. Le saint Pape Léon IX à qui elles avoient été dénoncées, en sentit le venin. Il se montroit à découvert dans une Lettre du novateur écrite à Lanfranc, qui lui fut remise en original. Elle fut lue dans un Concile que ce Pontife tint à Rome en 1050. On en trouva la doctrine totalement opposée à celle de l'Eglise, on en condamna l'auteur, & on le priva de la Communion ecclésiastique. Lanfranc, que cette Lettre avoit rendu suspect, parce qu'elle lui étoit adressée, se justifia, non par des raisonnemens & des explications, mais par une déclaration nette & précise de sa foi sur l'Eucharistie. Léon IX avoit indiqué un autre Concile plus nombreux, touchant la même affaire, afin d'empêcher l'hérésie de se fortifier par le tems. Il se tint à Verceil la même année. Bérenger, quoique cité, n'y parut point; mais il y envoya deux Clercs chargés de sa défense. Ils parlerent en faveur de leur

XI. SIÈCLE.

Maître & de sa doctrine, conformément aux instructions qu'il leur avoit données. Mais on n'eut pas de peine à les confondre & à les réduire au silence. Les erreurs & la personne de l'Hérésiarque furent de nouveau frappés d'anathême, & l'on condamna au feu les Ecrits de Jean Scot, où il avoit puisé son poison.

Cependant le zèle des Evêques de France ne restoit pas dans l'inaction. Ils s'étoient assemblés à Paris en 1050, par les soins & en présence du Roi Henri I, qui s'y étoit fait accompagner d'un grand nombre de Seigneurs. Bérenger n'osa comparoître dans ce Concile, quoiqu'il en eut reçu l'ordre du Prince. On y lut ses Ecrits, & en particulier sa Lettre au Primicier de Metz, parce que c'étoit le fruit le plus récent de sa plume. Quoique les Evêques écoutassent cette lecture avec une grande attention, ils ne purent s'empêcher de l'interrompre plusieurs fois, en criant à l'impiété, tant les erreurs qu'elle contenoit leur inspirérent d'horreur. Tous les Ecrits de Berenger furent condamnés avec ceux de Scot qu'il avoit pris pour maître. Les Prélats ne crurent pas avoir fait encore

assez pour la défense de la vérité, tant que Bérenger n'auroit pas été convaincu par son propre aveu, & forcé à donner une rétractation authentique de son hérésie. C'est ce qu'on fit au Concile de Tours en 1055, en présence des Légats du Saint-Siège, dont l'un étoit le fameux Hildebrand, depuis Grégoire VII. Bérenger y eut la liberté d'exposer & de défendre ses sentimens. Mais il prit le parti plus sûr pour lui, de condamner les erreurs qu'il avoit enseignées, & de confesser la foi commune de l'Eglise sur la manière dont elle croit le Corps & le Sang de J. C. présens dans l'Eucharistie. Il souscrivit cette rétractation, & les Légats croyant sa conduite sincère, le rétablirent dans la Communion de l'Eglise.

Mais il étoit bien loin d'abandonner de bonne-foi des sentimens sur lesquels il avoit fondé ses prétentions à la célébrité. A peine sorti du Concile, il dogmatisa plus hardiment qu'il n'avoit encore fait, & il employa les insinuations, l'adresse, les présens même, pour rassurer ses partisans sur l'effet des anathêmes dont il avoit été frappé. Les rétractations & les parjures ne lui coû-

XI. SIÈCLE.

toient rien. On le vit encore se condamner lui-même à Rome en 1059, dans un Concile de cent treize Evêques, auquel présida le Pape Nicolas II, souscrire la profession de foi dressée contre ses erreurs par le Cardinal Humbert, jetter au feu ses Ecrits, & ceux de Scot-Erigène, & peu de tems après, écrire contre le Pape, déchirer le Cardinal, & calomnier l'Eglise entière. Il renouvella sans pudeur les mêmes scènes aux Conciles de Rouen en 1063, de Poitiers en 1075, & de Rome, sous Grégoire VII en 1078.

Ce dangereux sectaire, toujours prêt à faire succéder les abjurations aux rechûtes, & les rechûtes aux abjurations, voyant toute l'Eglise déclarée contre lui, fit un nouveau pas dans la voie d'égarement où il s'étoit engagé. Il accusa l'Eglise elle-même d'être tombée dans l'erreur, & prétendit que la vérité prêchée par les Apôtres, enseignée par les saints Pères, la doctrine des premiers siècles, en un mot la vraie foi touchant l'Eucharistie, n'avoit été connue dans les derniers tems, que de Jean Scot & de lui. Arrivé à cet excès d'audace & d'extravagance, il n'y avoit plus d'au-

torité dans la Religion qui pût l'intimider & le ramener à la croyance orthodoxe. Cependant la miséricorde de Dieu lui ménagea encore une ressource dans le tems où sa conversion paroissoit plus déséspérée. L'Ecrit qu'il venoit de publier contre sa dernière rétractation, avoit achevé de soulever & d'indigner tous ceux que ses erreurs & ses parjures avoient déjà si mal disposés à son égard. C'étoit l'ouvrage de la fureur ; il y ajoutoit l'indécence des reproches & des imputations, aux mauvais raisonnemens dans lesquels il s'étoit si souvent enveloppé. Pour sévir contre ce dernier attentat d'un homme tant de fois proscrit, les Evêques s'assemblèrent en Concile à Bordeaux l'an 1080, sous l'autorité de deux Légats de Grégoire VII. Bérenger y fut conduit par Raoul, Archevêque de Tours; & soit qu'il eut déjà fait quelque retour sur lui-même, soit qu'il sentit le poids de cette multitude de jugemens prononcés depuis trente ans contre sa doctrine, soit enfin que son âge avancé & les approches de la mort excitassent dans son cœur la crainte & les remords, il parut renoncer de bonne-foi à l'erreur, & donna de grandes

marques de repentir. Depuis ce tems il ne se démentit plus, & s'étant retiré dans l'Isle de S. Côme à quelque distance de Tours, il y passa dans les exercices de la pénitence les sept dernières années de sa vie. Il la termina en 1088, à l'âge d'environ quatre-vingt-dix ans. On ne peut douter qu'il ne soit mort dans la paix de l'Eglise, grace que Dieu accorde rarement aux Auteurs de nouvelles héréfies. Ce fait est confirmé par une pratique du Chapitre de S. Martin de Tours, qui alloit tous les ans dans la semaine de Pâques chanter un *De profundis* sur la tombe de Bérenger, avant que le Prieuré de S. Côme eut été réuni à ce Chapitre en 1742.

Le caractère de Bérenger est un des plus singuliers que l'on rencontre dans l'Histoire. On le voit d'abord appliqué aux Sciences divines & humaines, consacrer ses talens à l'utilité publique, s'attirer l'estime des gens de bien par une vie pure & d'abondantes aumônes attirer une jeunesse brillante & nombreuse à l'Ecole de Tours, par sa réputation, & s'ouvrir un chemin aux dignités, aux honneurs, qui n'auroient pas manqué d'être la récompense d'un

ſi grand mérite. On le voit enſuite ſe nourrir d'une baſſe jalouſie contre un rival dont il lui ſemble que la gloire s'établit aux dépens de la ſienne, concevoir par ce motif ſi peu digne d'une ame élevée, le deſſein de troubler l'Egliſe par une héréſie nouvelle, rétracter ſes ſentimens & les reprendre mille fois, ſe jouer de la religion du ſerment, inſulter aux Paſteurs par des Ecrits pleins d'amertume & d'indécence, occuper les Conciles pendant près d'un demi-ſiècle, ſe dérober ſans ceſſe à leur autorité par la feinte & la ſoupleſſe ; & malgré l'indignation qu'inſpire une conduite ſi peu conſéquente, ſi peu conforme aux règles de la probité, conſerver l'eſtime qu'il s'étoit acquiſe par la régularité de ſes mœurs ; on le voit enfin, après tant d'agitations & de traverſes, ſe calmer tout-à-coup, ſe remplir des ſentimens les plus humbles, & du plus vif repentir, ſe plaire dans la ſolitude, & par un genre de vie qui ne paroiſſoit plus fait pour ſon âge, expier des écarts qu'il ne ceſſe de ſe reprocher qu'en ceſſant de vivre.

Il y a néanmoins dans ce caractère, tout ſingulier qu'il eſt, des traits géné-

raux qui lui sont communs avec tous les
XI. Auteurs d'hérésie. Nous appellons ainsi,
SIÈCLE. cette curiosité inquiéte qui prétend avoir droit de sonder les Mystères de la foi & de les ramener aux notions de l'ordre naturel ; ce desir insatiable de faire du bruit dans le monde, & d'occuper les hommes de soi ; cet abus du raisonnement, & cette affectation de vouloir toujours appliquer les idées de la Philosophie humaine aux objets de la foi ; ce but de simplifier la Religion, & d'en écarter tout ce qui embarrasse à la raison pour la rendre plus croyable ; cette hardiesse qui se fait un jeu d'altérer les textes, de les citer sans fidélité, & de leur faire violence pour y attacher des sens nouveaux ; enfin ce dernier excès d'orgueil & de témérité, qui va jusqu'à s'en prendre au corps entier de l'Eglise, à soutenir que depuis plusieurs siècles elle est tombée dans l'erreur, & à s'attribuer exclusivement le privilège de conserver & d'enseigner la vérité. Il faut avouer qu'en tous ces points, les nouveaux disciples de Bérenger n'ont marché que trop fidélement sur ses traces. Ce rapport de vues, de conduite & de procédés entre le premier novateur qui

qui ait osé contredire la foi de l'Eglise sur l'Eucharistie, & ceux qui sont venus depuis, auroient dû, ce semble, établir un préjugé bien fort contre ces derniers, lorsqu'ils commencèrent à paroître.

Bérenger avoit suivi la marche de tous les Auteurs d'hérésie, qui s'étoient élevés avant lui. Comme eux, il trouva le Mystère de l'Eucharistie impénétrable aux lumières de l'esprit humain; comme eux, il tenta de le rendre plus accessible à la raison, moins éloigné de l'ordre commun de la nature, par un systême qui lui parut simple, facile à concevoir, & dégagé des grandes difficultés que présente le dogme tel que la foi nous le propose; comme eux enfin il ne fit que substituer un nouveau Mystère de son invention, à celui que l'Eglise avoit toujours cru jusqu'à lui, sur la garantie de l'Ecriture & de la Tradition, un Mystère sujet aux mêmes difficultés, & aussi peu compréhensible que celui qu'il osoit rejetter. En effet l'union du Corps & du Sang de J. C. avec le pain & le vin consacrés, n'est-elle pas le résultat d'un prodige aussi difficile à concevoir que le changement de ces substances, tel que les Catholiques l'admettent à

XI. SIÈCLE.

Ne faut-il pas recourir également à la toute-puissance divine pour opérer cette union, comme pour effectuer ce changement? Les miracles ne sont-ils pas aussi multipliés dans l'opinion de Bérenger, que dans le sentiment des Orthodoxes? Miracle dans l'union du Corps & du Sang de J. C. à la substance toujours existente du pain & du vin; miracle dans le changement de forme, de proportion, d'étendue que doit subir le Corps de J. C. pour produire cette union; miracle dans la réproduction de ce Corps adorable en tant de lieux & sous tant d'espèces consacrées; miracle dans la durée de l'union, dans sa nature qu'on ne peut définir, dans le terme où elle commence & où elle finit, qu'on ne peut fixer, &c. Et tous ces miracles sont autant d'écueils où la raison va se briser. Ne valoit-il pas mieux s'en tenir à la foi reçue, & croire humblement ce qu'on avoit toujours cru dans l'Eglise, que de se mettre l'esprit à la torture pour n'offrir à la raison que des difficultés non moins insurmontables & non moins inhérentes à la nature des objets, que celles dont on vouloit l'affranchir?

Ce nouvel exemple confirme ce que

nous avons déjà obſervé plus d'une fois, ſur l'impuiſſance & l'inutilité des efforts de l'eſprit humain, quand il entreprend de ſoumettre à ſon examen les dogmes de la Religion. Auſſi tous ceux qui écrivirent dans ce ſiècle contre Bérenger, ſe bornèrent-ils à deux points auxquels ſe réduiſoit toute la controverſe qu'il avoit fait naître. Premièrement ils établiſſoient la vérité de foi, oppoſée à ſes erreurs ; ſecondement ils déclaroient que la manière dont J. C. ſubſiſte dans l'Euchariſtie après la deſtruction du pain & du vin, eſt un Myſtère ſupérieur à toutes les lumières de la raiſon, Myſtère que nous devons croire ſans le diſcuter, d'après la parole de Dieu, & l'autorité de l'Egliſe. Ils ſe ſont arrêtés là, & les Conciles qui ont condamné l'héréſie, n'ont rien fait de plus. Quiconque entreprendra de reculer ces bornes immuables & de s'ouvrir de nouvelles routes, n'aboutira qu'à l'erreur.

Obſervons avant de finir que, ſi parmi les adverſaires de Bérenger, il s'en eſt trouvé qui l'ont accuſé de nier le dogme de la préſence réelle, généralement reconnu de ſon tems, & qu'il admettoit lui-même, c'eſt que la foi de l'Egliſe

XI. SIÈCLE. touchant le changement de substance dans l'Eucharistie par la vertu des paroles divines, étoit si authentique, si certaine, qu'on ne pensoit pas qu'il fût possible de proposer de nouvelles idées sur cet objet, sans renverser totalement la doctrine catholique.

« On ne crut pas devoir convoquer » de Concile général contre Bérenger, » comme l'on n'en convoqua point contre Pélage; parce que les décisions du » Saint-Siège & des Conciles particuliers ayant été reçues unanimement » dans toutes les Eglises, l'hérésie de » Bérenger se trouva tellement détruite, » qu'elle ne trouva plus de retraite que » chez les Manichéens ». C'est la réflexion du savant Auteur de l'Histoire générale des Auteurs sacrés & ecclésiastiques; (Tom. XX. p. 294,) réflexion judicieuse, qui méritoit de trouver place ici.



ARTICLE X.

Perſonnages illuſtres par leur ſainteté.

PARMI les ſaints Perſonnages qui ſe ſont rendus illuſtres par leurs vertus dans le onzième ſiècle, nous n'en choiſiſſons que trois, parce qu'ils ont donné naiſſance à des congrégations célèbres qui ſubſiſtent encore avec édification dans l'Egliſe.

S. Romuald eſt le premier dans l'ordre des tems. Il naquit à Ravenne vers le milieu du dixième ſiècle. Sa famille étoit illuſtre & poſſédoit de grandes richeſſes. Il fut élevé ſelon les maximes du ſiècle, ſes parens n'ayant ſur lui que des vues mondaines. Lorſqu'il fut ſorti de l'enfance, il ſe conforma aux jeunes gens de ſon âge & de ſa qualité dans ſa manière de vivre. La chaſſe occupoit une partie de ſon tems; les plaiſirs ſuccédoient à ce pénible exercice dont il ſe délaſſoit dans le ſein de la volupté. Cependant au milieu de cette vie diſſipée, il ne laiſſoit pas de ſentir quelques mouvemens qui le portoient vers Dieu. La

solitude avoit pour lui des charmes, & quand il trouvoit en chassant quelque lieu écarté, d'un aspect riant & agréable, il s'y arrêtoit, & disoit en soupirant : *Hélas ! qu'il seroit doux de vivre ici, loin du monde & de son esclavage.*

Ces pieux sentimens acquirent une nouvelle force par un événement que la Providence avoit ménagé pour décider sa vocation. Son père, homme violent & fier, avoit pris querelle avec un autre Seigneur. Il appella son ennemi en duel, & voulut que Romuald fût témoin du combat. Spectateur de cette barbarie, il en eut horreur, & résolut de quitter un monde qui attache la gloire & la réputation à la cruauté. Un Monastère voisin de Ravenne fut son premier asyle. Il y prit l'habit religieux à l'âge d'environ vingt ans. Les Moines qui habitoient cette retraite ne vivoient pas d'une manière conforme aux Règles de leur Institut. Après avoir passé trois ans avec eux, Romuald, malgré le peu d'autorité que lui donnoit sa jeunesse, osa les reprendre & leur faire sentir le danger où ils étoient de se perdre en continuant de vivre dans le relâchement. Indignés de cette liberté d'un jeune-homme assez

téméraire pour vouloir donner des leçons à ses Maîtres, les Moines convinrent entr'eux de se débarrasser de cet imprudent Censeur. Romuald averti de leurs dispositions, & craignant qu'ils n'en vinssent aux effets, demanda la permission de se retirer. Il l'obtint, & alla se mettre sous la conduite d'un saint Hermite, nommé Marin, qui vivoit à quelque distance de Venise. Plus vertueux qu'éclairé, l'Hermite Marin exerça la patience de son disciple, d'une manière assez nouvelle, & que la discrétion des anciens Solitaires n'auroit certainement pas approuvée. En lui montrant à lire, ce qu'il savoit à peine, il lui frappoit la tête avec une baguette du côté gauche, de sorte que Romuald lui dit un jour, de le frapper sur l'oreille droite, parce qu'il avoit presque perdu l'usage de l'autre.

XI. SIÈCLE.

Après s'être exercé pendant quelque tems aux vertus solitaires sous la direction du bon Hermite, Romuald suivit en Catalogne un célèbre Abbé, nommé Guérin, qui avoit converti Urséole, Doge de Venise, & un Sénateur appellé Jean Gradénique. Dans cette nouvelle retraite il devint bientôt si renommé par

XI. SIÈCLE.

son éminente piété, & par le talent que Dieu lui avoit donné pour conduire les autres, qu'une multitude de disciples de tout état vint se ranger sous sa discipline. Il eut pour disciples des personnes de la plus haute qualité, entr'autres un fils du Roi de Pologne, & un parent de l'Empereur qui prêcha dans la suite l'Evangile en Russie, & obtint la couronne du martyre. Romuald étoit lui-même enflammé d'un grand zèle pour la conversion des idolâtres. Il partit en effet dans le dessein d'y travailler avec plusieurs compagnons animés du même esprit. Leur but étoit de s'avancer autant qu'il leur seroit possible, vers les contrées du Nord pour y faire connoître J. C.; mais Dieu qui avoit d'autres vues sur lui, l'arrêta dans la route par une foiblesse de jambes qui le prenoit toutes les fois qu'il vouloit marcher. Il se sépara de ses compagnons après leur avoir donné de sages avis pour se conduire dans la sainte entreprise qu'il regrettoit de ne pouvoir partager avec eux. Il fut consolé dans la suite, en apprenant les bénédictions abondantes que Dieu avoit répandues sur leurs travaux, & les succès merveilleux de leur

miſſion en Pologne & dans les pays voiſins. Le zèle de Romuald ne pouvant demeurer oiſif, il ſe livra au Miniſtère de la parole, & dans ſes diſcours, il s'attacha principalement à combattre la ſimonie ſi commune alors parmi les Eccléſiaſtiques, & à inſpirer le détachement du monde aux laïques. Le nombre de ceux qui ſe convertiſſoient par ſes exhortations, étoit ſi grand, qu'à peine avoit-il formé une Communauté, qu'il étoit obligé de la confier à un Supérieur, pour aller jetter les fondemens d'une autre. Tous ces Religieux qui étoient la plupart d'une naiſſance diſtinguée, élevés délicatement & nourris dans l'abondance, vivoient dans l'auſtérité la plus rigoureuſe, pratiquant à la lettre la Règle de S. Benoît que leur Maître avoit adoptée, & n'ayant d'autre émulation entr'eux, que de ſervir Dieu avec plus de ferveur. Cependant le ſaint Fondateur étoit ennemi de tout excès & de toute ſingularité. Il ne permettoit ni les macérations extraordinaires, ni les longues veilles, ni rien qui fût au-delà des obſervances communes que la Règle preſcrivoit à tous.

On raconte de ce ſaint homme une

XI. SIÈCLE.

de ces actions extraordinaires, qui se trouvent quelquefois dans la vie de ceux que l'esprit de Dieu suscite pour être un grand spectacle dans l'Eglise, & qu'on ne doit pas imiter en tout. Son père touché de Dieu, s'étoit retiré dans un Monastère auprès de Ravenne. Au bout de quelque tems il conçut le desir de retourner dans le siècle. Romuald instruit de cela par les Religieux du Monastère, partit de Catalogne, & se rendit à Ravenne. Ayant trouvé son père dans la même résolution, il le fit charger de fers & frapper rudement jusqu'à ce que la tentation d'abandonner la retraite eut cédé à cette correction. L'événement justifia une conduite si étrange. Le père de Romuald ne pensa plus à quitter la vie religieuse, & quelque tems après il mourut saintement, ayant toujours édifié les Freres par de grands exemples de patience & de résignation.

Le plus célèbre établissement de S. Romuald, fut le Monastère qu'il fonda l'an 1012 dans une solitude de l'Appennin au Diocèse d'Arezzo, nommé Camaldoli. Il y passa les quinze dernières années de sa vie dans les exercices

de la pénitence, & la retraite la plus profonde, priant sans cesse & parlant peu. Il mourut en 1027. Malgré ses longs travaux & l'austérité de sa vie, il avoit poussé sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt dix ans. Il se fit un si grand nombre de miracles à son tombeau, que le Pape Jean XIX accorda aux Religieux du Monastère de Camaldoli, la permission d'ériger un Autel dans le lieu de sa sépulture, cinq ans après sa mort. S. Pierre Damien qui a écrit sa vie, rapporte que ses vertus lui avoient acquis une telle autorité, que sa seule présence intimidoit les pécheurs les plus endurcis, & qu'elle inspiroit du respect aux personnes les plus élevées en dignité. Il avoit été honoré du Sacerdoce, mais on ignore en quelle année. C'est du Monastère de Camaldoli, que les Religieux de S. Romuald ont pris le nom de Camaldules, sous lequel ils sont connus depuis la fin du onzième siècle. Jusqu'à ce tems-là on les avoit appellés Romualdins du nom de leur saint Fondateur.

S. Jean Gualbert, l'un des plus illustres personnages de ce siècle, dont les premières années le virent naître, étoit

fils d'un gentilhomme Florentin, nommé Gualbert comme lui. Son père le destinoit à la profession des armes qui étoit la sienne. Son éducation & les principes qu'il reçut dans sa jeunesse, n'eurent pas d'autre objet, & il se remplit de tous les préjugés que les idées du tems avoient attachés à cet état. Lorsqu'il eut fini les exercices auxquels on appliquoit alors les jeunes gens de qualités, son père lui ordonna de venger la mort d'un de ses parens, assassiné par un autre gentilhomme. En conséquence de cet ordre fondé sur les usages barbares qui avoient force de loi parmi la Noblesse, il devoit chercher par-tout le meurtrier, jusqu'à ce qu'il eût lavé dans son sang l'outrage fait à la famille. Gualbert gémissoit de se trouver dans la cruelle nécessité de plonger son épée dans le sein de l'homicide, pour satisfaire aux loix du monde. Un jour il rencontra cet ennemi dans un chemin si serré qu'il leur étoit impossible de s'éviter l'un & l'autre. Gualbert avoit déjà le bras levé pour frapper, lorsque le coupable s'étant jetté par terre, le conjura au nom de J. C. de lui accorder la vie. Gualbert touché de commisération, ne

put la lui refuser. Après cette action il entra dans une Eglise voisine où il remercia Dieu de la grace qu'il venoit de lui faire, & des sentimens de miséricorde qu'il lui avoit inspirés. Dans la ferveur de sa prière il forma le dessein de renoncer au monde & de se consacrer entièrement à la vertu. Son père combattit long-tems cette pieuse résolution; mais le voyant inébranlable, il lui permit de suivre le desir que l'esprit de Dieu avoit mis dans son cœur.

Gualbert se retira d'abord au Monastère de S. Miniat de Florence. Il y fit de si grands progrès dans la piété, que les Moines, ayant perdu l'Abbé qui les gouvernoit, le choisirent unanimement pour le remplacer. Mais l'humble Religieux refusa constamment d'accepter cette charge. Dans la crainte qu'on ne lui fît violence, & dans le desir d'une vie plus parfaite, il quitta le Monastère, & alla se cacher dans la solitude de Camaldoli. Il y resta quelque tems au milieu des saints Anachorètes qui s'étoient formés sous la conduite de Romuald. Il s'excitoit à la vertu par leurs exemples, & se pénétroit de l'esprit du saint Fondateur, qui respiroit encore dans ses

XI. SIÈCLE.

disciples. Dieu qui le destinoit à être lui-même le père d'une nombreuse postérité de Religieux, lui inspira le desir de se fixer dans une autre solitude de l'Appennin, moins éloignée de Florence que celle de Camaldoli.

On appelloit ce lieu Val-ombreuse, nom qu'il a conservé jusqu'à présent, & qui lui venoit des hauts sapins dont cette partie de la montagne étoit ombragée. Jean Gualbert s'y étant arrêté, y jetta les fondemens de la célèbre Congrégation de Val-ombreuse dont il fut l'Instituteur. Il soumit les Moines qui s'y rassemblèrent de toutes parts sous sa discipline, à la Règle de S. Benoît, qu'il leur faisoit pratiquer dans toute sa rigueur. Dieu lui avoit donné le discernement des esprits à un tel dégré, que parmi les hommes de toute condition qui venoient lui demander l'habit religieux, il distinguoit au premier coup-d'œil ceux qui devoient persévérer, d'avec ceux qui n'étoient animés que d'un desir passager de conversion. Dans le choix des sujets qui se présentoient à lui, il préféroit les pauvres aux riches, & n'acceptoit jamais les donations que ceux-ci vouloient faire de

leurs biens au Monaſtère. Ayant appris que le Supérieur d'une maiſon de ſa Congrégation s'étoit relâché ſur cet article, & qu'un homme riche, en y faiſant profeſſion, s'étoit dépouillé de tout en faveur des Religieux & de la Communauté, au préjudice de ſa famille, le ſaint homme s'y tranſporta, & s'étant fait remttre l'acte, il le déchira, & rendit tout aux parens du donateur. L'œconomie & l'amour de la pauvreté qu'il joignoit au déſintéreſſement, le mettoit en état de faire d'abondantes aumônes. Il vouloit que tous ſes Religieux, & principalement les Supérieurs, euſſent les mêmes maximes que lui dans l'uſage du temporel. Pour les inculquer plus fortement, il faiſoit ſouvent diſtribuer aux pauvres, dans ſes viſites, toutes les proviſions d'une maiſon, ſurtout lorſqu'il voyoit qu'on les avoit amaſſées avec une inquiétude toute humaine. L'Auteur de ſa Vie raconte qu'étant allé viſiter un Monaſtère de ſa dépendance, il en trouva les bâtimens d'une étendue & d'une beauté peu convenables à la ſimplicité religieuſe. Il en fit des reproches très-vifs au Supérieur, en lui diſant qu'il auroit mieux fait d'em-

XI. SIÈCLE. ployer l'argent de la Communauté à nourrir les pauvres, qu'à construire un Palais. Ensuite s'étant tourné vers un petit ruisseau qui couloit tout auprès : *puisse*, dit-il, *ce foible ruisseau devenir un torrent, & renverser un édifice trop somptueux pour servir de demeure à de pauvres Moines comme nous.* A peine eut-il parlé, continue l'Historien, que le ruisseau s'étant enflé roula une si grande quantité de rochers, qu'ils ruinèrent tous les bâtimens superflus. Le Supérieur effrayé de cet événement, vouloit transporter ailleurs le Monastère; mais le saint homme l'en empêcha, en l'assurant que le ruisseau ne sortiroit plus de son lit. Ce qui arriva comme il l'avoit prédit.

La vie sainte & pénitente que Jean Gualbert menoit au milieu des soins qu'entraînoit le gouvernement de sa Congrégation, son zèle pour le maintien de la discipline monastique, & le don des Miracles que Dieu lui avoit accordé, répandirent sa réputation dans toute l'Italie. Les Rois, les Princes & les Souverains-Pontifes, le venoient chercher dans sa retraite, pour s'instruire par ses conseils. Ennemi de tout éclat,

il ne se prêtoit à ces démarches des Grands de la terre, qui en auroient flatté tant d'autres, que quand il en pouvoit résulter quelque bien. Après avoir fondé un grand nombre de Maisons religieuses, & mis la réforme dans plusieurs autres, il tomba malade au Monastère de Passiguano près de Florence. Lorsqu'il sentit sa fin approcher, il assembla tous les Abbés & les Supérieurs de sa Congrégation pour les exhorter à maintenir la ferveur & la régularité dans les Maisons qui leur étoient confiées. Ensuite ayant reçu les Sacremens de l'Eglise, il mourut âgé de soixante treize ans, l'an 1073. Le Pape Célestin III le mit au nombre des Saints que l'Eglise honore, en 1173. L'Ordre du Val-ombreuse est le premier où l'on ait admis deux classes de Religieux, distingués en Freres de Chœur, & Freres convers ou laïcs. Ceux-ci étant chargés des ouvrages les plus pénibles, n'étoient pas astreints à un silence si rigoureux que les autres; du reste ils pratiquoient les mêmes observances.

L'Ordre des Chartreux aussi célèbre & plus étendu que celui de Val-ombreuse, prit encore naissance dans ce

XI. SIÈCLE. siècle, & la France a la gloire d'avoir été son berceau. S. Bruno qui donna cette nouvelle famille à l'Eglise, naquit à Cologne vers l'an 1040. Ses parens tenoient un rang distingué dans la Ville, & leur piété les rendoit encore plus recommandables que leur Noblesse & leur opulence. Bruno avoit reçu du Ciel les plus heureuses dispositions pour les Sciences & la vertu; elles furent cultivées par la meilleure éducation qu'on pût donner alors, tant dans la Collégiale de S. Gunibert de Cologne où il commença ses études, que dans l'Ecole de Reims où il vint les perfectionner. Sans négliger les Arts agréables, il s'attacha sur-tout aux Sciences profondes & solides. Il y fit de rapides progrès, & les Ecrivains de son siècle nous le représentent comme un habile Philosophe & un savant Théologien. La réputation qu'il s'étoit acquise, le fit choisir pour occuper la place de Scholastique ou Modérateur de l'Ecole établie dans la Cathédrale de Reims dont il étoit déjà Chanoine, & dont il devint ensuite Chancelier. Il soutint la célébrité de cette Ecole, & les disciples qu'il forma remplirent avec distinction les plus hautes dignités de

l'Eglise. Il vit même un de ses Eléves sur la Chaire de S. Pierre dans la personne d'Urbain II. Mais ce n'est pas du côté des talens & du mérite littéraire, que nous nous sommes proposé de le considérer ici. Ses vertus lui ont acquis un droit plus sûr & plus précieux aux éloges de la postérité.

Dès sa première jeunesse, Bruno avoit fait paroître un grand fonds de piété. L'âge & l'expérience, loin d'affoiblir ces heureuses inclinations, ne servirent qu'à les fortifier. Il réfléchissoit souvent sur les dangers du siècle, sur le repos de la solitude, & sur le bonheur de ceux qui se donnent entièrement à Dieu. Ces réflexions acquirent une nouvelle force, & agirent puissamment sur son cœur, lorsqu'il fut témoin des troubles qui s'élevèrent dans l'Eglise de Reims sous l'épiscopat de Manassés, Prélat scandaleux, violent, & tyran cruel de tous ceux qui blâmoient ses désordres, ou qui ne les approuvoient pas. Quelques amis qui partageoient ses sentimens, formèrent avec lui la résolution de quitter les choses périssables, pour parvenir à mériter les biens éternels. C'est ainsi qu'il s'en expliquoit lui-même

dans une Lettre écrite à un de ses anciens amis, long-tems après sa retraite. Tels furent les motifs qui le déterminèrent à quitter le monde, & non la prétendue résurrection d'un Docteur de Paris, réputé homme de bien, qui levant sa tête hors de la bière, pendant qu'on le portoit en terre, s'écria qu'il étoit accusé, jugé, condamné; événement dont Bruno ni aucun de ses contemporains n'a fait mention.

Quoique les scandales de l'Eglise de Reims eussent cessé par l'expulsion de Manassés, & l'élection de Rainald qui lui succéda, Bruno ne perdoit pas de vue le pieux dessein qu'il avoit conçu. Pour l'exécuter il s'associa six compagnons d'une grande ferveur. Ils délibéroient encore sur le genre de vie qu'ils embrasseroient, & sur le lieu qu'ils choisiroient pour retraite, lorsqu'on les adressa au saint Evêque Hugues de Grenoble, comme le plus capable de les diriger dans leur entreprise. Ils partirent donc pour se rendre auprès de lui. Le saint Prélat avoit vu la nuit précédente sept étoiles brillantes qui répandoient la lumière au loin. Lorsque Bruno & ses six compagnons arrivèrent, il ne

douta pas que le Ciel ne les eût désignés par les sept Astres dont l'éclat avoit frappé ses yeux au milieu des ténèbres. Il les reçut avec joie, & les conduisit dans une solitude affreuse & presque inaccessible, au milieu des montagnes & des rochers. Ce lieu s'appelloit la Chartreuse; c'est-là que Bruno jetta les fondemens de son Ordre. Ses compagnons & lui y bâtirent d'abord un oratoire dédié à la sainte Vierge, autour duquel ils élevèrent des cellules, séparées les unes des autres. Ils y vivoient dans le silence, la prière & le travail des mains. Ils paroissoient plutôt des Anges que des hommes, tant ils étoient unis à Dieu, & détachés de la terre. Lorsque le nombre des disciples de Bruno se fut accru jusqu'à douze, on bâtit une Eglise plus grande & plus commode. Mais le saint Fondateur en bannit tout ce qui n'eût été fait que pour le plaisir des yeux. On n'y voyoit ni or, ni argent, ni riches ornemens, ni peintures curieuses, ni rien de précieux. Le Calice qui servoit à offrir le saint Sacrifice, étoit la seule pièce d'argenterie que le Monastère possédât. Les cellules étoient de la même

XI. SIÈCLE.

simplicité. Elles étoient distribuées autour d'un Cloître. Chaque Solitaire avoit la sienne, & y demeuroit tout le jour, même pour manger, & ils ne se réunissoient qu'à l'Eglise pour y chanter l'Office. Tous les Dimanches l'économe leur distribuoit du pain & des légumes pour toute la semaine. Ils n'avoient point d'autre nourriture, & ne faisoient jamais usage de viande, pas même dans les maladies les plus graves. Ils jeûnoient toute l'année, ne faisant qu'un repas, excepté les Dimanches, les Fêtes solemnelles, & les Octaves de Pâques, de la Pentecôte & de Noël. Ils ne parloient presque point, & portoient le cilice en tout tems, même la nuit. On voit par ce détail, que malgré le cours des siècles, & les progrès du relâchement qui a pénétré par tout, l'Ordre édifiant des Chartreux est celui qui s'est le moins éloigné de sa première institution.

Le saint Evêque de Grenoble n'avoit pas de plus grande consolation, que d'aller souvent à la Chartreuse, partager les exercices de ces pieux Solitaires. Il vivoit comme eux, s'assujettissoit à toutes leurs observances, & s'excitoit

par leurs exemples à la pratique des vertus qui coûtent le plus à la nature. Il falloit que Bruno le renvoyât vers son troupeau; mais si-tôt que les affaires de son Diocèse le lui permettoient, il venoit se rejoindre aux serviteurs de Dieu. La vie toute céleste qu'ils menoient, avoit fait de leur solitude un objet de vénération; on y venoit en pélerinage, comme dans une terre de bénédiction, & un lieu consacré par la présence des Saints. Le Comte de Nevers y fut conduit par une pieuse curiosité, comme beaucoup d'autres. Il admira un recueillement, une pénitence & une pauvreté qu'on n'avoit pas encore vu portée à ce degré dans aucun Ordre religieux. De retour chez lui, il leur envoya beaucoup de vaisselle d'argent. Bruno à qui ce présent fut porté, ne voulut pas le recevoir, disant que tout cela ne seroit d'aucune utilité pour lui & pour les siens. Le Comte plus édifié que jamais, leur envoya des peaux & des cuirs pour transcrire des Livres. S. Bruno les accepta, parce que ses Religieux employoient une partie de leur tems à copier des manuscrits, & que la Bibliothèque étoit la seule richesse de cette solitude.

XI. SIÈCLE. Bruno gouvernoit depuis environ six ans la Chartreuse, en qualité de Prieur ou de Maître, (c'est le titre que lui donnent les Auteurs contemporains, ainsi qu'à ses premiers successeurs,) lorsqu'Urbain II, qui avoit été son disciple, le fit venir à Rome, pour l'aider de ses conseils dans le gouvernement de l'Eglise. Il fit ce voyage vers l'an 1089. Ses Religieux furent si touchés de son départ, qu'ils abandonnèrent une solitude qui n'avoit plus de charmes pour eux. Cependant ils y revinrent au bout de quelque tems, & reprirent leur premier genre de vie sous la conduite de Landuin que le saint Fondateur leur avoit laissé pour les gouverner. Bruno fut reçu du Pape avec la distinction due à son mérite. Le Pontife qui connoissoit sa prudence, le consultoit sur les affaires les plus importantes. Mais la Cour de Rome où toutes les causes du monde chrétien étoient portées, n'étoit pas un séjour convenable pour un Saint qui avoit goûté les douceurs de la solitude, & qui soupiroit après elle. Il sollicitoit vivement la permission de retourner à la Chartreuse; Urbain ne voulant pas y consentir, le

pressa

pressa d'accepter l'Archevêché de Reggio, pour le fixer en Italie. Bruno refusa constamment un honneur dont il se croyoit indigne. Enfin vaincu par ses instances, le Pape trouva bon qu'il se retirât dans une solitude de la Calabre, avec quelques compagnons qu'il avoit gagnés à Dieu pendant son séjour à Rome. Ils y menèrent la même vie qui se pratiquoit à la Chartreuse de Grenoble. Cette nouvelle demeure de Bruno étoit bien différente de la première, hérissée de rochers, entourée de précipices, & resserrée par de hautes montagnes. C'étoit, d'après la description qu'il en a faite lui-même, une Vallée spatieuse & agréable, où l'on respiroit un air pur. Des fontaines & des ruisseaux l'arrosoient, & l'on y admiroit des arbres de toute espèce, chargés des plus beaux fruits, avec des prairies toujours couvertes de verdure & de fleurs. Ce fut-là que Bruno fonda la seconde maison de son Ordre, dans une terre qui lui fut donnée par Roger, Comte de Calabre. Ce nouveau Monastère dont on place la fondation à l'an 1094, fut appellé *la Torré*. Bruno y passa les sept dernières années de sa vie. Il y mourut

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

saintement l'an 1101, après avoir fait en présence de ses Religieux, une confession générale de toute sa vie, & une profession de foi, où il insiste sur le dogme de la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, à cause des erreurs de Bérenger dont il avoit été disciple & ami.

S. Bruno n'avoit point laissé de Règle particulière à ses disciples. Leurs statuts ont été dressés par le vénérable Guignes, cinquième Général de l'Ordre. Il les forma d'après ce qu'il avoit vu pratiquer aux premiers compagnons du saint Fondateur. C'est par cette raison qu'il les intitula : *Coutumes de la Grande Chartreuse*. Il les rendit communes aux autres Maisons de l'Ordre, qui n'en comptoit encore que trois. Tels furent les commencemens de cet institut respectable, qui s'est répandu avec le tems dans toutes les parties du Monde Chrétien. On donne à tous les Monastères de cet Ordre le nom de Chartreuse, & aux pieux Solitaires qui les habitent, celui de Chartreux, l'un & l'autre empruntés de celui que portoit le premier désert où S. Bruno se retira. Ça toujours été depuis le Chef-lieu de cet Ordre, &

la résidence du Supérieur Général qui le gouverne.

XI. SIÈCLE.

ARTICLE XI.

Écrivains Ecclésiastiques.

NOUS ferons à notre ordinaire un choix des Auteurs les plus célèbres, & qui méritent le plus d'être connus, tant parmi les Grecs, que parmi les Latins. Tel est la nature de cet Ouvrage, qu'il ne doit présenter au Lecteur, que ce qu'il y a de plus utile à savoir, & de plus intéressant sur chaque objet.

Michel Psellus, dont nous avons déjà dit un mot, fut sans contredit le plus savant des Grecs qui cultivèrent les Lettres dans ce siècle. Il étoit issu d'une famille illustre de Constantinople. Il parvint au rang de Sénateur, & son mérite le fit jouir d'une grande considération auprès des Empereurs, jusqu'à la chûte de Michel-Ducas qui avoit été son Elève. Après cet événement rapporté à l'an 1078, Psellus se retira dans un Monastère où il mourut au bout de quelque tems. Les Auteurs

XI. SIÈCLE.

Grecs qui ont paru depuis lui, ont donné de grands éloges à son érudition. Il s'étoit exercé avec succès dans presque tous les genres de Littérature sacrée & profane. Cependant les divers Ecrits qui sont sortis de sa plume, n'ont point été réunis en corps d'Ouvrages. Ils se trouvent ou imprimés séparément, ou répandus dans différens recueils. Léon Allatius, l'un des plus savans & des plus judicieux Critiques du dix-septième siècle, qui avoit fait une étude particulière de la Littérature Grecque du moyen âge, met les Ouvrages de Psellus au-dessus de tout ce qui a été écrit dans sa Langue, de son tems & après lui. Il loue sur-tout le bel ordre qui règne dans ses productions de tout genre; il en admire le style noble, pur, éloquent, & il assure que personne n'a traité plus à fond les matières auxquelles il s'est attaché. D'autres Critiques n'en ont pas porté un jugement aussi favorable. M. Dupin entr'autres, dans le dixième siècle de sa Bibliothèque ecclésiastique, dit que malgré la haute estime d'Allatius pour cet Ecrivain, il ne trouve ses Ouvrages ni fort utiles par leur objet, ni fort

ſavans dans les matières eccléſiaſtiques, ni fort éloquens & fort agréables quant au ſtyle. Pour concilier deux opinions ſi oppoſées ſur le mérite du même Auteur, il faudroit ſe livrer à des diſcuſſions & à des analyſes qui n'entrent point dans notre plan.

Nous placerons ſous ce ſiècle Théophane le Céraméen, Archevêque de Tauromine en Sicile, quoiqu'il y ait eu des Critiques qui l'aient rapporté au neuvième. Deux raiſons nous décident à cela; 1°. c'eſt qu'il cite Siméon Métaphraſte, Auteur du dixième ſiècle; 2°. c'eſt qu'il parle du Roi Roger, qui ne peut être autre que le Comte de Sicile de ce nom, qualifié du titre de Roi, ſuivant la coutume des Grecs. Cet Auteur a laiſſé ſoixante douze Homélies écrites d'un ſtyle ſimple, ſans ornement & ſans élévation, mais très-inſtructives, & à la portée des fidèles pour qui ces diſcours ont été faits. Il y explique d'abord le ſens littéral des Evangiles, & s'étend enſuite ſur le ſens allégorique & moral. Il en tire des inductions pour la pratique des devoirs & la direction des mœurs. Tout y eſt bien expoſé, clair, intelligible, & les vérités

de pratique sur lesquelles le peuple de tous les tems a besoin qu'on insiste plus que sur tout le reste, y sont mises dans le jour qui leur convient. Les contemporains de cet Evêque estimoient beaucoup ses Homélies, sur-tout à cause de la solidité de sa morale, & de la méthode simple qu'il a suivie dans l'explication des préceptes évangéliques. Il est certain que ces sortes d'instructions populaires sont ordinairement plus utiles, que des discours d'un style plus châtié & plus éloquent.

Théophylacte, Archevêque d'Acride, Métropole de toute la Bulgarie, est compté avec raison parmi les hommes illustres & les bons Auteurs que l'Eglise Grecque a produit dans ce siècle. Il étoit de Constantinople & florissoit sous les Empereurs Romain-Diogène, Michel-Ducas & Nicéphore-Botoniate. Il fut instruit de bonne-heure dans les Sciences ecclésiastiques. Par ses talens naturels & son application, il fit de si grands progrès, & parvint à une réputation de savoir si bien établie, qu'il pouvoit aspirer aux premières dignités de l'Eglise. Lorsqu'il fut élevé à l'Episcopat, il travailla sans relâche à

étendre le Christianisme dans les différentes parties de sa Métropole où il y avoit encore un grand nombre de Payens, & à fortifier les nouveaux Chrétiens dans les principes de la foi. Malgré ces travaux qui l'occupoient sans cesse au-dehors, & qui absorboient une grande partie de son tems, il sut le ménager si bien qu'il en trouva encore assez pour composer plusieurs Ouvrages. Parmi ceux qui nous restent de lui, les plus importans sont des Commentaires sur les quatre Evangiles, les Actes des Apôtres, les Epîtres de S. Paul, & les Prophêtes Habacuc, Jonas, Nahum & Osée; un Recueil de soixante-quinze Lettres sur divers points de Morale & de Discipline, & quelques pièces moins considérables, répandues dans différentes compilations. Il s'est attaché dans ses Commentaires à développer le sens littéral. Ceux de S. Jean Chrysostôme lui en ont fourni presque tout le fonds. Il a très-bien saisi la pensée du saint Docteur, & c'est le principal mérite de ses interprétations, qui d'ailleurs sont claires, naturelles & très-propres à faciliter l'in-

XI. SIÈCLE. telligence du texte. On place la mort de cet Ecrivain vers l'an 1071.

Siméon, surnommé le Jeune ou Xylocerce, Abbé du Monastère de S. Mamas à Constantinople, étoit aussi un des ornemens de l'Eglise Grecque, vers le milieu de ce siècle. Nous avons de lui trente-trois discours sur la foi, la Morale chrétienne & les devoirs monastiques; un Traité ascétique en prose mesurée, intitulé : *Hymnes de l'amour divin*, & quelques autres compositions à peu près du même genre. Tous ces Ouvrages sont écrits d'une manière touchante, affectueuse, propre à nourrir la piété, & à échauffer les cœurs des sentimens les plus tendres de l'amour divin. Ils sont remplis d'excellentes maximes sur les pratiques de la vie contemplative, & sur les moyens de s'élever à l'oraison la plus sublime. Cependant ils ne sont pas sans danger, à cause de plusieurs principes sur l'union de l'ame avec Dieu, & sur l'oraison passive, dont l'abus fut porté si loin par de faux spirituels, qu'il enfanta la secte des Hésicastes ou anciens Quiétistes. Siméon le Jeune a été regardé comme

un des Chefs de cette secte de prétendus Mystiques, dont nous parlerons plus au long dans l'histoire du quatorzième siècle, tems où elle a fait le plus de bruit chez les Grecs. Ce qui a donné lieu de le mettre au rang des Ecrivains favorables au Quiétisme, ce sont les termes d'union essentielle, de lumière increéée, de transformation de l'homme en J. C. d'état impassible où toutes les facultés de l'ame sont immobiles & sans action; & quantité d'autres dont il s'est servi, & dont les anciens Quiétistes aussi bien que les nouveaux ont tant abusé. Mais s'il y a dans ses Ecrits des choses qui peuvent le rendre suspect à cet égard, il y en a un plus grand nombre qui peuvent le justifier. Proposer à ceux qui veulent avancer dans la vie spirituelle, l'exemple des plus saints Solitaires, des Arsènes, des Euthymius, des Sabas; poser l'humilité pour fondement de toutes les vertus, insister en toute occasion sur la nécessité de combattre les passions, de prendre J. C. pour modèle, de joindre les œuvres à la foi; rappeller souvent l'obligation de faire pénitence, de pleurer ses péchés, de s'exciter à la

XI. SIÈCLE.

douleur & au repentir, recommander aux Religieux le chant des Pseaumes, la lecture & le travail des mains, &c.; c'est assurément enseigner une doctrine bien opposée aux erreurs des Quiétistes anciens & modernes. Or cette doctrine, on la trouve établie, répétée dans tous les Ouvrages de Siméon, qui sont parvenus jusqu'à nous. D'où il semble qu'on peut conclure que, si dans la suite les Hésicastes se sont appuyés sur l'autorité de ce pieux Auteur, ils n'ont fait en cela qu'imiter les autres sectaires, dont l'usage a toujours été de se couvrir sous les noms les plus respectables, afin de se dérober par-là aux justes censures de l'Eglise.

S. Fulbert, Evêque de Chartres, qui fut en son tems la plus grande lumière de l'Eglise Gallicane, est encore inconnu par rapport au lieu de sa naissance, & à l'état de sa famille. Il nous apprend lui-même, qu'il n'étoit considérable dans le monde ni par son extraction, ni par sa fortune. Quelques-uns ont pensé qu'il étoit Romain, d'autres le croyent né dans le Poitou, ou en général dans le Duché d'Aquitaine, à cause de ses liaisons avec le Duc Guillaume V, qu'il

appelle son Maître. Quoi qu'il en soit, Fulbert, malgré la pauvreté de sa famille, trouva moyen d'étudier sous les meilleurs Maîtres de son tems, entre autres sous le célèbre Gerbert qui gouvernoit alors l'Ecole de Reims. Il étoit jeune encore lorsqu'il alla à Chartres, & qu'il y ouvrit une Ecole dont la réputation devint en peu de tems si brillante & si généralement répandue, qu'on y venoit en foule de tous les côtés. Aux fonctions d'Ecolâtre, Fulbert joignit encore celles de Chancelier de l'Eglise de Chartres; & l'équivoque de ce titre a fait dire à quelques-uns qu'il avoit été Chancelier du Roi Robert, qui marqua toujours une grande estime pour lui. Il enseigna long-tems; & comme il ne se bornoit pas à dissiper les ténèbres de l'ignorance par l'étude des Sciences divines & humaines, mais qu'il s'appliquoit encore plus à former les cœurs, en y jettant la semence de toutes les vertus, il contribua tout à la fois au rétablissement des bonnes mœurs & aux progrès des Lettres en Occident. Tout ce qu'il y eut d'hommes recommandables par leurs lumières & leur zèle dans les Eglises de France &

d'Allemagne, se faisoient gloire d'avoir été ses disciples. La plupart furent élevés aux dignités ecclésiastiques, & tous se rappelloient avec attendrissement les leçons de piété qu'ils avoient reçues de lui.

L'Evêché de Chartres étant venu à vaquer en 1007, Fulbert qui réunissoit l'estime des Princes, des Evêques & du peuple, fut élu pour remplir ce Siège. Il porta dans ce haut rang toutes les qualités qui sont nécessaires pour en bien remplir les obligations. Nous avons peu de détails sur les actions de sa vie épiscopale. Mais on sait par tous les monumens de ce siècle, qu'il eut part aux affaires les plus importantes de l'Eglise, & qu'il fut en particulier l'oracle des Evêques de France, qui ne faisoient rien sans le consulter. Son Eglise Cathédrale ayant été réduite en cendres par un incendie qui avoit consumé presque toute la Ville de Chartres en 1020, il entreprit de la rebâtir avec une magnificence digne de sa piété & de son zèle pour la gloire de Dieu. Elle étoit dédiée à la sainte Vierge, & la singulière dévotion qu'il avoit pour elle le porta à y établir la fête de la

Nativité dont l'institution étoit encore récente dans l'Eglise. Il fit aussi, par le même motif, des Hymnes & des Proses en l'honneur de la Mère de Dieu. Enfin ce pieux & savant Prélat mourut dans un âge avancé en 1029, après avoir gouverné l'Eglise de Chartres vingt-un ans & quelques mois. Une chose digne de remarque & qui doit paroître assez singulière, c'est que son culte ne soit point établi dans l'Eglise de Chartres, quoique tous les Auteurs qui ont parlé de lui depuis sa mort, le qualifient de Saint ou de Bienheureux.

Parmi les Ouvrages qui nous restent de Fulbert, les plus connus & les plus estimés, sont ses Lettres dont le Recueil a été imprimé plusieurs fois avec diverses augmentations; & ses Sermons au nombre de dix. Ses Lettres sont la plupart très-courtes, quoiqu'elles roulent ordinairement sur des points de discipline, des objets de morale, ou des affaires ecclésiastiques. Dans quelques-uns de ses Sermons il s'attache à faire connoître l'esprit de la Religion dans l'institution des solemnités pour lesquelles ils ont été faits; & dans les autres

XI. SIÈCLE.

il combat les erreurs de ſon tems, & ſe propoſe d'établir les vérités qu'elles attaquoient, moins par des preuves ſavantes, que par des explications à la portée du peuple. « Quant à ſa manière d'écrire, diſent les ſavans Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire de France, (T. VII, pag. 278.) » les Critiques conviennent qu'elle eſt au-deſſus de celle » des autres Écrivains de ſon tems. Le » ſtyle de ſes Lettres en particulier eſt » plus châtié; il s'y trouve de l'eſ» prit, un tour & une délicateſſe di» gnes des bons ſiècles. ». M. Dupin juge « qu'il n'a pas ſi bien réuſſi dans » ſes autres Ouvrages; cependant il » ajoute que cet Auteur parle fort per» tinemment & ſur le dogme & ſur » la diſcipline de l'Egliſe; qu'il donne » des déciſions très-juſtes ſur les cas » qu'on lui propoſe, & qu'il fait pa» roître de la fermeté dans les occa» ſions, ſans manquer néanmoins de » reſpect aux Puiſſances ». (Biblioth. eccléſiaſ. onzième ſiècle, p. 18.)

S. Pierre Damien naquit à Ravenne ſur la fin du dixième ſiècle. Ses parens étoient d'une condition honnête, mais peu riches & chargés d'enfans. Peu après

ſa naiſſance, il fut ſur le point d'être abandonné par ſa mère, à qui l'aîné de ſes frères reprochoit le grand nombre d'enfans qu'elle mettoit au monde, ce qui réduiroit à rien pour chacun d'eux, le peu de bien qu'il y avoit dans la famille. Il perdit ſes parens de bonne-heure, & fut retiré par un de ſes frères, qui le traita fort durement. Un autre plus doux & plus humain le prit dans ſa maiſon, & fournit à tous ſes beſoins. Il s'appelloit Damien, & l'on croit que ce fut par reconnoiſſance de ſes bons procédés, que Pierre prit ce ſurnom. Après ſa première enfance, il alla faire ſes études à Fayance & à Parme. Il s'appliqua aux Sciences avec tant d'ardeur, & y fit des progrès ſi rapides, qu'en peu de tems il fut en état d'enſeigner aux autres ce qu'il avoit appris. Il eut un grand nombre de diſciples, ce qui rendoit le produit de ſes leçons aſſez conſidérable. Mais comme ſa vie étoit fort pénitente, il dépenſoit peu pour lui-même, & répandoit tout le reſte dans le ſein des pauvres pour leſquels il avoit l'amour le plus tendre. Les réflexions qu'il faiſoit ſouvent ſur la vanité des choſes humaines, & ſur la folie de ceux

qui pour acquérir une ſcience trompeuſe, négligent la vraie ſageſſe, lui inſpirèrent le deſir de renoncer au monde. Il ne tarda pas à le ſuivre, & quoique ſes talens puſſent lui faire eſpérer de grands avantages dans le ſiècle, il ſe retira dans une ſolitude de l'Ombrie, appellée Font-Avelle, où pluſieurs ſaints Hermites menoient une vie très-parfaite, ſous la conduite d'un Abbé, homme d'un grand mérite & d'une éminente vertu. Pierre Damien trouva dans ce ſaint lieu ce qu'il ſouhaitoit depuis longtems, le repos de l'eſprit & du cœur, le loiſir de prier & de méditer les ſaintes Ecritures, avec de grands exemples de ferveur & de mortification à imiter. Tout le tems qui n'étoit pas rempli par les exercices de la Règle, il l'employoit à l'étude des Livres divins & des Pères, de ſorte qu'il devint bientôt auſſi habile dans les Sciences eccléſiaſtiques, qu'il l'avoit été juſques-là dans les Lettres profanes.

Dieu ne l'avoit pas deſtiné ſeulement à édifier l'Egliſe par la pénitence & les autres vertus qui ſe perfectionnent dans la retraite; mais il vouloit qu'il travaillât pour elle d'une manière encore plus

utile, en instruisant les peuples, en combattant les vices & les abus, & en ranimant le zèle des Pasteurs par de vives exhortations. Ce fut en effet ce que Pierre Damien ne cessa de faire avec autant d'ardeur que de prudence, depuis qu'il eut été placé par Etienne IX sur le Siège d'Ostie, & revêtu de la dignité de Cardinal. Presque toutes les grandes affaires de l'Eglise lui furent confiées; il savoit les conduire avec tant de sagesse & d'habileté, qu'il les amenoit toujours à une heureuse fin. Tous les Papes qui l'employèrent depuis Etienne IX jusqu'à Alexandre II, eurent toujours lieu d'applaudir à son zèle pour l'honneur du Saint-Siège, & au talent qu'il avoit de manier les esprits. Cependant au milieu de ces occupations multipliées, il ne négligeoit pas les fonctions de l'Episcopat. Mais il en sentoit tout le poids, & desiroit ardemment d'en être déchargé, pour retourner dans sa chère solitude, qu'il n'avoit jamais cessé de regretter. Le Pape Alexandre II ne put résister à ses vives instances. Pierre quitta donc une seconde fois le monde & ses grandeurs. Il alla rejoindre ses frères dans le dé-

XI. SIÈCLE.

ſert de Font-Avelle, & comme il en étoit Abbé, il donna tous ſes ſoins à maintenir l'eſprit de pénitence & de régularité dans ce Monaſtère & dans ceux qui en dépendoient. Cependant il ne laiſſa pas d'être encore employé par le Souverain-Pontife en diverſes Légations, tantôt en France, tantôt en Allemagne & en Italie. Il ſuffiſoit qu'une affaire fût délicate, épineuſe, qu'elle exigeât d'être conduite avec modération & dextérité, pour qu'on en chargeât le pieux & ſavant Cardinal. Sa patience venoit à bout de lever tous les obſtacles, & ſa douceur réuſſiſſoit toujours à écarter les difficultés que la contrariété des eſprits faiſoit naître. Il parvint à l'âge de quatre-vingts ans paſſés, ſans rien diminuer de ſes auſtérités & de ſes travaux. On place ſa mort au 22 Février de l'an 1072.

Ses Ouvrages ont été recueillis dans un Volume diviſé en quatre Tomes ou Parties, qui renferment; 1°. cent cinquante-huit Lettres diſtribuées en huit Livres, ſelon la qualité des perſonnes à qui elles ſont adreſſées; 2°. ſoixante-quinze Sermons, rangés ſuivant l'ordre des Fêtes de l'année; 3°. ſoixante Opuſ-

cules ſur diverſes queſtions de morale & de diſcipline ; 5°. cinq Vies de Saints, ſavoir celle de S. Odilon, Abbé de Cluny, celle de S. Maur, Evêque de Céſène, celle de S. Romuald, Fondateur des Camaldules, celle de St. Rodulphe, Evêque d'Engubio, & une Relation du martyre de S. Flore & de ſainte Lucille ; 6°. enfin des Prières, des Hymnes & des Proſes, & quelques autres pièces dont pluſieurs ne ſont pas de lui. « Pierre Damien, dit M. Dupin, Bibliotheque eccléſiaſt. onzième ſiècle, p. 335, » écrivoit avec beaucoup de facilité & de netteté ; ſon » ſtyle eſt poli, élégant, plein de figures » & de variétés agréables ; il penſe » bien, & donne un tour fin & délicat » à ce qu'il écrit. Il y a des Lettres de » lui qui ſont compoſées avec tout l'art » & toute l'adreſſe poſſibles. Il avoit » l'eſprit propre aux négociations, & » ſavoit ſi bien ménager les choſes, » que ceux mêmes qu'il condamnoit » ou qu'il reprenoit, reconnoiſſoient » que c'étoit avec raiſon qu'il le faiſoit. Il parloit avec liberté aux Papes » & aux autres perſonnes conſtituées » en dignité, ſans manquer néanmoins

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

» au respect qu'il leur devoit. Il a fait » son possible, pour faire revivre au » moins une ombre de la discipline » ancienne dans ce siècle corrompu, » pour mettre des barrières aux désor- » dres du Clergé & des Moines de son » tems. Il étoit fort savant dans les » matières ecclésiastiques. Il étoit aussi » très-plein de l'Ecriture sainte; mais » il s'arrêtoit plutôt aux allégories qu'au » sens spirituel. Il avoit lû les Pères » Latins, particuliérement S. Augustin » & S. Grégoire, dont il avoit bien » pris la doctrine & les maximes. Il » raisonnoit avec subtilité sur les ques- » tions de théologie & de controverse. » Il étoit fort dévot envers la sainte » Vierge, & exact observateur des rits » de l'Eglise & des pratiques monasti- » ques. ». On pourroit ajouter à ce jugement, que la critique marqua souvent à cet Ecrivain, d'ailleurs si estimable, qu'il n'étoit pas assez en garde contre le merveilleux, qu'il admettoit avec une extrême crédulité toutes les Histoires de miracles & d'apparitions, & que la plupart du tems ses preuves, même en traitant des matières de la plus grande importance, se réduisent à des

explications arbitraires de l'écriture. Mais à l'égard de ces foibles taches qu'on remarque dans ses Ecrits, les idées de son siècle, & son grand zèle pour l'honneur de l'Eglise, doivent lui servir d'excuse. Les désordres contre lesquels il s'éleva tant qu'il vécut, avec un courage admirable, étoient la simonie & l'impudicité des Clercs; la vie profane & l'irrégularité des Moines, & les abus qui règnoient à la Cour de Rome; abus que les Papes eux-mêmes ne pouvoient réprimer, parce qu'ils étoient une suite nécessaire du nouveau systême de gouvernement ecclésiastique, introduit par les fausses Décrétales.

Lanfranc naquit à Pavie au commencement de ce siècle, d'une famille illustre. Son père étoit Sénateur & Gardien des Archives, place honorable qui exigeoit autant de talens que de probité. Lanfranc étoit encore fort jeune, lorsqu'il le perdit. Mais comme il n'étoit pas encore en âge d'exercer les charges vacantes par sa mort, il quitta sa patrie pour aller faire ses études à Boulogne. Il donna tout son tems & toute son application aux Sciences humaines, songeant peu à celle du salut. Au bout

XI. SIÈCLE.

de quelque tems il passa en France; dans le desir de perfectionner ses connoissances & de se faire un nom. En traversant une forêt il fut arrêté par des voleurs qui le dépouillèrent & l'attachèrent à un arbre. Dans cette triste situation, d'où ses talens & son savoir ne pouvoient le tirer, exposé à mourir de faim ou à devenir la proie des bêtes féroces, il voulut se recommander à Dieu, & réciter quelques prières vocales; mais il n'en savoit aucune. Confus d'une ignorance si propre à humilier un Savant, il s'écria dans un vif sentiment de componction: *Hélas, Seigneur! j'ai employé tant d'années à étudier les Sciences humaines, & je n'ai pas encore appris à vous prier. Délivrez-moi du danger où je suis, & je vous promets de me consacrer à votre service.* A peine avoit-il prononcé ces paroles, qu'il entendit quelque bruit dans l'éloignement. C'étoient des voyageurs qui venoient de son côté. Il implora leur secours, & après qu'ils l'eurent délié, il leur demanda s'il n'y avoit pas quelque Monastère dans les environs. Les voyageurs lui ayant dit que l'Abbaye du Bec, nouvellement établie, n'étoit pas

loin de-là, & lui en ayant montré le chemin, il s'y rendit aussi-tôt, & en arrivant il pria l'Abbé de l'y recevoir. On ne tarda pas à connoître le mérite du nouveau Religieux, qui ne cherchoit à se distinguer des autres, que par sa ferveur, son obéissance & son humilité. L'Abbé ne voulant pas enfouir le trésor qu'il possédoit, chargea Lanfranc d'enseigner dans son Monastère, dont l'Ecole étoit encore foible & peu renommée. Sous la direction de cet excellent Maître, elle devint bientôt la plus célèbre qu'il y eut dans ces contrées. On désertoit les autres Académies pour s'y rendre; & la foule des Elèves y fut bientôt si grande, que les autres Professeurs en conçurent de la jalousie, entre autres le fameux Bérenger, comme nous l'avons dit en parlant de cet Hérésiarque dans l'Article IX.

Lanfranc étoit devenu Prieur du Bec, lorsque Guillaume I, Duc de Normandie, le tira de ce Monastère, pour le faire Abbé de celui qu'il venoit de fonder à Caën. Ce Prince avoit une si grande estime pour lui, qu'après la conquête du Royaume d'Angleterre, il le choisit pour aller à Rome conférer en

XI. SIÈCLE.

son nom avec le Pape Alexandre II, sur les moyens de réformer les Eglises de cette Isle, où la simonie & la corruption des mœurs avoient introduit toutes sortes de vices. Le succès de Lanfranc dans cette commission ayant fait éclater de plus en plus son génie & son habileté, Guillaume résolut de l'élever à l'Episcopat, afin de rendre ses talens plus utiles à l'Eglise. Mais le pieux Abbé content dans sa retraite, & plein de répugnance pour les dignités dont il connoissoit les devoirs & les dangers, refusa constamment l'Archevêché de Rouen qu'on le pressoit d'accepter. Quelque tems après, Guillaume qui avoit besoin d'un homme éclairé, ferme & vertueux pour remplir le Siège de Cantorbéri, jetta les yeux sur Lanfranc, & le força de prendre le gouvernement de cette Eglise en 1070. Le choix du Prince fut applaudi de tout le monde, & confirmé par un Concile. Le Pape Alexandre II, qui avoit été disciple de Lanfranc, lui envoya par distinction deux Pallium, marquant par-là combien il étoit éloigné de consentir aux vives instances qu'il lui faisoit pour être déchargé du pesant fardeau de

de l'épiscopat. Lanfranc gouverna l'Eglise de Cantorbéri l'espace de dix-neuf ans, avec beaucoup de prudence & d'autorité. Il conserva toujours son crédit auprès du Roi Guillaume, & ce Monarque, obligé de passer dans le Continent pour mettre ordre aux affaires de son Duché de Normandie, l'avoit nommé Régent du Royaume d'Angleterre en son absence. Il mourut peu de tems après ce grand Prince au commencement de l'an 1089.

Ses Ecrits ont été rassemblés & publiés par D. Luc d'Achéry. Les principaux sont : 1°. un Traité du Corps & du Sang de J. C. contre Bérenger; nous en avons parlé dans l'Article de ce novateur; 2°. des Commentaires sur les Epîtres de S. Paul; 3°. des Notes sur les Ouvrages de Cassien; 4°. des Lettres courtes & en petit nombre, mais fort remarquables & très-propres à faire connoître l'état de l'Eglise d'Angleterre dans ce siècle. Le style de Lanfranc n'est ni fleuri, ni élevé, mais simple, naturel, clair & facile, tel en un mot qu'il doit être dans les Ouvrages dogmatiques, dont le but est de prouver les vérités & de réfuter les erreurs. Ses rai-

XI. SIÈCLE.

sonnemens sont justes & pleins de force; ses preuves dégagées de tout objet étranger, sont pressantes & disposées dans le plus bel ordre. Il avoit bien étudié les anciens Pères Latins & les Canons de l'Eglise, sur lesquels il appuie sa doctrine & ses argumens. Il y a peu d'Auteurs ecclésiastiques de ce tems-là, qui aient écrit sur la Théologie avec autant de méthode & de précision, & dont les décisions soient aussi judicieuses.

S. Anselme, successeur du B. Lanfranc au Siège de Cantorbéri, naquit dans la Ville d'Aouste au pied des Alpes en 1033. Son père, nommé Gondulphe, étoit un des gentilshommes les plus considérables de cette contrée de la Lombardie. Sa mère, appellée Hermenberge, qui étoit d'une grande piété, lui inspira de bonne-heure le goût de la vertu. Il étoit encore jeune lorsqu'il la perdit. Privé de ses leçons, il se démentit bientôt de la ferveur & des pieux sentimens qu'il avoit puisés dans le sein de sa famille. Il se livra aux vanités du monde, & aux idées de fortune que sa naissance jointe à ses belles qualités, n'auroit pas manqué de réaliser, s'il fût resté dans le siècle. Dieu

qui vouloit en faire une des plus fermes colonnes de l'Eglise, le rappella promptement à lui. Il avoit fait ses premières études dans sa patrie; mais un démêlé qu'il eut avec son père, lui fit prendre la résolution de passer en Bourgogne & en France pour se perfectionner dans les Sciences. La réputation de Lanfranc l'attira au Monastère du Bec pour y prendre les leçons de cet habile Professeur. De son disciple, il devint bientôt son ami, lui découvrant le fond de son ame, & n'ayant rien de caché pour lui. Les semences de piété jettées autrefois dans le cœur d'Anselme, s'étant ranimées par les saints exemples qui frappoient continuellement ses yeux, & par les pieux entretiens qu'il avoit souvent avec son maître, il sentit naître en lui un grand desir de se donner à Dieu. Mais avant de l'exécuter, il soumit sa vocation à l'examen de son maître & de quelques autres gens de bien qu'il consulta. Conduit par leurs sages avis, il embrassa la vie religieuse au Monastère du Bec, étant âgé de vingt-sept ans; & trois ans après sa profession, il en fut fait Prieur; ce qui montre les grands & rapides pro-

XI. SIÈCLE.

grès qu'il avoit faits dans la vertu. Herluin, premier Abbé de ce Monastère, étant mort l'an 1078, Anselme fut élu pour lui succéder.

Cette Abbaye possédoit de grands biens en Angleterre. L'Abbé étoit souvent obligé de passer dans cette Isle pour en prendre connoissance, & régler les affaires qui survenoient à cette occasion. Anselme différa tant qu'il put de faire ce voyage, dans la crainte qu'on ne jettât les yeux sur lui pour le placer sur le Siège de Cantorbéri, ou qu'on ne le soupçonnât d'y aspirer. Cependant il ne put se refuser aux instances de Hugues, Comte de Chester, son ami, qui étant prêt de mourir, vouloit le consulter sur les affaires de sa conscience. Anselme passa la mer pour répondre aux desirs du Comte, & ce qu'il avoit tant appréhendé arriva. Guillaume II, surnommé le Roux, Prince avide & jaloux de son autorité, qui laissoit les Eglises sans Pasteurs pour jouir de leurs revenus, différoit depuis quatre ans de remplir le Siège de Cantorbéri, auquel la Primatie d'Angleterre étoit attachée. Mais étant tombé malade, & craignant les jugemens de Dieu, il se détermina,

par les sollicitations de tous ceux qui l'entouroient, à donner des Evêques aux Eglises vacantes, & sur-tout à celle de Cantorbéri. S. Anselme fut choisi pour la gouverner, & malgré sa longue résistance, il se vit forcé d'accepter cette dignité. Guillaume releva de sa maladie, & oubliant tout ce qu'il avoit promis, il recommença ses vexations & ses violences. Anselme, sans manquer à ce qu'il lui devoit comme Souverain, se crut obligé de résister à ses entreprises, & de s'opposer avec toute la vigueur épiscopale à la tyrannie que ce Prince continuoit d'exercer contre les Monastères & les Eglises. Sa fermeté lui attira la haine du Prince. Pour s'y dérober, il fut contraint de quitter furtivement l'Angleterre, & de se réfugier tantôt à Rome, & tantôt à Lyon. Cette persécution ne cessa qu'à la mort de Guillaume; mais elle recommença bientôt sous le règne de Henri I, son fils, qui nourri dans ses principes, adopta sa politique, & marcha sur ses traces. Anselme, le seul des Evêques qui osât lui résister, tandis que la crainte faisoit plier tous les autres sous ses volontés, encourut sa disgrace, & fut encore obligé

XI. SIÈCLE. de quitter son Eglise. Il n'y revint que trois ans avant sa mort. Henri lui avoit rendu son estime & sa confiance. Le saint Evêque employa ce tems de calme à réparer les brèches que les troubles précédens avoient faites à la discipline. Il mourut plein de jours & de mérites l'an 1109, qui étoit le seizième de son épiscopat, & le soixante-seizième de sa vie.

S. Anselme n'est pas moins recommandable par son savoir & ses Ecrits, que par sa conduite courageuse, & son zèle pour les intérêts de l'Eglise; ses Ouvrages réunis dans un même corps se rapportent à trois classes; la première renferme ses Traités dogmatiques; la seconde, ses Homélies & ses Opuscules sur divers sujets de piété; la troisième, ses Lettres au nombre de plus de quatre cents, distribuées en quatre Livres, suivant les divers tems de sa vie où elles ont été écrites. La première de ces trois classes est la plus importante, & les Traités qu'on y a rassemblés, embrassent à peu de choses près, toute la Théologie dogmatique. Avant cet illustre Docteur, on ne trouve point d'Auteur ecclésiastique qui ait écrit sur le dogme

avec autant d'ordre, de précision & de clarté. Il est le premier qui ait uni la méthode dialectique & l'art du raisonnement, aux discussions de la Théologie. C'est de cette union qu'on a vu naître la Théologie scholastique, dont S. Anselme est regardé comme le père; Science utile quand elle sait se renfermer dans de justes bornes; qui donne de la force aux preuves de la vérité, & qui désarme l'erreur en démêlant ses sophismes. Il paroît que S. Anselme n'étoit pas fort versé dans la Théologie positive, dont il fait peu d'usage dans ses écrits. Cependant il s'étoit attaché par une étude particulière aux Ouvrages de S. Augustin, & l'on remarque dans les siens plusieurs principes empruntés de ce Père. C'étoit le Métaphysicien le plus profond qui eût paru depuis lui.

ARTICLE XII.

Mœurs générales. Usages. Discipline.

Si le onzième siècle fut plus éclairé que le précédent; si l'étude des Sciences ecclésiastiques s'y ranima; si les esprits

XI. SIÈCLE.

remués par les événemens politiques, prirent un nouvel essor, on peut assurer que la corruption n'y fut pas moins grande. Les mœurs publiques se dépravèrent de plus en plus, & des vices inconnus aux âges qui s'étoient écoulés, prirent naissance au milieu des troubles qui agitoient l'Europe entière. Les haines héréditaires qui s'allumoient entre ces petits tyrans qu'on appelloit Princes, Seigneurs, Châtelains, avoient mis la France & les autres Royaumes dans un état de guerre habituel. Le pillage, les meurtres, les enlévemens, les vengeances atroces, étoient une suite inévitable de cette indépendance audacieuse, effrénée, qu'on regardoit comme l'appanage & le caractère de la souveraineté, dans ceux qui s'étoient fait le droit de ne connoître ni Supérieur, ni Loix. Cependant la Chevalerie qui étoit un mêlange bisarre d'honneur, de franchise, d'héroïsme, d'humanité, de galanterie & de dévotion, auroit dû adoucir les mœurs, donner l'idée des vertus sociales, & rendre les injustices moins communes. Mais cette institution ne faisoit que de naître; elle n'avoit pas encore son code, ses maximes; & ce ne fut

qu'après s'être perfectionnée, qu'elle produisît les heureux effets qu'on en vit résulter dans la suite. La société étoit malheureuse, parce que les passions n'avoient point de frein, que la force osoit tout, & que le crime commis, ordonné, ou protégé par les Grands, demeuroit impuni. La vengeance, étant au pouvoir des particuliers, & n'ayant d'autre objet que de repousser l'injure, ou de réprimer l'outrage & la violence, par une violence plus nuisible & des outrages plus sanglans, elle ne pouvoit servir qu'à multiplier les désordres.

La Religion, dernier appui de la vertu, & dernière ressource de l'humanité, venoit au secours des malheureux opprimés ; mais sa voix étoit souvent étouffée, & son autorité impuissante. Ses Ministres ne rendoient pas ses Loix respectables, en osant les enfreindre, ni ses menaces efficaces, en donnant aux autres l'exemple de les braver. La corruption s'étoit glissée par-tout ; & les Ecclésiastiques, outre les vices des autres conditions, en avoient encore qui leur étoient propres. Aux mœurs guerrières & profanes, au luxe & à la dissipation, se joignoient la simonie, le concubinage,

XI. SIÈCLE.

l'impudicité, l'amour & l'abus des richesses, qui entraînoient l'oubli, la violation & même le mépris des devoirs les plus sacrés. Les bons Evêques en gémissoient, les Princes, les Seigneurs éclairés & vertueux, quoique le nombre en fut petit, excitoient, protégeoient l'activité de leur zèle. Ils s'assembloient en Conciles, ils faisoient des réglemens sages, ils les renouvelloient souvent pour en augmenter l'autorité; ils les modifioient suivant la nature & l'étendue des maux auxquels ils vouloient remédier; ils joignoient les anathêmes aux exhortations, & cherchoient dans l'usage du pouvoir sacré dont ils étoient armés, des moyens applicables aux tems, aux lieux, à la contagion des vices & des abus, à la qualité même & au nombre des coupables. S'ils ne détruisirent pas tous les scandales, ils en arrêtèrent au moins les progrès; & s'ils ne ramenèrent pas tout le monde à la règle, au bon ordre, ils épargnèrent à quelques-uns des écarts plus funestes, & ouvrirent à plusieurs le chemin du repentir & de la vertu. Ainsi la Religion eut dans ce siècle, comme dans tous les autres, la gloire de combattre seule contre les pas-

ſions, d'oppoſer une digue au débordement du vice, d'enfanter & d'encourager tout le bien qui ſe faiſoit encore dans le monde. XI. SIÈCLE.

Malgré ce zèle généreux des Paſteurs, & cette foule de réglemens utiles à la ſociété, par leſquels il ſe ſignala, l'oppreſſion & l'abus du pouvoir uſurpé, faiſoient preſque en tous lieux gémir les foibles. La licence armée & couverte de fer, parcouroit les Campagnes, ravageant les moiſſons, enlevant ou égorgeant les troupeaux, & mettant le feu aux cabanes des Colons, quand elle ne pouvoit atteindre ſon ennemi qui la bravoit dans les tours de ſon château. C'eût été attenter aux privilèges les plus chers & les plus précieux des Seigneurs qui s'étoient affermis dans l'indépendance, que de leur ôter le droit d'attaquer, de détruire, de repouſſer la force par la force. D'ailleurs quelle Puiſſance auroit entrepris de les déſarmer, tandis qu'il n'en exiſtoit pas d'autre que la leur, & tandis que le Souverain lui-même étoit obligé de prendre part à leurs querelles? Ce fut encore la Religion qui vint s'oppoſer à ces ravages par l'établiſſement de ce qu'on appella

XI. SIÈCLE. *la tréve de Dieu.* On avoit précédemment ordonné que tout le monde sans distinction, Seigneurs, hommes libres, serfs & colons, observeroient la paix jurée sur les Reliques des Saints, & que les Grands sur-tout & les Nobles, renonceroient au droit de se faire justice eux-mêmes. Mais ces ordonnances n'avoient servi qu'à faire des parjures, & à augmenter le mépris des censures prononcées contre ceux qui les violoient. Les Evêques ne tardèrent pas à reconnoître que dans la confusion générale, l'observation de cette paix étoit impossible, quoiqu'on l'eût nommée *la paix de Dieu*, pour la rendre plus respectable. Ainsi l'on convint de changer en une tréve ou suspension d'armes, cette paix si mal observée. On ordonna donc que depuis le Mercredi au soir de chaque semaine, jusqu'au Lundi matin, personne n'attaqueroit son ennemi, n'éxerceroit aucune violence, & ne feroit aucun acte d'hostilité. On statua de plus que les violateurs de ce réglement étant censés avoir encouru la peine de mort, payeroient une amende pour se racheter, ou qu'ils seroient excommuniés & bannis. Un pareil réglement qui laiſ-

ſoit un libre cours aux violences & aux vexations trois jours de la ſemaine, fait mieux ſentir la grandeur du mal, que toutes les peintures qu'on en pourroit faire. Encore fallut-il une famine, une mortalité & d'autres fléaux, pour engager les Seigneurs particuliers à y concourir, & à jurer de s'y ſoumettre.

L'uſage de porter les Reliques des Saints les plus célèbres d'une Province, aux Conciles qui s'y aſſembloient, s'introduiſit vers le milieu de ce ſiècle. On eſpéroit par-là rendre ces Aſſemblées plus auguſtes, & concilier un plus grand reſpect aux Canons qu'on y dreſſoit, comme ſi les Saints eux-mêmes y avoient eu part, & les avoient autoriſés par leur préſence. Ce tranſport des Reliques du lieu où elles étoient gardées, à celui où le Concile ſe tenoit, étoit ordinairement accompagné d'une grande pompe. On chantoit des Pſeaumes, des Hymnes & des Litanies; le peuple accouroit en foule, & les miracles qui s'opéroient ſouvent, ranimoient la dévotion au moins pour un tems, & diſpoſoient les fidéles à obſerver ce que les Evêques jugeoient à propos d'ordonner, pour la réforme des mœurs & le

XI. SIÈCLE.

rétabliſſement de la diſcipline. Quelquefois auſſi la même coûtume occaſionnoit des querelles très-vives qui alloient juſqu'à faire répandre du ſang. Tantôt le Clergé des Egliſes où ces Reliques étoient portées ne vouloit plus les rendre ; tantôt on les attendoit ſur les grands chemins à leur retour, pour les ravir à ceux qui les conduiſoient ; on tomboit ſur les Clercs & les Moines qui les accompagnoient ; & ſi l'on ne pouvoit les enlever de force, on s'accordoit en les partageant. C'eſt de-là qu'il eſt arrivé que pluſieurs Egliſes, ſouvent très-éloignées les unes des autres, ont prétendu, & prétendent encore poſſéder les mêmes Reliques.

La dévotion des pélerinages déjà ſi commune dans les ſiècles précédens, le devint encore plus dans celui-ci. Il y avoit des hommes de tout état qui paſſoient leur vie à errer du tombeau d'un Saint révéré à un autre. Les Croiſades préſentèrent un nouvel objet à cette piété curieuſe & inquiéte. Le deſir d'obtenir la rémiſſion de ſes péchés, ou la guériſon des infirmités corporelles, avoit été le premier motif de ces voyages. La curioſité, le déſœuvrement &

l'avantage de se soustraire aux poursuites de ses créanciers, furent les seconds. L'enthousiasme vint s'y joindre, surtout lorsque la route de la Terre-Sainte eut été ouverte par les expéditions des premiers Croisés. Enfin la licence & l'impunité changèrent en une source de vices & de corruption, ce qui avoit commencé par un sentiment louable, au moins dans son principe, s'il n'avoit pas été bien réglé dans ses effets.

XI. SIÈCLE.

Le concubinage des Clercs étoit devenu si général, qu'ils s'étonnoient des réglemens faits dans les Conciles, pour remédier à ce désordre, & qu'ils s'indignoient des peines prononcées par les Canons contre ceux qui refusoient d'y renoncer. Ils regardoient ces réglemens & ces peines comme une vexation énorme, & la Loi de la continence comme un joug insupportable. Ils s'en plaignoient hautement. Souvent même ils en venoient jusqu'au soulévement & à la rébellion ouverte contre les Evêques; ils prenoient les armes, ils faisoient une espèce de ligue entr'eux, déclarant qu'ils n'abandonneroient point les femmes avec lesquelles ils vivoient, & les enfans qu'ils en avoient eu, & qu'ils

XI. SIÈCLE.

périroient plutôt que de les renvoyer, ou de souffrir qu'on les leur enlevât. La nature & l'humanité servoient de prétextes aux coupables pour se maintenir dans un déréglement que l'exemple & la coutume sembloient autoriser. Les Evêques, dans certains Dioèses où le mal étoit plus grand, croyoient devoir s'en tenir à des exhortations, en attendant des tems plus heureux, plutôt que d'employer la rigueur au risque de rendre la plaie encore plus profonde & plus difficile à guérir.

Quoique le relâchement se fût glissé dans un grand nombre de Maisons religieuses, l'ordre monastique étoit néanmoins la partie la plus saine & la plus florissante de l'Eglise. On réforma plusieurs Monastères, & l'on en fonda de nouveaux dans lesquels on établit une exacte discipline. S. Romuald, S. Jean Gualbert, S. Bruno furent pères de trois familles nombreuses qui se multiplièrent & s'étendirent en peu de tems, & qui renouvellèrent les prodiges qu'on avoit admirés autrefois dans les solitudes d'Egypte, de Syrie & de Palestine. Les disciples de ces illustres pénitens, & surtout ceux de S. Bruno, étoient plutôt

des Anges que des hommes. Il sembloit que la vraie piété combattue, affoiblie dans le sanctuaire même, par les vices & les abus qui s'y étoient introduits, & qui faisoient les plus grands efforts pour s'y maintenir, se fût réfugiée au milieu des déserts que ces nouveaux Antoines, & ces nouveaux Pacômes habitoient. On voyoit dans ces hommes admirables tout ce que la grace a d'empire sur les passions, & le haut dégré de perfection où elle peut élever la nature. La Congrégation de Cluni loin de perdre sa ferveur & sa célébrité, les augmentoient tous les jours. Il en sortoit de grands hommes en tout genre. Les lumières & les vertus y brilloient comme dans leur centre, & du fond de cet asyle aussi cher aux Sciences qu'à la piété, elles se répandoient sur toute l'Eglise.

Du côté même du temporel, les Moines furent utiles à la France, à l'Italie, à l'Allemagne & à toute l'Europe, par le travail des mains. Ils abattirent de vastes forêts qui couvroient ces pays, ils défrichèrent des terres incultes, & les rendirent fécondes. Ils encouragèrent la culture par eux-mêmes & par

XI. SIÈCLE.

leurs colons. Les denrées néceſſaires à la vie, le bled ſur-tout la plus précieuſe de toutes, furent moins rares, & il ne dépendit pas d'eux que les famines dont on éprouvoit ſi fréquemment les horreurs, ceſſaſſent d'affliger les Provinces où ils s'étoient établis. Combien de Villes ſe ſont formées autour de ces Abbayes célèbres, qui ne furent dans l'origine, que des retraites habitées par de pauvres Cœnobites qui fuyoient le commerce du monde & la contagion de ſes mœurs dépravées! Ils choiſiſſoient des lieux inconnus, abandonnés, pour y vivre en paix & ſous les yeux de Dieu ſeul, dans les exercices de la pénitence. Combien de riches contrées, où règnent aujourd'hui l'abondance & le commerce, n'ont été fertiliſées que par les ſueurs des pieux Solitaires, qui les ont enlevées aux bêtes féroces & aux reptiles! Peut-être ces maiſons longtems conſacrées à la pénitence, à la prière & à la pauvreté, ſont-elles à préſent trop loin de ce qu'elles furent au tems dont nous parlons; mais c'eſt que tout dégénére avec les années, & que les ſiècles apportent avec eux des idées, des mœurs & des coutumes nou-

velles. Mais la Religion qui fut le motif & la base de ces établissemens respectables, ne changeant point, c'est par elle qu'il faut juger du bien qui s'y trouve encore, & de celui qu'il convient d'y faire revivre.

Après ces réflexions générales, nous allons exposer d'une manière plus distincte, les usages & la discipline du onzième siécle.

1°. Les Papes profitèrent des démêlés qui s'étoient élevés entr'eux & les Empereurs d'Occident, pour établir leur souveraineté temporelle dans Rome. Grégoire VII le plus habile & le plus entreprenant de ces Pontifes, étendit si loin l'autorité spirituelle du Saint-Siège, à la faveur de ces troubles, qu'il anéantit presque entièrement celle des Evêques, & qu'il dépouilla les Eglises de leurs anciennes libertés.

2°. Le grand nombre de Légats du Saint-Siège, envoyés dans toutes les parties de l'Europe chrétienne, & le pouvoir qu'ils s'attribuoient, ne contribuèrent pas peu à ruiner l'autorité des Ordinaires. Ces Ministres des Pontifes Romains furent extrêmement à charge aux Eglises, par les dépenses que leurs voya-

ges & leur séjour occasionnoient, & par la suite nombreuse qu'ils menoient avec eux.

3°. La dignité des Cardinaux s'accrut aussi aux dépens de celle des Evêques. Ils commencèrent à s'attribuer des droits & des prérogatives inconnues jusques-là. Ils avoient la plus grande part à l'élection des Souverains-Pontifes, & toutes les affaires de l'Eglise se traitoient par eux. Ils travailloient par leurs talens, par leur adresse à étendre la puissance pontificale, qu'ils regardoient comme la leur. Ils alloient dans tous les Etats Catholiques, avec la qualité de Légats. Souvent plus occupés des intérêts du Saint-Siège, que du bien réel de la Société chrétienne, ils mettoient à exécution les décrets des Papes, par des voies qui, dans la suite, servirent de titres aux prétentions ultramontaines.

4°. La simonie fut réprimée par tant de décrets, & ceux qui s'en étoient rendus coupables, furent punis par des peines si sévéres & si souvent prononcées contr'eux dans les Conciles, qu'enfin ce mal diminua peu à peu. La cupidité avoit imaginé un moyen de pallier la simonie, c'étoit de distinguer le revenu

des bénéfices, objet purement temporel, de leurs fonctions & obligations qui étoient le spirituel, & de prétendre qu'on pouvoit acheter le revenu, puisque c'étoit une chose temporelle, sans contrevenir aux Loix canoniques qui défendoient la simonie. On enleva cette ressource à la cupidité, en décidant que les revenus annexés aux bénéfices étant destinés à l'entretien des Ministres de l'Eglise, aux frais du culte divin, à la nourriture des pauvres, ils ne pouvoient devenir la matière d'un pacte comme les autres biens qui sont dans le commerce, & que toute convention relative à cet objet, étoit une simonie.

5°. En conséquence des peines portées dans les Conciles, contre les usurpateurs du temporel des Eglises, plusieurs laïcs qui avoient usurpé des dixmes, se firent un devoir de les restituer. Mais ils crurent mettre leur conscience en repos, en les donnant aux Monastères. Les Evêques s'opposèrent à ces donations; mais les Moines ne laissèrent pas de garder celles qu'on leur avoit faites, & d'en recevoir de nouvelles, quand ils pouvoient s'en procurer. Ce fut une occasion fréquente de répétitions & de

disputes entre les Evêques & les Abbés.
XI. SIÈCLE. Ces démêlés étoient portés à Rome, comme toutes les autres causes ecclésiastiques, & Rome décidoit ordinairement en faveur des Monastères. Les dixmes excitèrent encore de plus grands troubles en divers endroits, & sur-tout en Thuringe, en Pologne & en Dannemarck, où elles occasionnèrent des révoltes, qui mirent le Christianisme en danger.

6°. Les Monastères s'étoient multipliés au point, que sous le pontificat de Jean XVIII, au commencement de ce siècle, on en comptoit dans l'enceinte de Rome, soixante de Chanoines, quarante de Moines, & vingt de Religieuses, non compris ceux qui étoient hors de la Ville. Malgré cela on en fondoit tous les jours de nouveaux, qui devenoient riches & puissans par le travail assidu des Moines, & par les donations des Seigneurs.

7°. La vie commune & régulière des Chanoines, établie dans le neuvième siècle, s'étoit affoiblie peu à peu, ensorte qu'on n'en voyoit plus que des restes languissans, vers le milieu de celui-ci. Quelques Evêques la renouvellèrent

dans leurs Eglises. Mais ces nouveaux Chanoines étoient fort différens de ceux du neuvième siècle. C'étoient proprement des Religieux vivans sous un Supérieur, liés par des engagemens irrévocables, astreints à toutes les observances claustrales. Une seule chose les distinguoit des Moines, c'est qu'on pouvoit les tirer de leurs maisons pour les employer aux fonctions ecclésiastiques, & même leur donner des Cures à gouverner. On regarde Ives de Chartres dont nous parlerons dans le siècle suivant, comme l'Instituteur de ce nouvel Ordre de Chanoines qu'on appella Réguliers, pour les distinguer de ceux qui formoient le Clergé titulaire des Cathédrales & des Collégiales. Le Monastère de Saint-Quentin, où il établit cette réforme en 1078, devint la source de tous les établissemens du même genre qui se firent alors & peu de tems après.

XI. SIÈCLE.

8°. Les élections des Evêques étoient encore en usage; mais souvent à la vacance des Sièges, les Princes s'attribuoient le droit de les remplir, ou faisoient élire ceux qui leur étoient agréables. Quelquefois les Papes y pourvoyoient d'autorité, & donnoient l'Or-

dination à ceux qu'ils avoient nommés ; lorsque les Métropolitans à qui ce droit appartenoit, refusoient de le faire. On trouve dans ce siècle quantité de Moines élevés à l'Episcopat. On y trouve aussi plusieurs Evêques qui renoncent à leurs Sièges, pour se retirer dans des Monastères ; dévotion dont les deux siècles précédens nous ont déjà fourni quelques exemples.

9°. On érigea plusieurs nouveaux Evêchés, non-seulement dans les pays où la Religion chrétienne avoit pénétré, & où il s'étoit formé des Eglises naissantes, mais encore ailleurs ; parce que les anciens Diocèses étoient devenus trop vastes, & qu'un seul Pasteur ne pouvoit les gouverner. Il y eut aussi des Sièges épiscopaux érigés en Métropoles avec attribution d'un certain nombre de suffragans tirés d'une ou de plusieurs autres Provinces ecclésiastiques. Le Pape Grégoire VII accorda les droits de Primatie à l'Eglise de Lyon, avec Jurisdiction immédiate sur les quatre grandes Provinces ecclésiastiques de France, qui étoient celles de Lyon, de Rouen, de Tours & de Sens.

10°. On travailla dans toute l'Eglise

à

à détruire le concubinage des Clercs; & l'un des moyens qu'on employa pour déraciner un si grand scandale, fut de déclarer les enfans nés des ecclésiastiques, incapables d'être élevés aux ordres sacrés. Mais cette Loi, toute sage qu'elle étoit, éprouva des oppositions considérables dans plusieurs Diocèses, quoique l'honneur de l'Eglise y fût doublement intéressé. En quelques endroits, l'entrée dans l'Etat monastique ou dans l'Ordre des Chanoines Réguliers purgeoit, ou du moins couvroit ce vice de la naissance. XI. SIÈCLE.

11°. La discipline de l'Eglise sur la pénitence, que nous avons vu dégénérer & s'affoiblir de siècle en siècle, perdit encore de sa rigueur & de son exactitude, tant pour la nature des peines canoniques, que pour leur durée. Les pélerinages, les rédemptions, les absolutions qu'on alloit chercher à Rome, les indulgences attachées à la Croisade, les flagellations qui devinrent communes, & l'usage qui s'introduisit de faire pénitence pour un autre; autant de causes dont la réunion concourut à faire perdre de vue les peines canoniques & les Loix établies dans les tems éclairés, sur cette partie importante de la discipline.

XI. SIÈCLE.

12°. Par une suite de l'ignorance qui avoit fait tant de progrès dans les siècles passés, & qu'on avoit tant de peine à détruire, il se trouvoit grand nombre de Pasteurs du second ordre, qui ne connoissoient pas les premières règles du Ministère qui leur étoit confié. Les Conciles s'occupèrent du soin de les rappeller, & ce fut un des principaux objets de leur sollicitude. On y décida plusieurs questions sur l'administration des Sacremens, la récitation de l'Office divin, la célébration de la Messe, &c. On recommanda plus fortement que jamais le secret de la Confession; on défendit aux Prêtres de célébrer plus d'une Messe par jour; à moins qu'il n'en fallût dire pour quelque défunt, car en ce cas on permit d'en dire une des morts, outre celle du jour; on imposa des pénitences aux Prêtres qui, par négligence laissoient tomber une Hostie consacrée; & l'on prescrivit aux ecclésiastiques chargés du soin des ames, d'étudier les Canons, pour s'y conformer, tant dans leur conduite particulière, que dans l'éxercice de leurs fonctions.

13°. On rapporte à ce siècle l'institution de quelques Fêtes, & l'origine

de quelques pratiques de piété qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. La Commémoraison de tous les Fidèles morts dans la communion de l'Eglise, le lendemain de la Toussaint, s'établit en France, & fut adoptée dans tout l'Occident. C'étoit une extension de ce que S. Odilon, Abbé de Cluni, n'avoit d'abord institué que pour les défunts de sa Congrégation. Le petit Office de la Vierge étoit déjà en usage dans quelques Communautés; on le récitoit avec les autres parties du grand Office de chaque jour. Il fut réglé dans le Concile de Clermont qu'on feroit cet Office tous les Samedis.

14°. Le jeûne du Carême & des Quatre-Tems s'observoit avec une grande exactitude ; mais il y avoit eu beaucoup de variations dans l'Eglise, au sujet du jeûne & de l'abstinence qu'on avoit attaché aux Mercredis, Vendredis & Samedis de chaque semaine, dès les premiers tems. Les calamités que la France éprouva dans ce siècle, portèrent les Evêques à faire une loi pour le jeûne du Vendredi & l'abstinence du Samedi.

15°. On envoyoit à Rome ceux qui

étoient coupables de crimes énormes ; afin qu'ils reçussent la pénitenee du Pape. Mais auparavant ils étoient obligés de se présenter à leurs Evêques qui leur donnoient des Lettres pour le Souverain-Pontife. Dans les cas embarrassans, les Evêques incertains de ce qu'il convenoit de faire, & ne sachant quelle pénitence ils devoient imposer, adressoient les pénitens au Pape, qui modéroit ou augmentoit la peine. On croit voir dans cette pratique l'origine des cas réservés au Souverain-Pontife.

16°. Le chant de l'Eglise se perfectionna par l'invention de Gui, Moine d'Arezzo en Toscane, qui trouva vers l'an 1026, la méthode des lignes ou échelles musicales, les clefs ou positions, & les six notes, *Ut*, *Re*, *Mi*, *Fa*, *Sol*, *La*, qu'on appelle la gamme. Il prit ces syllabes des premiers vers de l'Hymne de S. Jean, *Ut queant laxis*, &c., & il s'en servit pour exprimer la gradation des sons, leur mélange & leurs differens rapports. On admira cette invention comme un prodige, & on ne pouvoit se lasser de donner des éloges à celui qui l'avoit imaginée. Il est certain qu'elle facilitoit infiniment l'é-

tude du chant, & qu'un enfant y faisoit plus de progrès en un an par cette méthode, que les hommes les plus attentifs n'en pouvoient faire auparavant en dix années. Ce fut un nouvel attrait pour cultiver le chant ecclésiastique, & ceux qui s'y adonnèrent, tant parmi les Clercs que parmi les Moines, nottèrent quantité d'Offices, ou parties d'Offices, à la gloire de Dieu, & à l'honneur des Saints. La musique s'unissoit quelquefois au plein-chant dans la composition de ces Ouvrages, & c'étoit une des prinpales richesses de la Liturgie.

17°. Les épreuves dont nous avons déjà parlé, se soutenoient par les mêmes causes qui les avoient accréditées, l'ignorance & la superstition. On en voit dans ce siècle, plusieurs exemples mémorables, tels que ceux d'Emma, mère de S. Edouard, Roi d'Angleterre, de sainte Cunégonde, femme de l'Empereur Henri II, & de Pierre Ignée, Moine de Florence. Ce dernier fait étant le plus extraordinaire dans toutes les circonstances qui l'accompagnent, mérite d'être rapporté ici avec quelque détail.

Pierre qui occupoit le Siège de Flo-

rence, avoit obtenu l'Episcopat, moyennant une somme d'argent considérable. Les Moines de la Ville épiscopale & des environs, ayant à leur tête S. Jean Gualbert, soutenoient qu'étant notoirement simoniaque, on ne pouvoit ni le reconnoître, ni communiquer avec lui. Pierre voulut soumettre les Moines par la force, & ses violences ne servirent qu'à rendre le schisme plus général & plus opiniâtre. Les Moines proposèrent l'épreuve du feu pour montrer la justice de leur cause & cette offre fut acceptée. Au jour marqué, il se trouva un peuple immense à la porte du Monastère. On y avoit dressé deux bûchers long de dix pieds, large & haut de cinq, & séparés par un sentier fort étroit, rempli de bois sec. Le Moine Pierre, choisi par l'Abbé du Monastère de Septime pour subir l'épreuve, célébra la Messe qui fut chantée par tous les Religieux unis dans la même cause. A l'*Agnus Dei*, quatre Moines dont l'un portoit le Crucifix, le second l'eau bénite, le troisième douze cierges allumés, le quatrième l'encens, mirent le feu aux deux bûchers. Après la Messe, le Moine Pierre, ayant ôté sa chasuble & gardé les autres ornemens,

s'avanca vers les bûchers dont le feu étoit très-vif, & fit tout haut cette prière : *Seigneur Jésus, s'il est vrai que Pierre de Pavie a usurpé le Siège de Florence, par simonie, je vous prie de me secourir & de me conserver dans ce terrible jugement du feu, comme vous avez conservé autrefois les trois jeunes Israëlites dans la fournaise.* Le peuple ayant repondu, *Amen*, Pierre entra dans le feu d'un pas grave & d'un visage serein. La flamme soulevoit ses cheveux & ses vêtemens; & quand il eut parcouru tout le sentier, on le vit paroître à l'autre bout, sans que le feu eut fait la moindre impression sur lui. Il vouloit y rentrer, mais on l'en empêcha. Les assistans qui étoient resté dans un grand silence, pendant qu'il traversoit le bûcher, firent éclater leur joie par des acclamations & par des larmes, lorsqu'on l'en vit sortir sain & sauf. Le Clergé de Florence, témoin de cet événement, en fit part au Pape Alexandre II, par une Lettre d'où nous avons extrait ce récit. Ce Pontife déposa Pierre de Pavie, qui s'étant condamné lui-même & réconcilié avec les Moines, se retira au Monastère de Septime pour y faire pénitence. Le

XI. SIÈCLE.

Moine Pierre qui, d'après cet événement, fut surnommé Pierre Ignée, devint Cardinal & Evêque d'Albano. Ainsi le Ciel, malgré l'irrégularité du moyen, opéroit quelquefois des miracles pour justifier l'innocence, & faire triompher le bon droit; & la crédulité s'autorisoit de ses prodiges, pour conserver une pratique qu'on regardoit comme la voie par laquelle Dieu se plaisoit à manifester sa volonté.



CHRONOLOGIE DES CONCILES.

ONZIÈME SIÈCLE.

ROMANUM, le 6 Janvier, sous Gerbert ou Silvestre II, de dix-sept Evêques d'Italie & de trois d'Allemagne, en présence de l'Empereur. S. Bernouard, Evêque d'Hildesheim, y fut confirmé dans la possession du Monastère de Gandersheim, que Villigise de Mayence lui disputoit. XI. SIÈCLE. An de J. C. 1001.

Poldense, de Polden, près de Brandebourg, le 22 Juillet. On y exhorta l'Archevêque de Mayence à satisfaire Bernouard d'Hildesheim; ce que n'ayant point fait, il fut suspendu par le Légat de toute fonction épiscopale. 1001.

Francofurtense, de Francfort, après l'Assomption. On y convient que, ni Villigise de Mayence, ni Bernouard d'Hildesheim n'exerceroient aucun droit sur l'Abbaye de Gandersheim jusqu'à l'Octave de la Pentecôte de l'année sui- 1001.

vante, où les Evêques s'assembleroient à Frislar.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

1002. *Romanum*, le 3 Décembre, au sujet de l'Abbaye de Pérouse, que l'Evêque Conon fut obligé de céder au Pape pour avoir la paix avec l'Abbé.

1003. *Theodonis Villa*, de Thinoville, en présence du Roi de Germanie Henri II, où l'on condamne le mariage de Conrad, Duc de Carinthie, & de Mathilde, fille de Conrad, Roi de Bourgogne, à raison de parenté.

1005. *Constantiense*, de Constance, où l'on condamne des Lettres qui se débitoient comme venues du Ciel à l'occasion d'une famine qui désoloit l'Allemagne.

1005. *Arneborchiense*, d'Arneberg, dans le Brandebourg, en présence du Roi Henri II, où l'on défend de contracter des noces contraires à la bienséance, de vendre les Chrétiens aux Gentils, & de violer les loix de la Justice.

1005. *Fremoniense*, de Dortmont en Westphalie le 7 Juillet, en présence du Roi Henri II, & de la Reine Cunégonde, par quatorze Evêques. Le Roi y fit des reproches sanglans aux Prélats sur les mariages illicites & d'autres abus qu'ils toléroient. Les Canons de ce Concile

sont perdus. Il n'en reste qu'un acte par lequel ces Evêques conviennent de certains jeûnes & autres secours spirituels les uns pour les autres après leur mort.

Romanum, où le Pape Jean XVIII donne une Bulle pour confirmer l'élection de l'Evêché de Bamberg. 1007.

Francofurtense, de Francfort, le 1 Septembre, par Villigise, Archevêque de Mayence & trente-six Evêques, où l'on reçoit & l'on confirme la Bulle de l'érection de l'Evêché de Bamberg. 1007.

Ænhamense, d'Enham en Angleterre, le jour de la Pentecôte, où l'on fit trente-deux Canons pour la réformation des mœurs & de la discipline. 1009.

Confluentium, de Coblentz, où le Roi Henri II fait interdire tous les Evêques qui s'étoient révoltés contre lui, & particulièrement Thierri de Metz. 1012.

Legionense, de Léon en Espagne, le 25 Juillet, par ordre du Roi Alphonse V. On y fit quarante-huit Canons, dont sept sur la discipline ecclésiastique, & les autres sur le gouvernement civil. 1012.

Ravennense, le 30 Avril & les deux jours suivans, où l'Empereur Henri II fait placer Arnoul, son parent, sur le Siège de Ravenne, & chasser Adalbert qui s'en étoit emparé. 1014.

Mediolanense, par Arnoul, Arche-
XI. vêque de Milan contre Alric, oncle
SIÈCLE. d'Ardouin, Roi d'Italie, que ce Prince
An de J. C. avoit nommé Evêque d'Asti, & que le
1015. Pape Benoît VIII avoit ensuite sacré. Arnoul, zèlé partisan de l'Empereur Henri II, & par conséquent ennemi d'Ardouin, son compétiteur, fait anathématiser Alric comme un intrus, malgré l'approbation du Pape, pour être monté sur le Siège d'Asti sans le consentement de son Métropolitain.

1016. *Ravennense*, par Arnoul, Archevêque de Ravenne, où l'on suspend les Clercs ordonnés par l'usurpateur Adalbert, jusqu'à un plus mûr examen.

1018. *Noviomagense*, de Nimégue, le 16 Mars, où l'on ordonne que le Corps de J. C. sera placé à la gauche du Prêtre, & le Calice à sa droite sur l'Autel, pendant la Messe.

1018. *Goslariense*, de Goslar, pendant le Carême, où l'on décide, après avoir séparé deux époux pour cause de parenté, que les enfans d'un serf qui a épousé une femme libre, sont sujets à la servitude avec leur mère.

1020. *Bambergense*, par le Pape Benoît VIII, aux Fêtes de Pâques. Ce Pontife,

en présence de soixante & douze Evêques, y confirma les privilèges de l'Eglise de Bamberg.

1020. *Ticinense* ou *Papiense*, de Pavie, le 1 Août. Benoît VIII qui présidoit à cette Assemblée, s'y plaignit de la vie licencieuse du Clergé, & fit un décret en sept articles pour le réformer. L'Empereur le confirma, & ajouta des peines temporelles contre ceux qui ne l'observeroient pas.

1022. *Salegunstadiense*, de Sélingostad, Abbaye sur le Mein, au Diocèse de Mayence, par l'Archevêque Aribon & cinq de ses Suffragans, le 11 Août. On y fit vingt Canons, dont le cinquième défend aux Prêtres de dire plus de trois Messes par jour.

1022. *Germanicum*, auquel assista l'Empereur Henri II. Ce Concile, dont on ne sait ni le lieu, ni l'objet, étoit composé d'un grand nombre d'Evêques, suivant le témoignage de l'Annaliste & du Chronographe Saxons.

1022. *Aurelianense VII*, d'Orléans, par Léotherie, Archevêque de Sens & ses Suffragans, en présence du Roi Robert & de la Reine Constance. On y condamna au feu treize Manichéens nou-

XI. SIÈCLE. vellement découverts, dont les Chefs étoient Etienne ou Héribert, & Lisoye, Ecclésiastique d'Orléans.

An de J. C. 1022 ou 1023. *Airiacense*, d'Airy, au Diocèse d'Auxerre, par Léotherie, Archevêque de Sens, en présence du Roi Robert, touchant la paix de ce Monarque avec le Duc de Bourgogne. Ce fut à cette Assemblée que commença, selon M. le Bœuf, la coutume qui s'établit dans le onzième siècle d'apporter aux Conciles les châsses des Saints.

1023. *Moguntinum*, aux Fêtes de la Pentecôte, Aribon de Mayence y tint ce Concile national d'Allemagne, où il corrigea plusieurs désordres; mais il ne put séparer Othon, Comte de Hamerstin, d'avec Irmengarde, quoique ce Prince eût promis de la quitter.

1023. *Pictavense*, de Poitiers, au sujet de l'Apostolat de S. Martial de Limoges, sur lequel il ne fut rien décidé.

1023. *Pampelonense*, de Pampelune, en présence du Roi Sanche, où l'on rétablit dans cette Ville le siège épiscopal, qui avoit été transféré au Monastère de Leire, depuis l'invasion des Sarrasins. Il y est ordonné que l'Evêque de Pampelune sera pris d'entre les Moines de Leire, & choisi par les Evêques de la Province.

Parisiense XII, où l'on donna le titre d'Apôtre à S. Martial de Limoges. XI. SIÈCLE.

Atrebatense, d'Arras, contre certains hérétiques qui rejettoient les Sacremens. On y établit, d'une manière très-claire, la foi de l'Eglise touchant l'Eucharistie. An de J. C. 1024. 1025.

Ansense, d'Anse, à quatre lieues au-dessus de Lyon. Bouchard de Vienne y fit satisfaction à Gauslin de Mâcon, pour avoir ordonné à Cluni des Moines contre les Canons, mais suivant le privilège du Pape, que les Evêques ne regardèrent point comme au-dessus des Canons. S. Odilon y étoit présent. 1025.

Constantinopolitanum, par le Patriarche Alexis, au mois de Janvier. On y fit plusieurs réglemens sur la discipline. 1027.

Romanum, par le Pape Jean XIX, en présence de l'Empereur Conrad, & à la tête d'un grand nombre de Prélats, le 6 Avril. La contestation qui régnoit depuis long-tems entre le Patriarche d'Aquilée & celui de Grado, y fut terminée à l'avantage du premier. 1027.

Constantinopolitanum, au mois de Novembre, par le Patriarche Alexis, sur les Charisticaires, ou donataires des Monastères. 1027.

Carrofense, de Charroux en Poitou, contre les nouveaux Manichéens. 1027 ou 1028.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

Geitzletense, près de Mayence, où un homme, accusé de l'assassinat du Comte Sigefroi, se purgea par l'épreuve du fer chaud.

1028. 1029. *Constantinopolitanum*, de Constantinople, où l'on condamne Jean Abdon, Patriarche Jacobite d'Antioche, que l'Empereur Romain Argire avoit fait amener en cette Ville avec quatre Evêques & trois Moines.

1029. *Palithense*, de Palith près de Mayence, où l'Archevêque de cette Eglise renonce enfin à ses prétentions sur le Monastère de Gandersheim, & en abandonne la Jurisdiction à l'Evêque d'Hildesheim.

1029. *Lemovicense*, où il fut décidé que S. Martial de Limoges étoit Apôtre.

1031. *Bituricense*, de Bourges, le 1 Septembre. Nous en avons vingt-cinq Canons, dont le premier ordonne de mettre le nom de S. Martial parmi les Apôtres.

1031. *Lemovicense*, le 18 Septembre. L'Apostolat de S. Martial y fut confirmé, & on y prononça une excommunication terrible contre ceux qui ne garderoient point la paix de la Justice, comme le Concile le prescrivoit.

1034. Il s'est tenu cette année différens Con-

ciles en Aquitaine, dans la Province d'Arles, & dans celle de Lyon, pour le rétablissement de la paix, pour la foi, pour porter les peuples à reconnoître la bonté de Dieu, & les détourner des crimes, par le souvenir des maux passés

XI. SIÈCLE. An de J. C.

Triburiense, de Tribur ou Truver, près de Mayence, peu après Pâques. On y renouvella d'anciens Canons, auxquels on en ajouta de nouveaux. 1036.

Trevirense, de Tréves, le 20 Octobre, pour la translation des Reliques de S. Materne. 1037.

Italicum, peut-être de Rome, ou le Pape dépose Aribon, Archevêque de Milan, pour avoir refusé de satisfaire l'Empereur Conrad, qu'il avoit outragé dans l'Assemblée de Salone, & qui, pour cette raison, l'avoit mis à la garde du Patriarche d'Aquilée. 1038.

Romanum, où le Pape Benoît IX condamne Brétislas, Duc de Bohême, à construire un Monastère à ses dépens, pour avoir enlevé de Gnesne, dans le pillage de cette Ville, les Reliques de S. Adalbert, & les avoir transportés à Prague. 1039 ou 1040.

Venetum, de Venise, en présence 1040.

XI. SIÈCLE. An de J. C. du Duc Flabanico, où l'on établit la Tréve de Dieu, & l'on fit plusieurs Canons, dont nous n'avons que les sommaires. L'un de ces Canons fixoit l'âge du Diaconat à vingt-six ans, & celui de la Prêtrise à trente.

1041. Il se tint en France plusieurs Conciles cette année, où l'on établit la Tréve de Dieu, qui ordonnoit que, depuis le Mercredi au soir jusqu'au Lundi matin, personne ne prendroit rien par force, ne tireroit vengeance d'aucune injure, & n'exigeroit point de gage d'aucune caution. On avoit arrêté, que quiconque y contreviendroit, payeroit la composition ordonnée par les Loix, comme ayant mérité la mort, ou seroit excommunié & banni du pays.

1042. *Cesenense*, de Césène, dans la Romagne, le 2 de Juin. Jean, Evêque de cette Ville, y fait approuver le dessein qu'il avoit d'établir la vie commune dans sa Cathédrale.

1042. *S. Ægidii*, de S. Gilles en Languedoc, le 4 Septembre. Vingt-deux Evêques y firent trois Canons, & y confirmèrent la Tréve de Dieu.

1043. *Narbonensia duo*, l'un le 17 Mars, & l'autre le 8 Août. Tous les deux par

Guifred, Archevêque de Narbonne, qui dans le second déposa l'habit militaire qu'il portoit, avec serment de ne jamais le reprendre. Dans l'autre, on excommunia les usurpateurs des biens ecclésiastiques. XI. SIÈCLE. An de J. C.

Constantiense, de Constance, Henri III, Roi de Germanie, y pardonne à tous ses ennemis & établit dans l'Allemagne une paix solide. 1043.

Romanum, sur la fin de l'année, par le Pape Benoît IX, où ce Pontife révoque le décret par lequel il avoit déclaré peu de mois auparavant, l'Eglise de Grado suffragante d'Aquilée, quoiqu'elle en eût été déclarée indépendante au Concile de Rome en 1027. C'étoit Poppon Patriarche d'Aquilée, qui avoit obtenu, à force d'argent, ce décret dont il avoit poursuivi l'exécution à main armée; & ce furent les plaintes de Contaréno, Doge de Venise, & d'Orso, Patriarche de Grado, qui en obtinrent la révocation. 1044.

Sutrinum, de Sutri près de Rome, peu avant Noël, par Henri III, Roi de Germanie. Il y invita Grégoire VI, qui s'y trouva, espérant d'être reconnu seul Pape légitime; mais y trouvant de la 1046.

difficulté, il renonça au Pontificat, se
XI. dépouilla des ornemens & remit le bâton
SIÈCLE. pastoral, après avoir tenu le Saint-Siège
An de J. C. environ vingt mois. Le Roi Henri vint à Rome avec les Evêques du Concile de Sutri, & d'un commun consentement, tant des Romains que des Allemands, il fit élire Pape Suidger, Saxon de naissance & Evêque de Bamberg. Le nouveau Pape prit le nom de Clément II, & fut sacré le jour de Noël. Le Roi Henri fut couronné Empereur le même jour, & la Reine Agnès, Impératrice.

1047. *Romanum*, au mois de Janvier, par le Pape Clément II, en présence de l'Empereur Henri III. L'extirpation de la simonie, qui régnoit impunément alors dans tout l'Occident, fut probablement le premier objet de ce Concile. On y ordonna, de plus, suivant Pierre Damien qui nous a conservé la mémoire de ce Concile, qu'à l'avenir ce ne seroit qu'avec la permission de l'Empereur que l'Eglise de Rome seroit pourvue d'un Evêque.

1047. *Tulujense*, de Tuluje au Diocèse d'Elene, le 1 Juin. Ce n'étoit qu'un Synode Diocésain. On y confirma la Tréve de Dieu.

Germanicum, convoqué par l'Empereur Henri III, contre les simoniaques. XI. SIÈCLE. An de J. C. 1047.

Senonense, de Sens, où l'on confirme la fondation du Prieuré de S. Ayoul de Provins, faite par le Comte Thibault.

Wormatiense, de Worms, au mois de Décembre, où l'on élit Pape, Brunon Evêque de Toul, en présence & par les soins de l'Empereur Henri III. Ce Pape prit le nom de Léon IX. 1048. 1048

Romanum, le 11 Avril, sous Léon IX, des Evêques d'Italie & des Gaules. On y déclare nulles toutes les Ordinations des simoniaques; » ce qui causa, dit M. Fleury, » un grand tumulte. » Après de longues disputes, ajoute-t-» il, on représenta au Pape le décret de » Clément II; savoir que ceux qui » étoient ordonnés par les simoniaques, » pouvoient exercer leurs fonctions après » quarante jours de pénitence; ce qui » fut suivi par Léon IX. 1049.

Ticinense, de Pavie, par le même Pape, dans la semaine de la Pentecôte. Ce n'est qu'une répétition de celui de Rome. 1049.

Remense, le 3 Octobre, lendemain de la dédicace de l'Eglise de S. Remi, par le Pape Léon IX. Il y avoit vingt 1049.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

Evêques, près de cinquante Abbés & plusieurs autres Ecclésiastiques. On y fit le procès à quelques Evêques simoniaques & à quelques Abbés; & on excommunia les Evêques qui, ayant été invités au Concile, n'y étoient point venus, & n'avoient point envoyé d'excuse par écrit. Ensuite on y fit douze Canons pour renouveller les décrets des Pères, méprisés depuis long-tems; & on condamna, sous peine d'anathême, plusieurs abus qui avoient cours dans l'Eglise Gallicane, comme la simonie, &c.

1049. *Moguntinum*, au mois de Novembre, par Léon IX. Il y avoit environ quarante Evêques. On y condamna la simonie & les mariages des Prêtres.

1049 ou environ. *Rotomagense*, de Rouen, par l'Archevêque de Mauger. On y fit dix-neuf Canons, dont la plupart sont contre la simonie.

1050. *Sipontinum*, de Siponto dans la Pouille, au Carême. Le Pape Léon IX y déposa deux Archevêques pour crime de simonie.

1050. *Romanum*, le 2 Mai, par Léon IX & cinquante-cinq Evêques. Bérenger y fut privé de la Communion de l'E-

glise à cause de ses sentimens hérétiques sur l'Euchariſtie.

1050. *Briotnenſe*, de Brionne en Normandie, au mois d'Août. C'étoit une conférence plutôt qu'un Concile, où Bérenger fut réduit au silence, & ensuite à la confeſſion, quoique forcée, de la foi Catholique.

1050. *Vercellenſe*, de Verceil, le 1 Septembre, par Léon IX. Il y avoit des Evêques de divers pays. Bérenger n'y vint point, quoiqu'il y eût été appellé. On y condamna & brûla le Livre de Jean Scot sur l'Euchariſtie. L'erreur de Bérenger y fut encore condamnée.

1050. *Pariſienſe XIII*, le 17 Octobre, d'un grand nombre d'Evêques, en présence du Roi Henri. On y lut une Lettre de Bérenger, qui ne comparut point. Le Concile fut très-scandalisé de cette Lettre. Bérenger fut condamné avec tous ses complices, de même que le Livre de Jean Scot sur l'Euchariſtie.

1050. *Coyacenſe*, de Coyança en Eſpagne, de neuf Evêques, en présence du Roi de Leon, Ferdinand I, & de la Reine Sancha, qui eſt nommée la première; parce que c'étoit elle qui étoit proprement Reine de Léon. On y fit treize Canons,

XI. SIÈCLE. An de J. C.

dont le cinquième défend de baptiser hors les veilles de Pâques & de la Pentecôte, sans nécessité. Le douzième ordonne de jeûner tous les Vendredis comme en Carême.

1050. *Apud S. Ægidium*, de S. Gille en Languedoc, pour établir la Tréve de Dieu.

1051. *Augustanum*, d'Augsbourg, au mois de Février, par le Pape Léon IX, où ce Pontife absout Humfroi, Archevêque de Ravenne, qu'il avoit interdit au Concile de Verceil, tenu l'année précédente.

1051. *Romanum*, après Pâques, par Léon IX. Il y excommunia, pour adultère, l'Evêque de Verceil, qui étoit absent. Ce Prélat ayant ensuite promis satisfaction, fut rétabli dans ses fonctions.

1051. *Sublacence*, de Sublac. Concile supposé, où l'on prétend que le Pape Léon IX s'étant fait représenter les titres du Monastère de Sublac, reconnut la fausseté de la plupart, & les condamna au feu. Le fait est que ce Pape étant dans ce Monastère, y convoqua les habitans du lieu, les obligea de représenter leurs titres, en nota plusieurs de faux, & en fit brûler la plus grande partie; puis confirma

confirma la Jurisdiction du Monastère sur la Ville de Sublac. XI. SIÈCLE.

Bambergense, par le Pape Léon IX, en présence de l'Empereur Henri III, où ce Prince confirma les Priviléges de l'Eglise de Bamberg. Au de J. C. 1052.

Mantuanum, de Mantoue, par le Pape Léon IX, dans la Quinquagésime. Les Evêques qui redoutoient la sévérité de ce Pontife, rendirent cette assemblée inutile par le trouble qu'ils y exciterent. 1053.

Romanum, après Pâques, par Léon IX. Il n'en reste que la Lettre aux Evêques de Vénitie & d'Istrie, en faveur de Dominique, Patriarche de Grado, portant que cette Eglise sera reconnue Métropole de ces deux Provinces, suivant les priviléges qui lui avoient été accordés par les Papes. 1053.

* *Constantinopolitanum*, au mois de Juin, par Michel Cérulaire, où l'on anathématisa les Légats du Pape, avec l'Ecrit qu'ils avoient déposé sur l'Autel de la grande Eglise de Constantinople, avant leur départ. 1054.

Narbonense, de dix Evêques, le 25 Août. On y confirma la Trève de Dieu, & on y fit vingt-neuf Canons. 1054.

Barcinonense, de Barcelone, le 20
XI. Novembre, contre les usurpateurs des
SIÈCLE. biens de l'Eglise.

An de J. C. *Moguntinum*, au mois de Mars, où
1054. Gebbehard, Evêque d'Eischat, est élu
1055. Pape, sous le nom de Victor II.

1055. *Florentinum*, de Florence, vers la Pentecôte, par le Pape Victor II, en présence de l'Empereur Henri. On y corrigea plusieurs abus, & on y renouvella les défenses d'aliéner les biens des Eglises.

1055. *In Lugdunensi Gallia*, par Hildebrand, Légat, touchant la simonie. On prétend que ce Légat y fit un miracle pour convaincre un Evêque de ce crime.

1055. *Turonense*, par Hildebrand, & par Gérard, Cardinal. On y donna à Bérenger la liberté de défendre son opinion; mais n'osant le faire, il confessa publiquement la foi commune de l'Eglise, & jura que dès-lors il n'auroit plus d'autre doctrine. Il souscrivit de sa main cette abjuration, & les Légats le croyant converti le reçurent à la Communion.

1055. *Lexoviense*, de Lisieux en Normandie, où Mauger de Rouen fut déposé, & Maurille mis à sa place.

1055. *Rotomagense*, de Rouen, sous l'Archevêque Maurille. On y traita de la continence des Clercs & de l'observation des Canons. On croit que c'est dans ce Concile que l'on dressa une profession de foi portant que le pain & le vin étoient changés au Corps & au Sang de J. C. par la consécration, avec anathême contre quiconque attaqueroit cette croyance.

1055. *Narbonense*, le 1 Octobre, de six Evêques, qui déclarerent excommuniés les usurpateurs des biens de l'Eglise d'Ausonne.

1055 ou environ. *Andegavense*, contre Bérenger, l'année & le mois en sont incertains.

1056. *Compostellanum*, le 15 Janvier, où l'on fit d'excellens réglemens sur la discipline.

1056. *Landavense*, de Landaff, au pays de Galles, où la Famille Royale est excommuniée pour une insulte faite à l'Evêque de Landaff.

1056. *Tolozanum III*; le 13 Septembre, de dix-huit Evêques. On y fit treize Canons pour abolir la simonie & ordonner le célibat aux Ecclésiastiques, pour empêcher l'usurpation des biens des Eglises, & remédier à divers abus.

XI. SIÈCLE. *Coloniense*, où Baudouin, Comte de Flandre, se réconcilie, par l'entremise du Pape, avec le jeune Roi Henri.

An de J. C. 1056. 1057. *Romanum*, le 18 Avril, appellé Général, par Etienne IX, où, entre autres choses, Victor II excommunia Guiferd de Narbonne, pour crime de simonie.

1057. * *Apud Fontanetum*, de Fontaneto au Diocèse de Noverre, par Gui de Vélate, Archevêque de Milan, à la tête d'un grand nombre de Prélats & de Clercs, où l'on excommunia le Diacre Arialde & Landolfe, son compagnon, ces deux grands adversaires de l'incontinence des Clercs & de la simonie. Le Pape Etienne IX déclara cette excommunication nulle.

1058. *Senense*, de Sienne, le 28 Décembre, où Gérard, Evêque de Florence, est élu Pape par les Seigneurs Allemands & Romains. C'est le Pape Nicolas II.

1059. *Romanum*, le 18 Janvier, à l'occasion du couronnement du Pape Nicolas II. Ce fut l'Archidiacre Hildebrand qui fit la cérémonie. Il mit sur la tête du Pape, dit un Auteur du tems, une Couronne royale sur le cercle inférieur de laquelle on lisoit : *Corona Regni de*

manu Dei ; & sur le second cercle : *Diadema Imperii de manu Petri.* Ceci fait voir que la double Couronne qu'on voit sur la Tiare pontificale est plus ancienne que les Savans ne l'ont cru jusqu'à présent. XI. SIÈCLE. An de J. C.

1059. *Sutrinum*, de Sutri, par le Pape Nicolas II, vers la fin de Janvier, où l'on déposa l'Antipape Benoît X.

1059. *Romanum*, le 13 Avril, par Nicolas II, à la tête de cent treize Evêques. Ce Pontife y publia d'abord un décret, portant que le Saint-Siège vacant, les Cardinaux-Evêques, avec les Cardinaux-Clercs & le reste du Clergé, s'assembleront pour faire l'élection d'un nouveau Pape, sauf toutefois, ajoute-t-il, l'honneur & le respect dû à notre cher Fils Henri, présentement Roi, & qui sera un jour Empereur, comme nous l'espérons de la grace de Dieu. Après quoi l'on fit treize Canons, dont le quatrième ordonne la vie commune aux Clercs, & l'on croit voir dans ce Canon l'origine des Chanoines Réguliers. On y fit une profession de foi sur l'Eucharistie. Bérenger la signa avec serment; mais ensuite, il écrivit contre, chargeant d'injures le Cardinal Humbert, qui en étoit l'auteur.

XI. SIÈCLE. An de J. C. 1059. *Melfitanum*, de Melfe, vers le mois de Mai, par Nicolas II, avec qui les Normands se réconcilierent, en remettant à sa libre disposition toutes les Terres de S. Pierre dont ils s'étoient emparés ; le Pape en conséquence leur donna l'absolution & les reçut dans les bonnes graces du Saint-Siège.

1059. *Beneventanum*, le 1 Août, par le Pape Nicolas, à qui les Normands rendirent de grands services, en commençant par délivrer Rome des petits Seigneurs qui la tyrannisoient depuis longtems.

1059. *Arelatense*, d'Arles, par les Légats du Pape. Bérenger, Vicomte de Narbonne, y présente une Requête contre Guifred, Archevêque de Narbonne, qui l'avoit injustement excommunié.

1059 ou 1060. *Spalatense*, de Spalatro en Dalmatie, par un Légat du Saint-Siège, où l'on publia les décrets du dernier Concile Romain, & l'on élut Laurent pour Archevêque.

1060. *Viennense*, le Lundi, 31 Janvier, par Etienne, Légat. On y fit dix Canons qui regardent principalement la simonie & l'incontinence des Clercs.

1060. *Turonense*, par Etienne, Légat, &

dix Evêques. On y répéta les dix Canons du Concile de Vienne. XI. SIÈCLE. An de J. C. 1060.

Jacetanum, de Jacca en Arragon, en présence du Roi Ramire. On y fit plusieurs réglemens pour rétablir les mœurs & la discipline altérées par les guerres continuelles, & on y abolit le rit gothique pour suivre le Romain. Cet article demeura sans exécution.

Tolosanum IV, par S. Hugues, Abbé de Cluni, en qualité de Légat. On n'en sait pas l'objet; mais ce Concile est différent de celui qui se tint dans la même Ville en 1056. 1060 ou environ.

Romanum, contre les simoniaques, par Nicolas II, Aldréde de Cantorberi y fut d'abord déposé pour simonie; mais ayant été volé sur la route avec ses compagnons, on en eût pitié à Rome, en le voyant dans l'état où les voleurs l'avoient mis. Le Pape lui rendit son Archevêché, & lui accorda le Pallium. 1061.

* *Basileense*, de Basle, au mois d'Octobre, après la mort du Pape Nicolas II. Ce fut une Diète qui se convertit en Concile. L'Impératrice & son Conseil ayant appris qu'Anselme de Lucques venoit d'être élu Pape sans leur consentement, engagerent les Evêques de Lom- 1061.

bardie qui se trouvoient à la Diète, à
XI. lui opposer Cadaloüs Evêque de Parme.
SIÈCLE. *Selsvicense*, de Slefwic, par Adal-
An de J. C. bert, Archevêque de Hambourg, où
1061. l'on traite des qualités que doivent avoir les Evêques qui seront ordonnés pour les nouveaux Sièges établis en Dannemarck.

1062. *Aragonense*, de S. Jean de la Pegna, le 25 Juin, où l'on décida que les Evêques d'Aragon devoient être choisis parmi les Moines de ce Monastère.

1062. *Osboriense*, du Château d'Osbor, le 27 Octobre, par Annon, Archevêque de Cologne, en faveur d'Alexandre II, & contre l'Antipape Cadaloüs.

1062. *Lucense*, de Lucques, par le Pape Alexandre II, le 12 Décembre. On y anathématise l'Antipape Cadaloüs; puis on y absout Eritte, Abbesse de sainte Justine de Lucques, faussement accusée de crime par trois de ses Religieuses.

1063. *Romanum I*, de plus de cent Evêques, sous Alexandre II, le 9 Mai. Les Moines de Val-ombreuse y accusérent de simonie, Pierre, Evêque de Florence, & offrirent de le prouver par le feu; mais le Pape ne voulut ni déposer l'Evêque, ni accorder aux Moines

l'épreuve du feu. On y fit ensuite douze Canons, qui sont tirés presque mot pour mot du Concile de Rome, de l'an 1059. XI. SIÈCLE.

Cabilonense, de Châlons-sur-Saône. Le Légat Pierre Damien y corrigea avec les Evêques plusieurs abus, & y confirma la Jurisdiction de Cluni, que l'Evêque de Mâcon attaquoit. An de J. C. 1063.

Romanum II, par le Pape Alexandre II, dans les premiers mois de l'année, où l'on décide que les dégrés de consanguinité, par rapport au mariage, doivent se compter, non suivant les Loix Romaines, qui mettent les fréres & sœurs au premier dégré, mais suivant les Canons, qui les placent au second. Ce Concile n'est connu que par un fragment de Lettre d'Alexandre II aux Evêques d'Arezzo, de Venise, de Basle & aux Napolitains, lequel fragment se trouve dans le décret d'Ives de Chartres. 1065.

Londinense, en présence du Roi S. Edouard, qui accorde une pleine immunité au Monastère de Ouestminster près de Londres: cette Charte est souscrite par le Roi, la Reine, deux Archevêques, dix Evêques, cinq Abbés, le 28 Décembre 1066, en commençant l'année à Noël 1065.

XI. SIÈCLE. An de J. C

Constantinopolitanum, par le Patriarche Jean Xiphilin contre les mariages inceſtueux.

1066. *Conſtantinopolitanum*, par le même, contre ceux qui, après s'être fiancés à

1067. une perſonne, ſe marioient à une autre.

1067. *Mantuanum*, de Mantoue, très-nombreux. Le Pape Alexandre s'y purgea par ſerment de la ſimonie dont il étoit accuſé, & prouva, par de ſi bonnes raiſons, la validité de ſon élection, qu'il ſe réconcilia les Evêques de Lombardie, qui lui avoient été oppoſés: au contraire, l'Antipape Cadaloüs fut condamné, tout d'une voix, comme ſimoniaque.

1068. *Leirenſe*, du Monaſtère de Leire, où le Roi Sanche Ramire fit tenir un Concile par le Cardinal Hugues le Blanc, Légat. On y confirma les Priviléges du Monaſtère, & on y traita peut-être de l'introduction du rit Romain, au lieu du Gothique, ou Moſarabique: ce qui ne put encore être exécuté.

1068. *Gerundenſe*, de Gironne, par le même Légat. Il y confirma, par l'autorité du Pape, la Tréve de Dieu, ſous peine d'excommunication contre les infracteurs. On y fit auſſi quatorze Canons contre les abus.

Barcinonense, par le même Légat, selon Pagi, qui prouve à l'an 1064, que ce Concile de Barcelone s'est tenu en 1068, que la continence y fut ordonnée aux Clercs, & qu'on y parla de quitter le rit Gothique pour le Romain. 1068.

Auscense, d'Auch, de toute la Province, par le même Légat. On ordonna que toutes les Eglises payeroient à la Cathédrale le quart de leurs dimes. Celle de S. Orens en fut exempte & quelques autres. 1068.

Tolosanum V, de Toulouse, par le même Légat. On y extirpa la simonie, & on y rétablit l'Evêché de Lectoure qui avoit été changé en Monastère. 1068.

Spalatense, de Spalatro en Dalmatie, par Mainard, Légat du Saint-Siège, où l'on interdit aux Dalmates l'usage de la Langue Sclavone dans la célébration de l'Office divin. Le Clergé de Dalmatie appella de cette défense au Pape qui la confirma, loin de la révoquer. La Dalmatie, malgré cela, continue encore de nos jours à suivre l'ancien usage. Mais il est bon d'observer que le Sclavon de la Liturgie Dalmatique est très-différent du Sclavon vulgaire. 1069 ou environ.

Moguntinum, de Mayence, au mois
XI. d'Octobre, où Pierre Damien, Légat,
SIÈCLE. défendit au Roi Henri, de la part du
An de J. C. Pape, de répudier Berthe, sa femme,
1069. comme il le vouloit.

1070. *Ansanum*, d'Anse, Diocèse de Lyon. Dans ce Concile, dont on ignore l'objet, où immédiatement après, Achard, Evêque de Châlons-sur-Saône, donna une Charte datée du 27 Janvier, le 10 de la Lune, Indiction VIII. Ces caractères prouvent que dans ces contrées on commençoit alors l'année à Noël, ou au 1 Janvier.

1070. *Vintoniense*, de Winchestre, dans l'Octave de Pâques, où le Roi Guillaume le Conquérant fait déposer Stigand, Archevêque de Cantorbéri, avec plusieurs Evêques & Abbés qui lui étoient suspects.

Il y eut la même année deux autres Conciles, tenus par ordre du Roi Guillaume, l'un en Angleterre, l'autre en Normandie. Le Légat Ermenfroi présida à tous les deux. Dans le premier Agéleric de Sussex & plusieurs Abbés furent déposés. Dans le second, Lanfranc fut contraint de passer en Angleterre pour y remplir le Siège de Cantor-

béri, auquel le Roi Guillaume l'avoit nommé.

Romanum III, sous Alexandre II, de soixante-&-douze Evêques, où l'on approuve la fondation du Monastère de Vissegrad près de Prague, faite par le Duc Wratislas. 1070.

Moguntinum, de Mayence, le 15 Août, au sujet de Charles, que le Clergé de Constance ne vouloit point avoir pour Evêque. Charles après bien des contestations, remit l'anneau & le bâton pastoral entre les mains du Roi, disant que selon les décrets du Pape Céleftin, il ne vouloit point être Evêque de ceux qui ne vouloient point de lui. 1071.

Cabilonense, de Châlons-sur-Saône, sur un différend de l'Evêque de Valence avec les Chanoines de Romans. Ce Concile est daté du 10 Mars, le 18 de la Lune, l'an 1072, Indiction X; nouvelle preuve que l'année commençoit alors à Noël ou au 1 Janvier dans ce pays. 1072.

Anglicanum, commencé à Pâques, & fini à la Pentecôte, le Roi présent. La Primatie y fut confirmée à Lanfranc de Cantorbéri, contre Thomas d'Yorck qui la lui disputoit. 1072.

XI. SIÈCLE. An de J. C. 1072. *Rotomagense*, de Rouen, par l'Archevêque Jean de Bayeux, avec ses Suffragans. On y fit vingt-quatre Canons, dont le cinquième défend aux Prêtres de baptiser sans être à jeun, hors le cas de nécessité ; le sixième défend de réserver l'Eucharistie & l'eau bénite au-delà de huit jours ; le quinzième est contre les Clercs mariés.

1072. *Romanum IV*, par le Pape Alexandre II, où Godefroi de Castillon, qui avoit acheté l'Archevêché de Milan, fut excommunié.

1073. * *Erpsordiense*, d'Erford, le 10 Mars & les jours suivans, pour y partager entre le Roi Henri & Sigefroi, Archevêque de Mayence, les dîmes de Thuringe ; dont les principales étoient dues aux Abbayes de Fulde & d'Herfeld.

1073. *Rotomagense*, en présence du Roi Guillaume, au sujet d'un tumulte arrivé dans l'Eglise de S. Oüen, le 24 Août de la même année.

1073. *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône, le 19 Octobre, par Girard, Evêque d'Ostie & Légat, en présence duquel on substitue à Lancelin, Evêque de Die, déposé pour simonie, Hugues, Chambrier de l'Eglise de Lyon.

Pictavense, de Poitiers, le 13 Janvier, où en présence du Cardinal Girard, Légat, on agita la matière de l'Eucharistie avec tant de chaleur, que Bérenger, qui nioit la présence réelle, pensa y être tué. 1074.

Romanum, la première semaine de Carême. Grégoire VII y ordonna que ceux qui étoient entré dans les Ordres sacrés par simonie, seroient à l'avenir privés de toutes fonctions; que ceux qui avoient donné de l'argent pour obtenir des Eglises, les perderoient; que ceux qui vivoient dans le concubinage, ne pourroient célèbrer la Messe, ni servir à l'Autel pour les fonctions inférieures. Il excommunia aussi Robert Guiscard, Duc de la Pouille, pour avoir pris quelques terres de l'Eglise, &c. 1074.

Rotomagense, de Rouen, par le Légat Grégoire. On y fit quatorze Canons sur la discipline. 1074.

Erpfordiense, au mois d'Octobre, où l'Archevéque de Mayence Sigefroi, voulut soumettre les Ecclésiastiques aux décrets de Rome sur la continence; mais ce Concile fut troublé particulièrement au sujet des dîmes de Turinge. 1074.

* *Parisiense*, où S. Gauthier, Abbé 1074 ou environ.

de Pontoise, est couvert d'opprobres, chargé de coups & chassé honteusement pour avoir pris la défense du décret de Grégoire VII, qui ne permettoit pas d'entendre la Messe des Prêtres concubinaires.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

1075. *Romanum II*, depuis le 24 Février jusqu'au dernier du même mois. Il étoit nombreux. Les menaces, & même les décrets d'excommunication & de suspense n'y furent point épargnés. On y fit un décret contre les investitures & l'incontinence des Clercs. Grégoire tint à Rome, vers la fin de la même année, un second Concile dont nous ignorons le détail.

1075 ou environ. *Anglicanum generale*, sous la présidence de Lanfranc, Archevêque de Cantorberi, touchant les femmes & les Vierges qui s'étoient réfugiées dans des Monastères & y avoient pris le voile, pour se mettre à couvert des insultes des Normands. On y décide qu'elles pouvoient retourner au siècle.

1075. *Londinense*, de toute l'Angleterre, par Lanfanc. On y renouvella les anciens Canons, touchant le rang des Evêques, & on y défendit les superstitions, les divinations, les sortiléges, &c.

Moguntinum, au mois d'Octobre, où l'on publia le décret de Grégoire VII, contre les Clercs concubinaires.

Spalatense, de Spalatro en Dalmatie, au mois de Novembre, par Girard. 1075.
Evêque de Lépante & Légat du Saint-Siège. On y fit plusieurs réglemens sur la discipline qui ne sont pas venus jusqu'à nous. 1075.

* *Wormatiense*, de Worms, le 23 Janvier. Grégoire VII y fut déposé par le Roi Henri, assisté du Cardinal Hugues, condamné par Grégoire pour ses mœurs déréglées, & comme fauteur des simoniaques. Tous les Evêques souscrivirent à la déposition du Pape, & le Roi en écrivit aux Evêques de Lombardie, de la marche d'Ancône & au Pape même. 1076.

Romanum III, la première semaine de Carême. Le Roi Henri y fut excommunié & anathématisé, privé de son Royaume, & ses sujets absous du serment de fidélité. C'est la première fois qu'une telle Sentence a été prononcée contre un Souverain. L'Empire fut d'autant plus indigné de cette nouveauté, dit Othon, Evêque, de Frisingue, Historien très-catholique & très-attaché aux Pa- 1076.

pes, qui écrivoit dans le siècle suivant,
XI. que jamais auparavant il n'y avoit eu
SIÈCLE. de pareille Sentence prononcée contre
An de J. C. aucun Empereur Romain. Il dit ailleurs: » Je ne trouve nulle part qu'aucun d'eux » ait été excommunié par un Pape, ou » privé du Royaume. « Plusieurs Evêque furent aussi, ou suspendus de leurs fonctions, ou excommuniés par Grégoire VII dans ce Concile.

1076. *Vintoniense I*, de Winchestre, assemblé par Lanfranc, le 1 Avril, sur le concubinage des Prêtres & autres points de discipline. On y décida que les Prêtres de la Campagne qui avoient des femmes ne seroient pas obligés à les renvoyer. Mais on défendit à ceux qui n'en avoient point, d'en prendre.

1076. *Vintoniense II*, assemblé par le même Lanfranc à la Pentecôte, sur le même sujet.

1076. *Apud Oppenheim*, entre Mayence & Worms, tenu à la mi-Septembre. Assemblée mixte, où les Légats avec plusieurs Seigneurs Saxons & Suabes déliberent d'élire un nouveau Roi d'Allemagne à la place de Henri. Mais les Suabes & les Saxons voulant respectivement un Roi de leur Nation, on ne put

rien conclure. Henri cependant, campé de l'autre côté du Rhin, vint à bout de les appaiser par ses Ambassadeurs, en promettant de réparer les torts qu'il leur avoit faits & de se faire absoudre par le Pape dans le mois de Février prochain.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

Triburiense, de Tribur ou Teuver près de Mayence, le 16 Octobre. Autre Assemblée mixte, où les Legats, avec plusieurs Seigneurs & quelques Evêques d'Allemagne veulent encore déposer le Roi Henri : ce qui le fit aller en Italie, où il reçut l'absolution du Pape, au Château de Canosa, à des conditions très-dures, le 25 ou le 28 Janvier 1077. Les Lombards, ennemis du Pape, se plaignirent si haut de la réconciliation du Roi, qu'il en rompit lui-même le traité, environ quinze jours après qu'il eût été conclu. 1076.

Salonitanum, de Salone en Dalmatie, au mois d'Octobre. Les Légats du Saint-Siège y couronnent Roi de Dalmatie, Démétrius, autrement dit Zuonimir. En reconnoissance de cette faveur, Démétrius s'oblige à payer annuellement un tribut de 200 besans au Saint-Siège. 1076.

Foracheimense, Assemblée de For- 1077.

cheim en Franconie, le 13 Mars & les
XI. quatre jours suivans, Rodolphe, Duc
SIÈCLE. de Suabe, y fut élu Roi à la place de
An de J. C. Henri, le 15 ou le 17 du même mois; de-là il fut conduit à Mayence, où il fut sacré le 26. Le Pape confirma cette élection, après avoir paru d'abord ne point l'approuver.

1077. *Divionense*, de Dijon, vers la fin de Juillet. On y déposa les Clercs simoniaques, & on en mit d'autres à leur place.

1077. *Augustodunense*, d'Autun, le 10 Août, par le Légat Hugues de Die. Manassés de Reims, accusé de simonie & d'avoir usurpé cet Archevêché, y fut suspendu de ses fonctions. On y jugea encore quelques autres Evêques de France.

1077. *Bisuldinense*, du Château de Bésalu en Catalogne, le 6 Décembre, par le Légat Amé, Evêque d'Oléron, trois Evêques & plusieurs Abbés. Guiferd, Archevêque de Narbonne, y fut déposé avec six Abbés, pour crime de simonie. On y fit treize Canons sur la discipline. Ce Concile avoit été commencé à Gironne.

1078. *Pictaviense*, de Poitiers, par le Légat

Hugues de Die, le 15 Janvier. Il y eut du trouble dans ce Concile auquel on attribue dix Canons.. XI. SIÈCLE. An de J. C.

Londinense, de Londres, présidé par Lanfranc. On y ordonne que quelques Sièges épiscopaux qui étoient dans des Bourgs & des Bourgades seroient transférés dans des Villes; ce qui procura aux Villes de Bath, de Lincoln, d'Excester, de Cester, de Cicester, la dignité de Ville épiscopale. On y déposa aussi Vulstan, Evêque de Worchester, parce qu"il étoit ignorant, quoique de mœurs très-édifiantes. 1078.

Romanum IV, sous Grégoire VII, la première semaine de Carême, d'environ cent Evêques. On y prononça encore un grand nombre d'excommunications, & le Pape s'apperçut lui même, que leur multitude les rendoit impraticables: il en restreignit donc l'usage par un décret daté du 3 Mars. On résolut dans le même Concile d'envoyer des Légats en Allemagne pour y tenir une Assemblée générale qui pût juger lequel des deux partis du Roi Henri ou de Rodolphe, avoit la justice de son côté. 1078.

Romanum V, sous Grégoire VII, 1078.

au mois de Novembre. Bérenger y fit

XI. une courte profession de foi, & y obtint

SIÈCLE. un délai jusqu'au Concile prochain. On

An de J. C. y excommunia l'Empereur de Constantinople & plusieurs autres. Les Députés de Henri & de Rodolphe jurerent que leurs Maîtres n'useroient d'aucune fraude pour empêcher la conférence que les Légats devoient tenir en Allemagne. Enfin ce Concile fit des réglemens pour l'utilité de l'Eglise.

1079. *Aremoricanum*, célébré par le Légat Amé, Evêque d'Oléron, pour détruire l'abus qui règnoit en basse Bretagne, d'absoudre les pécheurs publics qui persévéroient dans leurs vices.

1079. *Romanum VI*, sous Grégoire VII, au mois de Févier, de cent cinquante Evêques. Bérenger y fit profession de la foi de l'Eglise sur l'Eucharistie, contre laquelle il écrivit encore étant de retour en France. Les Députés du Roi Rodolphe s'y plaignirent des violences qu'exerçoit le Roi Henri dans l'Allemagne; sur quoi le Pape envoya sur les lieux trois Légats, qui revinrent sans avoir rien fait.

1079. *Tolosanum VI*, de Toulouse, par Hugues de Die, Légat du Pape, où

l'on déposa Frotard, Evêque d'Albi, pour cause de simonie.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

Lugdunense, par Hugues de Die, Légat, qui déposa Manassés de Reims. Cette déposition fut confirmée au Concile suivant; & Manassés ensuite excommunié & chassé de Reims, se retira auprès du Roi Henri, où il mourut vagabond & excommunié. 1079 ou au commencement de 1080.

Romanum VI, sous Grégoire VII, le 7 Mars, après la bataille gagnée le 27 Janvier par Rodolphe sur Henri. Celui-ci fut déposé du Royaume & excommunié, & Rodolphe déclaré le vrai Roi dans ce Concile. On y réitéra aussi la défense de recevoir ou donner des investitures, & on y renouvella les excommunications contre Tédald de Milan, Guibert de Ravenne, & quelques autres Evêques; & contre les Normands qui pilloient en Italie les terres de l'Eglise. 1080.

* *Ultrajectense*, d'Utrecht, où les partisans de l'Empereur Henri IV excommunient le Pape Grégoire VII. 1080.

Wirtzeburgense, de Wirtzbourg. L'Empereur Henri IV y est réconcilié à l'Eglise; mais non pas rétabli sur le Trône. 1080.

Burgense, de Burgos dans la vieille 1080.

Castille, par le Cardinal Richard, Abbé
XI. SIÈCLE. An de J. C. de S. Victor de Marseille & Légat. Le Roi Dom Alphonse VI y fit ordonner que l'Office Romain seroit substitué à l'Office Gothique en Espagne. Ce décret ayant causé beaucoup de troubles dans le pays, on convint de remettre cette affaire à la décision d'un duel entre deux Chevaliers, dont l'un tiendroit pour l'Office Gothique & l'autre pour le Romain. L'avantage du combat fut pour la Champion du Gothique; mais le Roi persista dans sa résolution, & l'Office Romain prévalut.

1080. *Juliobonense*, de Lillebonne en Normandie, aux Fêtes de la Pentecôte, en présence de Guillaume le Conquérant. On y fit treize Canons, suivant une leçon, & vingt-six suivant une autre.

1080. * *Moguntinum*, de Mayence, aux Fêtes de la Pentecôte, où les partisans de l'Empereur Henri IV condamnent le Pape Grégoire VII avec tous ses adhérens, & confirment l'élection de l'Antipape Guilbert.

1080. *Avenionense*, d'Avignon, par le Cardinal Hugues de Die, Légat. Achard, usurpateur du Siège d'Arles, y fut déposé, & Gibelin élu à sa place. Lantelme

telme y fut aussi élu Archevêque d'Embrun, Hugues, Evêque de Grenoble, & Didier, Evêque de Cavaillon, le Légat les mena à Rome, où ils furent sacrés par le Pape.

* *Brixinense*, de Brixen dans le Tirol, le 23 Juin. Hugues le Blanc, Cardinal, trente Evêques & plusieurs Seigneurs d'Italie & d'Allemagne y déposerent Grégoire VII, & choisirent à sa place Guibert de Ravenne, qui se fit nommer Clément III. La date de cette élection est du Jeudi 25 Juin. 1080.

Burdigalense, assemblé par Amé, Evêque d'Oléron & Légat du Saint-Siège, le 6 Octobre, où Bérenger retourné à son erreur, rend compte de sa foi. 1080.

* *Ticinense*, de Pavie, vers la mi-Mars, en présence de l'Empereur, où l'on confirme l'élection de l'Antipape Guibert. 1081.

Romanum VIII, le 4 Mai, sous Grégoire VII, où il excommunia de nouveau Henri & tous ceux de son parti, & confirma la déposition prononcée par ses Legats contre les Archevêques d'Arles & de Narbonne. 1081.

Exolidunense, d'Issoudun, le 18 1081.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

Mai, sous la présidence des Légats Hugues de Die & Amé d'Oléron. On y excommunia les Clercs d'Issoudun, pour n'avoir pas reçu processionellement le second de ces deux Légats; mais ils furent relevés des censures par Urbain II, sans être obligés à faire aucune satisfaction.

1083. *Romanum IX*, sous Grégoire VII. Il y parla si fortement de la foi, de la morale chrétienne, & de la constance nécessaire dans la persécution présente, qu'il tira des larmes de toute l'Assemblée. Il n'y renouvella point l'excommunication contre Henri; mais il la prononça contre quiconque l'avoit empêché de venir à Rome.

Henri s'y rendit le 21 Mars 1084, & il y fit introniser l'Antipape Guibert sous le nom de Clément III, le Dimanche suivant, jour des Rameaux. Il reçut de ses mains la Couronne impériale le jour de Pâques, pendant que Grégoire VII étoit retiré au Château Saint-Ange.

1084. *Romanum X*, sous Grégoire VII, tiré du Château Saint-Ange par Robert Guischard. Le Pape y réitéra l'excommunication contre l'Antipape Guibert, l'Empereur Henri & leurs partisans.

* *Romanum*, par l'Antipape Guibert, au mois de Janvier, où l'on déclare nulle l'excommunication prononcée par Grégoire VII contre l'Empereur. Le P. Mansi prétend que Guibert avoit tenu l'année précédente un autre Concile à Rome sur le même sujet en présence de Henri IV. 1085.

Quintiliburgense, de Quédelimbourg, la semaine de Pâques, par le Légat Othon. On y déclara nulles toutes les Ordinations faites par des Evêques excommuniés & on y anathématisa l'Antipape Guibert avec onze autres Evêques ou Cardinaux. On y interdit l'usage des œufs & du fromage en Carême. On y ordonna la continence des Clercs constitués dans les Ordres sacrés. 1085.

* *Moguntinum*, de Mayence, le 29 Avril, par les schismatiques, en présence de l'Empereur Henri & des Légats de l'Antipape Guibert. On y reconnut Guibert pour Pape légitime, & on y confirma la déposition de Grégoire VII. Il y fut excommunié avec tous ceux qui le reconnoissoient pour Pape. 1085.

Compendiense, de S. Corneille de Compiégne, par dix Evêques & dix-neuf Abbés, Evrard, Abbé de Corbie, 1085.

y fut déposé & on y confirma les privi-
XI. léges de l'Eglise de S. Corneille.
SIÈCLE. *Capuanum*, de Capoue, le 21 Mars.
An de J. C. Didier, Abbé du Mont-Cassin, y accep-
1087. ta enfin la Papauté. Il fut sacré à Rome le Dimanche après l'Ascension, 19 Mai, & on l'appella Victor III.

1087. *Beneventanum*, par Victor III, au mois d'Août. Ce Pape y déposa Guibert & l'anathématisa. Il excommunia aussi Hugues de Lyon & Richard, Abbé de Marseille, qui faisoient schisme avec lui. Il y défendit enfin les investitures sous peine d'excommunication, avec le consentement de tout le Concile.

1088. *Fuselense*, de Guzillos près de Palentia en Espagne, par Richard, Abbé de S. Victor de Marseille, Légat d'Urbain II, onze Evêques, plusieurs Abbés, & nombre de Seigneurs laïques. On y marqua les limites des Diocèses de Burgos & d'Osma.

1089. *Romanum*, sous Urbain II, de cent quinze Evêques, où ce Pape, dit Berthold, confirme les Statuts de ses prédécesseurs. Guibert chassé de Rome, s'en retourna à Ravenne. Il est remarquable que depuis l'Assemblée de Brixen, où il fut fait Antipape, il conti-

nua de se nommer Guibert, Archevêque de Ravenne, dans toutes ses Chartes, hors une seule où il prend le nom de Clément; & ce qu'il y a de plus singulier encore, celles où il se nomme Guibert, sont datées du pontificat de Clément, comme si c'étoient deux hommes différens.

Melfitanum, de Melfe dans la Pouille, par Urbain II, le 10 Septembre, de soixante-&-dix Evêques & douze Abbés. Le Duc Roger y fit hommage-lige au Pape, & l'on y publia seize Canons sur la simonie, sur le luxe & l'incontinence des Clercs. 1089.

Tolosanum VII, de Toulouse, au printems, par les Légats assistés des Evêques de diverses Provinces, & en particulier par Bernard Archevêque de Toléde, retournant de Rome en Espagne. On y corrigea divers abus, & à la prière du Roi de Castille, on envoya une Légation à Toléde pour y rétablir la Religion. 1090.

Narbonense, en faveur de l'Abbaye de Grasse & contre la simonie. 1091.

Beneventanum, par Urbain II, le 28 Mars. On y réitéra l'anathème contre Guibert & ses partisans, & on y fit quatre Canons. 1091.

Legionense, de Léon. On y résolut
XI. que les Offices ecclésiastiques seroient
SIÈCLE. celèbrés en Espagne suivant la Régle de
An de J. C. S. Isidore, & on y ordonna aussi qu'à
1091. l'avenir les Ecrivains se serviroient de
l'écriture gauloise dans tous les actes
ecclésiastiques, au lieu des caractères
gothiques.

1091 *Stampense*, d'Etampes. Richer, Ar-
ou 1092. chevêque de Sens, y voulut déposer
Ives de Chartres pour rétablir Géoffroi
dans ce Siège; mais Ives appella au
Pape, & arrêta ainsi la procédure du
Concile.

1092 *Suessionense*, où Roscelin fut con-
ou environ. vaincu d'erreur & obligé de l'abjurer,
mais uniquement dans la crainte d'être
assommé par le peuple comme il le dé-
clara depuis. Il disoit que les trois Per-
sonnes divines étoient trois choses sé-
parées, comme trois Anges; ensorte,
toutefois, qu'elles n'avoient qu'une vo-
lonté & une puissance; autrement il
auroit fallu dire, selon lui, que le
Père & le Saint-Esprit s'étoient incarnés.
Il ajoutoit que l'on pourroit dire vé-
ritablement, que ce sont trois Dieux,
si l'usage le permettoit.

1092. *Remense*, par l'Archevêque Rainaud

de Martigné, où l'on oblige Robert le Frizon, Comte de Flandre, à cesser de s'emparer de la succession des Clercs après leur mort. On y reçoit la Bulle d'Urbain II, qui permettoit au Clergé d'Arras de se donner un Evêque propre. Cette Eglise étoit réunie depuis longtems à celle de Cambrai. Le P. Mansi prétend qu'il se tint à Reims la même année un second Concile, où Lambert, élu Evêque d'Arras, fut sacré.

Szabolchense, de Szabolchs dans le Comté de Nyr en Hongrie, par Séraphin, Archevêque de Strigonie, en présence du Roi Ladislas. On y fit, de concert avec ce Prince & la Noblesse, un corps de Loix ecclésiastiques & civiles, divisé en trois Livres. 1092.

Trojanum, de Troie en Pouille, le 11 Mars, par Urbain II, d'environ soixante-douze Evêques & douze Abbés. On y parla des mariages entre parens, & on y confirma la Tréve de Dieu. 1093.

Cantuariense, de Cantorberi, le 4 Décembre, pour le sacre de S. Anselme, élu Archevêque de cette Eglise. Sur les remontrances de Thomas, Archevêque d'Yorck, on y corrigea le décret d'élection où l'Eglise de Cantor- 1093.

béri étoit appellée Métropole de toute
XI. l'Angleterre ; & au lieu du mot *Métropole*,
SIÈCLE. on mit celui de *Primatiale*.
An de J. C. * *Rokhingamia*, du Château de Ro-
1094. khingam, en Angleterre, les 11 & 12 Mars, où l'on décide, contre l'avis de S. Anselme, Archevêque de Cantorbéri, que ce Prélat ne peut, sans le consentement du Roi, promettre obeissance, ni demander le Pallium au Pape Urbain II, attendu que ce Prince ne l'avoit pas encore reconnu.

1094 *Moguntinum*, de tous les Evêques d'Allemagne, avec les Princes de l'Empire, à la mi-Carême. On n'en fait point l'objet. Nous suivons Côme de Prague pour la date de ce Concile, que le P. Mansi place en 1095.

1094. *Constantiense*, dans la semaine sainte par Gébehard, Evêque de Constance & Légat du Pape en Allemagne. On y renouvella la défense d'entendre l'Office célébré par les Prêtres simoniaques ou incontinens, & on y fixa les Quatre-Tems de Mars à la première semaine de Carême, & ceux de la Pentecôte à la semaine de l'Octave de la même Fête.

1094. *Remense*, le 17 Septembre. Le Roi Philippe espéroit y faire approuver son

XI. SIÈCLE. An de J. C

mariage avec Bertrade, vu que Berthe, sa première femme, étoit morte la même année. Trois Archevêques & huit Evêques y assisterent; mais Ives de Chartres ne voulut point s'y trouver, & en appella au Pape. Il ne lui auroit point été permis, disoit-il, de dire la vérité impunément dans cette Assemblée. Il ajouta après : que le Roi fasse contre moi tout ce que Dieu lui permettra de faire; qu'il m'enferme; qu'il m'éloigne; qu'il me proscrive; j'ai résolu avec la grace de Dieu de tout souffrir pour sa loi.

Augustodunense, d'Autun, le 16 Octobre, par Hugues de Lyon, Légat, avec trente-deux Evêques & plusieurs Abbés. On y renouvella l'excommunication contre l'Empereur Henri & l'Antipape Guibert, & l'on excommunia pour la première fois, le Roi Philippe, pour avoir épousé Bertrade du vivant de sa femme légitime. 1094.

Placentinum, de plaisance en Lombardie, commencé le 1 Mars & fini le 7 du même mois, par Urbain II. Deux cens Evêques s'y trouverent avec près de quatre mille ecclésiastiques & plus de trente mille laïques. L'Assemblée se tint 1095.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

en pleine Campagne. L'Impératrice Praxède ou Adèlaïde vint s'y plaindre de son époux l'Empereur Henri, & l'y accusa publiquement des infamies qu'il lui avoit fait souffrir en sa personne. Philippe, Roi de France, y obtint un délai jusqu'à la Pentecôte. Les Ambassadeurs de l'Empereur de Constantinople y vinrent demander du secours contre les infidéles. On y renouvella la condamnation de l'hérésie de Bérenger, & l'on y établit clairement la foi de la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie. Les Nicolaïtes, les Prêtres ou Clercs majeurs incontinens, les simoniaques y furent aussi condamnés, de même que les Ordinations faites par Guibert & par les autres Evêques excommuniés; le jeûne des Quatre-Tems y fut aussi fixé aux mêmes jours que nous les observons aujourd'hui.

1095. * *Anglicanum*, dans la troisième semaine de Carême. Les Evêques y font un crime à S. Anselme d'avoir reconnu le Pape Urbain II sans le consentement du Roi. On passe trois jours en contestation. S. Anselme ferme dans sa résolution, demande un sauf-conduit pour sortir du Royaume. Les Barons lui ob-

tiennent un surſis juſqu'à la Pentecôte.

Nortuſanum, de Northauſen en Thuringe ſur la Zorger, entre Erfort & Halberſtat, par Rothard, Archevêque de Mayence, le 29 Mai, en préſence du jeune Roi Henri V, révolté contre ſon père l'Empereur Henri IV. On y condamne la ſimonie & le mariage des Prêtres. On y ſuſpend les Evêques qui avoient reçu l'inveſtiture de l'Empereur & ceux qu'ils avoient ordonnés. XI. SIÈCLE. An de J. C. 1095.

Claromontanum, de Clermont en Auvergne, commencé le 18 Novembre, par Urbain II, & terminé le 26 du même mois. Treize Archevêques vinrent à ce Concile, & deux cens cinq Prélats portant croſſes, tant Evêques qu'Abbés, ſelon Berthold: d'autres en comptent quatre cens. On y confirma tous les décrets des Conciles que le Pape Urbain avoit tenus à Melfe, à Bénévent, à Troyes & à Plaiſance; on y fit pluſieurs nouveaux Canons, dont il ne nous reſte que les ſommaires pour la plupart; on y confirma la Tréve de Dieu, & on y excommunia encore le Roi Philippe à cauſe de ſon mariage avec Bertrade. Mais de tous les Actes de ce Concile, le plus fameux eſt celui de la publi- 1095.

cation de la Croisade pour le recouvrement de la Terre sainte. Les suites en ont été importantes pour toute l'Europe, & pour la France en particulier.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

1096. *Rotomagense*, de Rouen, au mois de Février. On y examina les décrets du Concile de Clermont, & après avoir confirmé les Ordonnances du Pape, on fit huit Canons.

1096. *Santonense*, de Saintes, le 2 Mars, présidé par le Pape Urbain II. On y ordonna qu'on jeûneroit toutes les veilles des Fêtes d'Apôtres.

1096. *Turonense*, la troisième semaine de Carême, par le Pape Urbain II. On y confirma les décrets du Concile de Clermont, & le Pape refusa d'absoudre le Roi Philippe, comme les Evêques en partie le demandoient.

1096. *Nemausense*, de Nîmes, au commencement de Juillet, par le Pape Urbain II, quatre Cardinaux & plusieurs Evêques. On y fit seize Canons, qui ne sont la plupart que ceux de Clermont, que le Pape confirma dans tous les Conciles qu'il tint ensuite. Le plus remarquable de ceux de Nîmes est celui qui maintient les Moines dans le droit

d'exercer les fonctions sacerdotales. Le Roi Philippe y fut absous de l'excommunication, après avoir promis de quitter Bertrade. XI. SIÈCLE. An de J. C.

Hibernienſe, d'Irlande. Il nous en reste une Lettre écrite au nom du Roi Murchertah, du Clergé & du peuple de cette Isle à S. Anselme, pour l'engager à ériger l'Eglise de Waterford en Evêché. 1097.

Remenſe, de Reims, par l'Archevêque Manassés II, où l'on condamne Robert, Abbé de S. Remi, à continuer de rendre obéissance à l'Abbé de Marmoutiers dont il avoit été Moine. Robert ayant appellé de ce jugement à Rome, le Pape Urbain II déclara qu'un Moine tiré d'une Abbaye pour être mis à la tête d'une autre, n'appartenoit plus à la première, & devenoit Moine du lieu dont il étoit Abbé. 1097.

Gernudenſe, de Gironne, le 13 Décembre, par l'Archevêque de Tarragone & trois Evêques. On y prend des mesures pour maintenir les libertés ecclésiastiques. 1097.

* *Romanum*, par huit Cardinaux, quatre Evêques & quatre Prêtres schismatiques. (Guibert étoit absent.) Ils 1098.

écrivirent une Lettre datée du 7 Août, pour s'attirer des partisans : mais cette Lettre fut méprisée par tous les Catholiques.

1098. *Barense*, de Bari, le 1 Octobre, par le Pape Urbain, à la tête de cent quatre-vingt-trois Evêques. S. Anselme y prouva, en présence des Grecs, avec tant de netteté que le Saint-Esprit procède du Père & du Fils, qu'on y prononça anathême contre tous ceux qui le nieroient. Le même Saint obtint par ses prières qu'on n'y excommuniât point le Roi d'Angleterre qui le persecutoit. Loup Protospata & le Chronographe de Bari, mettent ce Concile en 1099, parce qu'ils commençoient l'année, le 1 Septembre comme les Grecs.

1099. *Romanum*, la troisième semaine après Pâques, 25 Avril, par le Pape Urbain, à la tête de cent cinquante Evêques, du nombre desquels étoit encore S. Anselme. Entre autres choses on y fit 18 Canons, dont les onze premiers sont mot pour mot tirés de ceux de Plaisance; ensuite on y prononça excommunication contre tous les laïques qui donneroient les investitures des Eglises, & contre tous les Ecclésiastiques qui les recevroient.

Audomarense, de S. Omer, le 14 Juillet, par Manassés de Reims & quatre de ses Suffragans. On y publia cinq articles touchant la Tréve de Dieu, avec ordre de les observer sous peines d'excommunication. XI. SIÈCLE. An de J. C. 1099.

Lambethense, de Lambeth en Angleterre, par S. Anselme. Le Roi Henri I vouloit épouser Mathilde, fille de Malcolme, Roi d'Ecosse; mais on l'en détournoit sur ce que Mathilde, élevée dès son enfance dans un Monastère, y avoit été offerte, disoit-on, à Dieu par ses parens. Ce fut pour éclaircir ce fait qu'il assembla le Concile de Lambeth. Mathilde y ayant comparu, protesta & s'offrit de prouver par témoins qu'elle n'avoit jamais été engagée dans la vie religieuse, ni par son choix, ni par le vœu de ses parens. La Princesse gagna sa cause & devint femme de Henri. 1100.

Valentinum, de Valence en Dauphiné, le 30 Septembre. Norgaud, Evêque d'Autun, accusé de simonie, y fut déclaré suspens de toute fonction épiscopale & sacerdotale; mais Hugues de Flavigni, accusé du même crime, fut renvoyé absous dans son Abbaye. 1100.

XI. SIÈCLE. An de J. C. 1100.

Melphitanum, de Melphe dans la Pouille, au mois d'Octobre, où le Pape Pascal II excommunia la Ville de Bénévent pour s'être soustraite, (on ne sait pour quel sujet) à l'obéissance du Saint-Siège.

Pictaviense, de Poitiers, le 18 Novembre, par deux Légats assistés d'un grand nombre d'Evêques & d'Abbés. Norgaud d'Autun y fut déposé, & on y fit seize Canons. On y excommunia aussi de nouveau le Roi Philippe & Bertrade.

1100. *Ansanum*, d'Anse, sur la fin de l'année, composé de quatre Archevêques, entre lesquels étoit S. Anselme, & de huit Evêques. Hugues, Archevêque de Lyon, y demanda un subside pour les frais du voyage qu'il devoit faire à Jérusalem, avec la permission du Pape.



CHRONOLOGIE DES PAPES.

ONZIÈME SIÈCLE.

XI. Siècle.

CXL. JEAN XVII.

JEAN XVII, Romain de naissance, appellé Siccon avant son élection, fut ordonné Pape l'an 1003 & mourut le 7 Décembre de la même année, n'ayant tenu le Saint-Siège que cinq mois & vingt-cinq jours.

CXLI. JEAN XVIII.

Jean XVIII, Romain comme son prédécesseur, Cardinal du titre de saint Pierre, nommé Phasian avant son pontificat, fut ordonné Pape le 26 Décembre 1003. Il abdiqua la Papauté en 1009 pour se retirer à l'Abbaye de S. Paul de Rome, où il embrassa la vie monastique.

CXLII. SERGIUS IV.

Sergius IV, Evêque d'Albane, fut

élu Pape entre le 17 Juin & le 24 Août
XI. de l'an 1009. Il tint le Saint-Siège en-
SIÈCLE. viron trois ans, étant mort dans le mois de Juillet ou d'Août 1012.

CXLIII. BENOIT VIII.

Benoît VIII, nommé auparavant Théophilite, fils de Grégoire, Comte de Tusculum, fut transféré du Siège de Porto à celui de Rome l'an 1012. Il mourut vers la fin de Juillet de l'an 1024, après un pontificat de douze ans & quelques jours.

CXLIV. JEAN XIX.

Jean XIX, appellé Romain avant son exaltation, Consul, Duc & Sénateur de Rome, se fit élire à force d'argent pour succéder à Benoît VIII, son frère. On place son élection au mois d'Août 1024. Quelques-uns la reculent jusqu'en Avril & même en Juin de l'année suivante. Il mourut l'an 1033 vers la fin de Mai. Son pontificat dura environ neuf ans.

CXLV. BENOIT IX.

Benoît IX, nommé précédemment

Théophilacte, fils d'Albéric, Comte de Tusculum, neveu de Benoît VIII & de Jean XIX, parvint à la Papauté l'an 1033. Sa vie scandaleuse le fit chasser de Rome l'an 1044. On mit à sa place Jean, Evêque de Sabine, sous le nom de Sylvestre III, qui ne tint le Saint-Siège qu'environ trois mois, après lesquels Benoît y remonta par le secours de sa famille. Se voyant méprisé du Clergé & du peuple à cause de ses désordres, il céda le pontificat, moyennant une somme d'argent à l'Archiprêtre Jean Gratien. L'an 1047 Benoît remonta sur le Siège de Rome pour la troisième fois. Il y renonça de nouveau pour faire pénitence.

CXLVI. GRÉGOIRE VI.

Grégoire VI, qui est ce même Jean Gratien dont on vient de parler, se mit en possession du Saint-Siège après le traité simoniaque que Benoît IX avoit conclu avec lui; il fut déposé au Concile de Sutri, vers les Fêtes de Noël de l'an 1046. Ce Pape fut ensuite conduit en Allemagne où il finit ses jours.

XI. SIÈCLE.

CXLVII. CLÉMENT II.

Clément II, appellé auparavant Suidger, Saxon de naissance, Evêque de Bamberg, fut élu d'un commun consentement pour remplir le Saint-Siège & intronisé le jour de Noël 1046. Il mourut le 9 Octobre de l'année suivante, n'ayant tenu le Saint-Siège que neuf mois & demi.

CXLVIII. DAMASE II.

Damase II, appellé auparavant Poppon, Evêque de Brixen, choisi par l'Empereur, pour succéder à Clément II, fut reçu à Rome avec honneur, mais il ne tint le Saint-Siège que vingt-trois jours, & mourut à Palestrine le 8 Août 1048.

CXLIX. S. LÉON IX.

Léon IX, appellé auparavant Brunon, étoit Evêque de Toul depuis vingt-deux ans lorsqu'il fut élu Pape sur la fin de l'an 1048. Ce Pape avoit un grand zèle pour l'honneur de l'Eglise & la réforme des abus. Il tint plusieurs Conciles en Italie, en Allemagne & en France où il fit trois voyages pendant son ponti-

ficat. Il mourut saintement l'an 1054 le 19 Avril, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Il avoit tenu le Saint-Siège cinq ans deux mois & quelques jours.

CL. VICTOR II.

Victor II, appellé auparavant Gébehard, remplaça Léon IX après une vacance d'un an. Son élection se fit au Concile de Mayence tenu au mois de Mars 1055. Il fut intronisé le 13 Avril suivant. Il mourut en Toscane le 18 Juillet 1057, après avoir tenu le Saint-Siège deux ans & trois mois & demi.

CLI. ÉTIENNE IX.

Étienne IX, appellé Frédéric avant son exaltation, fils de Gothelon, Duc de basse Lorraine, Cardinal du titre de S. Chrysogone, & Abbé du Mont-Cassin, fut élu Pape d'un commun consentement le 2 Août 1057 & sacré le lendemain. Il mourut à Florence en 1058, n'ayant tenu le Saint-Siège que huit mois.

CLII. NICOLAS II.

Nicolas II, dont le nom étoit Gérard, né dans le Royaume de Bourgogne,

XI. SIÈCLE.

Evêque de Florence, fut élu à Sienne dans un Concile le 28 Décembre 1058, & couronné à Rome le 18 Janvier suivant. C'est le premier Pape dont l'Histoire marque le couronnement. La cérémonie se fit en mettant sur la tête du Pontife une Couronne formée de deux cercles. Nicolas II mourut à Florence au mois de Juillet de l'an 1061, après avoir tenu le Saint-Siège deux ans & près de sept mois.

CLIII. ALEXANDRE II.

Alexandre II, appellé Anselme de Badage, Milanois, Evêque de Lucques, fut couronné Pape le 30 Septembre 1061. On lui opposa Cadalous, Evêque de Parme, sous le nom d'Honorius. Cet Antipape fut condamné l'année suivante, au Concile d'Osbor, par tous les Evêques d'Allemagne & d'Italie. Alexandre II mourut au mois d'Avril 1073, après avoir tenu le Saint-Siège onze ans & près de sept mois.

CLIV. GRÉGOIRE VII.

Grégoire VII, successeur d'Alexandre II, appellé Hildebrand, avant son élection, étoit Archidiacre de l'Eglise Ro-

maine, lorsqu'il fut choisi, malgré lui, pour remplir le Saint-Siège le 22 Avril 1073. Il ne voulut pas être ordonné avant d'avoir obtenu le consentement de l'Empereur Henri IV. On sait quels furent les vifs & longs démêlés qu'il eut avec ce Prince au sujet des investitures; démêlés qui causèrent les plus grands troubles dans l'Eglise & dans l'Etat. Ce Pape mourut le 25 Mai 1085. Il avoit tenu le Saint-Siège douze ans & un mois; il est le premier qui ait réservé le nom de Pape aux Pontifes de Rome, exclusivement à tous les autres Evêques.

CLV. VICTOR III.

Victor III, appellé auparavant Didier, de la maison des Ducs de Capoue, Prêtre Cardinal, Abbé du Mont-Cassin, & l'un des trois que Grégoire VII avoit désignés comme capables de lui succéder, fut élu après une vacance d'un an le 24 Mai de l'an 1086. Il mourut au mois de Septembre de l'année suivante, n'ayant tenu le Saint-Siège que quatre mois & sept jours.

CLVI. URBAIN II.

Urbain II, appellé Othon ou Oddon

XI. SIÈCLE

avant d'être élu Pape, étoit Evêque d'Oftie & l'un des trois fujets défignés par Grégoire VII. Il fut placé fur le Saint-Siège le 12 Mars 1088. On fait que la première Croifade fut publiée par ce Pape dans un Concile qu'il tint à Clermont l'an 1095. Urbain mourut à Rome en 1099, après un pontificat de onze ans quatre mois & quelques jours.

Nota. Le fucceffeur d'Urbain II fut Pafcal II, élu Pape en 1099, & mort au mois de Janvier 1118. Nous commencerons la Chronologie des Papes du douzième fiècle par l'Article de ce Pontife.



CHRONOLOGIE

XI. SIÈCLE.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

ONZIÈME SIÈCLE.

LXXXIV. JEAN III.

LXXXV. NICOLAS II.

LXXXVI. ÉLIE II.

LXXXVII. THÉODORE III ou GEORGE.

JEAN III, Moine de l'Isle d'Oxia dans la Propontide, fut donné pour successeur au Patriarche Agapius. On ignore l'année de sa mort.

Nicolas II, dont on ne sait que le nom, fut le successeur de Jean III.

Élie II, aussi peu connu que Nicolas, monta sur le Siège d'Antioche après lui.

Théodore ou George devint le successeur d'Élie. Les Bollandistes croyent qu'il mourut en 1051.

LXXXVIII. BASILE II.

Basile II succéda au Patriarche Théodore III, il mourut l'an 1052.

LXXXIX. PIERRE III.

Pierre III, homme docte & éloquent, successeur de Basile, monta sur le Siège d'Antioche vers l'an 1052. L'an 1054, Michel Cérulaire ayant écrit à Pierre pour l'engager dans son schisme, celui-ci dans sa réponse lui témoigna son amour pour la paix, sans néanmoins approuver tous les usages des Latins. L'année de sa mort est incertaine. (*Bolland.*)

XC. THÉODOSE III.

Théodose ou Théodore, fut substitué au Patriarche Pierre. On ignore la durée de son gouvernement.

XCI. ÉMILIEN.

Émilien occupoit le Siège d'Antioche sous l'Empire de Michel Parapinace. Les Bollandistes mettent sa mort vers la fin de 1089.

XCII. NICÉPHORE LE MAURE.

Nicéphore le Maure fut substitué par

l'Empereur Alexis Comnène, au Patriarche Émilien. On n'eſt pas aſſuré du tems de ſa mort. XI. SIÈCLE.

XCIII. JEAN IV.

Jean IV étoit aſſis ſur le Siège d'Antioche, lorſque les Croiſés aſſiégèrent cette Ville, c'eſt-à-dire l'an 1098. Les Grecs, après ſa mort, continuèrent de nommer des Patriarches qui n'en eurent que le titre. Nous nous diſpenſerons d'en donner la ſuite. Les Patriarches Latins d'Antioche ſont les ſeuls qui vont déſormais nous occuper.

Patriarches Latins d'Antioche.

BERNARD,
Premier Patriarche Latin.

Bernard, natif de Valence en Dauphiné, fut transféré vers le mois de Juin 1100, de l'Evêché d'Arshaſium en Syrie, ſur le Siège d'Antioche. Il avoit d'abord été Chapelain de l'Evêque du Puy, Légat du Pape à la Croiſade. Il mourut l'an 1135, dans la trente-ſixième année de ſon Patriarchat.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

ONZIÈME SIÈCLE.

LXVIII. GEORGE ou THÉOPHILE, *Melquite.*

GEORGE fut le successeur d'Arsène parmi les Melquites, suivant les Catalogues envoyés du Kaire au P. le Quien. Ce Savant croit que George est le même que Théophile, choisi l'an 1019, par l'Empereur Basile, pour arbitre d'un différend qui étoit entre lui & Sergius, Patriarche de Constantinople. On ignore le tems de sa mort.

LXIX. LÉONCE.
LXX. JEAN, *Melquite.*

Léonce est marqué à la suite du Patriarche Melquite George, dans les Catalogues dont nous avons parlé; & après lui vint Jean qui n'est pas mieux connu.

LXXI. SABAS, *Melquite.*

Sabas fut donné pour succeſſeur au Patriarche Jean, par les Melquites. C'eſt tout ce qu'on en ſait.

LXXII. THÉODOSE, *Melquite.*

Théodoſe vient après Sabas dans le Catalogue des Patriarches Melquites, qui ſert de guide au P. le Quien. Le nom de ce Prélat eſt tout ce qui reſte de ſa mémoire.

LXXIII. CYRILLE II, *Melquite.*

Cyrille II eſt placé immédiatement après Théodoſe dans le même Catalogue. Il étoit ſavant, & ſur-tout verſé dans la Médecine. Mais on n'a aucun indice pour marquer ni le commencement, ni la fin de ſon Patriarchat.



XI. SIÈCLE.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

ONZIÈME SIÈCLE.

LXXXI. THÉOPHILE.

THÉOPHILE succéda immédiatement au Patriarche Jérémie. On ne sait pas exactement la durée de son Patriarchat.

LXXXII. ARSÈNE.

Arsène monta sur le Siège de Jérusalem après Théophile, l'an 1010. Il mourut au plutôt l'an 1023.

LXXXIII. JOURDAIN.

Jourdain, successeur du Patriarche Arsène, n'est connu que par le témoignage de Raoul Glabert, Auteur contemporain. On ne trouve nulle part combien de tems il a siégé.

LXXXIV. NICÉPHORE.

Nicéphore, que quelques-uns mettent

immédiatement après Théophile, sans parler d'Arsène ni de Jourdain, acheva, selon Guillaume de Tyr, l'an 1048, la réconstruction de la grande Eglise de Jérusalem. C'est la seule époque connue de son Patriarchat. Il mourut au plus tard l'an 1059.

LXXXV. SOPHRONE II.

L'an 1059, suivant Albéric de Trois-Fontaines, Sophrône II, qu'il fait successeur immédiat de Nicéphore, occupoit le Siège de Jérusalem. L'année de sa mort est incertaine.

LXXXVI. EUTHYMIUS.

Euthymius succéda à Sophrône, suivant le même Historien que nous venons de citer. Il mourut avant l'an 1094.

LXXXVII. SIMÉON II.

Siméon II, qu'Albéric fait succéder immédiatement à Euthymius, étoit assis sur le Siège de Jérusalem dès l'an 1094. L'an 1098, à la nouvelle de l'arrivée des Croisés, intimidé par les menaces des Musulmans, il se retira dans l'Isle de Chypre où il mourut l'an 1099, dans le tems de la prise de Jérusalem.

XI. SIÈCLE.

Patriarches Latins de Jérusalem.

ARNOUL,
Premier Patriarche Latin.

L'an 1099, les Croisés, après avoir élu Godefroi de Bouillon, Roi de Jérusalem, pensèrent à faire un Patriarche Latin. L'Evêque de Martorane & son parti firent tomber le choix sur Arnoul de Rohas, Chapelain du Duc de Normandie, qui fut proclamé le jour de S. Pierre-aux-Liens, 1 Août. Le défaut de sa naissance joint à la conduite licencieuse qu'il avoit tenue pendant le voyage de la Croisade, aliéna de lui tous les esprits. On le déposa la même année après la Fête de Noël.

II. DAYMBERT.

Daymbert, Evêque de Pise & Légat du Saint-Siège pour la Croisade, fut mis sur le Siège de Jérusalem après la déposition d'Arnoul, par le conseil d'Arnoul même. Son élection est de la fin de l'an 1099. Il se retira l'an 1103 auprès de Boémond, Prince d'Antioche. Il mourut à Messine le 16 Juin de l'an 1107.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ONZIÈME SIÈCLE.

LXXV. EUSTATHE II.

EUSTATHE II, Chef des Prêtres du Palais, fut donné pour successeur au Patriarche Sergius en 1019. Il tint le Siège environ cinq ans & demi, & mourut au mois de Décembre de l'an 1025.

LXXVI. ALEXIS.

Alexis, Supérieur du Monastère de Stude, succéda à Eusthathe l'an 1025. Il mourut l'an 1043.

LXXVII. MICHEL I, *dit* CÉRULAIRE.

Michel, surnommé Cérulaire, fut

XI. SIÈCLE.

placé sur le Siège de Constantinople en 1043. L'an 1053, il se déclara contre l'Eglise Romaine, par une Lettre écrite en son nom & au nom de Léon, Archevêque d'Acride en Bulgarie. L'an 1054, ayant été excommunié par trois Légats de Léon IX, pour avoir persisté obstinément dans son erreur, il usa de représailles, & entraîna dans son parti le Clergé & le peuple. Telle est l'origine du schisme déplorable qui sépare encore de nos jours l'Eglise Grecque de l'Eglise Latine. L'an 1059, l'Empereur Isaac Comnène le relègue dans l'Isle de Proconèse. On ignore l'année de sa mort.

LXXVIII. CONSTANTIN III, *surnommé* LICHUDES.

Constantin III, surnommé Lichudes, fut élu dans le mois de Juillet 1059, pour succéder au Patriarche Michel. C'étoit un homme savant & très-versé dans les affaires. Il mourut sur la fin de l'an 1063, après avoir tenu le Siège quatre ans & demi.

LXXIX. JEAN VIII, *surnommé* XIPHILIN.

Jean VIII, ſurnommé Xiphilin, homme ſage, ſavant & exercé dans la vie monaſtique, fut élu, malgré lui, vers le 2 Janvier 1064, pour remplir le Siège de Conſtantinople. Il l'occupa onze ans & ſept mois, & mourut le 2 Août 1075.

LXXX. COSME I.

Coſme I, Moine de Jéruſalem, ſuccéda au Patriarche Xiphilin l'an 1075. Il abdiqua l'an 1081 & retourna dans ſa ſolitude.

LXXXI. EUSTRATE, *dit* GARIDAS.

Euſtrate, ſurnommé Garidas, fut placé ſur le Siège de Conſtantinople l'an 1081. Il fut chaſſé par l'Empereur Alexis Comnène, pour raiſon d'incapacité, vers le milieu de l'an 1084.

LXXXII. NICOLAS III, *dit* LE GRAMMAIRIEN.

Nicolas III, ſurnommé le Grammai-

XI. SIÈCLE.

rien, fut ſubſtitué vers le mois d'Août 1084, au Patriarche Euſtrate. Il mourut l'an 1111.

Fin du quatrième Volume.

PRINCES de Russie.

SWIATOPALK se rend Maître des Etats de son père Wladimir en 1015. Défait dans une bataille par Jaroslaw, il va mourir dans le désert de Silésie en 1019.

JAROSLAW recueille sa succession; il y ajoute celle de Mistilaw, le dernier de ses frères, mort en 1036, & par-là se voit Maître de toute la Russie. Il meurt en 1055.

ISIASLAW, WSEVOLOD, IGOR & VIAC-



TABLE
DES ARTICLES
Contenus dans ce quatrième Volume.

DIXIÈME SIÈCLE.

ONZIÈME SIÉCLE.

Fin de la Table.

